This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 381168 DUPL

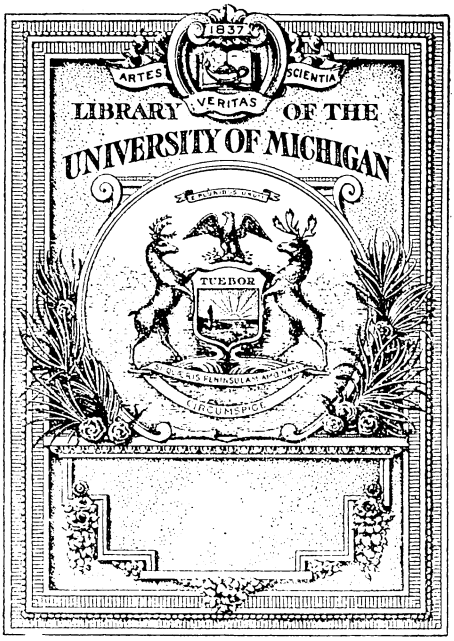
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— VINGT-QUATRIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. V

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
45, RUE DU POINÇON. 45

1892

Hosted by Google

Hosted by Google

LE ROLE DES CONSERVATEURS

AUX ÉLECTIONS DE JUIN 1892

Dans la plupart des circonscriptions où l'élection des membres de la Constituante sera disputée, la liste des cléricaux ou des indépendants se présentera avec une formule unique : l'occupation.

La liste anticléricale se présentera avec des formules diverses, et comprendra presque partout quelques partisans de ce suffrage universel que les ouvriers demandent à la bourgeoisie, en annonçant, avec une franchise dont il faut leur savoir gré, qu'ils s'en serviront pour écraser la bourgeoisie.

Pour laquelle de ces deux listes les conservateurs voteront-ils?

Aux hommes qui ont quelque souci de ne pas voir s'effondrer des institutions auxquelles nous devons soixante années de paix et de prospérité, aux hommes qui veulent conserver le fruit de leur travail et mettre leur fortune à l'abri des émeutes et des bouleversements sociaux, à tous ceux-là, l'hésitation n'est pas possible; à tous ceux-là, un devoir impérieux s'impose : voter contre les cléricaux.

Pourquoi? Parce qu'entre deux maux on choisit le moindre, parce qu'entre deux ennemis on choisit le moins redoutable.

Nous ne sommes pas de ceux qui éprouvent de vives sympathies pour le radicalisme. Nous ne sommes pas de ceux qui considèrent comme un devoir d'honneur pour les électeurs libéraux de soutenir tout candidat qui se présente sous l'étiquette libérale.

Et lorsqu'on est convaincu que l'élection d'un tel candidat sera plus funeste aux intérêts du libéralisme que l'élection de son compétiteur clérical, c'est pour le clérical qu'il faut voter.

383939

Hosted by Google

Une telle situation s'est présentée plus d'une fois dans ces dernières années. Elle s'est présentée notamment à l'élection partielle de 1889, où, pour le malheur du libéralisme, M. Janson l'a emporté sur M. De Becker.

L'entrée de M. De Becker au Parlement n'eût en rien, malgré le grand talent de ce candidat, retardé le retour des libéraux au pouvoir.

Élire M. Janson, au contraire, c'était livrer le parti libéral aux cléricaux, car c'était mettre à l'ordre du jour la revision constitutionnelle, et donner à l'idée revisionniste une telle puissance qu'il ne restait plus désormais qu'un seul obstacle capable d'en empêcher la réalisation : l'opposition du parti clérical.

Depuis l'élection de M. Janson, les cléricaux ont été maîtres et maîtres absolus de faire ou de ne pas faire la revision, selon leur bon plaisir. Ils ont pu l'étudier et la préparer et attendre le moment le plus propice pour s'y rallier et la confisquer à leur profit.

Aujourd'hui, ce qui était prévu est arrivé : le parti clérical n'a jamais craint la revision. Il a toujours su qu'elle ne pouvait que lui être favorable. Mais, avec son admirable discipline, il n'a eu garde de la réclamer lui-même et de s'exposer à toute l'impopularité qui devait nécessairement s'attacher à une pareille campagne. Il a laissé ce soin à ses adversaires, et aussi longtemps que la quasi-unanimité du parti libéral n'a pas été acquise, il a feint de s'opposer à la revision.

Il a laissé pendant dix ans les libéraux faire à leurs dépens cette propagande revisionniste qui a effrayé les électeurs flottants et les a rejetés dans le sein du cléricalisme.

Mais une fois la tâche accomplie et bien accomplie par les libéraux, le parti clérical s'est démasqué et s'est rallié tout à coup à cette revision qu'il avait semblé combattre.

Le premier acte a été bien joué. Le second ne l'est pas moins. Le cléricalisme, en se ralliant à la revision, adopte un mot, le mot *occupation*, qu'il oppose à ces deux mots : *suffrage universel*, parce qu'il espère que les conservateurs, désireux de se rallier à la solution la moins radicale, ne s'apercevront pas

Hosted by Google

que l'occupation présente tous les inconvénients et tous les dangers du suffrage universel, mais donne en outre au gouvernement la faculté d'organiser, sur une vaste échelle, la fraude électorale.

Les conservateurs ont été dupés une première fois en croyant le cléricalisme opposé à la revision. Se laisseront-ils duper une seconde fois par une solution hypocrite qui n'a que les apparences de la modération?

Ceux qui veulent empêcher que la Belgique n'entre dans une période révolutionnaire, ceux-là n'ont pas à se demander quelles sont les revendications plus ou moins exagérées de tel ou tel candidat qui se présente en dehors du parti clérical.

Là n'est pas la question.

Les programmes des candidats non cléricaux sont nuls et non avenus, parce que les cléricaux disposeront à la Constituante, non seulement de plus d'un tiers des voix, mais de plus et beaucoup plus de la moitié des voix.

Les candidats non cléricaux ne pourront, en tout état de cause, jouer à la Constituante qu'un rôle exclusivement négatif; ces candidats constitueront des unités non cléricales, unités dont le seul pouvoir sera celui du frein et de la borne, dont le seul rôle sera d'*empêcher* quelque chose de s'accomplir.

Quant au rôle actif que *voudraient* remplir ces unités, que nous importe, puisqu'elles seront impuissantes?

Voilà pourquoi, autant les conservateurs avaient raison de voter contre les radicaux lorsque ceux-ci pouvaient jouer un rôle actif au Parlement, autant ils auront raison aujourd'hui de voter pour les candidats anticléricaux quels qu'ils soient, parce que tout rôle actif leur sera impossible, parce qu'ils ne pourront être qu'un obstacle à la revision.

La seule question qui se présente est celle-ci :

Permettra-t-on qu'à la Constituante un parti dispose des deux tiers des voix et fasse la revision à lui seul, sans pouvoir rencontrer aucune opposition chez ses adversaires?

Hosted by Google

Permettra-t-on que ce parti soit précisément le mieux organisé et le plus redoutable de tous, celui qui a trompé les électeurs une première fois en se déclarant opposé à la revision, et qui cherche à les tromper une seconde fois en se déclarant opposé au suffrage universel ? Pure tactique électorale adoptée dans un but parfaitement déterminé : rallier les conservateurs aux élections de juin 1892.

Mais le parti qui hier se disait unanimement hostile à la revision, et qui aujourd'hui y est unanimement favorable, ce parti accomplira avec le même ensemble et la même discipline une nouvelle volte-face lorsque le moment sera venu.

Pendant dix ans, les radicaux ont compromis et ruiné le parti libéral en cherchant à le rapprocher du socialisme et du collectivisme. Ils ont cherché à rendre les libéraux complices d'un parti qui exploite l'ignorance et la crédulité des ouvriers, qui les trompe en leur faisant croire qu'il dépend du législateur que, du jour au lendemain, ils deviennent tous millionnaires.

Les radicaux ont méconnu les principes et l'essence même du libéralisme, du parti de la liberté, en le traînant à la remorque du parti de la contrainte et de la réglementation.

Et aujourd'hui, chose plaisante et digne de méditation pour les conservateurs, ce même parti collectiviste qu'on a flatté pendant dix ans répudie hautement toute alliance libérale, il n'a de sympathie et d'admiration que pour le cléricalisme; dans ses meetings, ses orateurs font assaut de politesse avec les orateurs cléricaux.

Après huit années de régime clérical, et à la veille d'une revision qui doit donner au clergé un pouvoir illimité, les sauveurs du peuple viennent proclamer, aux applaudissements de leur auditoire, que la question cléricale n'existe pas.

Certes, il est rationnel que deux partis qui poursuivent l'un et l'autre l'asservissement de l'individu, l'annihilation de toute initiative privée, la destruction de toute liberté, soient alliés et étroitement unis. Et jamais le libéralisme ne sera plus fort que lorsque les deux partis antilibéraux, le socialisme et le

Hosted by Google

cléricalisme, s'uniront contre lui. Mais on n'en éprouve pas moins un sentiment de profonde tristesse à voir le prolétariat, déjà dupe du parti socialiste, devenir encore dupe du parti clérical.

Mais demandez donc, vous qui dites que l'ennemi c'est le doctrinaire, que l'ennemi c'est le bourgeois, demandez donc à vos amis et alliés les cléricaux si le pouvoir temporel était un défi jeté au monde civilisé; demandez-leur s'ils trouveront des accents indignés pour flétrir les infamies qui se commettaient dans les États pontificaux, comme elles se commettent toujours sous le pire et le plus dégradant des despotismes, le despotisme théocratique.

A-t-on donc oublié l'histoire de ce jeune israélite qui, en plein dix-neuvième siècle et à la face de l'Europe, a été arraché à ses parents, élevé dans la religion catholique et ordonné prêtre? A-t-on perdu le souvenir de ce crime monstrueux qui, malgré les protestations de la presse et l'intervention de la diplomatie, s'est perpétré douze années durant et n'a pris fin qu'avec le pouvoir temporel?

Eh bien! chose inouïe, il est des gens qui approuvent le régime sous lequel se sont accomplies de telles infamies, qui appellent de tous leurs vœux le rétablissement d'un pareil régime et vont jusqu'à traiter d'usurpateurs les justiciers qui en ont débarrassé la société. Et ce sont ces gens-là que vous prenez pour alliés. C'est à eux que vous voulez donner une puissance illimitée.

On a fait croire à de malheureux ouvriers que, grâce à l'extension du droit de suffrage, ils auront une part plus grande dans la direction des affaires publiques.

Et il ne s'est trouvé personne pour leur expliquer qu'on les leurre, et que dans un pays où les campagnes sont inféodées au clergé, le pouvoir qu'on prétend accorder aux ouvriers sera purement illusoire, parce que, comparés à la masse des campagnards, ils ne seront qu'une infime minorité.

Il ne s'est trouvé personne pour leur expliquer que leur influence, loin de s'accroître, ne fera que diminuer. Aujourd'hui, ils n'ont pas le droit de vote, mais ils ont le droit,

Hosted by Google

garanti par la Constitution, de faire connaître leurs griefs et leurs revendications, et de peser sur les pouvoirs publics.

Demain, on mettra entre les mains de chacun d'eux un bulletin de vote, et l'on mettra en même temps un million de bulletins de vote entre les mains de l'archevêque de Malines, qui sera en fait le seul et unique électeur de Belgique.

Les voix de tous les ouvriers, ajoutées à celles de tous les bourgeois, ne pourront absolument rien, parce qu'elles seront écrasées sous le nombre des voix des paysans, obéissant aveuglément aux ordres du clergé.

Ouvriers et bourgeois auront le droit d'aller voter, mais ils n'exerceront même plus ce droit dès qu'ils en auront constaté l'entière inefficacité.

Ce régime électoral, qui donnera à un seul citoyen les trois quarts des voix disponibles en réduisant tous les autres à l'impuissance la plus absolue, ce régime n'aurait pas déplu à Louis XIV et ne déplairait pas au czar de toutes les Russies.

Et l'on vient nous parler du *referendum!*

Le *referendum* sera ceci :

Le jour où une loi sera soumise au suffrage populaire, le grand électeur de Belgique sera en mesure d'annuler par ce moyen le vote émis par ses représentants.

Mais ne voit-on donc pas que l'électeur aura des relations suffisamment directes et suffisamment constantes avec ses élus pour n'avoir jamais à craindre d'infidélité de leur part et pour n'être jamais en situation de revenir sur la décision qu'ils auront prise ?

Introduire le *referendum* dans la Constitution, c'est prendre vraiment trop de soin d'assurer le pouvoir de l'archevêque de Malines. C'est prendre une précaution superflue. Il n'aura pas besoin de cela pour être le maître incontesté de la Belgique.

Et que l'on ne vienne pas nous citer l'exemple de la France pour prétendre qu'en Belgique les électeurs des villes ne seront pas écrasés par ceux des campagnes.

Si en France cet écrasement n'a pas lieu, c'est par la raison que les voix des campagnards se partagent. Dans la plus

Hosted by Google

grande partie de la France, le paysan n'est plus sous la domination de son curé et ne va même plus à la messe.

Mais dans les départements du nord de la France, dans les circonscriptions électorales où le clergé a conservé son influence religieuse (bien que nulle part cette influence ne soit aussi grande que dans nos Flandres), il a aussi conservé son influence politique. Là, les majorités cléricales sont formidables, comme elles le seront partout en Belgique après la revision. Et si ces circonscriptions avaient le malheur d'être érigées en États indépendants, on ne tarderait pas à y voir triompher les véritables principes sociaux, auxquels l'Église n'a jamais renoncé. Ces États ne tarderaient pas à être modelés sur les États pontificaux.

La reconstitution de nouveaux États pontificaux, voilà quelle sera chez nous la conséquence de la revision, car on n'aura pas la naïveté de croire que l'Église, lorsqu'une première revision lui aura donné la toute-puissance, reculera devant une seconde revision, qui aura pour but de supprimer toutes ces libertés qu'elle a toujours qualifiées de peste et de délire, qu'elle compare à une charretée d'ordures, et qu'elle n'a jamais subies que par suite du malheur des temps.

Oui, les ouvriers et les bourgeois seront égaux devant l'urne électorale. Mais l'urne électorale ne sera plus rien. Et ouvriers et bourgeois, privés de la liberté de la presse et de la liberté d'association, ne posséderont plus aucune influence politique.

Oui, la Belgique sera émancipée. Oui, nous jouirons tous de ce droit sacré et entre tous enviable, de ce droit supérieur et antérieur à tous les autres, d'introduire un carré de papier dans une urne.

Et pour prix de cette émancipation, on nous forcera à aller à la messe tous les matins et à confesse tous les huit jours, on nous fera figurer dans des processions, un cierge à la main, et récitant des litanies pour obtenir du Seigneur le rétablissement du pouvoir temporel, et lorsqu'on viendra nous voler nos enfants pour en faire des moines et des jésuites, nous devrons nous montrer reconnaissants envers ceux qui auront pris soin d'assurer leur salut éternel.

Hosted by Google

Oh! l'on nous dira que l'Église catholique est modérée et tolérante, que lorsque nous l'aurons rendue assez puissante pour lui permettre de nous arracher la liberté de conscience, elle n'aura garde de le faire.

On ira même jusqu'à vanter la modération des hommes qui occupent actuellement le pouvoir, jusqu'à les présenter comme incapables de se faire les instruments d'un despotisme théocratique semblable à celui qui florissait à Rome il y a vingt-deux ans. On nous dira que le passé de ces hommes nous répond de leur avenir.

Mesquines et inopportunes préoccupations, que celles qui consistent à se demander si tel ou tel homme politique a plus ou moins de fermeté dans ses convictions, plus ou moins d'indépendance de caractère! Comme si l'on ne voyait pas que ce qui est en jeu ici, ce ne sont pas les hommes, mais les principes.

Partout où l'Église infaillible et seule dépositaire de la vérité pourra imposer sa volonté par la force, elle le fera; elle ne pourra pas ne pas le faire, et si elle ne le faisait pas, elle ne serait plus l'Église infaillible.

Et si tel de nos gouvernants actuels cherche à s'opposer à notre asservissement et à notre dégradation, on trouvera toujours, pour accomplir la besogne à sa place, d'autres hommes dont la conscience aura moins de scrupules, ou dont le passé sera moins compromettant, moins entaché de libéralisme.

Comment, on douterait un seul instant que l'Église, une fois maîtresse incontestée du corps électoral, allât jusqu'au bout dans la voie du despotisme? Mais demandez donc à l'Église, non pas ce qu'elle pense de l'Inquisition, de la Saint-Barthélemy et des dragonnades, demandez-lui ce qu'elle faisait de notre temps et sous nos yeux, là où elle jouissait de la toute-puissance.

Demandez-lui si elle permettait aux citoyens romains d'exprimer librement leurs opinions, demandez-lui si ceux qui n'appartenaient pas à la religion catholique n'étaient pas réduits à peu de chose près à la condition d'esclaves, s'ils

Hosted by Google

n'étaient pas privés de tout droit, même du droit d'ester en justice.

Et demandez-lui surtout si elle se repent d'avoir fait peser un joug odieux sur les malheureuses populations italiennes, si elle avoue ses fautes et s'engage à ne plus les commettre.

Lorsque l'Église déclarera qu'elle éprouve de l'horreur pour le régime qui a été balayé en 1870, alors, et alors seulement, il sera permis d'abandonner entre ses mains les destinées de la Belgique, alors il sera permis de voter pour les cléricaux et les indépendants.

Le doute n'est pas permis : lorsque l'Église, maîtresse de la Constituante, aura fait une revision qui lui assurera la toute-puissance en Belgique, elle usera de sa toute-puissance comme elle en use partout, pour établir le plus arbitraire et le plus intolérable des despotismes.

Nous avons été élevés, nous avons élevé nos enfants dans l'admiration des fondateurs de notre indépendance, dans l'horreur du despotisme, dans cette idée qu'il est du devoir de tout homme valide de prendre les armes contre la domination étrangère.

Or, il n'est pas de domination étrangère qui soit plus odieuse et plus intolérable que la domination romaine. Cette domination, la Belgique ne la supportera pas. La revision donnera à l'Église un pouvoir absolu, mais ce pouvoir sera de courte durée : il finira dans le sang.

Envoyer à la Constituante une majorité cléricale, suffisamment forte pour faire à elle seule la revision, c'est ouvrir infailliblement l'ère des révolutions. Veut-on ruiner le commerce et l'industrie, tuer le crédit, amener l'effondrement de la fortune publique? Veut-on exposer le pays à toutes les horreurs de la guerre civile? Que l'on vote pour les cléricaux et les indépendants.

On parle aux uns de l'infâme capital, de l'asservissement du prolétaire, du bourgeois engraissé de la sueur du peuple. On parle aux autres du péril social, du partage de la propriété. Phrases creuses et sonores, phrases vides de sens.

Hosted by Google

Mais que se passe-t-il donc à nos portes, dans un pays qui possède depuis près d'un demi-siècle le suffrage universel? Les ouvriers y sont-ils plus riches et plus heureux que chez nous? Les grèves et les émeutes y sont-elles moins fréquentes, la répression moins sanglante? La propriété y est-elle plus menacée, la fortune publique moins solidement assise?

Certes, nous ne prétendons pas faire l'apologie du suffrage universel, qui a valu à la France vingt années de césarisme, qui lui a donné, sous la république, le régime de l'ordre moral, qui a failli naguère la livrer à un aventurier, et qui ne la met pas aujourd'hui à l'abri de ces effroyables attentats qui menacent indistinctement toutes les classes de la société.

Mais il est une chose que le suffrage universel n'a pas faite et ne fera pas : c'est de modifier les relations entre le travail et le capital, de changer quoi que ce soit à la situation respective du prolétariat et de la bourgeoisie.

Ne venez donc pas, à la veille de la revision constitutionnelle, ne venez pas opposer la bourgeoisie au prolétariat, ne venez pas soulever des querelles stériles et bysantines.

A la veille de la revision, c'est sur Rome, sur la Rome des papes, qu'il faut tourner les regards. C'est là qu'on verra l'asservissement du peuple, c'est là qu'on verra la ruine matérielle et la dégradation morale, c'est là qu'est la révolution, c'est là qu'est le péril social.

Ceux qui ont quelque profit à tirer des grandes catastrophes et des grands bouleversements, ceux-là ont leur rôle tout tracé. Ceux-là voteront pour les cléricaux.

Nos élus se rendront-ils à la Constituante décidés à faire la revision à tout prix, la revision quand même, la revision dût-elle créer une situation mille fois plus mauvaise que celle à laquelle on prétend remédier?

Si telle était leur résolution, si tel était l'engagement pris vis-à-vis de leurs commettants, oh! alors il ne serait pas besoin de voter pour eux plutôt que pour les cléricaux.

Le rôle des cléricaux serait, en ce cas, très simple : ils dicte-

Hosted by Google

raient leur volonté à leurs collègues, ils leur présenteraient leur formule *ne varietur*, et opposeraient un inébranlable *non possumus* à toute proposition transactionnelle.

Et le constituant libéral, lié par ses engagements, ne pourrait faire qu'une chose : se courber devant la volonté de ses adversaires et voter passivement la revision selon le cœur des cléricaux.

Mais nous aimons à croire que cela ne sera pas ; il ne se trouvera pas un seul élu qui ait assez peu de souci de sa dignité personnelle et des intérêts de son parti pour prendre un engagement qui équivaudrait à une promesse d'obéissance passive envers ses propres adversaires.

Il est indispensable que tout constituant tienne ce langage-ci :

« *Je voterai la revision si elle doit être un progrès. Dans le cas contraire, je ne la voterai pas.* »

Si la composition de la Constituante doit rendre impossible une revision considérée comme un progrès, il ne restera, pour ceux qui ont le fétichisme de la revision, qu'à se séparer et qu'à poursuivre l'élection d'une nouvelle Constituante.

Il est beaucoup de gens qui disent que la revision doit se faire à toute force, parce qu'il faut avant tout calmer les impatiences des ouvriers à qui l'on a fait croire que le suffrage universel sera l'arme avec laquelle ils pourront écraser les bourgeois et leur prendre leurs richesses.

Et ces espérances, si chimériques, si absurdes qu'elles soient, ont acquis, prétend-on, un tel degré d'intensité que si le droit de suffrage n'est pas accordé aux ouvriers, l'explosion de leur colère sera terrible.

On se trouve en présence d'un malade à qui des charlatans ont présenté un poison, en lui faisant croire que ce poison le guérirait.

Et la confiance du malade en ce prétendu remède est tellement grande qu'on n'ose même plus chercher à lui ouvrir les yeux, et qu'on juge prudent et politique de le laisser s'empoisonner.

Vous craignez l'effervescence populaire, mais que sera-t-elle donc, cette effervescence, le jour où les ouvriers s'apercevront

Hosted by Google

que, contrairement aux belles promesses qu'on leur a faites, la revision ne leur a nullement conféré la suprématie sur les capitalistes, ne leur a nullement procuré ces richesses qu'ils convoitaient, mais que la revision n'a eu qu'un résultat, celui de les courber sous le joug de l'Église catholique?

Il est en Belgique un grand nombre d'électeurs qui ne voient dans l'exercice du droit de suffrage que l'accomplissement d'un devoir religieux.

Le bulletin de vote porte un carré bleu qui signifie *enfer*, un carré rouge qui signifie *paradis*. Au delà, il n'y a rien. Ce bulletin doit-il jouer un rôle quelconque dans les affaires publiques? Ils l'ignorent, cela ne les regarde pas, c'est l'affaire de leur curé.

Aujourd'hui, ces masses aveugles et inconscientes, ces masses indignes du droit de vote ne forment qu'une minorité dans le corps électoral.

Mais lorsque les électeurs flottants se détachent du parti libéral en nombre suffisamment grand pour déplacer la majorité, alors il résulte de l'appoint de leurs voix venant s'ajouter à celles des électeurs inconscients, une majorité factice et frauduleuse en faveur du parti clérical.

Il n'y a plus alors qu'un simulacre de représentation nationale. Lorsque le parti clérical est au pouvoir, le clergé est représenté, la nation ne l'est pas. Le régime représentatif est faussé et vicié dans son essence. La situation qui en résulte est anormale et révolutionnaire, et ne pourrait se prolonger longtemps sans engendrer les plus graves périls.

C'est à cette situation que le chef du parti libéral a cherché à porter remède, mais il n'a pas été suivi par son propre parti.

Eh bien, pour ceux qui voulaient faire une revision constitutionnelle, c'était sur la question des électeurs inconscients que devaient se concentrer tous les efforts. C'est là qu'était le problème à résoudre, et aussi longtemps que ce problème ne sera pas résolu, la revision ne sera qu'un leurre et une mystification.

Hosted by Google

On se paye de mots : on promet aux ouvriers le suffrage universel, et, à sa suite, toutes les richesses et toutes les félicités.

Aussi longtemps qu'on n'aura pas réprimé cette fraude colossale, cet acte de corruption inouï, qui consiste à promettre à l'électeur, en échange de son vote, une éternité de bonheur; aussi longtemps que les élections ainsi viciées ne seront pas annulées de plein droit, les ouvriers ne posséderont pas ce bienheureux suffrage universel, sur lequel ils fondent tant d'espérances chimériques; ils n'en auront que la caricature.

On donnera le droit de vote aux ouvriers. Mais en même temps on augmentera le nombre des électeurs inconscients dans une proportion telle qu'ils formeront à eux seuls la majorité, et l'immense majorité du corps électoral. Et dès lors, le système de la fraude et de la corruption sévira sans conteste et sans retour sur notre malheureux pays.

L'Association libérale de Nivelles a émis le vœu de voir accorder le droit de suffrage à tout citoyen majeur, à l'exclusion des incapables et des indignes.

Exclure les incapables et les indignes : voilà le problème à résoudre sous peine de se rendre coupable d'une colossale tromperie.

On s'est, dira-t-on, trop avancé dans la voie de la revision pour pouvoir reculer. Soit. Mais si les cléricaux s'opposent à l'exclusion des incapables et des indignes, s'ils exigent l'escamotage de la revision à leur profit, c'est à eux seuls qu'incombera la responsabilité de l'échec de la revision.

Et si la revision échoue aujourd'hui, c'est demain que ses partisans chercheront à l'accomplir. Mais mieux vaut la remettre à demain que de se soumettre servilement aujourd'hui à la volonté des cléricaux et d'accepter d'eux une revision qui serait l'écrasement du bourgeois et l'écrasement de l'ouvrier.

Nous voudrions voir, aux élections de la Constituante, le parti libéral se présenter sous l'étiquette de *parti de la bour-*

Hosted by Google

geoisie, étiquette qui aurait le mérite de la sincérité et qui indiquerait sa véritable essence et ses véritables aspirations.

Le parti libéral est celui qui est appelé, dans les circonstances actuelles, à défendre l'élite de la nation, à défendre ces classes laborieuses, instruites et intelligentes, qui se sont développées à l'abri de nos libertés constitutionnelles, et qui, aujourd'hui, se trouvent menacées.

Menacées non pas par ces revendications extravagantes et incohérentes du socialisme et du collectivisme, revendications qui font beaucoup de bruit, mais qui sont aussi inoffensives que bruyantes; mais menacées par l'Église catholique, qui travaille en silence, qui ne pérore pas dans les meetings, mais qui les guette et qui les étranglera sans phrase.

La devise du parti de la bourgeoisie devrait être : *La revision, mais la revision sans écrasement de la bourgeoisie ni de son soi-disant ennemi, le prolétariat, et jusque-là, pas de revision.*

L'Association libérale de Nivelles veut écarter les incapables. Elle admet le principe de la capacité, ce malheureux principe si conspué aujourd'hui, et dont le crime est d'être vieux de quelques années.

Dans le système du suffrage dit universel, on écarte les mineurs des urnes électorales : c'est déjà rendre hommage au principe de la capacité.

Est réputé incapable de discernement, celui qui n'a pas atteint l'âge de vingt et un ans.

Quelle que soit la ligne de démarcation entre les citoyens à qui vous accorderez le droit de vote et ceux à qui vous le refuserez, il y aura toujours là une fiction en vertu de laquelle ceux qui possèdent le droit électoral sont censés au courant des affaires publiques, sont censés pouvoir se prononcer en connaissance de cause.

Pourquoi ne pas chercher à passer, dans les limites du possible, du domaine de la fiction au domaine de la réalité? Pourquoi ne pas proclamer que pour être reconnu capable de se prononcer sur les intérêts de la nation, on doit avoir effectivement quelque connaissance du jeu de nos institutions? Pour-

Hosted by Google

quoi ne pas limiter, par exemple, la preuve de la capacité à la stricte connaissance de la Constitution?

Pourquoi ne pas libeller de cette façon le nouvel article 47 :

« La Chambre des représentants se compose de députés élus directement par les citoyens âgés de plus de vingt-cinq ans.

« Sera exclu du droit de suffrage tout citoyen qui n'aura pas justifié de sa connaissance de la Constitution belge.

« L'examen destiné à constater la connaissance de la Constitution sera obligatoire pour tout citoyen âgé de vingt-quatre ans révolus. Cet examen s'accomplira par écrit, devant témoins, et consistera dans la reproduction d'une partie, désignée par le sort, du texte de la Constitution.

« Toute inexactitude, portant soit sur les mots, soit sur les lettres, entraînera le rejet du récipiendaire.

« Par mesure transitoire, l'examen sera organisé, dans des délais à déterminer par la loi, pour les citoyens ayant actuellement dépassé l'âge de vingt-cinq ans.

« L'organisation de l'examen et la détermination des pénalités, en cas de refus d'y participer, en cas de fraude ou de tentative de fraude, seront réglées par la loi. »

Certes, nous sommes loin de considérer ce qui précède comme un idéal à poursuivre, et nous voudrions que les garanties de capacité fussent infiniment plus sérieuses que celles qui résulteraient d'un examen aussi simple.

Mais nous pensons qu'une telle formule pourrait rallier ceux qui ont le très grand tort, selon nous, d'abandonner le principe de la loi de 1882, et qui se contentent de vouloir écarter les illettrés.

Cette formule présenterait l'inconvénient d'astreindre à un travail de quelques jours les citoyens instruits qui tiendraient à conserver leur droit électoral. Mais ce travail serait comparable à celui qu'on impose aux enfants des écoles primaires, à qui l'on fait apprendre des leçons par cœur.

Ce système écarterait le reproche de fraude souvent adressé à l'examen électoral: la fraude pourrait être absolument évitée par la présence de cent témoins, par exemple, surveillant, par groupes de deux, cinquante récipiendaires dans une salle d'exa-

Hosted by Google

men et pouvant surveiller dix-huit cents récipiendaires dans l'espace de six heures, en supposant que l'on assigne une durée de dix minutes à chaque épreuve.

Quant au jury, aucune latitude ne serait laissée à son appréciation : le texte serait rigoureusement exact ou ne le serait pas, et les opérations du jury se borneraient à enregistrer les résultats.

Ce qui précède n'a pas d'autre but que de faire voir qu'il est possible de trouver une formule simple, ne prêtant à aucune équivoque, à aucune contestation, à aucune fraude.

C'est une formule simple que nos constituants devront trouver, afin de pouvoir l'opposer à ces deux systèmes funestes : l'occupation et le pseudo-suffrage universel.

Nos constituants suffiront-ils à leur tâche ? La combinaison à laquelle se sont arrêtées la Ligue et l'Association était-elle la plus propre à renforcer le pouvoir modérateur que doit avoir la minorité anticléricale à la Constituante ?

Le moment n'est pas aux regrets et aux récriminations. On ne peut qu'accepter la situation faite et chercher à en tirer le meilleur parti possible.

Cette situation est simple :

Les constituants anticléricaux seront absolument, radicalement impuissants à faire prévaloir leurs idées, et ne pourront avoir d'autre rôle que de tenir en échec la volonté des cléricaux.

C'est par là qu'ils pourront épargner au pays l'asservissement et la ruine, la honte du régime théocratique et les horreurs de la guerre civile.

Et qu'on ne l'oublie pas : le pis que l'on puisse craindre d'un constituant anticlérical, c'est qu'il accepte servilement et passivement, après un semblant de résistance, la formule des cléricaux.

En ce cas, l'élection d'un anticlérical équivaudrait purement et simplement à l'élection d'un clérical.

Mais il suffit qu'il y ait chez le candidat anticlérical la moindre velléité d'indépendance, le moindre désir de ne pas jouer à la Constituante le triste rôle de comparse, pour que

Hosted by Google

l'hésitation ne soit pas permise aux conservateurs : c'est pour le candidat anticlérical qu'ils doivent voter.

Lorsqu'on a entrepris cette désastreuse campagne revisionniste, dont le premier résultat a été de donner huit années de pouvoir aux cléricaux, dont le résultat définitif sera peut-être de leur assurer une puissance illimitée, sans contrepoids, sans opposition, on n'a pas réfléchi que tout n'est pas mauvais dans notre société, qu'il est certaines choses qui méritent d'être conservées, qui valent la peine qu'on y regarde à deux fois avant de les remettre en question.

L'indépendance du pouvoir civil, nos libertés constitutionnelles, voilà ce qui est menacé aujourd'hui, voilà ce que nous avons à conserver et à défendre. Et voilà pourquoi nous voterons contre les cléricaux.

LUCIEN ANSPACH.

Avril 1892.

Hosted by Google

MORT DEUX FOIS

Quel lien mystérieux continue de nous unir à ceux de nos aimés qui ont disparu de ce monde, c'est ce que je ne saurais dire : l'inconnu nous presse et je crois voir, sur le seuil de la tombe plus que partout ailleurs, cette figure symbolique du dieu du silence, un doigt sur les lèvres, nous écartant de là non sans un vague attendrissement pour notre humaine faiblesse.

Ce lien existe pourtant; ce n'est pas uniquement l'affection et le souvenir qui le créent : ni l'une ni l'autre ne peuvent rendre compte du plaisir secret que, dans notre douleur, nous éprouvons, par exemple, à nous remettre en communication presque physique avec les morts, sur la fosse où ils dorment leur dernier sommeil. Quelque chose de nous semble enterré avec l'être que nous avons chéri et le mystère naît du jour où, la blessure de la séparation commençant à se cicatriser, nous sommes redevenus assez calmes pour sentir que cependant le mort ne nous a pas entièrement quittés.

J'avais treize ans lorsque mon père mourut. Ce qu'il avait été pour moi durant sa vie, jamais je ne l'oublierai. Née impressionnable et tendre, j'avais eu besoin, dès mon plus jeune âge, de trouver en ceux qui m'entouraient des êtres à la fois aimables et capables d'aimer, et mon père avait été l'un et l'autre, sans compter que j'étais fière de lui, des graves occupations où je le voyais plongé, du respect qu'il inspirait à ses égaux autant qu'à ses inférieurs, du bruit même qui se faisait autour de son nom dans la ville que nous habitions l'hiver. Ma vanité féminine était satisfaite autant que mon affection. J'entendais fort

Hosted by Google

bien que l'on ne me nommait que de son nom ; j'existais par lui et non par moi-même ; seul, il connaissait mon prénom pour en faire, durant nos longues leçons dans sa bibliothèque, une caressante récompense de mon attention et de ma bonne volonté. — « C'est bien, Jeanne », faisait-il, et cette approbation, tombant de si haut, mais de lèvres toujours si souriantes et si douces, m'enlevait aussitôt toute la fatigue des efforts faits pour la mériter.

« C'est bien, Jeanne. » En me répétant aujourd'hui ces mots à moi-même, j'évoque par une sûre magie et l'image de l'être adoré qui les prononçait et le milieu tout entier, non seulement la vaste bibliothèque où la lumière du jour se teignait du chaud reflet brun des meubles et des tentures, mais la maison rouge sur la colline et le jardin qui l'entourait de ses bosquets et de ses parterres.

Mon père était grand de taille, sans maigreur, avec je ne sais pourtant quelle délicatesse et quelle fragilité qui frappaient mes yeux d'enfant. Je pourrais appeler cela de la distinction, maintenant que je sais combien, en certain monde, on attache de prix à ces apparences élégantes de débilité ; que Dieu ne lui a-t-il donné la puissante musculature d'un de nos paysans, on ne l'aurait peut-être pas loué d'être de noble race, mais il aurait été conservé à mon affection. Son visage, aux traits calmes et réguliers, était empreint d'une bonté sans égale ; une barbe blonde d'une rare finesse l'encadrait. Ses cheveux tombaient en boucles dorées sur son front blanc et sans rides. — « C'est bien, Jeanne. » Son regard alors, d'une lumineuse profondeur bleue, attirait à lui comme eût fait un baiser. Et, dans les chambres de la maison, dans les allées du jardin, j'aimais à le chercher, lui, toujours lui, mon père, — oh ! mon père que j'ai perdu !

Un matin d'octobre, — il était au lit depuis deux mois, — j'allai le saluer dans sa chambre, d'où l'on m'écartait aux autres heures du jour à cause de l'état d'excitabilité nerveuse où m'avait jetée sa maladie. La religieuse qui le veillait vint à moi, de ce pas

Hosted by Google

traître que je me figure que doit avoir la mort, et, comme surprise plutôt qu'inquiète, je regardais vers mon père, elle leva les yeux au ciel. — « Cherchez-le là », me dit-elle doucement. Je remarquai alors que tout était changé dans la chambre, qu'au lieu de fioles et de flacons, sur la tablette d'une console, un candélabre était allumé de chaque côté du crucifix et que mon père, rigide, la face affreusement blanche sur son oreiller où s'appuyait sa tête plus haute, avait entre ses mains l'enroulement noir d'un chapelet grossier. J'étonnai la religieuse par mon silence et mon impassibilité. Il fallut un temps pour que j'acceptasse l'idée de la mort. Je ne demandai rien, ni pourquoi mon père ne m'avait pas appelée une dernière fois auprès de lui, ni pourquoi surtout s'entrelaçaient, à ses doigts de marbre, ces grains de bois usés et noircis d'un chapelet de pauvre. Je ne fis ces questions que plus tard et à la seule personne qui eût aimé mon père, à moi-même. Peut-être, avant d'être épouvantée par sa disparition, fus-je frappée par les détails dont elle était entourée et dont mon âme jalouse allait s'emparer pour se répéter, avec une secrète ivresse, qu'elle seule avait été digne de lui, puisqu'elle seule l'avait aimé.

Dans la journée, au milieu des allants et venants que l'événement appelait à la maison et qui tous s'étonnèrent de ma froideur après la fièvre et les angoisses des deux mois précédents, je fus laissée libre de retourner auprès de mon père. Ce fut de sa chambre qu'il fallut me tirer pour que la couturière pût me prendre mesure de mes vêtements de deuil. Un frère de mon père, et qui lui ressemblait un peu, offrit de m'emmener chez lui, au moins jusqu'après l'enterrement ; mes larmes coulèrent pour la première fois : je venais de comprendre ce que c'était que la mort et que je serais bientôt séparée de mon père à tout jamais. Je restai à la maison. J'y fus au lit sans dormir, moi qui, la veille, étais restée plongée en un sommeil si profond que je n'avais pas entendu mourir mon père ; et cependant, cette nuit, quel silence ! J'entendais le bruit doux que faisaient mes larmes en tombant sur l'oreiller.

Hosted by Google

Les obsèques furent célébrées le surlendemain dans l'église du village. Depuis le matin, la cloche sonna lentement, lentement, lugubrement, et, mon cœur se déchirant à ce bruit qui m'annonçait que tout allait être fini bientôt, qu'on emporterait de la maison le cadavre de mon père, qu'il irait là-bas, dans l'enclos bossué de monticules aux verdoiements d'une vigueur étrange, je tombai peu à peu dans un tel accablement, qu'il fallut me défendre d'assister d'une fenêtre aux cérémonies du funèbre départ. De ma chambre, où l'on me consigna sous la garde d'une servante, je parvins cependant à entendre la voix des prêtres et, toujours, toujours, ces tintements de la cloche qui ne cessèrent qu'au moment où le cercueil franchit le seuil de l'église. Alors, ce fut le silence complet encore une fois, — le silence profond des deux nuits de garde à l'intérieur de la maison; mais, du moins, si lamentable qu'eût été celui-ci pour mon âme désolée, je pouvais me dire qu'il veillait autour de mon père présent, tandis que maintenant, mon père n'étant plus là, je ne trouvais rien pour me retenir au bord de l'abîme d'anéantissement que la mort venait de creuser entre sa personne chérie et moi. Mon oncle revint bientôt, et d'autres parents et des amis. Il y eut un dîner auquel, heureusement, je n'assistai pas. La maison se remplit de bruit, et le charme effrayant sous lequel toutes choses chez nous avaient paru dormir, fut rompu. Les convives partis, nos domestiques, après avoir dîné eux-mêmes et traité à l'office les paysans venus des terres lointaines de mon père, abandonnèrent naturellement les airs affligés et le ton chuchotant qu'ils avaient affectés jusqu'alors. J'observai ce changement d'attitude presque malgré moi, ayant eu un moment l'espoir de trouver parmi eux quelqu'un avec qui parler de celui qui avait été leur maître et mon père.

Depuis le début de la maladie et jusqu'après l'enterrement, ma mère s'était tenue enfermée dans sa chambre, — celle de la tourelle, — ne recevant que les soins d'une femme qu'elle avait amenée de chez elle en se mariant. Elle me fit venir là un

Hosted by Google

matin. Je la trouvai assise devant celle de ses fenêtres qui ouvrait sur l'horizon des campagnes et des bois; elle tournait le dos à l'autre, par où la vue pouvait s'étendre jusqu'au village avec l'église et le cimetière. Elle était vêtue de deuil et très enfoncée dans son grand fauteuil de lampas rouge. Bien que ses paupières fussent gonflées et qu'elle parût abîmée dans de douloureuses méditations, elle avait encore cette grâce mièvre qui, répandue en toute sa personne d'apparence délicate, devait lui conserver toujours l'aspect jeune et charmant.

« Jeanne, me dit-elle, après m'avoir longuement baisée au front; et je sentis ses larmes humecter mes joues...

— Oh! maman! maman! m'écriai-je en l'interrompant et en lui jetant les bras autour du cou. »

Mais elle se recula, détacha l'un après l'autre mes bras, dont l'étreinte d'ailleurs avait molli sous le coup de ma surprise : « Plus de scènes, n'est-ce pas? fit-elle. Tu me briserais! » Et elle me montra du geste devant elle une chaise basse où je m'assis sans conscience, ayant au cœur et dans le cerveau à la fois comme une meule qui tournait, lourde et impitoyable. J'entendais cependant que ma mère me parlait et le mot *gouvernante* finit par attirer et retenir mon attention. C'était mon père qui jusqu'alors m'avait donné l'instruction, mais il n'était plus...

« Je ne pourrai pas, murmurai-je; oh non! maman, je ne pourrai pas!

— Soyez raisonnable une fois dans votre vie, Jeanne, répondit ma mère sévèrement. Qu'est-ce que vous ne pourrez pas?

— Prendre des leçons avec quelqu'un d'autre que mon père, repris-je en élevant la voix. Dans la bibliothèque... dans la bibliothèque... non! non! »

J'éclatai en sanglots.

« Vous prendrez vos leçons ailleurs, si la bibliothèque vous déplaît, » dit ma mère, et, se levant, elle alla prendre sur sa table de toilette un flacon qu'elle respira longuement. « Vous êtes cruelle, reprit-elle à voix basse, bien cruelle, en vérité. » Puis se rapprochant de moi avec un lent traînement sur le tapis de sa

Hosted by Google

robe couverte de crêpe : « D'ailleurs, continua-t-elle, nous quitterons cette maison demain, pour quelque temps. »

Quitter la maison ? Il est vrai que nous ne devancions que de quelques jours l'époque à laquelle nous avions coutume de rentrer en ville pour l'hiver ; mais, dans les circonstances présentes, il me parut qu'il eût été plus convenable de prolonger notre séjour à la campagne plutôt que de l'abréger.

Avant de m'éloigner, je voulus aller voir où reposait mon père et, l'après-midi, m'étant fait accompagner par le jardinier, je partis pour le cimetière. J'emportais un gros bouquet des dernières fleurs d'automne cueillies dans les parterres du jardin. La route n'était pas longue. Cependant, à mi-chemin, la chaleur, un orage qui menaçait, l'émotion douloureuse que me causait la visite projetée, brusquement me frappèrent d'une lassitude invincible. Le jardinier s'offrit à porter mon bouquet : je refusai son offre comme une injure et fis quelques pas encore. Des gouttes de pluie tombèrent autour de nous : nous dûmes nous réfugier dans une auberge où l'on me fit un accueil plein d'une commisération qui blessa mon amour-propre. J'étais bien jeune pour mériter un tel malheur, disait-on, et, sur ce thème où je vis un reproche à la démarche que je tentais ainsi toute seule et sans l'aveu de ma mère, me semblait-il, mon esprit, durant le temps où l'orage nous força de rester abrités dans cette auberge, broda je ne sais quelle légende invraisemblable qui me défendait de pleurer mon père. Lorsque nous pûmes enfin sortir, les chemins étaient détrempés et le jardinier, en m'engageant par prudence à rentrer à la maison, ne fit que confirmer en moi cette absurde pensée. J'avais pris du repos et me sentais la force de continuer jusqu'au cimetière. Devant ma résolution, le jardinier n'insista pas autrement pour me la faire abandonner. Nous nous remîmes en route. Dans l'unique rue du village où nous arrivâmes bientôt, les femmes s'apitoyaient sur moi ; je le devinais à leurs saluts plus longs et plus pénétrés. Derrière l'église, près du mur de clôture en pierres sèches disparaissant à demi sous les ronces, s'élevait le monument de

Hosted by Google

notre famille; la terre avait été récemment remuée à un endroit... Je m'agenouillai là sur l'argile humide et je priai tristement; mais, au lieu de lever mes yeux vers le ciel, je les tins baissés vers le caveau où je me représentai mon père dans son cercueil, la face horriblement pâle, tel que je l'avais vu sur son lit de mort. Plusieurs fois, m'interrompant dans ma prière, je regardai longuement ce visage chéri que je revoyais dans mon imagination en même temps que je croyais l'apercevoir sous terre, et j'attendis que, comme autrefois, ses yeux bleus si profonds et ses lèvres m'adressassent leur charmant sourire. « C'est bien, Jeanne; oui, c'est bien de m'aimer ainsi jusque par delà le tombeau. » Il me parlait, mais sa face restait muette et j'éprouvai soudain toute l'horreur de ma perte. Un frisson me secoua : je voulus me lever; je me rappelle seulement que j'eus encore le temps de déposer mon bouquet sur la terre nouvellement remuée, puis plus rien...

J'étais dans mon lit, lorsque je repris conscience de moi-même. A mon chevet, ma mère épiait mes moindres mouvements. Elle me vit ouvrir les yeux et se pencha aussitôt vers moi. « Comment te sens-tu à présent? » interrogea-t-elle; et sa voix, très douce d'ordinaire, s'était faite plus douce pour me parler.

« Est-ce que je suis malade? demandai-je à mon tour.

— Rien, mon enfant », répondit-elle et, me tâtant le front et les mains qu'elle prit l'une après l'autre sous mes couvertures, elle me conta que j'avais été prise par le froid sans doute, que j'étais rentrée les pieds mouillés, qu'heureusement je n'étais pas restée dans cet état, le jardinier ayant aperçu le cocher qui revenait de la ville avec le break et qu'on avait pu me ramener ainsi immédiatement à la maison.

Je me souvins. « Maman! » murmurai-je...

A ma voix plaintive, à mes yeux qui se remplirent de larmes, elle devina ce que j'allais dire.

« Tu es si jeune, mon enfant! répondit-elle; cela n'est pas raisonnable. »

Hosted by Google

Je me tus, obéissant au geste qu'elle fit pour m'engager au repos et, plus encore peut-être, à un mouvement d'amour-propre froissé.

Si jeune ?... Ne comprend-on pas à tout âge qu'on a perdu l'être que l'on aimait le plus au monde ? Si ma nature impressionnable me donnait la triste précocité de la douleur, pouvait-on sans injustice me reprocher d'en éprouver les atteintes ? Ma mère et les personnes qui agissaient d'après ses ordres, guidées en ceci par leur désir de bien faire, ignoraient sans doute à quelle source d'intime sensibilité puisait mon affliction et ne pensaient pas que, pour m'en guérir, il eût fallu me donner une âme plus froide.

Mon indisposition fut de courte durée : j'eus un gros rhume qui était déjà en voie de guérison lorsque six ou sept jours après nous quittâmes notre maison de campagne. J'aurais bien voulu retourner au cimetière, mais, sans me le défendre expressément, ma mère m'avait fait entendre que je l'attristerais en renouvelant ma visite. Je sus qu'elle-même n'irait pas et, dès lors, sans la blâmer pourtant, je pensai que je ne devais pas insister.

Le retour dans notre maison de ville me fut une occasion nouvelle d'affliction. En revoyant ces chambres où je ne retrouvais plus mon père et où chaque chose me répétait qu'il y avait vécu, mon cœur se serra. Dans son cabinet d'étude, devant sa table de travail, à la place ordinaire, son fauteuil semblait l'attendre. Je me souviens qu'en entrant là, mon premier mouvement fut de courir m'agenouiller devant ce fauteuil et que je le couvris de baisers. Nul ne m'avait vue : cette chambre, cependant, fut fermée dès le lendemain. Longtemps, longtemps après, lorsqu'un jour il me fut donné d'y rentrer, je revis la table, le fauteuil, les livres comme ils étaient au lendemain de la mort de mon père : je suis convaincue que personne n'y avait pénétré depuis que j'y étais allée moi-même.

A la ville, ma mère s'occupa de me trouver la gouvernante

Hosted by Google

qui devait remplacer mon père au point de vue de mon instruction. Sa mère et son frère, seules personnes qu'elle reçût au commencement de son deuil, s'étaient chargés de faire un premier choix parmi toutes les jeunes femmes que pouvait tenter la situation qui leur était offerte. Ma mère s'était réservé le droit de désigner définitivement celle qui me conviendrait. Pendant les pourparlers auxquels cette affaire donna lieu, si l'attente du choix qu'on allait faire me tint, pour ainsi dire, en haleine et me détourna quelque peu de penser à mon père, ce ne fut jamais au point de l'écarter tout à fait de ma pensée. Il vivait avec moi sans cesse, je le consultais, je lui parlais et, dans le silence intérieur qui se faisait en moi chaque fois que je m'étais prononcé à moi-même son nom vénéré, il me répondait, me parlant, comme autrefois, d'un peu haut, avec son affection qui condescendait au sourire, très rarement au baiser. Et aujourd'hui, lorsque je cherche à m'expliquer pourquoi il n'aimait pas à m'embrasser, j'ai peur d'y trouver un effet de la jalousie de ma mère qui, jeune et très exigeante, voulait que son mari n'eût de caresses que pour elle,

Je devinai que le choix de ma gouvernante était arrêté, un jour que je vis arriver dans la maison une malle et des paquets qu'apporta le camion du chemin de fer. J'étais à la fenêtre de la salle à manger, regardant la pluie tomber dans la rue et les passants courir, crottés, sur les pavés luisants. Ayant vu arriver cette malle, je me demandais si je verrais venir de même, à travers la pluie, ma gouvernante retroussant sa robe mouillée sur des bottines salies par la boue. La première impression est tout chez les enfants : une gouvernante ainsi faite m'eût profondément déplu. Lasse d'attendre à la fenêtre de la salle à manger, j'étais allée m'asseoir au salon devant mon piano, lorsque la porte s'ouvrit et que je vis entrer une jeune dame vêtue simplement et fort propre. Nous échangeâmes un rapide regard.

« Mademoiselle Jeanne? me dit-elle d'un ton interrogateur.

— Oui », répondis-je, et je fermai mon piano, sans la quitter

Hosted by Google

des yeux, curieuse de voir ce que ferait d'abord une étrangère arrivant dans une maison pour y habiter. Je crois que je cherchais à la surprendre en défaut, pour me donner le prétexte de ne pas l'aimer. Ne venait-elle pas remplacer mon père?

Elle s'avança vers moi sans banal empressement, avec un demi-sourire sur son visage que le froid avait rosé, et, me tendant gentiment la main : « Nous serons bonnes amies, n'est-ce pas? » me demanda-t-elle.

Je dis encore oui gravement et la regardant toujours. Sa figure ne me déplaisait pas et une voix intérieure me disait : « Sois contente, Jeanne. »

Ma mère, en ce moment, entra dans le salon, répondit au salut de l'étrangère, nous fit asseoir, elle et moi, s'assit elle-même, puis nous dit : « Mademoiselle, voici ma fille unique, à laquelle je vous prie de donner tous vos soins. Elle est intelligente et docile. Vous en ferez aisément une bonne élève. Son seul défaut, — si c'en est un et je vous en laisse juge, — c'est une excitabilité, une impressionnabilité, où elle se montre parfois déraisonnable; mais je crois que ces sortes d'excès de sentiment se calment avec l'âge et, alors, les jeunes filles qui en sont douées ne sont pas les moins parfaites. »

Toutes deux me regardaient et moi-même j'écoutais sans impatience, les yeux fixés tour à tour sur chacune d'elles. A côté de ce que je ne puis appeler des compliments sur mon intelligence et ma docilité, — ma mère était trop intelligente elle-même pour ne pas me traiter sérieusement en personne sérieuse, — je retrouvais dans ce petit discours cet éternel reproche qui s'adressait moins à ma déraison, pensais-je, qu'à mon affection toute naturelle pour mon père; mais, je l'ai dit, j'écoutais sans impatience, avec l'espoir que, si j'en prenais la peine, je me ferais comprendre de celle dont ma mère voulait bien faire mon juge.

Ma mère continua en s'adressant à moi : « Mademoiselle Madeleine Hervent, qui se charge de te donner l'instruction, mérite ton respect à ce titre seul, tu le sais. Je suis sûre qu'en

Hosted by Google

outre tu lui donneras une partie de ton affection, qu'elle mérite aussi. Tu lui obéiras et tu l'aimeras, n'est-ce pas, Jeanne? »

Prévoyant un oui très grave comme ceux que je lui avais adressés tout à l'heure, Mlle Hervent avait cessé de me regarder et, selon l'exemple de ma mère, s'apprêtait à se lever. Le désir de me l'attacher, celui de lui faire plaisir comme à une étrangère jetée tout à coup dans un monde nouveau et qui l'inquiète par sa nouveauté même, un élan de ma nature affectueuse firent que j'allai à elle, le front tendu, les yeux cherchant ses yeux, et que, lorsqu'elle me prit dans ses bras avec une joie reconnaissante, dès ce moment, je lui donnai mon cœur en partage avec mon père.

Elle n'abusa pas de ma soudaine affection pour se rendre familière, améliorer sa situation ou satisfaire ses convenances personnelles, et, ce jour-là ainsi que les jours suivants, tandis que je lui offrais tout ce qui de ma chambre, à côté de la sienne, pouvait servir à lui rendre son séjour chez nous plus confortable, tandis que je soumettais à son autorisation mes projets de travaux à l'aiguille ou mes heures de promenade, tout en me remerciant, elle repoussa poliment mes avances, répétant qu'elle ne prendrait jamais auprès de moi la place réservée à ma mère; puis, vers la fin du mois, lorsqu'elle se fut rendu compte de mes rapports filiaux, si elle consentit à se rapprocher de moi davantage, ce ne fut jamais au détriment des droits ou des devoirs qu'une autre aurait dû exercer ou remplir. Sa réserve à cet égard était si grande, qu'il fallut presque un ordre exprès de ma mère pour qu'elle m'accompagnât à la promenade.

Ses leçons me laissèrent d'abord assez inattentive. Il fallut revoir ensemble ce que mon père m'avait appris, et les souvenirs poignants qui se mêlèrent pour moi à cette répétition de choses que j'avais vues avec lui et par ses yeux, m'accablèrent de tout leur poids, m'empêchant de voir comme une science nouvelle dans ce que m'enseignait mon nouveau maître. Mlle Hervent, d'ailleurs, passa rapidement sur ces recommence-

Hosted by Google

ments nécessaires. Après en avoir constaté la fidélité, elle n'hésita plus à confier à ma mémoire des charges plus amples. Elle aussi me disait : « C'est bien, Jeanne », mais d'une voix de sœur aînée plutôt que d'institutrice et, pour tout dire, avec moins de condescendance que mon père...

Oh! le jour où cette comparaison s'établit dans mon esprit, fatalement, par une sorte d'entraînement subit; le jour où, me réveillant de cette torpeur où nous plonge une amitié naissante, je vis clair en moi et que mon affection pour Mlle Hervent m'amenait à lui comparer mon père, — si elle eut lieu de s'étonner de ma froideur soudaine; si, changeant de manières avec elle, je la brusquai désormais autant que je m'étais montrée affectueuse et polie à son égard, — hélas! hélas! ce fut ma jalouse affection pour mon père qui, reprenant ses droits sur mon cœur, me poussa violemment dans cette voie. Que n'imaginai-je pas encore pour excuser ce revirement? Que Mlle Hervent avait été stylée par ma mère pour me distraire de l'unique tendresse qui jusqu'alors avait occupé ma vie; que l'on voulait me ravir mon père mort; qu'à la faveur de l'intimité que Mlle Hervent était chargée de faire naître entre elle et moi, on espérait me rendre enfin la raison. Ma résistance devait être d'autant plus obstinée et, puisque Mlle Hervent avait accepté d'être le pivot principal de cette machination, elle surtout porterait la peine de ses mauvais desseins!

Elle ne comprit rien d'abord à l'indifférence que j'affectai; à peine si elle remarqua même les grossièretés dont j'eus le courage de l'accabler. Elle se dit peut-être que j'étais fantasque et, sagement, fit semblant de ne pas voir mes lèvres boudeuses et mes sourcils froncés, comme, durant mes leçons, elle ne releva point la sécheresse de mes réponses et la malséante rapidité avec laquelle, sitôt les deux ou trois heures écoulées, je ramassais mes cahiers et mes livres, pour regagner ma chambre en la saluant à peine. Cet état de guerre, je ne parvenais à le prolonger qu'au prix de grands efforts et encore, dans mon aveuglement, me croyais-je soutenue par mon père.

Hosted by Google

Les nerfs toujours tendus, je souffrais dans mon corps à la fois et dans mon âme, que je devais plier à une méchanceté dont elle n'avait pas la pratique. Je ne sais comment font les pervers, mais il me semble que leurs souffrances doivent valoir celles de leurs victimes, et qu'ils seraient les premiers à profiter en n'exerçant pas leurs facultés douloureuses.

Une semaine durant, Mlle Hervent supporta mes capricieuses incartades en silence. Je commençai par lui savoir gré de n'en rien dire à ma mère qui, mise au fait de l'étrange métamorphose que j'avais subie, n'eût pas manqué de m'en demander les raisons; puis, un soir, comme Mlle Hervent et moi nous étions montées nous coucher, et qu'après m'avoir souhaité le bonsoir, elle s'était retirée dans sa chambre, j'entendis tout à coup le bruit d'un sanglot. La porte de communication entre nos chambres restait toujours ouverte : ma mère le voulait ainsi. Surprise, j'écoutai. Plus rien. Je retournais à ma table de toilette, quand, une seconde fois, j'entendis, mais assourdi derrière le mouchoir dans lequel on s'efforçait de l'étouffer, le même bruit dont tout à l'heure déjà l'écho avait résonné en moi comme la voix du remords. Je courus dans la chambre voisine : Mlle Hervent, assise au chevet de son lit et la tête sur l'oreiller, pleurait en comprimant ses sanglots des deux mains appuyées sur sa bouche. Lorsqu'elle me vit à ses genoux : « Jeanne! Jeanne! » murmura-t-elle, et cette fois, elle dut laisser un libre cours à sa douleur. Sa poitrine se soulevait; son mouchoir humide mouillait ses doigts et son visage, sur lequel ses pleurs continuaient de couler sans trêve. J'étais anéantie de honte à ses pieds.

« Et c'est moi qui vous fais pleurer? murmurai-je.

— Non, non, fit-elle doucement.

— Oh! si, c'est moi! Je le sais. »

J'entourai ses genoux de mes deux bras.

« Pardon », dis-je encore et, ma voix s'étant brisée, je ne pus que lui tendre mon visage où mes larmes exprimaient toute la violence de mon repentir.

Hosted by Google

Elle me saisit la tête avec force et, me baisant au front : « Non, te dis-je, s'écria-t-elle; tu n'as rien fait. Je n'ai rien à te pardonner. Lève-toi. Vite! Je ne veux pas que tu aies l'air de me supplier. »

Pour lui obéir, je me mis debout; elle me serra contre elle et me baisa sur les joues. Nous pleurâmes encore un peu, mais c'était bien la fin, ainsi qu'il arrive lorsqu'un orage s'éloigne; les dernières gouttes de pluie achèvent de tomber alors que, sous la nuée noire, glissent déjà les rayons du soleil qui a reconquis le ciel.

Maintenant, Mlle Hervent me souriait.

« J'avais bien vu que tu n'étais plus la même pour moi, Jeanne, reprit-elle en me caressant; mais, comme j'étais sûre de n'avoir rien fait, j'étais tranquille au moins de mon côté; je n'avais d'inquiétude réelle que pour toi, Jeanne, si différente de ce que tu avais toujours été. »

Je voulus expliquer ma conduite, mais elle ne me le permit pas. « Non, non, fit-elle; un jour ou l'autre tu me feras ta confession, si tu veux; aujourd'hui, allons dormir sur notre réconciliation.

— Mais je ne serai vraiment tranquille que lorsque je vous aurai dit, murmurai-je...

— Eh bien, interrompit-elle, que ce soit ta punition de remettre cette confidence à plus tard. »

Elle m'embrassa et je retournai dans ma chambre.

En refusant de m'entendre, Mlle Hervent obéissait aux sentiments de délicatesse qui l'avaient empêchée jusqu'alors de se rendre familière avec moi; pourtant, la scène qui avait amené notre réconciliation avait dû la convaincre que j'appelais de tous mes vœux sa confiance et son amitié. Je ne sais si moi-même, en m'humiliant devant elle, je n'avais pas escompté ce résultat. Je n'eus de cesse, en effet, que je ne lui eusse fait l'aveu des mouvements de jalousie qui s'étaient produits en moi lorsque je m'étais aperçue de ma tendresse naissante pour elle; de l'amour pour mon père qui en était la cause; du com-

Hosted by Google

plot que j'avais imaginé entre ma mère et elle pour me distraire de cette affection qu'elle devait essayer de détourner sur elle-même.

C'était pendant que nous nous promenions dans un parc public dont les arbres, couverts de neige, se dressaient sur le ciel pâle comme des spectres. Il faisait navrant; les moineaux silencieux se tenaient comme des pauvres sur les basses branches des buissons, attendant l'aumône d'une pâture quelconque. Je dis à Mlle Hervent toute ma tristesse, et que ma mère ne voulait pas me comprendre, et que je croyais être seule à pleurer mon père comme il le méritait.

Elle m'écouta jusqu'au bout sans m'interrompre. Je l'intéressais et je l'étonnais. Lorsque j'eus fini, elle demeura quelque temps sans parler, puis, très doucement, avec des mots lui venant avec lenteur comme chez une personne qui continue à réfléchir en parlant : « C'est bien et c'est mal, ma petite Jeanne, me dit-elle. Et je crois que ta mère a raison de considérer comme excessive une affection qui aveugle à ce point sur celles dont on est l'objet. Voyons, Jeanne! Quand on dit que nous ne vivons pas avec les morts, on a raison. Ta mère ne va pas même jusque-là; elle te demande seulement de ne pas oublier ceux qui restent et qui ont leur douleur aussi, bien qu'elle ne se manifeste peut-être pas de la même manière que la nôtre. Voyons! voyons! N'y a-t-il pas un peu d'amour-propre, Jeanne, dans ce chagrin qui ne cherche pas de consolation, sous prétexte que nul ne le ressent au même degré?

— Maman a quitté la campagne sans aller sur sa tombe! dis-je avec vivacité.

— Oh! Jeanne, j'ai raison, me répondit-elle d'un ton de reproche; c'est de l'amour-propre, et ceci est mal, très mal.

— Vous ne l'avez pas connu », repris-je, et je lui dis alors ce que mon père avait été pour moi, si souverainement bon et simple, lui qui était estimé cependant pour sa science, qui aurait eu le droit de ne pas sacrifier même une heure de sa vie à instruire sa fille, qui pouvait me payer des maîtres et qui, par

Hosted by Google

affection pour moi, avait préféré s'astreindre à recommencer ses études avec son élève.

Je parlais avec un enthousiasme au-dessus de mon âge et, pour la seconde fois, je vis passer sur le visage de Mlle Hervent comme un frémissement de surprise. Sans doute, elle ne pouvait croire à une sensibilité aussi précoce chez un enfant ou bien, forcée de l'admettre, elle imaginait malaisément qu'il pût se l'expliquer à lui-même et en rendre compte aux autres. Elle ne savait pas combien l'esprit de mon père, en s'infusant dans le mien, l'avait hâtivement mûri, combien surtout la disparition de son être chéri, auquel tant de liens mystérieux continuaient pourtant de m'unir, avait brusquement développé en moi ces forces latentes que nous avons tous pour souffrir.

« Mais ta mère? dit Mlle Hervent, en revenant à ce qu'elle regardait comme le point de notre entretien où les responsabilités de sa situation auprès de moi lui paraissaient surtout engagées; ta mère l'a connu et le regrette au même titre que toi, avec moins d'expansion que toi peut-être, parce que vos deux caractères ne se ressemblent pas, mais aussi sincèrement que toi, — et c'est ce dont tu ne peux douter sans manquer vis-à-vis d'elle à tous tes devoirs. »

Je baissai la tête sans répondre, et Mlle Hervent, sentant bien qu'elle se heurtait là en moi à une idée qu'il valait mieux ne pas discuter, détourna la conversation. Elle m'interrogea sur mon père, me priant en son propre nom de modérer les regrets que je faisais paraître, et m'assurant qu'elle emploierait son affection à me fortifier contre leur retour. A ces derniers mots, je secouais la tête et elle, n'osant pas insister, me regardait avec une commisération où je croyais démêler à la fois de l'attendrissement et du respect.

La voiture vint nous reprendre et nous rentrâmes à la maison.

Il y avait trois mois, jour pour jour, que mon père était mort, et ce malheur qui aurait dû nous rapprocher, ma mère et moi, n'avait eu d'autre résultat que de lui faire aimer davan-

Hosted by Google

tage la solitude de ses appartements. Le salon n'était pas ouvert, mais elle recevait chez elle ses parents et quelques amis. Ce jour-là, en revenant de la promenade, comme j'étais montée pour lui annoncer mon retour et la femme de chambre m'ayant dit qu'elle était sortie, je montrai sans doute une certaine surprise dont cette femme s'autorisa pour me blâmer de ma conduite habituelle envers ma mère.

C'était moi qui la fuyais; c'était moi qui paraissais oublier le malheur qui nous avait frappées; moi encore qui, sous prétexte d'études, de promenades ou de jeux, laissais ma mère se consumer dans son chagrin. J'écoutai ces reproches sans rien dire, mais le cœur me battit de colère et le sang dut me monter aux joues. « Ce que j'en dis, voyez-vous, acheva la femme de chambre, sans doute effrayée de l'effet qu'elle avait produit, c'est pour votre bien; je ne me permettrais pas de vous faire des observations, s'il en était autrement. Mais si Madame va chercher des consolations chez sa mère, c'est peut-être parce qu'elle ne peut pas en trouver chez elle. »

Je ne sais ce qui, dans ce discours, m'avertit qu'il n'était qu'une inspiration d'un zèle, peut-être sincère, mais à coup sûr intempestif et qui me permit de n'y pas prêter autrement attention; je n'en parlai même pas à M^lle^ Hervent. Quand je revis ma mère, le soir au souper, rien ne me parut changé ni dans son air ni dans ses façons, toujours réservées, à mon égard. Lorsque je me retirai, elle m'embrassa, me souhaitant le bonsoir de sa voix qui, depuis le fatal événement, avait pris une douceur dolente. Et cependant, une fois au lit, je descendis en moi pour m'interroger sur cette froideur vis-à-vis de ma mère dont la femme de chambre m'avait accusée. Elle existait, je n'en pouvais douter; mais en étais-je seule responsable? N'était-elle point provoquée et entretenue par celle qu'on me montrait? Et pourquoi ma mère me tenait-elle ainsi à distance de son cœur? N'était-ce point parce qu'elle trouvait déraisonnable la douleur que m'avait causée la mort de mon père? Entre cette douleur dont je n'étais pas maîtresse et le respect que je lui devais à elle-

Hosted by Google

même, auquel entendre? N'était-ce pas, quel que fût le parti que je choisisse, me rendre fautive en sacrifiant l'un ou l'autre?... Je tremblais d'avoir à me décider et mon âme, ballottée entre des résolutions contradictoires, s'épuisait en vains efforts pour les concilier. Malgré moi, j'en revenais à me dire pourtant que tout aurait été simple si ma mère avait regretté mon père comme je le regrettais. Confondues dans notre commune douleur, nous nous serions parlé de lui et nous nous serions réciproquement apporté les seules consolations que nous pouvions recevoir de sa perte, en le voyant également aimé par chacune de nous.

Les reproches de la femme de chambre m'amenèrent donc à réfléchir et, malheureusement, au bout de mes réflexions, arriva la conclusion très nette que, seule de la famille qu'il avait quittée, j'avais gardé le douloureux souvenir de mon père.

L'hiver passa et le temps allait venir où, quand mon père vivait, nous retournions à la campagne. Il ne travaillait bien que là-bas, disait-il, dans sa bibliothèque aux reflets bruns et calmes, dont les fenêtres guidaient la vue sur des champs reposés. A la ville, ma mère aimant les plaisirs, il sacrifiait, pour lui complaire, ses goûts studieux à ceux du monde, se montrant d'ailleurs partout le plus gai et prodiguant, avec la même égalité d'humeur, en dépenses qu'il jugeait inutiles et coupables, son argent et ses forces. Ma mère ne voyait pas à quel point il s'épuisait. Je ne m'en apercevais pas davantage, mais je savais qu'il n'était jamais autant à moi qu'à la campagne, et c'est pourquoi le temps que nous y passions comptait pour le plus beau de ma vie. Si j'avais un souvenir qui me faisait battre le cœur d'émotion, s'il me semblait parfois confusément que j'avais lieu de bénir l'existence, je pouvais être sûre que ces retours en arrière et ces mouvements de reconnaissance se rapportaient à cette période. Aussi, maintenant plus que jamais, attendais-je avec impatience le moment d'en revivre une semblable par le souvenir. Et puis, n'était-ce pas dans le petit cimetière du village que reposait mon père? Je me faisais

Hosted by Google

une triste joie d'y mener Mlle Hervent, dont l'affection pour moi s'était encore attendrie depuis qu'elle connaissait mon persistant amour filial. Si j'avais eu une sœur, comme j'aurais voulu qu'elle ressemblât à l'honnête et simple femme! Comme j'aurais voulu qu'elle eût cette compréhension calme qui la mettait tout de suite à l'unisson de mon chagrin, et qui lui permettait de me raisonner sans que je sentisse pourtant la moindre froideur. Oh! si j'avais eu une sœur aînée, — une mère!...

Les enfants sont cruels pour ceux qui ne leur montrent pas toute la tendresse à laquelle ils croient avoir droit; leurs exigences se compliquent de l'intolérance qui naît de leur inexpérience de la vie. Ma mère s'était mariée à dix-neuf ans; elle en avait trente-deux lorsque mon père mourut. Plus sérieuse, ayant reçu des siens une éducation plus conforme aux destinées de la femme, elle aurait compris que la mort de son mari, si prématurée qu'elle eût été, loin de lui ouvrir une vie nouvelle, en fermait à jamais le livre au chapitre de sa jeunesse, pour le lui faire reprendre à celui de sa maturité. Mais ce n'était pas ce que lui avaient appris les leçons de sa mère; ce n'était pas non plus ce qu'avec sa beauté réelle, sa grâce et son ardeur au plaisir, elle pouvait tirer de son propre fonds. L'eût-elle essayé, que le monde ne l'aurait pas laissée faire. Plus que ses qualités d'esprit et de cœur, — car elle était bonne, d'une bonté qui lui attirait les sympathies de ses égaux plus que de ses inférieurs, dont, ne les ayant jamais éprouvées, elle ne comprenait pas, comme pour les autres, les petites joies et les petites peines, — sa fortune et l'élégance de ses toilettes en faisaient un point de mire parmi les femmes ou moins riches ou moins charmantes qu'elle. Je ne me suis expliqué tout cela que plus tard; à l'âge que j'avais alors, je n'avais d'intelligence que pour augmenter, par des réflexions sur moi-même, les souffrances de mon cœur resté orphelin d'un père adoré.

(*A continuer.*) ALFRED LAVACHERY.

Hosted by Google

LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE BELGES

PENDANT LA DOMINATION ROMAINE

En ces temps reculés où nos aïeux chassaient l'ours et l'élan dans les forêts marécageuses de la Gaule septentrionale, le commerce et l'industrie germaient en des transactions rudimentaires et d'originales productions que la puissante Rome ne dédaignait pas. L'agriculture, sous le ciel inclément des pays qu'arrosent l'Escaut et la Meuse, se développait dans l'air humide de nos plaines où traînaient d'éternels brouillards.

Pœne terra non est, disait Eumène. Les rivières et les fleuves, gonflés par les pluies constantes qui battaient le pays depuis les premiers contreforts des Ardennes jusqu'à la mer, se répandaient sur les plaines et dans les vallées. De grands marécages étalaient leurs eaux croupissantes parsemées d'îlots. Des forêts de chênes, où s'ouvraient des clairières défrichées, hérissaient les plateaux; des marées inondaient au loin le pays et entraînaient vers la mer, en se retirant, des bois entiers qu'évitaient les vaisseaux romains. De Bruxelles à Tirlemont on ne rencontrait que forêts, bruyères et marécages ; vers Termonde, la terre trempée était inculte, et la forêt charbonnière envahissait le Hainaut, les provinces de Liége et de Namur. Quelques habitations blotties dans les bois, au bord des marais, abritent une population sauvage, fidèle à ses idoles, que ne convertiront ni les édits des empereurs chrétiens ni les efforts de Childebert au VI^e^ siècle. Et cependant, aux portes de cette barbarie

Hosted by Google

Trèves s'épanouit dans la splendeur du luxe impérial et des arts romains; les mosaïques et les revêtements de marbre parent les villas, les statues peuplent les jardins et les édifices, les peintures mettent de la vie sur les murailles, et dans cette ville, où l'on retrouve Rome en miniature, les sciences et les lettres fleurissent. Cette civilisation tarda longtemps à rayonner au delà de la Moselle. Il est certain, dès lors, que la Gaule méridionale n'exerçait, dans les premiers temps, que peu d'influence sur ces peuples farouches dont les forêts étaient trop épaisses pour que les lumières du monde romain y pussent facilement pénétrer.

Schayes évalue la population belge à 400,000 individus environ, Regnier à 650,000. Auguste songea à repeupler la Gaule septentrionale dévastée par la conquête, en y transportant les prisonniers de Drusus et de Tibère; celui-ci fixa 40,000 Suèves et Sicambres dans la Ménapie. Plus tard, le pays reçut une multitude de Francs, les vaincus de Probus. Puis les Germains, au mépris de l'autorité chancelante des empereurs, envahirent les Gaules romaines et fixèrent les caractères définitifs de la race.

Toute cette population primitive vivait éparpillée en des huttes; Ménapiens, Morins, Nerviens, Éburons ne groupaient que rarement leurs habitations en des bourgades fortifiées. Comme les Germains et les Scythes, ils craignaient que le rassemblement dans des villes ne compromît leur liberté. Ambiorix vivait seul au milieu des bois. Tongres et Tournai, sur la route militaire qui se déroulait vers le Rhin, n'étaient habitées que par des Romains. Il fallut les efforts des monastères de Saint-Benoît, la terreur qu'inspirèrent les invasions normandes et les nécessités de l'organisation féodale pour que de véritables villes s'élevassent dans les forêts et les bruyères, longtemps après la domination latine. Et cependant, au delà des frontières actuelles de la Belgique, la civilisation accomplissait son œuvre: Trèves, Amiens, Reims, Châlons, Besançon, Rouen, Tours étaient des villes, plus importantes les unes que les autres, mais qui toutes subissaient plus ou moins l'influence du Midi. Nos provinces, elles, s'entr'ouvraient à peine aux

Hosted by Google

progrès qui s'accomplissaient ailleurs, notamment dans la Provence et le Dauphiné.

Aussi conservèrent-elles plus longtemps que les peuples de la Gaule lyonnaise et de l'Aquitaine les qualités de leur race. Strabon remarque que les hommes sont d'autant plus belliqueux qu'ils habitent plus au nord. Les Gaulois, dit-il, sont épris de la guerre; irritables et prompts à en venir aux mains, du reste simples et point méchants. Leur poésie chante les batailles, et l'amour n'est pour eux que la récompense des héros. La moindre provocation suffit à allumer leur colère; le défi est accepté aussitôt, sans réflexion, et ils courent au combat. Le chant d'un barde, la harangue d'un chef, leur inspiraient, d'enthousiasme, la passion d'aventures glorieuses, et sans plan d'ensemble, avec une absence complète d'esprit de suite, sans autre but bien souvent que la gloire du glaive, ils se ruaient sur l'Italie et la Grèce, insouciants du retour, et se rabattaient sur l'Asie. On les retrouve parmi les mercenaires de Carthage, dans les troupes des rois numides, en Égypte, et les légions romaines n'auront pas de meilleurs soldats. Ce sont là des caractères propres à la race celtique dont les peuples belges étaient un rameau. Mais les dépôts germaniques que les invasions abandonnaient peu à peu sur la terre des Celtes allourdirent insensiblement les régions septentrionales de la Gaule et modifièrent le type primitif. Lorsque les Nerviens, les Aduatiques et les Éburons se fixèrent en Belgique, ils se distinguaient par cette vertu germaine dont parle Tacite et qu'il oppose à la corruption de Rome. Les Nerviens fermaient leurs frontières au vin et aux articles de luxe, parce qu'ils pensaient, dit César, que l'usage de ces choses affaiblissait la vigueur et amolissait les courages. Le contact des Celtes et des Nerviens de Germanie déflora les mœurs rigides de ceux-ci et éteignit quelque peu l'ardeur irréfléchie de ceux-là. Déjà, sous Auguste, la jeunesse belge offrait un singulier contraste avec la jeunesse germaine, si sévère et si chaste. Les caractères se dégradaient et lorsque l'influence romaine, longtemps impuissante en Belgique, se fut exercée, la décadence se précipita.

Hosted by Google

La vie turbulente des Belges les éloignait du commerce et de l'industrie. Et cependant leurs habitudes sédentaires les en rapprochaient davantage que les Germains nomades préoccupés exclusivement du soin de leurs troupeaux. Lorsque Cicéron, dans son plaidoyer pour Fonteius, parle de la Gaule remplie de négociants et de citoyens romains, — *refecta Gallia negotiatorum est, plena civium romanorum* — il fait allusion à la Gaule narbonnaise que Fonteius gouverna pendant trois ans. Ces négociants étaient des publicains qui avaient la régie des revenus de l'État, et des capitalistes qui faisaient cultiver les terres et commerçaient sur le blé et sur le bétail. Mais il ne s'agissait aucunement de la Gaule septentrionale.

Le commerce, dans nos régions, se bornait à des échanges d'un caractère tout personnel, sans influence sur la richesse publique. Il ressemblait à celui de la plupart des peuplades africaines, enkylosé dans le troc, impuissant à se perfectionner ni à se développer au moyen de communications plus faciles et plus rapides, et grâce à la formation de capitaux. L'esprit guerrier enrayait l'activité économique. Des denrées, comme le vin, étaient prohibées à l'entrée, parce qu'elles étaient de nature à corrompre les mœurs; d'autres n'étaient admises qu'en quantités limitées au strict nécessaire. Les factions qui déchiraient les Gaules, aggravaient encore la situation. De l'Océan à la Baltique, les peuples étaient secoués par des rivalités sanglantes d'ambitions et d'intérêts. Les alliances se nouaient et se dénouaient au caprice des événements, et les foules, oublieuses des vexations dont elles étaient l'objet et des redevances qui pesaient sur elles, obéissaient à la voix des druides et des nobles et s'élançaient sur les pas de leurs chefs. Point de gouvernement central, point d'autorité forte: l'anarchie et partant l'insécurité. On conçoit les difficultés auxquelles le commerce se butait.

Les marchands gaulois transportaient eux-mêmes leurs marchandises pour les vendre. César utilisa leurs renseignements pour son invasion en Bretagne. Voyages primitifs que ces voyages d'affaires où le négociant bravait les dangers que

Hosted by Google

bravent aujourd'hui les trafiquants arabes en Afrique. Peut-être existait-il en ces temps obscurs des lois qui protégeaient les voyageurs commerçants, comme celles dont parle Aristote. Les Francs rétablirent une loi de cette nature; elle existait donc antérieurement. Mais le péril était grand: pas de voie de communication, des peuplades avides de butin, point de grandes agglomérations. Dans le midi, les foires, les *emporia*, dont parle Strabon, suppléaient à l'absence de trafic régulier et sûr. Mais dans le nord, le marchand était la première victime des factions. Lorsqu'on avait besoin de lui, c'était, César en fait foi, plutôt pour lui vendre le butin rapporté de la guerre que pour lui acheter quelque chose du dehors. Sur mer les dangers n'étaient pas moindres : si les vaisseaux marchands, échappés aux pirates saxons, échouaient sur les côtes, ils devenaient, avec marchandises et équipage, la proie des peuplades sur le rivage desquelles la tempête les avait jetés. Avec cela, des douanes intérieures, d'étape en étape, des droits à payer à l'entrée et à la sortie et souvent à l'entrée et à la sortie, des droits de passage, des vexations sans nombre. Le commerce régulier, celui qui crée la richesse et la développe, était impossible.

Et cependant, malgré ces empêchements de nature à décourager les transactions, le trafic est pratiqué sur tous les points de cette Gaule barbare. Comment se soldent les transactions? Les pièces d'or à l'effigie de Philippe de Macédoine, celles dont parle Lelewel, cité par M. Wauters, à l'effigie de Commius, d'Induciomare, de Boduognat, de Vertico, nous permettent de supposer qu'à l'origine les espèces intervenaient déjà dans les échanges. Mais c'était là objets de luxe et sans doute les marchandises en nature jouaient-elles le rôle principal dans le règlement des affaires. La rareté du métal monnayé confirme cette hypothèse. C'est en peaux de bêtes que les Frisons payaient tribut. Le commerce que les Venêtes faisaient avec la Bretagne, où ils trouvaient leur principal débouché, était du troc. La Bretagne donnait son étain, son fer et son plomb blanc; le Midi, ses vins et ses huiles d'olive, quelques objets d'art et de mercerie, des aromates, des épice-

Hosted by Google

ries. La Gaule donnait ses toiles pour les chars, des tissus variés de laine et de lin, les uns grossiers, les autres plus fins et de belle couleur, de la viande salée, des cuirs, des bois durs comme ceux des vaisseaux venêtes que les éperons des galères romaines ne purent entamer, des esclaves, des chevaux, des chiens de chasse, des oies, des métaux et du blé. Il semble résulter de tout ceci que la Gaule exportait plus qu'elle n'importait; c'est ainsi que les marchands romains, pour solder les différences, introduisirent les belles pièces d'or macédoniennes et celles des empereurs.

Il n'est pas probable que la Gaule belgique alimenta de blé le peuple romain. Les champs de l'Italie étaient déserts; la propriété des grands a tout envahi et l'herbe folle couvre ces immensités abandonnées : « Le rivage est trop étroit pour ton domaine, s'écrie Horace, et te voilà jaloux de l'écume envahissant sur les sables et sur les flots de la mer de Baïes. » Sous Auguste, Rome importe 900,000 hectolitres environ de blé étranger, ce que consommait la ville maîtresse du monde. La Gaule narbonnaise vint au secours de l'Italie aux abois, mais la Gaule-Belgique était bien loin.

La plupart des produits vendus au dehors par les Belges étaient des produits fabriqués. L'empereur Julien, qui visita les Gaules, constata l'esprit industrieux des Celtes. « Il est permis de penser, dit Leber (*Coll. des not.* XVI) que les arts industriels existaient dans les Gaules avant la conquête de César et que ce ne sont pas les Romains qui les ont introduits, puisque, de leur propre aveu, ils n'ont connu les plus utiles que depuis leurs relations avec les Gaulois. »

Les tissus de laine de la Belgique et de la Lyonnaise étaient recherchés et les Romains ne dédaignaient point de tailler leurs *sagas* dans le drap des Atrebates. La fabrication d'Arras était célèbre et son importance fut telle que l'empereur Gallien, apprenant la perte des Gaules, s'écria que l'empire ne pouvait subsister sans les saies des Atrebates. Mais dans les premières années de la conquête, cette industrie était toute locale; on la rencontrait également dans le pays des Ménapiens et des Morins, le long des côtes, plus active

Hosted by Google

qu'ailleurs, chez les Nerviens, les Aduatiques et les Éburons qui ne tissaient, à l'origine, que pour leurs besoins personnels. Les peuplades maritimes, elles, commerçaient avec l'île des Bretons, achetaient le plomb, le fer et l'étain aux tribus britanniques du détroit de Gaule et les payaient en tissus solides et chauds, faits de cette belle laine blanche qu'Horace vantait dans une de ses plus célèbres odes à Mécène. Plus tard, les marchands romains, à la suite des légions, pénétrèrent dans nos forêts lointaines et nous achetèrent nos lourds tissus, impénétrables au froid et à la pluie. Il est probable que les Belges, longtemps rebelles aux influences civilisatrices du Midi, finirent par offrir eux-mêmes leurs marchandises dans les foires de la Narbonnaise et de l'Aquitaine et que, plus familiers avec les routes du Sud, ils poussèrent un jour jusqu'à Rome avec leurs tissus de laine et de lin et leurs salaisons.

Les Gaulois connaissaient l'art du foulage. D'après le trop crédule Pline, leurs feutres, imbibés de vinaigre, défiaient le tranchant du glaive et résistaient au feu. Les matelas de la Gaule, rembourrés de lin, parfois de beau lin cardusien, étaient renommés. Pline en attribue l'invention à nos pays. Cette industrie remontait chez nous au temps des Celtes, bien avant César; nous utilisions l'herbe à chardon, la cardère sans doute, les peignes crochus en fer, les acides et le feu pour la fabrication de nos gros tissus. Les Gaules produisaient également des draps légers, mais il n'est pas probable que ces qualités aient occupé nos tisseurs du Nord, bien que Tacite nous apprenne que les Germains fabriquaient plusieurs variétés de tissus. Les Belges, plus sédentaires que les peuples d'outre-Rhin, se trouvaient dans une situation plus favorable pour diversifier leur industrie drapière. Et cependant rien ne prouve qu'ils aient fabriqué d'autres draps que ceux dont le frileux Romain s'était épris.

Mais les manipulations du lin leur étaient particulièrement familières. C'est d'eux que l'Italie apprit à tisser ce précieux textile. Les tissus de lin avaient un caractère sacré; les druides s'en vêtissaient et l'art se complaisait à enrichir ces longues et belles robes de couleurs éclatantes et de riches broderies. Les

Hosted by Google

femmes se couvrent le plus souvent de manteaux de lin mélangés de pourpre. Quant aux hommes, une saie de laine, aux couleurs variées, se fixe sur l'épaule par une agrafe ou une épine; de larges braies recouvrent les jambes. Les riches préféraient à ce vêtement, flottant comme celui des Sarmates et des Parthes, un vêtement de plus grande élégance leur serrant le corps et dessinant les formes. Le lin servait également aux voilures des galères; les vaisseaux des Ménapiens et des Morins étaient armés de voiles de lin; seuls les Venètes déployaient au vent des voiles faites avec des peaux souples et minces. Plus tard, l'usage de ces tissus végétaux se répandit dans le monde romain; les cours intérieures des maisons se tendirent de toiles rouges et l'amphithéâtre de Néron sera couvert un jour d'un velum d'azur orné d'étoiles.

Les métiers à tisser étaient placés dans des caves ou des lieux humides favorables à l'opération. Les travaux du tissage étaient réservés aux femmes. Non pas que les préjugés défendissent aux hommes de se livrer à cette occupation : « Filer le lin est honorable même pour les hommes », dit Pline. Mais il en était probablement ainsi de toute l'industrie textile et de quelques fabrications secondaires, telles que la savonnerie, la broderie et la teinture. Elles filaient la laine et le lin, elles ornaient les tissus de précieuses broderies. Les deux Julies, la petite fille et la fille d'Auguste filaient la laine et plus tard, aux temps des invasions, les femmes des Francs et celles des Huns broderont les vêtements des guerriers Les robes des druides étaient brodées d'or. Lorsqu'au IIe siècle la civilisation romaine eut conquis nos provinces, si longtemps rebelles à ses leçons et à ses exemples, le goût du luxe excita l'habileté des Gauloises et affina leur art.

Les Celtes apprirent aux artisans de la haute Italie à extraire la matière tinctoriale de certaines plantes. Les propriétés de la garance étaient connues dans les Gaules avant la conquête; l'airelle donnait de la pourpre fugace, la jacinthe commune du violet peu résistant. Ils achetaient aux marchands-voyageurs de l'indigo frelaté et se servaient du pastel pour la teinture du bleu, cette couleur sacrée dont les scandinaves

Hosted by Google

teignaient les robes de leurs rois et de leurs magistrats et dont les femmes bretonnes, dans les cortèges solennels, barbouillaient leurs corps nus, en l'honneur des dieux.

Le savon est d'origine celtique. Les Romains achetèrent longtemps leurs savons dans les provinces du Nord. Pendant bien des années, ils ne s'en servirent que pour les bains ; les laines étaient dégraissées dans des urines corrompues, au lieu de l'être en d'énergiques savonnées, comme dans les Gaules. C'est au moyen du savon que les Belges blanchissaient leurs toiles ; ils l'employaient également pour dégrader en blond la robe de leurs chevaux. Les Celtes le préparaient avec du suif et des cendres ; « le suif de chèvre est le meilleur », dit Pline, et les cendres de chêne les plus estimées. Leber croit, non sans raison, qu'ils utilisaient également l'huile de baleine. La baleine et l'orque fréquentaient les parages de l'Océan voisins des côtes de la Gaule. Quant au carbonate de potasse, ils l'obtenaient, si l'on interprète bien Varron, en versant de l'eau bouillante sur des charbons ardents de chêne ou de hêtre. Les Romains nous l'achetèrent jusqu'au jour où ils s'en procurèrent en Macédoine et en Égypte. Ce carbonate neutre était sans doute obtenu au moyen d'une lessive de cendres, évaporée à siccité ; corps brun, déliquescent, que Varron et Ezechiel, bien avant lui, appelaient *sel* et que l'on nomme encore aujourd'hui *salin*. Il est probable que dans les temps obscurs où les Grecs, à travers le pays des Cimmériens, introduisaient le bronze dans les régions septentrionales, ou plus tard, avec les invasions celtiques qui roulèrent de l'Asie vers le Danube et du Danube vers les Gaules, bien des procédés industriels se répandirent dans nos forêts, nos bruyères et nos taillis. Est-il permis de croire à une civilisation inconnue, antérieure aux victoires romaines, à un état économique plus avancé, à une production plus parfaite, à un commerce plus régulier ? Les rivalités entre chefs, les luttes des factions, les morcellements des peuples, les guerres de domination, toute cette vie troublée, dont César tira un parti si habile, faisait obstacle à l'épanouissement de l'activité industrielle et commerciale. Les Celtes ne progressèrent pas, et rien ne nous autorise à croire qu'il y eut,

Hosted by Google

en Belgique, avant la conquête, une civilisation supérieure à celle que César décrivit.

Lorsque la paix régna à l'intérieur et sur les frontières, que les factions s"apaisèrent, qu'il y eut un temps d'arrêt dans la poussée des Germains vers les régions situées entre le Rhin et l'Océan, l'esprit industrieux des Belges put se donner libre carrière et les progrès de la production et de l'échange se manifestèrent énergiquement. Sans doute, avec l'accroissement de la sécurité, le caractère belliqueux des hommes s'amoindrissait et le rôle industriel des femmes tendait à s'affaiblir. Les deux sexes s'associaient en des travaux communs : hommes et femmes façonnaient la laine et le lin, blanchissaient le fil et teignaient les tissus. Les besoins, stimulés par les offres des marchands romains et le spectacle des objets que les légions exportaient loin de Rome, augmentaient et s'affinaient. L'or recueilli dans les alluvions emportées par les fleuves du Nord suffisait à peine à la confection des colliers et des bracelets dont se paraient les bras du guerrier celte, et à la broderie des vêtements que portaient les nobles et les druides. L'or, s'il faut en croire Diodore de Sicile, était abondant dans les Gaules ; l'argent faisait défaut. Il fallait que l'industrie celtique produisît toujours davantage et mieux. Les articles originaux de nos provinces plaisaient aux centurions et aux soldats ; les marchands d'Arles et de Narbonne en prévoyaient une vente facile ; la demande s'accroissait et la production déployait une activité nouvelle. Les hommes ne tardèrent pas à déposer les armes et à s'occuper, eux aussi, de la façon industrielle. Déjà, au III^e^ siècle, l'esprit d'association se révéla dans l'apparition de corporations embryonnaires ; les artisans se groupent, et aussi les négociants, comme si les forces économiques, dans la crainte de l'avenir, sentaient la nécessité de rapprochements nouveaux, capables d'opposer une résistance efficace aux exactions administratives de l'empire, à l'avarice romaine épuisant les vaincus et aux inévitables désastres qui allaient accabler le monde après la mort de Théodose. Parmi ces corporations, il en était de puissantes, comme les *nautæ* ou bateliers qui monopolisaient les transports sur les principaux fleuves de la

Hosted by Google

Gaule, la Moselle, la Saône, la Durance, la Loire et le Rhône. Elles se mettaient sous la protection d'un homme riche et puissant ; se soumettaient à l'inspection de préfets, de consuls et de curateurs choisis par elles, qui veillaient au soin de leurs intérêts, au respect de leurs droits et de leurs obligations. Elles tenaient des assemblées, délibéraient, adressaient à la curie leurs vœux et leurs réclamations, étaient capables de recevoir des legs. Mais il fallait au développement de cette puissance nouvelle des villes importantes, peuplées, actives, comme Trèves, et dans les bourgades belges le groupement des métiers était probablement plus modeste.

Le charronnage gaulois eut quelque réputation. Les Bretons construisaient des chariots de guerre armés de faux. En Gaule, on n'utilisait que de lourds chariots de transport à grandes roues et dans les batailles on ne s'en servait qu'en manière de retranchement. Parfois ces chars étaient ornés de dorures et de plaques d'étain. La charrue à avant-train, sans roue, avec son coutre tranchant un peu en avant du soc, est d'origine celtique. Peut-être la herse, dont les Romains apprirent l'usage dans les Gaules, a-t-elle la même origine. Virgile les illustra toutes deux dans ses *Géorgiques*. Les tonneliers gaulois enseignèrent également aux civilisés de l'Italie l'art de confectionner des tonneaux cerclés de bois. A Rome, les vins étaient conservés dans des vases de terre, enduits de poix, ce qui ne développait guère le bouquet des crus qui charmaient les rêveries d'Horace à Tibur.

Les industries extractives des Gaules jouissaient d'une certaine réputation. César attribue à l'habitude des travaux souterrains pour l'extraction du cuivre l'adresse des Aquitains à creuser des mines, en temps de guerre, sous les terrasses et sous les mantelets. Les Gaulois creusaient leurs champs jusqu'à cent pieds pour extraire la marne. L'exploitation des mines leur était donc familière : en Bretagne, le plomb et l'étain ; dans l'Aquitaine, le cuivre. Celtes et Germains forgeaient assez habilement leurs armes de fer, et ce fer, que Pline mentionne spécialement, était de qualité supérieure. Reynier parle de pièces de serrurerie trouvées en France dans

Hosted by Google

des fouilles. Le cuivre gaulois, ou cuivre livien, du nom de Livie, la femme d'Auguste, fit au cuivre sallustien, du pays des Centrons, dans les Alpes, une concurrence victorieuse. L'empereur avait accordé à sa femme et à Salluste, son ami, ces importantes concessions minières. Le cuivre livien s'épuisa vite, car le cuivre marien de Cordoue prit bientôt sa place dans la consommation. D'après Leber, les Gaulois savaient allier le cuivre à d'autres métaux et lui donner ainsi l'éclat de l'or. Ils savaient également donner à l'étain le reflet et la solidité de l'argent. L'art de laminer les métaux leur était connu ; des feuilles d'étain ornaient leurs chars de guerre et plus tard, la toiture de nos basiliques, comme celle de Saint-Martin, seront armées de feuilles du même métal. Les Celtes et les Germains savaient rendre l'étain moins fusible. L'étamage des métaux, c'est-à-dire l'application d'un métal sur un autre, leur était familier. Rome apprit d'eux cet art utile. Nos aïeux étamaient avec du plomb et de l'étain et même, dit Pline, avec de l'argent, ce qui me paraît douteux. Ils appliquaient cette industrie à la confection de leurs vaisselles, des harnais de leurs chevaux, de meubles variés et à la construction de leurs chars de luxe. Les broderies celtiques prouvent que les Gaulois savaient affiler l'or. Au temps de Grégoire de Tours, on l'étendait en dorure sur d'autres métaux. Peu après l'invasion des Francs, les édifices furent recouverts de feuilles de plomb ; les Gaulois réduisaient donc le plomb en lames, comme l'étain, le fer et le cuivre.

Est-ce à dire que sur le territoire que la Belgique occupe actuellement ces industries aient fleuri comme elles fleurissaient dans les contrées plus méridionales? Il est permis de croire que, plus loin de Rome, plus éloignées des centres actifs de consommation et d'échange, nos provinces étaient moins industrieuses que la Lyonnaise, la Narbonnaise et l'Aquitaine. La population était moins dense, plus éparpillée, plus voisine des rudes mœurs germaniques que des besoins raffinés des Romains. Les besoins chez nous étaient limités. Aussi est-il peu probable que le capital en or ou en argent se soit accumulé dans les Gaules septentrionales, comme il s'accu-

Hosted by Google

mula dans les grands centres d'Arles et de Narbonne. Le capital, dans la vieille Belgique, était presque exclusivement représenté par des terres et des bestiaux. Notre économie était primitive, comme celle des pays agricoles.

« De toutes les professions, l'agriculture est la plus féconde, la plus douce, la plus digne d'un homme libre. » En s'exprimant ainsi dans ses *Offices*, Cicéron traduit l'opinion du monde ancien. C'est à l'agriculture que Xénophon consacre la plus grande partie de ses *Économiques;* c'est à elle que Virgile consacre ses plus admirables vers. Le commerce, par contre, est chose vile: « On tient encore pour vils les gains de ceux qui achètent aux marchands pour revendre tout de suite à plus haut prix; ils ne peuvent gagner qu'en trompant. » Au Ve siècle, le préjugé romain ne se sera point affaibli : « *Quid autem aliud est cunctorum negotiantium vita quam fraus atque parjurium* », s'écrie Salvien (*De gubern. Dei*, liv. III, § X). Et plus loin (liv. IV, § XIV), il proclame que toutes les préoccupations des commerçants convergent vers le vol et le mensonge.

Les Belges ne pensaient pas autrement. La forme aristocratique de leur gouvernement encourageait ces préjugés de profession. Ils vivaient dans leurs champs et ne les abandonnaient que pour courir à l'ennemi. La culture était chez eux besogne d'homme libre. Il en était autrement en Germanie, peuplée de tribus nomades toujours menacées, où les travaux étaient confiés aux femmes et aux faibles, les hommes devant veiller à la sécurité des personnes et des biens. Les invasions ne modifièrent point l'activité des Belges. C'est ainsi que les Bourguignons trouvèrent des Celtes de haut rang dédaigneux des honneurs politiques, tout entiers aux soins de leurs cultures.

Les pays du Waal et de la Meuse sont très fertiles. Des champs et des pâturages entrecoupaient les hautes futaies de la Nervie, les forêts de buissons et les halliers où les Ménapiens s'étaient réfugiés. César appelle les plaines de Soissons — *latissimos feracissimosque agros*, — et lorsque, fuyant la famine qui le menace en Germanie, il bat en retraite, c'est dans

Hosted by Google

le pays des Éburons et des Nerviens qu'il ramène son armée. Terre féconde entre toutes! s'écrie Tacite. Sous la domination romaine, elle est le grenier d'abondance des légions auxquelles elle paye une contribution directe d'un dixième de la récolte. Plus tard les révolutions locales, l'insurrection des Bagaudes au IIIe siècle, les rivalités des empereurs ruinèrent la Gaule. « Les champs dont les produits ne payent pas les frais de culture sont nécessairement abandonnés, dit Eumène (*Grat.* act. VI); ils le sont également à cause de la misère des cultivateurs. Aussi tout le terrain qui était autrefois habitable est-il empesté aujourd'hui par des marais et hérissé de broussailles. » En vain les derniers empereurs essayèrent-ils de conjurer le désastre, il ne resta bientôt plus à Constantin impuissant qu'à pleurer sur cette désolation. M. Brants, dans son *Esquisse sur la condition des classes rurales*, prétend que la Gaule belgique eut moins à souffrir que les Gaules françaises. Quoi qu'il en soit, la misère était telle au temps de Julien, qu'il fallut faire venir le blé de Bretagne.

Quelle était la forme de la propriété? Il semble que les tribus celtiques préféraient la forme individuelle à la forme collective des Germains. C'est aux Ménapiens que M. Vanderkindere (*Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge*, p. 104) attribue les établissements isolés qui existaient sur le Rhin inférieur, en dehors des communautés de villages. Chez les Germains, il n'y a, dit César en parlant des Suèves, « ni propriété, ni division de champs, et il n'est point permis de cultiver un terrain deux ans de suite ». Plus tard, au temps de Tacite, les tribus se cantonnent avec plus de fixité dans leur domaine. Mais à l'origine, comme l'a écrit M. Vanderkindere, « la culture est superficielle, et quand les champs sont dépouillés de leur première fécondité, on les abandonne à la sauvagerie native ». Chez les Celtes, il n'en est pas ainsi. L'idée de propriété avait dû revêtir en Belgique la forme individuelle, puisque des améliorations étaient apportées au sol. S'il faut en croire Pline, le sol était enrichi à ce point que l'application de la marne blanche ou rousse fertilisait la terre pendant cinquante ans. Il est donc peu probable que

Hosted by Google

les Belges procédaient à des allotements périodiques entre familles comme les Germains.

Les invasions modifièrent cet état de choses. Les Germains, race de pasteurs, ne voyaient de richesse que dans le bétail. La culture était à l'arrière-plan. Tous les codes allemands, lombards, visigoths, bourguignons, bavarois le démontrent.

Le vol de bétail est sévèrement puni et les cultures dédaigneusement protégées. Le droit de clôture ne s'appliquait pas à la terre, mais à la moisson; le droit de parcours ne s'appliquait ni aux vignobles ni aux jardins, et les troupeaux ravageaient impunément les ceps et les légumes. Les traditions pastorales des vainqueurs l'emportaient sur les mœurs agricoles des vaincus. Les Belges pouvaient croire que les vieux temps d'avant César revenaient, où un bétail nombreux errait en liberté dans nos forêts et où la loi frappait de mort celui qui défrichait une parcelle quelconque des communs du vicus. L'évolution de la propriété, dont le caractère individuel s'était précisé chez les Celtes depuis la conquête romaine, subit un temps d'arrêt après les invasions germaniques, mais ne dévia point. Les lois barbares qui autorisaient le parcours suspendaient, il est vrai, l'usage de la propriété pendant quelques mois, mais laissaient la possession intacte.

Les hommes libres cultivaient leurs champs, où ils vivaient dispersés, avec les colons, les serfs et les esclaves; ils n'abandonnaient leurs cultures que pour prendre les armes. La propriété des hommes libres était de peu d'étendue, mais à côté d'elle une propriété plus vaste se constituait, une forme nouvelle s'organisait lentement. Les petits cultivateurs libres, sans défense contre les exactions des grands, se mettaient sous la protection de l'un d'eux, renonçaient à leur liberté et préféraient à une condition indépendante, mais pleine d'insécurité, une condition serve qui paraissait leur offrir plus de garantie. Ainsi le domaine des grands s'élargissait et la propriété revêtait peu à peu le caractère féodal.

A côté du cultivateur libre, il y avait le colon, petit tenancier travaillant la glèbe, en partie pour son compte, en partie pour le compte du maître dont il dépendait. Il est, dit

Hosted by Google

M. Brants, le grand ouvrier agricole, pendant la période franque. « Maître des fruits ou du moins d'une partie des fruits de sa tenure, il n'était sans doute que le surveillant intéressé des travaux dont l'ordre et la nature lui étaient prescrits par le propriétaire. » Mais les colons sont cloués au sol qu'ils labourent, ils sont la propriété, la chose du propriétaire, leur condition ne peut devenir ni meilleure ni pire; elle est immuable, dit M. Vanderkindere. Des cultivateurs libres durent préférer la sécurité du colonat aux angoisses de l'indépendance toujours menacée. D'autre part, bien des propriétaires riches, incapables de gérer l'exploitation d'un domaine trop étendu, durent-ils élever au colonat des serfs intelligents qu'ils associaient ainsi à leurs entreprises agricoles.

Le serf, lui, est sans initiative ni responsabilité; il est attaché au service du maître comme domestique rural, parfois aussi comme exploitant. Il ne paye que des redevances modérées, dit Tacite; la moitié de la semaine appartenait au propriétaire, l'autre moitié au serf, et sur le produit de celle-ci, une loi bavaroise lui ordonne de payer le dixième de la récolte. César nous le montre, dans les Gaules, accablé de vexations et de redevances, maltraité, à bout de dettes, préférant l'esclavage à sa condition. Il est probable que les invasions germaniques améliorèrent la situation du serf, et aussi celle de l'esclave. Les Visigoths prennent les deux tiers du sol, avec les asservis qui en dépendaient, et laissent l'autre tiers au propriétaire; les Herules s'approprient le tiers et abandonnent les deux tiers aux vaincus; les Goths firent de même; les Bourguignons expropriént à leur profit deux tiers des terres et un tiers des serfs et des esclaves. Les Francs, chez nous, tout en ne déplaçant pas la propriété aussi brutalement que les Visigoths et les Bourguignons, ne laissèrent pas la propriété du sol intacte comme les Lombards, qui se contentèrent du tiers de chaque récolte. L'influence romaine aggrava les conditions serviles, l'influence germanique les adoucit. Et peu à peu le serf, tout en restant astreint aux obligations du servage, conquiert les avantages du colonat et exploite des terres en tenure moyennant redevances et corvées. Déjà, sous Trajan, Tacite parle de Ger-

Hosted by Google

mains n'étant pas libres et ayant néanmoins une habitation où ils vivaient avec leur famille, mais payant à leur maître des redevances en argent et en bestiaux. L'évolution du servage est bien dans l'esprit germanique.

Au-dessous du serf, il y a l'esclave. L'esclave est le condamné des lois, l'enfant de parents esclaves, le joueur ayant payé ses dettes de sa liberté, le débiteur insolvable, le prisonnier de guerre ou le vaincu. L'esclave celte est plus spécialement attaché au service domestique; l'esclave germain, aux travaux des champs. Après les invasions, certains métiers sont exercés par des esclaves charrons, forgerons, que les codes n'évaluent guère, dans les compositions, à un taux plus élevé que les esclaves ordinaires. Tous ces éléments entreront dans la période franque, se développeront, se transformeront et contribueront à l'établissement d'un monde nouveau, aux antipodes du monde romain, où la société sera agricole et rurale au lieu d'être industrielle et urbaine.

La grande richesse des Belges était le bétail : les moutons gaulois, dont Horace vantait les toisons; les porcs, dont Strabon disait que, « n'étant jamais rentrés, ils acquéraient une grandeur, une force et une vitesse telles qu'il y avait du danger à s'en approcher, même pour les loups ». Le gros bétail dans nos provinces était plus rare, puisqu'il fallait pour le nourrir cultiver des racines et des plantes; mais il était plus grand et plus beau que le bétail germain, quoique de petite race, sans cornes, de jambes courtes, au lait abondant. Les riches seuls battaient ce lait en beurre pour leur consommation. La Gaule exportait des fromages à Rome. Quant aux chevaux, ceux de nos provinces étaient sans doute les mêmes que ceux des Germains, des chevaux indigènes, difformes, de nature chétive, mais endurcis par l'exercice et rendus excellents. Les Gaulois de France achetaient des chevaux au loin, fort cher, et amélioraient ainsi la race. Les remontes reçues d'Espagne par César et laissées par lui à Nevers contribuèrent sans doute à cette amélioration, grâce aux Éduens révoltés qui s'en emparèrent.

Leurs moutons portaient une laine rude dont nous avons dit

Hosted by Google

l'emploi, et d'autres une laine plus douce pour les tissus fins et légers. Plus tard, les Romains introduisirent dans les Gaules le mouton de Tarente. Les femmes s'occupaient de la tonte. Quant aux porcs, dont la viande est chère à Odin, il est l'animal préféré, celui dont les gardeurs, d'après les lois allemandes, seront évalués plus haut que les autres pasteurs, esclaves ou serfs. Les Celtes en élevaient de grands troupeaux et Strabon en fait l'éloge. Ils vendaient les salaisons à Rome; où les jambons de Ménapie étaient estimés, et inspiraient Martial :

Cœretana mihi fiat, vel missa licebit
de Menapis.....

« Apportez-moi un jambon du pays des Cerrétans ou des Ménapiens; je laisse les délicats se gorger du filet. » D'après Varron, les Gaulois envoyaient tous les ans à Rome leurs plus beaux porcs et leurs plus délicieux jambons. Les oies du pays des Morins étaient célèbres; il en venait à Rome des troupeaux entiers conduits par leurs gardeurs. Ceux-ci, raconte Pline, ont soin de mettre entre les premiers rangs les oies fatiguées, de façon que celles qui suivent poussent devant elles les éclopées et les fourbues. Le foie gras faisait les délices des patriciens gourmands. Quant aux plumes des oies de la Germanie et de la Gaule, on s'en servait pour garnir les coussins; la mollesse avait fait de tels progrès dans la péninsule que de nombreux Romains ne pouvaient plus se reposer que sur ce duvet. Il est probable que Rome apprit des provinces septentrionales l'usage de la cire, qui, pour l'éclairage, remplaçait les lampes à l'huile fumeuses et inégales. Les Germains recueillaient le miel sauvage dans les forêts, pour la préparation de l'hydromel; les Celtes possédaient des ruches à demeure, confectionnées en bois, en écorces ou en osiers très secs.

La culture de nos provinces occupa les historiens romains qui parlèrent des Gaules: Varron, Pline, Strabon. Les Celtes amendaient la terre avec de la marne. La marne blanche et tofacée était utilisée pour les blés; la marne rousse, plus légère, de transport plus facile, servait à l'exportation. Certaine marne blanche n'était appliquée que pour les fourrages.

Hosted by Google

Dans les terres humides, on préférait la marne sablonneuse, dans les terres sèches, les marnes grasses. Tout cela suppose une longue série d'observations et d'expériences. Les Celtes amendaient également la terre en y mettant le feu, parfois même en la couvrant de cendres de fumier, souvent de fumier naturel. Les Éduens et les Pictones utilisaient la chaux dans les terres humides. D'autres, comme les Ubiens, creusaient la terre profondément et la retournaient. Mais dans nos provinces la marne jouait le principal rôle; elle faisait l'objet d'un grand commerce chez les Belges et les Bretons, comme semble le prouver l'inscription célèbre de Dombourg : *Negociator cretesrius Britannicianus*. Il s'agit probablement de cette marne blanche, dont l'effet utile, d'après Pline, dure cinquante et même quatre-vingts ans.

Les provinces septentrionales de l'Italie, dont Virgile décrit les procédés de culture, semblent devoir ceux-ci aux Celtes. On pourrait en conclure que les Gaulois connaissaient les avantages des cultures alternantes et des jachères :

« Il faut, dit-il dans ses *Géorgiques* (l. 1, v. 73 à 83), les blés enlevés, laisser son champ se reposer et se raffermir pendant une année; on n'y sème du froment que l'année suivante, et après en avoir tiré une récolte de pois secs, de vesce légère ou d'amers lupins à la tige fragile, à la bruyante cosse. Mais écarter le lin, l'avoine, le pavot saporifique : ils dessèchent, ils brûlent la terre. La terre, cependant, les pourra supporter, pourvu qu'on les sème alternativement et qu'un épais fumier ou les sels de la cendre raniment sa vigueur épuisée. Ainsi ton champ se repose par le seul changement de productions. Avec plus de reconnaissance encore la terre te payerait le repos d'une année. »

Les Gaules abondaient en blés tendres. Le seigle, culture spéciale aux peuples du Nord, intéressait nos agriculteurs. Le pain de seigle étant trop amer, on panifiait avec un mélange de seigle et d'épeautre. L'épeautre dite *arinca* fut, d'après Pline, importée des Gaules en Italie. Dans les régions pauvres, on faisait du pain d'orge. Le pain était de consommation courante chez les Celtes; les Romains mangeaient des pâtes et des

Hosted by Google

gruaux. La levure obtenue dans la fabrication de la bière servait à la production du pain. Nos bières étaient faites avec de l'orge et les Celtes savaient les conserver au moyen du houblon. La fermentation de l'orge était pratiquée depuis les Pyrénées jusqu'en Scandinavie. La culture de cette graminée avait donc une grande importance. Avec l'avoine, les Germains faisaient des gruaux. Le millet était également répandu chez les Celtes, les Germains et les Thraces; le sarrasin ou blé rouge, qui ne convient qu'aux climats tempérés et humides, l'était également dans nos provinces. Le sainfoin est d'origine franque ou bourguignonne. Le trèfle croissait spontanément, à l'état sauvage, et nourrissait le bétail; il n'est pas probable que cette papilionacée fit l'objet d'une culture spéciale. Le houblon croissait spontanément aussi. Quant au chanvre, il était cultivé par les pauvres gens qui en faisaient d'humbles toiles. Les tissus de lin étaient les tissus des gens riches. Tous les peuples cultivateurs du nord et du centre de l'Europe connaissaient la culture du lin ; les Celtes l'enseignèrent aux agriculteurs du nord de l'Italie. La cardère, ou chardon à foulon, était cueillie par nos artisans en draperie, et par les marchands qui en vendaient les têtes au loin. Les Celtes semaient des graines de pavot pour l'huile que produisait cette précieuse oléifère, ainsi que les graines de colza; l'huile de pavot et l'huile de colza servaient à l'éclairage et à la fabrication des savons mous, probablement. Dans les champs, des navets pour le bétail; dans les jardins, des plantes potagères, telles que épinards, arroches, estragons, chervis, asperges, oignons, etc., pour la consommation domestique. Les Celtes, d'après Strabon, avaient des jardins et les entretenaient avec un certain soin. Possédaient-ils également des vergers? Les Gaulois du centre et du Midi en possédaient sans aucun doute. Ce furent eux qui introduisirent à Rome le pêcher, le pommier et le nèflier. Il est vrai que les lois bourguignonnes, saliques et bavaroises parlent de vergers et même d'arbres greffés. Mais il est peu probable que les Belges fussent dans le cas de leurs congénères des provinces méridionales. D'après Varron, la terre des Ménapiens ne portait ni vignes, ni oliviers, ni arbres fruitiers. Desroches fait remarquer que la plupart de

Hosted by Google

ceux-ci ont été acclimatés chez nous. Des pommes sauvages et des baies agrestes étaient les seuls fruits naturels à notre climat. Le code des Bavarois protège les fruitiers sauvages, le code des Bourguignons également; ce qui tend à démontrer que l'intervention de la loi était nécessaire pour conserver les fruitiers sauvages pour les greffes.

Lorsque Possidonius voyageait dans les Gaules, les Celtes recevaient leur vin par intermédiaire commercial. Le prix en était fort élevé : il fallait donner un esclave pour obtenir une amphore. La culture de la vigne se répandit jusqu'au pays des Allobroges; elle ne tarda pas à se déployer vers le nord. Julien vante les vins de Lutèce, Eumène ceux de la Bourgogne que Grégoire de Tours comparera aux vins de Falerne. C'est l'Ordre teutonique qui plantera les premiers vignobles sur les coteaux du Rhin. Mais, sous la domination romaine, il est peu vraisemblable que les Belges aient cultivé la vigne ni jamais mis une grappe sous le pressoir. La bière, le cidre et l'hydromel coulaient à grands flots dans les orgies barbares où s'enivraient les Celtes et les Germains. Pour les corrompre, disait Tacite, il suffit de leur donner à boire. Ils passent le jour et la nuit en d'infatigables libations — *diem noctemque continuare potando.* — Ammien Marcellin n'accuse de ces abrutissants excès que les gens de la basse classe. Les nobles, moins grossiers, achetaient des vins d'Italie aux marchands romains. Mais leur goût était si peu délicat, qu'ils mélangeaient les vins avec de l'aloès et plus tard, après les invasions, avec du miel et de l'absinthe. Ce qui ne les empêchait pas de s'enivrer, eux aussi, de bière et d'hydromel. L'intempérance s'était, à la fin du VIII^e^ siècle, développée à ce point que Charlemagne dut ordonner aux comtes et aux juges de ne siéger qu'à jeûn dans les tribunaux.

Le tableau de notre activité commerciale, industrielle et agricole en ces temps lointains, met en lumière la désorganisation de la société belge pendant la domination romaine et longtemps après les invasions franques. Des efforts individuels, des dépenses éparpillées de forces, pas de cohésion dans l'action, rien qui encourage le groupement des énergies

Hosted by Google

et détermine cette unité, cet ensemble qui caractérise le mouvement économique des siècles forts. Les finances publiques reflètent le désordre social, si l'on peut appeler finances publiques les systèmes incohérents de dépenses et de recettes qui devaient aboutir à la crise du IIIe siècle et aux désastres qui marquèrent la fin du monde gallo-romain.

A l'arrivée de César, point de trésor public. Les serfs payaient leurs redevances au maître, sans qu'une caisse centrale recueillît les sommes nécessaires aux dépenses de la communauté. Lorsque celle-ci avait besoin de ressources, soit pour des travaux d'intérêt général, soit pour la défense du territoire, des contributions volontaires étaient payées et des prestations consenties. Mais les chefs étaient impuissants à lever des contributions obligatoires et régulières, car les rivalités d'influences ne manquaient pas de s'y opposer. En temps de guerre, les chefs équipaient leurs gens et leur fournissaient les vivres. Ils fixaient entre eux, dans des assemblées, les dépenses qu'ils avaient à faire; parfois ces dépenses étaient ordonnées par les magistrats comme chez les Helvètes, avant l'exode prêché par Orgétorix, ou par un chef suprême, comme Vercingétorix, qui recourut à la violence pour rassembler les forces indispensables au salut de la patrie. Les redevances des petits aux grands étaient périodiques; celles des grands étaient temporaires. Les magistrats n'étaient pas appointés; ils recevaient des particuliers des dons en nature, bestiaux et denrées. Il n'y avait donc point de dépenses ni de recettes publiques régulières.

Avec César, les choses se modifient, car les vaincus ont contracté des obligations vis-à-vis des vainqueurs. Les Rémois, alliés de Rome, sont exempts de toute charge; les Nerviens, les Suessions et les Atrébates jouissent de la même exemption, mais subordonnée à leur fidélité; les autres, dit M. Vanderkindere, doivent l'impôt. Ce sont eux, les citoyens des *civitates stipendiariæ*, qui alimentent les légions. Peu à peu, les tributs en nature disparaissent devant les tributs en espèces d'or et d'argent.

A l'intérieur, de nombreuses taxes de péages frappent la

Hosted by Google

circulation des hommes et des marchandises. On payait sur la Saône chez les Éduens, sur les Alpes chez les Siduns, qui imposaient des droits considérables aux marchands. Le morcellement des Gaules favorisait la multiplication de ces taxes et l'administration romaine ne songea pas à les extirper. Les rois francs firent entrer ces recettes dans leurs caisses et dans celles de leurs feudataires. Les abus de ces taxes croissaient avec les progrès du monde féodal. Charlemagne légiféra en vain contre les extorsions des grands.

Lorsque l'empereur Auguste réorganisa le monde romain, il traça une ligne de douane sur les frontières des trois Gaules, à l'exception de la Narbonnaise, et afferma la perception d'un droit de 2 1/2 p. c. à la valeur à des groupes de publicains. Mais il laissa subsister les péages intérieurs, qu'il se borna à subordonner à son consentement. Comme il s'agissait de taxes, l'empereur consentait toujours et la plaie des douanes intérieures se développa sans obstacle, avec la complicité des fonctionnaires romains.

C'est Auguste qui ordonna le premier recensement des Gaules. Dès lors apparaissent des impôts réguliers : l'impôt foncier, qui atteint le propriétaire du sol ; l'impôt de capitation, qui frappe celui ne possédant pas une parcelle et plus tard tous les individus ayant faculté de contribuable. D'après M. Vanderkindere, ce dernier impôt se transformait pour les négociants et les capitalistes en un impôt sur le capital. Lorsque de nombreux métiers se furent groupés, on leur imposa une patente à répartir entre leurs associés, sorte d'impôt de répartition. Les successions furent également atteintes, ainsi que les ventes et mutations. Toutes ces charges enrichissaient le trésor impérial et les fonctionnaires chargés d'en percevoir le montant. A tous ceux à qui Néron confiait une charge quelconque, il disait : « Vous savez ce dont j'ai besoin ; faites en sorte qu'il ne reste rien à qui que ce soit. » Les besoins des empereurs étaient immenses : en trois jours, Caracalla dissipa les trésors de Sévère. A la tête des provinces, des affranchis avides, des cochers, des gladiateurs et des proxénètes. L'un d'eux, pour percevoir deux fois un impôt, fit l'année de quatorze

Hosted by Google

mois. Voici le tableau d'Auguste Thierry : « Les provinces, accablées sous des charges de toute nature, tantôt étaient soumises à une capitation, tantôt se voyaient dépouillées de leurs meilleures cultures, que la république affermait pour son compte à des agriculteurs et à des nourisseurs de bestiaux; quelquefois, outre la dîme des terres, elles supportaient des droits considérables d'entrée et de sortie, des réquisitions en froment, en bestiaux, en chevaux, des corvées, des impôts sur les voyageurs, des impôts pour le déplacement des cadavres, des impôts sur les mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de marbres et sur les salines. » (*Histoire des Gaules,* II, 189.)

Déjà au IIe siècle, les recettes ne balancent plus les dépenses excessives des travaux publics. En vain, les Antonins essayent-ils de mettre l'ordre dans les finances publiques, la crise s'accentue. L'administration de Sévère fait naître quelque espoir. Mais à Sévère succède Caracalla. Et la ruine se précipite. Les empereurs engloutissent les trésors du monde, les fonctionnaires sont gorgés d'or et les insatiables légions rançonnent les provinces épuisées. Alors l'agriculture abandonne les terres où pendant longtemps de riches moissons avaient mûri ; les artisans isolés, sans défense, se rassemblent dans des cités et attendent, anxieux, l'arrivée des décurions ; les métiers sont oubliés dans l'affaissement des énergies, et la désolation se répand. Les parents affamés vendent leurs enfants, les mères prostituent leurs filles. C'en est fait. Le monde romain va disparaître, les barbares sont attendus. Et les Francs apparurent, et après eux les Saxons. Les Huns se ruent sur les frontières chancelantes de l'empire. Les Visigoths, les Suèves, les Goths roulent en torrent vers l'Italie. Gensiric pousse ses hordes jusqu'à Rome. L'empire d'Occident est mort.

ERNEST VAN ELEWYCK.

Hosted by Google

L'enseignement supérieur en France[1]

Le développement de l'enseignement supérieur dans tous les pays est l'un des faits sociaux les mieux caractérisés qui se soient produits depuis vingt ans. La mission à la fois idéale et pratique des universités, foyers de science pure, écoles formant les générations chargées de diriger les peuples, n'a jamais été mieux comprise. Les réformes se sont opérées dans tous les sens. Les anciens cadres ont été brisés ; les traditions, rajeunies ; des organismes nouveaux, créés pour la culture des sciences, ont été multipliés : chaires, laboratoires, instituts.

L'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, presque tous les pays ont pu pourvoir aux besoins nouveaux par l'amplification des organes anciens. Mais quelques peuples ont dû reprendre l'œuvre de plus loin, fonder des universités là où elles n'existaient point, donner à la fois à ces établissements le logis, les instruments de travail, les cadres d'enseignement, l'unité morale. Ils ont dû non pas transformer, mais créer.

La France a consacré les quinze dernières années à cette

(1) On consultera avec fruit les ouvrages de M. LIARD, le très éminent directeur de l'enseignement supérieur : *Universités et facultés*, *Les facultés françaises* (*Revue des Deux Mondes*, 1889-90), etc. Cf. A. DUMONT, *Notes et discours* ; GRÉARD, *Éducation et instruction*, III ; LAVISSE, *Études et étudiants*, *Questions d'enseignement national*. *La statistique de l'enseignement supérieur*, publiée en 1888, etc., etc. — Beaucoup de brochures d'actualité ont été publiées récemment. Parmi les plus intéressantes : *Le rôle social des universités*, par M. MAX LECLERC ; *L'âme française et les universités nouvelles*, par M. JEAN IZOULET.

Hosted by Google

tâche si vaste. Elle l'achève à cette heure. L'édifice scientifique va recevoir son couronnement. C'est le moment d'examiner comment il a été bâti et en quoi son aspect présent diffère de son aspect passé.

I

DE 1789 A 1870.

A la veille de la Révolution, les universités françaises, les anciennes comme les nouvelles, celle de Paris comme celle de Nancy, se mouraient. La vie se retirait de ces organismes qui n'avaient pas su s'adapter aux besoins scientifiques de l'époque, qui, dans leurs vieux cadres, n'avaient pas su introduire un enseignement supérieur digne de ce nom et qui avaient laissé s'élaborer hors d'eux et parfois malgré eux, la science du XVIII^e^ siècle. En supprimant ces formes vides, la Révolution, quoiqu'on l'ait blâmée, ne commit pas un grand crime, d'autant moins grand, qu'elle essaya bientôt de les remplacer en organisant un haut enseignement plus vivant et surtout plus encyclopédique. Elle ne songea pas à créer des *universités* animées de l'esprit nouveau, mais on peut dire qu'elle conçut *a priori* la théorie des universités modernes. Si le nom, tombé en discrédit, ne fut pas repris par elle, l'idee du moins inspira ses deux premières assemblées.

Talleyrand lut, les 10 et 11 septembre 1791, à la Constituante, un très long rapport sur l'état de l'enseignement et les réformes nécessaires. Il constatait que les universités avaient presque partout suspendu leurs cours et il demandait la création d'un institut national « qui offre à toutes les parties des sciences et des lettres, de l'économie et des arts, des perfectionnements journaliers ; qui, réunissant tous les hommes d'un talent supérieur, attache tous les laboratoires, toutes les bibliothèques publiques, toutes les collections, soit des merveilles de la nature, soit des chefs-d'œuvre de l'art, soit des monuments de l'histoire à un point central et qui, de tant de matériaux épars, de tant d'édifices isolés, forme un ensemble

Hosted by Google

imposant ». Les élèves devaient y être dignes des maîtres et recrutés parmi ceux dont la première éducation, signalée par des succès, méritait d'être perfectionnée. A travers la phraséologie des temps, ne voit-on pas apparaître la conception de l'université idéale, vouée exclusivement au labeur scientifique?

La Constituante se sépara sans avoir discuté le projet de loi qui accompagnait le rapport de Talleyrand.

Au mois d'avril 1792, l'assemblée législative entendit la lecture d'un rapport et des propositions de Condorcet.

L'enseignement supérieur devait être départi à neuf lycées (lisez : universités), établis dans les neuf cités les plus peuplées de la France et divisés en quatre classes (lisez : facultés), celle des sciences mathématiques et physiques, celle des sciences morales et politiques, celle des beaux-arts et des belles-lettres, celle des sciences appliquées. Chaque lycée se consacrerait entièrement à la libre recherche scientifique, sans but utilitaire; il serait doté de tous les outils de travail et recevrait l'élite des maîtres et des étudiants du royaume. Condorcet traçait pour les classes des lycées un programme si vaste qu'il n'a encore pu être réalisé nulle part.

Encore une fois, les événements ne permirent pas à l'assemblée législative de discuter le rapport de Condorcet.

Les nécessités du moment firent oublier à la Convention les plans de réforme successivement élaborés.

La France avait besoin d'ingénieurs militaires, elle réclamait la création d'un corps de médecins instruits. Pour satisfaire à ces besoins, l'école polytechnique, les écoles de santé furent créées et, avec elles, le Muséum, école des sciences. L'enseignement supérieur était confié ainsi, non à des écoles générales exclusivement scientifiques, mais à des écoles spéciales préparant à l'exercice de professions déterminées. Entraînée par les circonstances, sans avoir arrêté un plan d'ensemble, la Convention jetait les bases du système que devait développer Napoléon.

Au conseil des Cinq-Cents, en octobre 1798, Roger Martin fit une dernière tentative pour sauver en partie la conception révolutionnaire. Il proposa de créer, à côté des écoles spéciales,

Hosted by Google

des lycées ou facultés, foyers de science pure. Le coup d'État du 18 brumaire emporta ce troisième projet. Dès lors, la conception de l'enseignement supérieur fut radicalement changée. Comme le dit M. Liard (1): « Pour les philosophes de la Révolution, la science était le but de l'enseignement supérieur; pour les administrateurs du Consulat, ce fut la poursuite des grades professionnels... En posant des conditions à l'exercice des professions, on devait au public des garanties. On les chercha, non dans le savoir en lui-même, mais dans la constatation officielle du savoir. On rétablit donc les anciens degrés, et on en fit des grades d'état, sans souci de savoir si la poursuite des parchemins ne nuirait pas à la recherche de la science et n'abaisserait pas les hautes études en modifiant leur destination! »

On fit plus encore. Groupées en des ensembles organiques, les écoles spéciales professionnelles eussent pu rendre des services à la science. On prit soin de les isoler, de les parquer chacune dans un domaine distinct et étroit, de supprimer entre elles tout point de contact. Isolement et but professionnel, tels furent les deux caractères des écoles nouvelles.

Mais si la loi allait directement contre l'idée que la Révolution s'était faite de l'instruction supérieure, cette idée n'en subsista pas moins dans quelques esprits. Pendant soixante-dix ans, la cause des universités a été plaidée par les hommes les plus illustres ou les plus distingués, reliant par une chaîne continue le mouvement contemporain de réforme à la conception de 1791, de 1792 et de 1798. L'histoire de l'enseignement supérieur pendant les deux premiers tiers de ce siècle met ce fait en pleine lumière.

En 1802, le premier consul créa des écoles de droit et de médecine; en 1808, l'empereur engloba dans l'université tous les établissements d'enseignement supérieur. Ils prirent le nom de facultés, de cinq ordres : théologie, droit, médecine, sciences, lettres.

Dispersées par toute la France au hasard ou juxtaposées

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1889, VI, 897.

Hosted by Google

sans plus de raison, les facultés relevèrent, comme les écoles de l'enseignement secondaire et primaire, du recteur de chacune des circonscriptions académiques qui se partageaient le territoire. Les facultés des sciences et des lettres furent multipliées outre mesure ; chaque chef-lieu académique en reçut une paire. Leurs rares professeurs, quatre ou cinq pour les sciences, trois ou quatre pour les lettres, se bornaient exclusivement à examiner les candidats au baccalauréat. Nulle indépendance scientifique n'était garantie aux corps enseignants. Ils étaient englobés dans la vaste caserne napoléonienne, monopolisant l'instruction à tous ses degrés. Soumis, sans réserves, au pouvoir du grand maître de l'université, lui-même docile instrument du despote, ils devaient avant tout être des fabriques d'esprit public à l'usage du souverain. Ils n'avaient pas à élaborer et à répandre la science, mais à prêcher la fidélité à la dynastie « conservatrice de l'unité de la France et dépositaire du bonheur des peuples ». « Sa Majesté, disait Fourcroy dans l'*Exposé des motifs* du décret de 1808, veut trouver dans ce corps (l'université) une garantie contre les théories subversives et pernicieuses de l'ordre social... Ce corps, étant le premier défenseur de la morale et des principes de l'État, sera toujours prêt à résister aux théories dangereuses des esprits *qui cherchent à se singulariser* et qui, de période en période, renouvellent les vaines discussions qui, chez tous les peuples, ont si violemment tourmenté l'opinion publique.

Qui cherchent à se singulariser, cette expression dit bien le but assigné aux facultés pendant le premier Empire. Elles devaient faire des esprits *conformes*, selon le mot de Baudelaire, soumis, tranquilles et de portée modeste. Ce militarisme intellectuel fit sentir bientôt ses défauts. Dès la chute de l'Empire, une réaction se produisit, les plaintes se firent jour de toutes parts.

Le 17 février 1815, une ordonnance royale, préparée par

(1) M. Ém. Olivier, dans son ouvrage : *1789 et 1889*, estime que l'université napoléonienne a réalisé l'idéal de Condorcet (p. 356). La vérité est qu'elle en est la négation la plus complète.

Hosted by Google

Royer-Collard, supprima l'université impériale et prescrivit la création de dix-sept universités régionales, groupant chacune, outre les établissements secondaires et primaires, les facultés ; dirigées par un recteur, nommant à tous les emplois de l'administration et de l'enseignement, elles devaient être surveillées par un conseil que présidait l'évêque de la ville chef-lieu (1). L'innovation était surtout d'ordre politique. Ses auteurs voulaient réagir contre la centralisation napoléonienne, revenir aux traditions de l'ancien régime et donner au clergé une grande action sur l'enseignement. Mais aussi elle pouvait produire de bons résultats scientifiques puisqu'elle constituait des centres organiques de haute culture et qu'elle avait en partie été inspirée — c'est Guizot, collaborateur de Royer-Collard, qui l'affirme — par « le désir de créer hors de Paris, dans les départements, de grands foyers d'étude et d'activité intellectuelle. »

Mais dès le 15 août 1815, Louis XVIII abrogeait l'ordonnance de février. L'université impériale était maintenue. La Restauration avait compris la puissance de cet instrument de règne ; elle se décida à garder l'organisation académique que lui léguait le régime déchu ; elle s'était aperçue d'ailleurs que de grandes universités provinciales, malgré toutes les entraves, pouvaient devenir des centres de progrès autonomes, vivaces, partant dangereux pour le pouvoir central (2). Elle eût pu du moins améliorer la situation des misérables facultés existantes, elle n'en fit rien. Elle en supprima plusieurs et ne laissa subsister que six facultés des lettres au lieu de vingt-trois. Ce n'était pas un mal : les facultés étaient trop nombreuses avant 1815. Mais le gouvernement de Louis XVIII procéda arbitrairement à ce remaniement, supprimant la faculté de Lyon, ville destinée, entre toutes, à devenir un centre intellectuel, épargnant celle de Besançon ou d'autres villes d'importance très secondaire. Les facultés laissées en vie furent placées sous la surveillance de l'Église, car il fallait, disait l'ordonnance du 27 février 1821, resserrer « les liens

(1) Sur l'enseignement supérieur sous la Restauration, voir LIARD, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1892.

(2) Ordonnances du 1er novembre 1820 et 27 février 1821.

Hosted by Google

devant unir au clergé, dépositaire des doctrines divines, le corps chargé des sciences humaines ». L'école normale supérieure de Paris était entachée de libéralisme, elle fut fermée; les cours de Guizot et de Cousin, professés dans la seule faculté douée de quelque activité, furent suspendus (1); la surveillance la plus tracassière fut exercée sur les opinions des maîtres, à tel point qu'on se demandait s'il fallait confier à un professeur de la faculté de Toulouse, de religion protestante, le cours de physique, avant qu'il eût abjuré sa confession! Il était recommandé au corps enseignant de vanter la religion, la monarchie, la légitimité et la charte.

La question universitaire se posa plus nettement sous le gouvernement issu de la révolution de 1830, mieux disposé que son prédécesseur envers le haut enseignement (2). L'un de ses premiers actes fut la réouverture de l'école normale.

Guizot et Cousin furent alors les défenseurs convaincus et éloquents de la réforme de l'instruction supérieure par la constitution d'universités. Guizot écrivait (3) : « Paris attire et absorbe moralement la France... De tous les remèdes à employer en pareils cas, la création de quelques universités est l'un des plus praticables et des plus efficaces. Qu'il y ait sur différents points de la France de grands foyers d'étude et de vie intellectuelle... Paris, sans cesser d'être parmi nous le théâtre de l'activité littéraire et savante, cessera d'être le gouffre où viennent s'engloutir tant d'esprits capables d'une vie plus utile et digne d'un meilleur sort. »

Guizot renonçait à constituer, comme en 1815, un grand nombre d'universités. Il en voulait cinq seulement, outre

(1) M. Liard fait justement remarquer que le succès de Cousin, de Guizot et de Villemain fut en une certaine mesure d'un mauvais exemple. Les maîtres des facultés voulurent imiter les trois professeurs de Paris. » Du coup fut arrêté, pour de longues années, l'idéal du professeur français de faculté » visant à l'éloquence, cherchant la faveur du public par des allusions politiques, sacrifiant trop souvent le fond à la forme.

(2) Sur l'enseignement supérieur de 1830 à 1848, voir LIARD, *Revue internationale de l'enseignement*, 15 janvier 1892.

(3) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*.

Hosted by Google

Paris : Strasbourg, pour l'est; Rennes, pour l'ouest; Montpellier, pour le sud-est; Toulouse, pour le sud-ouest.

Cousin appuya Guizot, au retour de sa mission en Allemagne en 1831. Dans un admirable rapport où il montrait la puissante organisation de l'enseignement germanique (1), il analysait le mécanisme des universités d'outre-Rhin et, les comparant aux facultés françaises, en faisait voir la supériorité due à la maturité plus grande des étudiants, au bon recrutement du corps professoral, au nombre et au caractère des cours. « En France, disait-il, les professeurs parlent devant un parterre de théâtre, et s'efforcent, pour se donner un auditoire, d'être superficiels et légers comme lui... Les diverses facultés dont se compose l'université allemande sont séparées, en France, les unes des autres, disséminées et comme perdues dans l'isolement. En vérité, si l'on se proposait de donner à l'esprit une culture exclusive et fausse, si l'on voulait faire des lettrés frivoles, des beaux esprits étrangers au développement des sciences ou des savants sans lumières générales, des procureurs et des avocats au lieu de jurisconsultes, et des prêtres ignorants au lieu de vrais théologiens, je ne pourrais indiquer un plus sûr moyen pour arriver à ce beau résultat que l'éparpillement des facultés. »

La leçon était dure, mais méritée. Cousin, devenu ministre, voulut « substituer peu à peu aux facultés isolées, éparpillées et languissantes sur une multitude de points, un système de grands centres scientifiques où toutes les facultés fussent réunies » (2), et cela dans le double but de permettre aux connaissances humaines de mieux se compléter l'une par l'autre et de fortifier la vie provinciale, si languissante à son avis. Il commença son œuvre en créant à Rennes, à côté des facultés des lettres et de droit, une faculté de médecine et en projetant l'érection, en cette ville, d'une faculté des sciences. Mais la haute

(1) C'est dans ce rapport que se trouvent les paroles prophétiques de Cousin au sujet du *Schulpflichtigkeit* et du *Dienstpflichtigkeit :* « Ces deux mots sont la Prusse entière. Ils contiennent le secret de son originalité comme nation, de sa puissance comme État, et le germe de son avenir. »

(2) *L'instruction publique en France sous le gouvernement de Juillet.*

Hosted by Google

autorité de Guizot et de Cousin ne prévalut pas contre l'indifférence des uns et l'hostilité des autres. Villemain ne partagea pas les idées de ses deux anciens collègues. Sous son ministère, comme sous celui de M. de Salvandy, se firent des réformes de détail : création de collections, de laboratoires, de chaires. Le budget des facultés s'éleva à près de 3 millions. Et l'on crut bien faire en créant de nouvelles facultés des lettres et des sciences, — alors que leur nombre était déjà trop grand, — afin de multiplier les jurys d'examen de l'enseignement secondaire.

La seconde république, de 1848 à 1851, ne changea rien à l'état de l'enseignement supérieur. Tout au plus y a-t-il lieu de mentionner un plan de réforme, non soumis à discussion d'ailleurs. L'auteur, le duc de Broglie, dressa un véritable acte d'accusation contre les facultés, et surtout contre les facultés des lettres, qui n'étaient pas des établissements d'éducation, mais « des ateliers d'éloquence et des athénées de littérature ». Il donnait là-dessus de piquants détails : « Les professeurs en prenaient tout à leur aise avec le programme de leur enseignement : si l'histoire ancienne les fatigue, ils s'attaquent sans plus de façon à l'histoire moderne; s'ils craignent les lieux communs rebattus dans un ordre d'idées un peu général, ils s'arrêtent pendant plus d'un an sur un petit point de critique historique et littéraire; s'ils ont un livre à faire pour se présenter à l'Académie, ils en préparent les matériaux en chaire. L'essentiel est d'intéresser, s'il se peut, un petit choix de lettrés de profession et de gens de loisir qui viennent polir leur goût et passer leur temps. »

Les bons esprits ne connaissaient que trop tous les vices du haut enseignement. Mais la politique ne leur permettait pas d'attirer sur les réformes nécessaires l'attention du pays. Et d'ailleurs, lorsque le coup d'État du 2 décembre 1851 eut fait cesser toute activité politique, le second Empire, préoccupé avant tout de donner satisfaction aux intérêts matériels, ne profita point du calme pour commencer l'œuvre, toujours attendue, de l'amélioration de l'instruction supérieure. Il trouvait excellent le système consacré par Napoléon Ier. Il crut

Hosted by Google

faire assez en augmentant progressivement de 2 millions la dotation des facultés et en créant cinq nouvelles écoles des sciences, trois des lettres, suivant le déplorable exemple donné par le gouvernement de Juillet.

En 1864, M. Duruy reçut le portefeuille de l'instruction publique. Les idées novatrices du nouveau ministre étaient connues. Aussi son arrivée au pouvoir encouragea les partisans des réformes qui, auparavant, n'osaient dire trop haut leurs critiques et leurs espérances et qui, maintenant, parlèrent franchement. M. Würtz, le célèbre chimiste, dans son rapport sur les universités allemandes, M. Renan, dans ses *Questions contemporaines*, M. Gaston Boissier, dans la *Revue des Deux Mondes* (1), les recteurs de province, lors de l'enquête officielle qui précéda la publication de la première statistique de l'enseignement supérieur ; tous demandèrent des réformes profondes. « L'esprit universitaire, disait M. Chéruel, recteur à Strasbourg, mieux placé qu'aucun autre pour juger de la valeur comparée des hauts enseignements français et allemand, s'est éteint partout. Le savoir, fractionné comme une monnaie courante, a été répandu par petites sommes, et les écoles restreintes pullulent au détriment des grandes. L'intention qui dota Aix et Douai du droit et des lettres, Marseille et Lille des sciences a réparti les denrées au gré des consommateurs. » En même temps, M. Renan, d'une façon mordante, parlait des « récitations à la manière des déclamations de la décadence romaine » qui tenaient lieu de cours dans les facultés des sciences et des lettres, du professeur « abaissé au rang d'un amuseur public, assimilé à l'acteur antique dont le but était atteint quand on pourrait dire de lui : *Saltavit et placuit.* » Il écrivait, en 1867, une phrase qui aurait dû fournir matière à réflexion : « C'est l'université qui fait l'école. On a dit que ce qui a vaincu à Sadowa, c'est l'instituteur primaire. Non, ce qui a vaincu à Sadowa, c'est la science germanique. »

Ainsi appuyé par les juges compétents, M. Duruy put réaliser quelques progrès. Il améliora le matériel scientifique des

(1) 15 juin 1868, 15 août 1869.

Hosted by Google

facultés, institua des bourses d'études, des cours libres. Il créa surtout, en 1868, l'école pratique des hautes études. Dans la pensée de M. Duruy, elle devait comprendre cinq sections : mathématiques, sciences physiques, sciences naturelles, sciences économiques, sciences historiques et philologiques. Elle avait pour but de former, par un travail sérieux et personnel, des savants, et non de s'adresser à des auditeurs ; elle laissait à ses maîtres la liberté scientifique la plus entière. « On leur demandait seulement, dit M. Liard, d'être des chefs d'atelier et de bons ouvriers de la science. » Dès l'origine, elle groupa les maîtres les plus éminents : Cl. Bernard, MM. Berthelot, Bréal, Gaston Paris, G. Monod. La création de M. Duruy n'a pas réalisé d'une façon complète le plan tracé par son auteur ; mais on peut affirmer qu'elle a eu l'influence la plus grande et la plus heureuse sur le développement scientifique en France. Elle a initié aux méthodes scientifiques plusieurs générations d'élèves qui font maintenant honneur à l'enseignement supérieur, en France et à l'étranger. Aujourd'hui que les facultés améliorées sont devenues des centres de travail, l'école des hautes études est restée, par excellence, le laboratoire le plus fécond de la science, un modèle d'école scientifique, sans but professionnel, sans programmes imposés. On voit que cette institution était constituée hors des facultés qui lui fournissaient certains de ses maîtres et de ses élèves. M. Duruy, en effet, avait compris que les facultés des lettres et des sciences ignoraient encore trop le véritable caractère de l'enseignement supérieur pour être mises soudain en mesure de le distribuer. Il fallait avant tout donner aux facultés des maîtres formés à une plus forte discipline intellectuelle ; il fallait leur montrer l'exemple de l'école pratique, éveiller chez elles le sentiment d'émulation, les imprégner peu à peu de l'esprit de sa nouvelle institution. Le ministre pensait, et l'avenir a justifié son habile conception, que peu à peu « de cet organisme au contact duquel elles allaient vivre désormais, l'esprit scientifique allait s'infiltrer en elles par une exosmose continue » (1).

(1) LIARD, *Revue des Deux Mondes*, 1889, VI, 906.

Hosted by Google

Pendant que les réformes de M. Duruy commençaient à porter leurs premiers fruits, la question des universités fut de nouveau agitée, à la suite d'incidents politico-religieux.

Le 6 juin 1867, le secrétaire d'État pontifical attirait l'attention des prélats catholiques sur la fâcheuse situation des établissements supérieurs de sciences et de lettres « soustraits, en beaucoup de lieux, à l'autorité de l'Église ». Les catholiques français mirent aussitôt en circulation une pétition demandant la liberté de l'enseignement supérieur, qui, depuis longtemps, n'avait plus été réclamée ; ils ouvrirent en même temps une campagne contre l'enseignement donné dans les hautes écoles de l'État. Les cours des professeurs furent lus et relus; les thèses universitaires, scrutées avec minutie par les chefs du mouvement, qui y cherchaient des doctrines matérialistes et, partant, des arguments pour leur cause. Le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, le prélat militant qui se flattait de mener son clergé comme un régiment, se fit, au Sénat, l'interprète des réclamations cléricales. Il prononça un réquisitoire ardent contre l'enseignement des facultés. Le ministre répondit évasivement que la question de la liberté de l'enseignement supérieur était dominée par celle du droit de réunion, qu'au surplus, l'Université ne la redoutait pas, qu'elle établissait des cours libres, et que, d'ailleurs, elle était foncièrement spiritualiste.

Néanmoins, pour donner satisfaction aux désirs des catholiques que l'empire, dans ses dernières années, ne voulait pas s'aliéner, une commission extraparlementaire, présidée par Guizot, fut constituée. Guizot avait toujours pensé qu'il ne fallait pas laisser à l'État le monopole de l'enseignement, mais que l'État avait pour devoir d'être un meilleur éducateur que les particuliers, afin de leur enlever le bénéfice de la liberté que, par principe, il leur accordait. La commission partagea complètement la manière de voir de son président. Elle prépara un projet de loi établissant la liberté de l'enseignement supérieur, mais fut unanime à penser que l'enseignement officiel devait être amélioré, pour lui permettre de soutenir victorieusement la concurrence des futures facultés catholiques. Elle

Hosted by Google

traça donc un programme de réformes ; elle demanda « que, dans quelques-unes des principales villes de l'État, et avec leur concours, il soit organisé un enseignement supérieur complet, c'est-à-dire réunissant toutes les facultés, avec leurs dépendances nécessaires, de telle sorte que, sans détruire l'unité de la grande université nationale, ces établissements deviennent, chacun pour leur compte, de puissants foyers d'études, de science et de progrès intellectuel ». La phrase est longue. Elle eût pu se borner à ces cinq mots : Il faut rétablir les universités.

Aucune suite ne fut donnée aux résolutions de la commission. La guerre franco-allemande suspendit l'exécution de tous les projets de réforme.

Telle est, esquissée à grands traits, l'histoire de l'enseignement supérieur français de 1789 à 1870. La Révolution veut le rendre scientifique et encyclopédique ; elle est conduite par les événements à le faire utilitaire et spécialisé. Napoléon accentue ce caractère et annihile toute indépendance du haut enseignement. La Restauration, après une tentative de réforme, suit les errements de l'empire, comme, en somme, les gouvernements qui lui succédèrent jusqu'aux dernières années du règne de Napoléon III. Alors sont réalisés des progrès heureux mais partiels, et qui laissent subsister les maux dont souffre le haut enseignement : isolement des facultés, anémie des facultés provinciales, absence d'élèves dans les écoles des lettres et des sciences et dans ces deux facultés : enseignement superficiel, outillage défectueux.

Contre cet état de choses, s'établit un courant continu de protestations et de revendications, une tradition de progrès dans les idées en face de la tradition routinière dans les faits. Talleyrand, Condorcet, Roger-Martin, Royer-Collard, Guizot, Cousin, le duc de Broglie, M. Duruy, M. Renan, les membres de la commission de 1870, demandent ou proposent à l'envi la réforme scientifique et matérielle des facultés, la constitution des universités. Pendant quatre-vingts ans, on vient de le voir, l'œuvre à laquelle ils travaillaient n'avait pas été poussée bien loin. Il était réservé au gouvernement de la troisième république d'en hâter les progrès et de la parachever.

Hosted by Google

II

DE 1870 A 1892.

1870 est une des plus grandes dates de l'histoire politique et sociale de France. Elle est capitale pour l'histoire du haut enseignement. Au lendemain de la défaite, les meilleurs esprits sentirent qu'elle n'avait pas seulement été causée par l'infériorité matérielle, mais par l'infériorité morale et intellectuelle de la France. Et ils demandèrent aussitôt de refaire, à côté des forces matérielles, les forces morales et intellectuelles du pays. Ils se rappelèrent les paroles de Cousin et de M. Renan sur la science allemande et son influence sur la nation; ils pensèrent avec raison que les universités allemandes étaient pour une part dans la victoire germanique, et la réforme de l'enseignement supérieur, tant réclamée depuis le commencement du siècle, au nom des intérêts de la science, le fut maintenant aussi au nom des intérêts mêmes de la nation. Sedan produisit en France les mêmes conséquences que Iéna en Prusse : la naissance d'un puissant mouvement de réforme intellectuelle. Les paroles et les écrits de Paul Bert, de M. Berthelot, de M. Bréal (1), de M. Boutmy, de vingt autres, sont la paraphrase de l'admirable onzième discours de Fichte à la nation allemande.

Les premières années de la république ne furent pas signalées par de grands progrès. L'existence du nouveau régime républicain était contestée et précaire; l'argent indispensable manquait; le trésor, épuisé par les obligations nées de la guerre, devait se montrer parcimonieux. Le budget des facultés, réglé pour 1871 à 4,300,000 francs, n'était encore, en 1874, que de 4,800,000 francs environ.

Après la conclusion de la paix, l'initiative privée — fait nouveau en France — résolut de suppléer à l'inactivité forcée de l'État. C'est à elle qu'est due, en 1871, la création de l'école libre des sciences politiques, qui depuis lors a eu une si bril-

(1) *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, 1872.

Hosted by Google

lante fortune. Mais le haut enseignement officiel restait à peu près dans l'état où il se trouvait pendant les années antérieures à la guerre. Quelques faits, choisis entre beaucoup d'autres, en montreront les défectuosités matérielles et scientifiques et l'ampleur du travail à accomplir pour les faire disparaître. On ne s'étonnera pas, après en avoir pris connaissance, de la décadence profonde de la science française, qui possédait bien, il est vrai, comme généraux, des savants illustres, mais peu de soldats, peu de disciples formés à leur école, peu de ces travailleurs moins brillants, mais non moins utiles, qui faisaient la force de la science allemande.

Les facultés étaient mal installées : à Lyon, la faculté des sciences était logée dans les combles du palais Saint-Pierre; à Bordeaux, dans une annexe de l'hôtel de ville; à Paris, l'école de pharmacie menaçait ruine, et M. J. Simon, en 1873, déclarait qu'il ne pouvait montrer à personne l'école de médecine. Il décrivait les installations de la faculté des sciences à la Sorbonne, dont les laboratoires étaient dans des locaux qui servaient autrefois à loger des étudiants ou de petits ménages : « Toutes ces pièces étroites, mal éclairées, l'ancienne chambre à coucher, le petit salon, la cuisine sont nos salles d'études. Encore ne nous appartiennent-elles pas; c'est la ville de Paris qui nous les prête, et si demain elle nous donnait congé, notre enseignement s'arrêterait. » Sauf à Nancy, Rennes, Caen, Clermont, la misère matérielle des facultés était extrême.

Elles étaient en outre presque dépouillées des outils de travail. Aucune faculté de province ne possédait de bibliothèque organisée. Les collections étaient partout insuffisantes, les laboratoires manquaient des instruments les plus nécessaires. En 1870, la faculté de droit de Paris disposait pour sa bibliothèque d'un crédit de 1,000 francs, elle recevait vingt recueils périodiques, tous français; pour tous les frais de cours, les laboratoires, les abonnements, les collections, la faculté des sciences de Paris recevait 10,590 francs, celle de Montpellier, 2,500 francs.

Les facultés étaient privées des cours essentiels. Paris seul possédait un professeur de géographie et un professeur d'éco-

Hosted by Google

nomie politique. On cherchait en vain sur les programmes, à Paris comme en province, les cours de droit maritime et de droit constitutionnel, de sanscrit, de grammaire comparée, d'archéologie. Le plus souvent, dans les facultés départementales, un professeur donnait tous les cours d'histoire, un professeur les cours de zoologie, botanique et géologie. Et Paul Bert résumait fidèlement la situation à l'Assemblée nationale en 1875, en disant : « En France, sauf à Paris, et encore faut-il sortir des facultés; en France, dans le pays de Burnouf, il n'y a pas de chaire de linguistique; dans le pays de Champollion, il n'y a pas de chaire d'épigraphie et d'archéologie; dans le pays de Cuvier, il n'y a pas de chaire de paléontologie. »

Les facultés des sciences et des lettres, sans élèves réels, étaient presque toujours ces « athénées de littératures » dont parlait le duc de Broglie, « où ne venaient guère que des auditeurs. » Heureux encore le professeur quand cet auditoire exigeant, que mettraient en déroute la science et l'érudition, que seuls peuvent capter le charme, l'émotion ou le piquant de la parole, qui veut chez le professeur un renouvellement perpétuel, chaque année une matière nouvelle, chaque semaine une leçon montée, ne se compose que de gens instruits et bien élevés! » M. Liard avoue spirituellement qu'il en a connu un autre à Bordeaux : « Je dus faire mon cours le soir à huit heures. L'hiver, tout alla bien; les auditeurs étaient nombreux et semblaient attentifs (1). Ils ne diminuèrent pas trop au printemps; mais bientôt la retraite militaire, qui l'hiver ne sortait pas, vint me les enlever presque tous. Elle passait le samedi soir devant les bâtiments de la faculté, un quart d'heure après le commencement de la leçon. A peine clairons et tambours s'entendaient-ils au loin, que l'auditoire sortait en masse, suivait la musique et ne reparaissait plus. » On devine sans peine le profit qu'un public aussi frivole devait retirer des savantes études de l'auteur de *la Science positive et la Métaphysique*. On devine aussi le découragement qui devait naître dans l'esprit

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1889, VI, 904. M. Liard ne recherche pas les motifs de ce zèle. Peut-être le poêle de la salle l'avait-il déterminé pour une part.

Hosted by Google

du maître. Faut-il ajouter que les professeurs des diverses facultés vivaient sans se connaître; que dans une même faculté, le plus souvent, les professeurs ne se voyaient guère que les jours d'examen; que les relations entre maîtres et élèves étaient nulles et que les professeurs de province pensaient surtout à quitter le plus rapidement possible la ville où ils enseignaient sans éclat et sans fruit, et à entrer dans une faculté de Paris?

L'heure des réformes arriva enfin.

Après que la situation politique fut éclaircie par l'adoption des lois constitutionnelles, l'Assemblée nationale, en 1875, vota une loi décrétant la liberté de l'enseignement supérieur, permettant la création de facultés libres et accordant aux groupes de trois facultés libres le nom d'université (1). Les revendications des catholiques qui s'étaient produites avant 1870 étaient satisfaites, mais, par contre, l'enseignement supérieur officiel était placé dans un état d'infériorité manifeste, puisqu'il n'obtenait pas pour ses écoles leur groupement en universités. Il fallait remédier à ce défaut constitutionnel. En 1877, des savants et des jurisconsultes, parmi lesquels se trouvaient MM. Berthelot, Boutmy, Bréal, Monod, Paris, Renan et Taine, remirent au ministre de l'instruction publique, alors M. Waddington, un projet de constitution des universités qui fut complété par le ministre et qui tendait à la création de sept universités, auxquelles se rattachaient les facultés éparses les plus voisines. L'université de Lyon, par exemple, eût compris, outre les quatre facultés de cette ville, les groupes de Grenoble, Clermont et Dijon.

Mais le projet de M. Waddington ne fut pas même déposé sur le bureau de la Chambre des députés. Car le ministre et les protagonistes de la réforme virent qu'il était téméraire de créer d'un coup de grands centres universitaires. Ils décou-

(1) Une loi ultérieure votée en 1886 a retiré cette concession. Les groupes de facultés libres (catholiques) ne peuvent plus porter le nom d'universités. Leurs élèves se présentent aux examens des jurys d'État. La population des facultés libres (Lille, Paris, Lyon, Angers, Toulouse, Marseille) s'élevait, en 1890-91, à 931 étudiants.

Hosted by Google

vrirent l'existence de grands obstacles, tellement puissants qu'ils eussent pu faire échouer toute l'œuvre entreprise. Ils comprirent que les meilleurs organismes valent fort peu de chose si leur vie interne est nulle, que la loi ne crée pas les mœurs, mais les suit, et qu'on ne pouvait établir les universités avant d'avoir fondé la vie universitaire et donné aux éléments de ces grands corps les moyens de se transformer. Ils renoncèrent à leur projet et adoptèrent un autre système réformateur :

« A une révolution subite, brusquant toutes choses, on préféra une évolution graduelle, les assurant l'une après l'autre, l'une sur l'autre et permettant, au besoin, de les reprendre et de les corriger (1) », et seulement alors les consacrant par la loi. Cette excellente méthode, lente mais sûre, a dégagé maintenant tous ses résultats. Son excellence est prouvée par les faits.

(*A continuer.*) LÉON LECLÈRE.

(1) LIARD, *Revue des Deux Mondes*, 1889, VI, 909.

Hosted by Google

LES TROUBLES CLIMATÉRIQUES

N'en déplaise aux météorologistes passionnés de *normales* et de *moyennes*, la climature a subi, ici et ailleurs, de profondes perturbations. Des astronomes, convaincus que les doléances populaires étaient fondées, en ont cherché l'explication. M. C. Flammarion a mis en cause la révolution de notre globe autour du soleil; c'était oublier que les mouvements sidéraux ont des transitions insaisissables et que leurs effets échappent à nos fugitives générations. D'autres nous ont engagés à surveiller la Sibérie. Pour quelques-uns, la vapeur d'eau continuellement lancée dans les airs par les locomotives, les steamers, les innombrables chantiers du travail industriel et la combustion — une source importante de formation d'eau — des villes populeuses, des usines, etc., ne seraient pas étrangères au changement dont on se plaint, et Londres leur est un exemple commode qu'ils s'empressent d'indiquer à l'appui de leur thèse.

Nous croyons que les chercheurs s'aventurent au hasard. La cause de ces troubles climatériques qui, depuis près d'un demi-siècle, nous énervent, qui sèment les cataclysmes, qui rendent plus chanceuses les spéculations agricoles, qui ne sont pas sans déteindre sur le moral des populations, est notre œuvre : elle n'est pas locale, mais bien générale, c'est le déboisement.

C'est ce que nous voulons essayer de prouver sans retomber dans les thèses connues.

Le soleil échauffe la surface du globe; son action est très faiblement neutralisée par cette mince couche d'air qui constitue

Hosted by Google

l'atmosphère. La hauteur de l'atmosphère, selon les physiciens, atteint 60 kilomètres pour les uns et arrive à 320 kilomètres pour les autres; dans l'une et l'autre hypothèse, la couche gazeuse, toujours faible, se ressent des réactions du sol terrestre. Ce qui nous intéresse tout particulièrement, pauvres humains, c'est la zone des nuages : les nuages de glace ou cirrus flottent entre 10 et 15 kilomètres; leur apparition indique la pureté de l'atmosphère et présage le beau temps. Les nuages lourds (cumulus et nimbus), funestes ou bienfaisants selon qu'ils se condensent sans mesure ou avec parcimonie, descendent dans les couches les plus denses de l'atmosphère et ne dépassent guère 500 mètres de hauteur. C'est là la zone qui doit attirer tout spécialement notre attention; nous l'appellerons la zone agissante, car c'est d'elle que dépendent les aléas météorologiques (1).

Or, que représente cette faible couche de 500 mètres comparée au diamètre de la terre? Presque rien. Juste 1 millimètre d'épaisseur pour une sphère qui aurait 25 mètres de diamètre, ou si l'on veut une comparaison plus intuitive, infiniment moins que la pellicule d'eau qui recouvrirait une grosse orange mouillée. La zone agissante, plus que la totalité de l'atmosphère, se trouve donc sous la dépendance immédiate des réactions de la surface du globe.

L'énergie radiante qui se dégage du soleil ne devient chaleur et lumière que si un obstacle arrête ou entrave sa transmission : l'éther lui livre libre passage; les couches si peu denses et si pures des régions supérieures de l'atmosphère ont une action très limitée; la zone agissante, nuageuse et chargée de poussières atmosphériques, exerce plus de résistance; mais c'est surtout la surface du sol qui favorise l'évolution de l'énergie solaire en chaleur, en lumière et en magnétisme, et cette trans-

(1) Cette zone est très nettement limitée par temps couvert et venteux; son niveau supérieur coupe dans un plan, en apparence parallèle au sol, la partie inférieure des nuages qu'elle supporte et conduit comme les corps flottants sont entraînés par l'eau courante.

Hosted by Google

formation est d'autant plus complète que l'obstacle est plus résistant : la roche opère mieux que le sable, la terre nue offre plus d'intensité que la prairie; la couche molle et élastique des surfaces boisées exerce une influence moindre, l'eau une action moindre encore et d'autant moindre qu'elle est moins dense, c'est-à-dire plus pure (1).

Nous négligeons ces points capitaux : l'incidence des rayons solaires et l'inclinaison de l'axe de la terre, qui sont la raison d'être des climats, des saisons et des variations diurnes. Notre prétention se borne à discuter la cause probable du changement apporté à un climat déterminé, donc à conditions astronomiques égales.

Le déboisement, en dénudant le sol, a favorisé son échauffement et l'échauffement de la zone agissante, d'où, comme première conséquence, une cause permanente de formation des vents. Le vent influence peu le thermomètre, ce qui semble donner raison aux météorologistes qui, s'appuyant sur les normales, prétendent que le cours des choses est régulier; mais c'est un réfrigérant pour les organismes animaux et végétaux, ce qui donne en réalité raison à ceux qui tiennent plutôt compte des impressions physiologiques. Les vents sont plus fréquents et plus intenses que jadis, c'est là une observation notée avec satisfaction par les meuniers. Toute moderne qu'est la science météorologique, elle a pu constater que le régime des cyclones n'est plus ce qu'il a pu être dans le passé, et à phénomènes nouveaux il a fallu une terminologie nouvelle bien connue des lecteurs assidus des bulletins météorologiques.

Le déboisement a supprimé un des principaux obstacles au vent : la montagne ou la ville, obstacles résistants, font dévier

(1) Observons à ce propos que les cartes cosmographiques qui représentent les planètes avec un cône d'ombre sont erronées : l'espace est obscur, la lumière sidérale est toujours réfléchie, et par conséquent il convient de représenter les planètes éclairées avec un cône de lumière s'irradiant dans l'espace noir. Ce cône de lumière est peu sensible, car les conditions qui assurent sa visibilité, c'est-à-dire une atmosphère dense et chargée de poussières, se restreignent au voisinage immédiat des surfaces planétaires.

Hosted by Google

le vent, mais ne le détruisent pas; la forêt, obstacle moelleux, au contraire, l'absorbe et le détruit. Ce sont là des phénomènes d'observation courante dans la transmission du mouvement.

Le vent gagne donc tout à la fois en permanence et en intensité, et quelle que soit son orientation, les vastes surfaces dénudées qu'il a traversées le rendent généralement froid, humide, nuisible aux organismes animal et végétal.

Le soleil de février est déjà chaud, et on lui doit parfois des journées estivales dont on jouit avec bonheur. Mais bientôt le ciel devient gris et froid. C'est que l'évaporation a fait son œuvre, les vapeurs d'eau lancées dans l'atmosphère se condensent dans les couches froides de la zone agissante, et un écran nuageux se maintient avec obstination pendant tout le printemps; aux courtes embellies, le soleil et les vents reforment à nouveau la couche nébuleuse. Enfin, le soleil commence à l'emporter et, sévissant avec une ardeur oubliée, dans un air tiède, donne la sensation d'une chaleur accablante, l'organisme n'ayant pas subi l'entraînement que produisent les saisons normales. L'évaporation de plus en plus active donne alors naissance aux orages, aux pluies diluviennes, au ciel couvert et à un abaissement de température, caractéristiques de nos étés... fin de siècle. Enfin le soleil l'emporte, mais tardivement, l'été touche à sa fin, et c'est l'automne qui bénéficie de son action, trop tard pour l'agriculture. D'aussi maussades saisons contrarient l'évolution de la plante, dont les exigences vis-à-vis du calorique et de la lumière grandissent avec l'apparition successive des tiges foliées, des fleurs, des fruits et des semences; elles l'affaiblissent et la laissent sans défense contre les parasites cryptogamiques dont de pareilles conditions favorisent l'expansion.

Aux heures froides, du crépuscule à l'aube, la condensation en serein, en rosée ou en pluies intermittentes d'une part, la saturation des couches élevées de l'atmosphère d'autre part, épurent la zone agissante et donnent lieu, avec la cessation du vent, à de belles nuits étoilées qui dissipent le peu de chaleur que les cultures ont emmagasinée pendant le jour.

Hosted by Google

Les sautes brusques du vent et les modifications météorologiques qu'elles apportent tiennent à l'échauffement inégal du sol dénudé, alors que les surfaces boisées régularisent cette action et contribuent à la formation de brises douces, permanentes et régulières : question de proportionalité dans l'action et la réaction.

L'irrégularité du climat tient aux transformations que l'homme, ce destructeur tenace, a apportées à la surface du globe; ce sont, si l'on peut dire, une série de troubles locaux insensibles qui se sont étendus à des continents, et qui deviennent alors très aisément perceptibles, par suite de la généralisation de la condition déterminante, le déboisement.

II

Les surfaces nues ont, sous l'influence de l'échauffement solaire, accru les vents en permanence et en intensité. C'est là un premier point de précisé, car c'est surtout au régime des vents que nous devons attribuer les perturbations atmosphériques qui tendent à devenir normales.

Un autre point à examiner, et non le moins important, concerne l'évaporation.

Les auteurs, et notamment les physiologistes, reconnaissent que la végét tion est surtout une grande cause d'évaporation. Il faudrait conclure de ce fait que le déboisement, s'il favorise la formation du vent, combat jusqu'à un certain point la formation des pluies. Nous n'en croyons rien : il suffit de mettre en parallèle l'action constante des vents sur les immenses surfaces offertes par les eaux et l'action essentiellement temporaire de la végétation, pour démontrer la fausseté de cette conclusion. Avec le boisement, il y a régularisation dans la répartition des eaux atmosphériques, alors que les pays dénudés sont victimes de réactions violentes se traduisant par des périodes de pluies froides, d'inondations ou de sécheresse.

La météorologie classe les nuages, mais elle n'a pas donné,

Hosted by Google

que nous sachions, une explication satisfaisante de leur forme, la raison d'être de leur bizarre agglomération. Manque de hardiesse, sans doute, car l'expérience et l'observation l'autorisent à aller de l'avant.

Quiconque a observé les brumes qui, avec le froid de l'aube, se forment sur les régions boisées, les vallées herbues, les dépressions des pâtures, a dû remarquer la constance avec laquelle ce voile humide se fondait dans l'atmosphère aux premiers rayons du matin : les premières vibrations caloriques animent la couche brumeuse, de légers cumulus se soulèvent, frissonnent à la brise naissante, s'étirent en filaments, montent en volutes et s'évanouissent d'un coup, à une faible hauteur, sans laisser de trace.

Ce n'est pas là l'image d'une nuée. Le nuage est un aggloméré opaque, aux contours arrondis qui indiquent la cohésion (tension superficielle), aux formes longtemps fixes, ne s'effrangeant que sous les atteintes des courants atmosphériques contraires ou d'intensités différentes. C'est à cette opacité que l'on doit l'interception partielle des rayons solaires (la surface supérieure des nuages opaques étant très réfléchissante), effet que ne peut produire la vapeur d'eau diffuse. Si l'atmosphère était uniquement gazeuse, les nuages ne se formeraient pas : le froid des régions supérieures condenserait la vapeur d'eau sous forme d'un voile léger, uniforme, plus dense aux centres de plus grand refroidissement, mais d'une faible lactescence et non cotonneux comme le sont les nuages de la zone agissante; le ciel serait uniformément blanchâtre, au lieu de présenter des amas blancs voguant sur un fond d'azur.

Mais l'atmosphère n'est pas uniquement gazeuse ; elle possède en suspension d'innombrables particules minérales sous tous les états de ténuité. Ces particules minérales perdent de leur calorique par rayonnement, leur température devient sensiblement inférieure à celle de l'air ambiant, échauffé d'une part par le rayonnement de la terre, de l'autre par la condensation de la vapeur d'eau, et c'est autour de ces particules, prises comme

Hosted by Google

noyaux, que cette vapeur d'eau se dépose, formant dans l'espace un dépôt de rosée. La forme et l'agglomération des nuages nous semblent donc liées à la dispersion des particules minérales, en un mot, au régime des poussières atmosphériques. Ces poussières atmosphériques, sauf une minime fraction d'origine cosmique, proviennent du sol et, naturellement, des régions dénudées; elles doivent leur dispersion aux vents; leur faible poids leur permet de séjourner à divers étages, croissant en nombre et en grosseur avec la densité de l'air.

Il suffit de relier tous ces phénomènes entre eux, de comparer la climatologie de l'hémisphère nord, où les continents dominent, à celle de l'hémisphère sud, où les terres sont noyées dans les océans, pour établir à l'évidence que ces pluies qui nous arrivent souillées de particules minérales et riches en composés divers, que cet écran nuageux mélancolique qui intercepte les rayons solaires, doivent leur formation aux particules minérales enlevées aux surfaces dénudées, que ces surfaces dénudées engendrent les vents qui transportent les poussières minérale et organique, et que, en fin de compte, nous devons tout cela à l'extension prise par les déboisements.

Les phénomènes ne s'arrêtent pas là. En supprimant les forêts, nous avons supprimé leurs effets régulateurs, nous avons déchaîné toutes les violences.

L'évaporation rendue plus active par les vents, la condensation de la vapeur d'eau en gouttelettes autour des poussières atmosphériques, ne se produisent pas sans modification de l'énergie confinée dans tout groupement moléculaire; la vapeur d'eau, en se condensant, restitue le calorique et l'électricité absorbés par un premier changement d'état. Et comme l'évaporation est active, la condensation abondante, les nuées volumineuses, l'énergie moléculaire plus puissante au sein de ces grandes masses flottantes, leur tension électrique grandit en proportion. Pendant que les nuages s'accumulent, obscurcissant le ciel et gagnant, sous leur poids, les régions inférieures de la zone agissante, dans le sol dénudé, une autre tension électrique,

Hosted by Google

sans doute induite par le voisinage des nuées, se manifeste, s'accumule sur les rares saillies de ce sol nu et tend à s'écouler vers la nuée inductrice. L'équilibre ne peut se rétablir dans ces deux zones que par une série de neutralisations violentes, et la foudre éclate, semant le désordre et la mort. Les commotions transmises aux nuées ébranlent les masses semi-liquides qui s'abattent en torrents dévastateurs, ruinant les récoltes par la grêle, amenant d'épouvantables inondations. Puis le calme renaît, le ciel s'épure, le soleil luit, mais le dommage reste irréparable. Le rayonnement solaire et les vents ne tardent pas à ramener, avec les mêmes causes, une série de cataclysmes nouveaux, d'autant moins accentués qu'ils sont plus fréquents, en raison de la moindre abondance des poussières atmosphériques. Sous les climats secs, la sécheresse et la famine succèdent pour de longs jours à de courtes mais néfastes inondations; ailleurs, c'est le régime des pluies qui l'emporte, sinon par l'abondance des chutes d'eau, tout au moins par la persistance de l'humidité et de la nébulosité.

N'insistons pas sur l'action bienfaisante des surfaces boisées sur la répartition harmonique des pluies, conséquemment sur leur rôle préventif quant aux inondations et aux sécheresses, sur leurs effets vis-à-vis de la foudre et de la grêle, devenus le plus souvent inoffensifs, ils sont connus. Mais, en passant, nous ferons remarquer que les tentatives poursuivies en vue de la production artificielle de la pluie s'appuient toutes sur les commotions des régions supérieures et cherchent à reproduire les effets secondaires de la foudre. Les résultats jusqu'ici obtenus livrent matière à discussion. Nous croyons que ces résultats seront plus heureux avec les explosifs qui disperseront des poussières minérales très ténues au delà de la zone agissante (1), à la condition d'opérer dans des couches sursaturées de vapeur. Quant à espérer que de pareils expédients deviennent jamais

(1) *Au delà*, parce que le phénomène de condensation est artificiel et qu'il convient de rechercher les couches saturées les plus froides pour amorcer la pluie.

Hosted by Google

pratiques et économiques, on ne peut y songer, pour la raison bien simple qu'ils ne sont urgents que pour les pays où la zone agissante manque de l'humidité nécessaire. Le boisement seul résoudra la question.

III

Le rayonnement solaire enlève à la terre, sous la triple action de la dessiccation qui diminue la densité des corps, de l'échauffement de l'air, qui établit un courant ascendant, et des vents, non seulement les poussières minérales de ténuité variable, mais des poussières organiques.

La dénudation du sol favorise la stagnation des eaux (mares, marécages); dans ces eaux prennent naissance mille formes microbiennes d'une résistance vitale relativement grande, que les vents emportent et que les pluies déposent dans un vaste rayon. De là, sans doute, cette extension des maladies saisonnières, rendues plus contagieuses peut-être par l'air inspiré, l'eau absorbée, que par le contact des malades, et qui atteignent tout à la fois l'homme et l'animal, alors que les mêmes causes propagent dans les cultures les parasites cryptogamiques.

Les vents, qui passent d'une ville sur l'autre, s'emparent des poussières complexes de leur atmosphère, charrient les produits de la combustion, les poussières des matières premières métamorphosées par les industries, les germes des affections endémiques et, ne rencontrant aucun obstacle à leur circulation, sèment dans d'immenses zones habitées les agents de la maladie et de la mort qu'ils recèlent. L'influenza a fait son tour du monde avec une rapidité effrayante. Qui nous dit que les épidémies ne suivront pas de plus en plus cette marche vertigineuse ?

Des savants allemands ont prétendu que la forêt exerçait une véritable filtration qui épurait l'air de ses microbes. Il se peut qu'il en soit ainsi quand la forêt est étendue, bien qu'alors le sous-bois dégarni nous semble peu apte à une telle fonction,

Hosted by Google

Nous estimons que l'efficacité incontestable des bois à cet égard réside plutôt dans la neutralisation du vent et, par conséquent, dans le dépôt des microbes en un milieu qui ne convient pas à leur développement. Les bois limitent l'extension de la fièvre intermittente, de la malaria, de la fièvre jaune, — pour autant qu'ils occupent un sol perméable, — ce sont des faits acquis ; il est permis de croire qu'ils peuvent s'étendre à toutes les maladies microbiennes. Le sol spongieux et acide des forêts filtre l'eau des pluies qui ont lavé l'immense surface foliaire et entraîné ses souillures, les acides tannique et humique font l'office d'antiseptiques et l'eau épurée alimente les couches souterraines d'un liquide cristallin qui, drainé, capté aux sources ou puisé dans les épaisseurs du sous-sol, reste pur, potable et sans danger pour la consommation. La terre arable richement fumée, le sous-sol des villes, loin de détruire le microbe, l'alimentent de tous les détritus organiques qu'on y laisse perdre, et l'eau qu'on va y puiser est toujours contaminée.

Les maladies cryptogamiques qui envahissent les cultures, les épizooties et les épidémies gagnent sans cesse en extension; elles nécessitent l'intervention de la science et obligent à recourir à d'onéreux moyens préventifs ou curatifs. La science réussit à amoindrir les effets du mal, mais elle est impuissante à prévenir le mal lui-même. Nous ne pouvons voir dans l'extension grandissante des organismes parasitaires (microbes, cryptogames, insectes), et dans l'impuissance de la science, qu'une conséquence nouvelle du déboisement de la surface du globe.

L'immense chaîne des êtres vivants, de la cellule à l'homme, est composée d'éléments que les nécessités de l'existence obligent à s'entre-dévorer. Dans la nature abandonnée à elle-même, une harmonie s'établit entre la puissance prolifique des uns et la puissance de consommation des autres, et la lutte pour la vie apparaît moins vive, moins brutale, moins meurtrière que là où l'homme en a troublé l'équilibre. Le philosophe voit dans la nature un ensemble harmonieux où le combat pour la

Hosted by Google

vie est réduit aux strictes nécessités de populations plus variées que nombreuses, où les appétits sont mesurés, où règnent la ruse et l'intelligence plutôt que l'horrible corps à corps; et l'esprit se repaît de ce spectacle, les sens s'apaisent, le cœur s'épanouit à la vue de l'ingéniosité apportée dans la défense, des qualités morales que produit l'évolution des premières sociétés. Dans nos sociétés civilisées, où les œuvres humaines empiètent sur la nature, où l'homme a tout détruit, la lutte devient autrement cruelle et menaçante pour la vie humaine; l'infiniment petit, insaisissable, a tout envahi : les champs, l'étable, la famille; dans la société elle-même, une funeste réaction morale semble dominer, et dans la lutte journalière que les hommes se livrent entre eux, moins pour le nécessaire que pour le superflu, c'est toujours la force brutale qui l'emporte.

En supprimant la forêt, nous avons supprimé un milieu d'une énorme importance, un milieu qui recélait tout un monde d'auxiliaires pour la destruction des infiniment petits. Les êtres les moins prolifiques (mammifères, oiseaux, reptiles) qui, en s'entre-chassant, proportionnaient leur nombre aux ressources pour leur subsistance, ont fui d'abord; mais, la dévastation des forêts étant partout, ils ont fini par succomber en grand nombre. Les plus prolifiques, de taille exiguë, auxquels un moindre abri suffisait, rencontrant de moins en moins d'ennemis, ont vu prospérer leurs innombrables générations, générations qui ont envahi les plaines et les cultures, les bois eux-mêmes, restant insensibles aux attaques des quelques ennemis rencontrés dans les nouveaux milieux, et l'insecte a pullulé, le microbe a pullulé, le cryptogame parasite a pullulé. Et c'est maintenant parmi ces infiniment petits, devenus puissants par le nombre, que la lutte s'établit; c'est là que la science va chercher de nouvelles armes en inoculant le parasite au destructeur, mais elle reste impuissante à enrayer les formidables générations qui naissent chaque année.

Le boisement s'impose, une fois encore, pour limiter les vents qui dispersent les milliards de germes parasites, pour tempérer

Hosted by Google

un régime de pluies auquel nous devons les cryptogames destructeurs de nos cultures, pour abriter la faune variée qui, du plus grand au plus petit, vit de la vie et détruit sans effort ce que nous ne pouvons atteindre, malgré notre science et nos capitaux.

Est-ce à dire qu'il faille rendre à la forêt le domaine de la charrue? La conclusion serait fautive. Il faut donner à la forêt les terres libres de moindre valeur et les montagnes; il faut transformer quelques ares au moins, un hectare si possible, des plus mauvaises terres de chaque commune en un bois communal abandonné à lui-même quant à sa végétation, mais strictement interdit à la population; chacun de ces bois n'exercera qu'une action très limitée sur la climature locale, mais l'ensemble des bois communaux produira des effets météorologiques et hygiéniques marqués, en même temps qu'ils multiplieront des abris sûrs pour tous nos auxiliaires; il faut couvrir les pâtures et les transformer en vergers, il faut conserver les plantations routières, il faut remplacer la haie sèche par la haie vive libre et non taillée; bref, il faut favoriser le développement de l'arbuste et de l'arbre partout où ils ne peuvent nuire à la culture et où ils peuvent avantager le terrain. Le pays y gagnera en pittoresque et en nombreux produits de natures diverses, indépendamment des conséquences climatériques, hygiéniques et de la protection agricole que nous leur demandons plus particulièrement.

Certes, la cause est entendue, mais sa défense nous paraît trop platonique; il nous a paru bon de raviver les convictions en argumentant une fois de plus en sa faveur.

LÉON DUMAS.

Hosted by Google

NOTICES

Baron F. DE SCHICKLER, *Les Églises du Refuge en Angleterre.* Paris, Fischbacher, 1892, 3 vol. in-8°.

L'insularisme de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande en a fait de tout temps des pays à part. Leur esprit conservateur vient de là. On pouvait les envahir et les garder sans les changer en rien; c'étaient eux qui, à la longue, modifiaient et absorbaient leurs conquérants. Les Romains, les Saxons, les Danois, les Normands l'éprouvèrent à tour de rôle, mais tous, cependant, enrichirent le fonds commun en léguant à leurs descendants quelques-unes de leurs qualités et bon nombre de leurs défauts. Une exception cependant doit être faite en faveur des réformés venus au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle en Angleterre de la France, des anciens Pays-Bas et de quelques autres contrées où sévissaient les persécutions religieuses. Les Belges furent les premiers et formèrent pendant assez longtemps le groupe le plus important de ces pacifiques envahisseurs. Comme leur action fut surtout mercantile et industrielle, il est assez naturel que les écrivains anglais, qui se sont occupés d'eux, se soient contentés de les considérer sous le rapport économique. Mais si c'était là, à leurs yeux, le côté le plus important de l'intervention des protégés d'Édouard VI et de la grande Élisabeth, ce n'en était pas le plus intéressant pour nous, puisqu'il est certain que le rôle politique et religieux de l'Angleterre a été en bonne partie déterminé par l'intérêt qu'elle avait à conserver les gros profits donnés par les travailleurs venus du continent.

C'est ce que M. le baron de Schickler a parfaitement bien compris, et c'est ce qu'il s'est appliqué à mettre en lumière. Il faut l'en remercier, car le sujet étant absolument neuf, la besogne était assez rude pour lui demander dix ans d'un travail sans relâche. Nous avons appris beaucoup de choses nouvelles en lisant son livre, et nous l'avouons, ce qui nous a fait le plus de plaisir, c'est d'avoir pu constater le soin qu'il prend à rendre pleine et entière justice à nos réformés retirés en Angleterre au XVI^e^ siècle. Pour lui au moins, nos Flamands ne sont pas des

Hosted by Google

Hollandais ni nos Wallons des Français, parce qu'ils parlent de préférence la langue de nos voisins du Midi. Nous ne sommes pas habitués à tant d'égards de la part des savants français; c'est là un bon exemple que M. de Schickler donne à ses compatriotes, et nous aimons à croire qu'il sera suivi.

Nous regrettons, toutefois, qu'à côté des renseignements si curieux et si abondants donnés dans le premier et le troisième volume de son livre sur Micronius, de Gand, Antoine Corano, Pierre Alexandre, l'ancien chapelain de Marie de Hongrie, et Valérand Poulain, de Lille, l'auteur ne nous ait rien dit de Cassiodore de Reina, et qu'il ne nous ait parlé qu'en passant de personnages de la valeur de Pierre Dathenus et d'Adrien de Haemstede, qui tint si vaillamment tête à l'épiscopat anglican.

Un fait piquant concernant l'une de nos illustrations nationales que nous cueillons au passage, c'est qu'en 1624, Ernest de Mansfeld était venu en Angleterre pour y chercher des soldats et de l'argent, et qu'il dut se présenter devant l'Église française de Londres pour s'y défendre d'être un papiste et un infidèle.

Quelques années plus tard, le 24 juillet 1650, on célébra à Londres le premier centenaire du Refuge. A ce propos, M. de Schickler nous montre clairement que la colonie calviniste n'avait fait cause commune ni avec les presbytériens ni avec les indépendants. Ses pasteurs allèrent même jusqu'à protester publiquement, au nom de l'Évangile, contre le meurtre plus ou moins légal du roi Charles Ier.

Cette générosité est d'autant plus à leur honneur qu'ils avaient à se plaindre amèrement de ce souverain qui avait été d'accord avec les épiscopaux, surtout le fameux Laud, pour leur rendre la vie dure et bouleverser leurs Églises.

Quand les Stuarts remontèrent sur le trône d'Angleterre en la personne de Charles II, les pasteurs du Refuge firent de nouveau étalage de leurs sentiments monarchiques. Comme il ne saurait être prouvé que déjà à ce moment-là ils prévoyaient la révocation de l'édit de Nantes, il faut bien avouer qu'on leur a fait jusqu'ici, tant en France qu'en Angleterre, le plus grand tort en les traitant de républicains et de sujets indociles. Ce n'est, en effet, ni à eux ni à leurs fidèles, mais aux presbytériens que s'adresse le fameux bill d'uniformité. Ce qui n'empêche point, comme nous le montre fort bien notre auteur, qu'ils ne ressentent douloureusement les effets de cette loi

Hosted by Google

réactionnaire. On peut même se demander ce qui serait advenu à la longue, si le despotisme aveugle de Louis XIV n'était intervenu en faveur du Refuge et ne l'avait sauvé de l'absorption par l'Église d'Angleterre. La révocation de l'édit de Nantes fit ce miracle. Son but était conforme à celui du bill d'uniformité et servit mieux que les plus beaux discours à mettre en évidence le danger et l'absurdité de ce dernier. La révolution éclate, le sang coule et l'Europe est en feu.

Les Stuarts font un pas de plus; ils veulent ramener la Grande-Bretagne sous le joug du pape; on les chasse honteusement, et le prince d'Orange, le descendant de l'illustre Taciturne, est proclamé roi d'Angleterre. Dès ce moment, les milliers de réformés français, jetés par la cruauté du sort sur le sol anglais, y rendent à la cause du progrès d'inappréciables services. C'est sur cette constatation que s'arrête le livre de M. de Schickler, car les cinq chapitres qui concernent les Églises réformées des îles de la Manche forment une étude à part. Ici encore, le récit se distingue par la même clarté d'exposition, la même abondance de détails inédits et le même charme. Les pièces justificatives et complémentaires qui forment le troisième volume sont pour la plupart inédites. Pas une n'est insignifiante. Elles montrent à quel point les travaux de Southerden Burn, de Durrant Cooper et de Smiles avaient besoin d'être revus et corrigés.

C.-A. R.

Épaves, par Édouard Vander Plassche. — Bruxelles, imp. Lefèvre.

Voici un livre de poésies qui contient des pages charmantes et qui a le mérite assez spécial d'être dû à la plume d'un avocat.

On s'imagine volontiers que pour être un avocat sérieux il faut être un personnage positif et solennel, sans imagination, dépourvu de sensibilité artistique, éternellement plongé dans les rocailles de la procédure et les sécheresses du code. Un avocat rêver? Qu'en dirait-on? Faire des vers? Rougis, Thémis! Exprimer les visions délicates du cœur ou de la nature en un style fleuri et ému? Fi donc. C'est bon pour un homme de lettres. Mais une lyre aux mains d'un avocat? Jamais.

Il paraît qu'il n'en est rien, puisque M. Vander Plassche est à la fois un avocat de grand talent et un poète de grand mérite. Et, chose surprenante, ce penseur qui aime à vivre avec lui-même, en la contemplation de son idéal, a toujours été, soit

Hosted by Google

préférence, soit hasard, un studieux de matières arides et prosaïques. Affaires de commerce, questions d'hypothèque, de consignations, de tarifs, toute la broussaille sous laquelle l'imagination étouffe. Mais au sortir de là, comme le voyageur que le désert a fatigué, il retrouve son oasis, où il se repose, se délecte de fraîcheur, et respire, à l'aise, les aromes que la brise lui apporte.

Notre auteur a abordé différents genres. La légende, la politique, la philosophie, la poésie sentimentale. Faut-il le dire? C'est le père que nous préférons en lui; c'est aussi l'âme du fils aimant, dont la piété filiale est pleine de notes attendries. Il y a là, de temps en temps, quelques jolis vers frappés au bon coin, et venus du fond de l'âme avec une naïveté réellement éloquente.

Nous détachons de son livre la page suivante :

RÉSURRECTION.

En ce temps-là, Jésus allait à Béthanie,
Pour revoir la maison, par lui souvent bénie,
Où Lazare, Marie et Marthe l'attendaient.
Il suivait un chemin que des palmiers bordaient;
Et fiers d'être témoins de son divin voyage,
Ces arbres sur son front versaient leur frais ombrage.
Les oiseaux gazouillaient des hymnes dans leurs nids;
Les abeilles, les fleurs, sous les cieux infinis,
Prodiguaient leur splendeur, leur parfum et leur grâce,
Et murmuraient : Voilà le doux Sauveur qui passe!
C'était l'heure paisible et grave où le soleil
Va cacher ses rayons sous l'horizon vermeil;
Et la nuit, pour le Maître, au firmament sans voiles,
Allait faire briller ses légions d'étoiles.

A quoi pensait Jésus? Il pensait à l'ami
Qu'il avait regardé dans sa tombe endormi;
Au linceul blanc et sombre; au front de marbre et blême;
Aux pleurs de tous, aux pleurs qu'il répandit lui-même;
Car il s'était soumis aux humaines douleurs :
Bien qu'il fût Dieu, ses yeux avaient aussi des pleurs.
Il songeait à la grotte, où les sœurs stupéfaites
Virent leur frère mort, lié de bandelettes,
Lever la lourde pierre, et marcher à la voix
De Celui qui soumet le sépulcre à ses lois.
Il songeait à Lui, Dieu lui-même se contemple;
Lui-même est son autel, son pontife et son temple.

Hosted by Google

Il marchait. Tout à coup il voit sur le chemin
Un pauvre enfant qui pleure. Il le prend par la main,
Il se penche vers lui : « Quel chagrin te désole,
« Mon fils? Je suis Celui qui guérit et console,
« Et l'on peut me parler en tout temps, en tout lieu,
« Comme on parle à son père et comme on parle à Dieu.
« Hélas! répond l'enfant au Pasteur qui l'écoute,
« Je me suis en jouant écarté de ma route;
« J'erre depuis trois jours, et ma mère m'attend!
« Oh! qu'ai-je fait? Ma mère... elle qui m'aime tant,
« Lorsque je l'ai quittée était déjà malade;
« Ne veux-tu pas guider mes pas vers la bourgade,
« Où ma mère se meurt? » — Viens! tu la reverras,
Lui dit le bon Pasteur; il le presse en ses bras.
— Jésus aime à porter la brebis égarée. —
Il marche en toute hâte. Il connaît la contrée.....
La bourgade apparaît au bout de l'horizon,
Et bientôt il arrive auprès de la maison.

« Va, dit-il à l'enfant, en le glissant à terre,
« Hâte-toi. Jette-toi dans les bras de ta mère,
« Demande-lui pardon des pleurs qu'elle a versés
« Pendant les jours qu'elle a dans l'angoisse passés. »
Mais une foule est là qui s'amasse à la porte;
Il en sort ces trois mots sinistres : « Elle est morte! »
Tous les yeux sont fixés sur la maison en deuil;
Et Jésus et l'enfant en franchirent le seuil.

Dans un réduit étroit, sur sa couche étendue,
Immobile et déjà par la tombe attendue,
Une femme dormait... mais de ce lourd sommeil,
Qui n'a plus ici-bas ni songe, ni réveil!
Pauvre mère, à l'amour d'un fils habituée,
Que trois jours et trois nuits d'attente avaient tuée
Et qui, ne voyant plus son enfant accourir,
Cœur profond mais brisé, n'avait su que mourir!
Des lampes éclairaient de leurs mornes lumières
Son front blême. On voyait, des bords de ses paupières,
Qui ne recouvraient plus que des yeux épuisés,
Descendre deux sillons par les larmes creusés.

Est-il vrai que le corps où la vie est éteinte,
De l'âme qui s'en va garde encore l'empreinte?
N'est-ce pas que Dieu veut que ce pâle vaincu,
Par ce qu'il a souffert prouve qu'il a vécu,
Avant que pour jamais le néant s'en empare?
Jésus pleurait. Jadis il pleura sur Lazare;
Ses pleurs divins coulaient une seconde fois.
Soudain, il dit : « O femme! Éveille-toi! » Sa voix

Hosted by Google

Plus haute, en sa douceur, que la foudre qui gronde,
Avait l'accent de Dieu, quand il créa le monde.
Mais la mère resta dans l'immobilité
De la mort implacable et de l'éternité.

Alors, vers cet enfant qui sanglotait dans l'ombre,
Exténué, courbé sous un désespoir sombre,
Jésus tourna la face, et lui dit : « A ton tour!
« Puisqu'elle est sourde à Dieu, fais parler ton amour,
« Dis-lui que de tes pleurs la coupe est trop amère ;
« Que tu veux qu'elle vive !... »
Et l'enfant dit : « Ma mère,
« Ma mère, éveille-toi ! Par pitié ! Je suis là !... »
A la voix de son fils, la mère s'éveilla.

Nous aimons moins sa politique. Vilaine commère qui n'est pas digne, du reste, d'allumer la verve ni même de remuer la bile d'un poète. La muse s'effraye de ses cris discordants et querelleurs.

M. Vander Plassche n'est pas de ceux qui sont tombés dans le travers moderne du style recherché et incompris. Sa phrase dit toujours quelque chose et sa forme simple, correcte, claire, tour à tour familière et énergique, est imprégnée de la meilleure teinte classique. Je le soupçonne d'avoir le culte d'Horace, dont il a la joyeuse humeur et l'aimable philosophie.

Apollon n'admet dans sa boutique que le bon drap. Il y a lieu de féliciter M. Vander Plassche du tissu qu'il y apporte. Il peut être sûr qu'il fera bonne figure à la vitrine du dieu et que les vrais amateurs en voudront acquérir un échantillon pour leur bibliothèque.

Les journaux, comme d'habitude, ont peu parlé du livre de M. Vander Plassche. Quand ils auront vu le nom et le titre, ils se seront dit : « Un poète belge et un avocat encore. Qu'est-ce que nous irions nous occuper de cela? » On dirait qu'en Belgique on voit avec déplaisir qu'un Belge se distingue. Ah! si c'était un Français, à la bonne heure. Le plus sot roman, le plus inepte vaudeville sont accueillis par des critiques bienveillantes et des éloges. Mais un Belge? Mieux vaut l'envelopper de silence. Eh bien, c'est un tort! Car les Français ne s'occupent jamais de nous; s'ils le font par hasard, c'est avec dédain, et je ne prétends pas que nous devons leur rendre la pareille, mais au moins devrions-nous être un peu plus soucieux des nôtres. Ce serait de bon goût et la littérature nationale y trouverait un encouragement. XX.

Hosted by Google

L'ÉDIT PACCA

On s'est beaucoup occupé, et l'on s'est même un peu ému, en ces derniers temps, dans le monde des arts et surtout parmi les amateurs sérieux, à l'affût des occasions d'accroître la gloire de leurs collections, de la défense mise par le gouvernement italien à la sortie de certaines œuvres haut classées, faisant partie de galeries célèbres, dont les propriétaires passent pour avoir éprouvé de graves mécomptes financiers. L'opinion s'est trouvée assez désorientée par ces mesures qui ne semblent guère se concilier avec l'idée que l'on se fait du droit de propriété, *jus uti et abutendi*, et qui choquent aussi les principes des économistes, adversaires de toute entrave à la libre circulation des produits, qu'il s'agisse d'une locomotive ou d'une statue de Michel-Ange. Des personnes qui voulaient paraître informées ont allégué les prescriptions de l'édit Pacca, que la plupart ne connaissaient d'ailleurs que de nom. D'autres ont cherché à se faire une opinion d'après les correspondances plus ou moins confuses des journaux qui parlaient d'anciens fidéicommis dont étaient grevées certaines galeries italiennes. En définitive, la question est restée passablement obscure pour tout le monde. Nous allons tâcher d'y mettre un peu de clarté. Elle touche de près à la propriété artistique, et nous croyons intéressant de la traiter avec quelque développement.

I

L'édit Pacca, que l'on a beaucoup cité, n'a qu'un rapport assez secondaire avec les actes en vertu desquels le gouverne-

Hosted by Google

ment italien a réclamé contre la vente et l'exportation de tableaux appartenant aux galeries Borghèse et Sciarra. Cet édit forme la suite et comme le sceau d'une longue chaîne de dispositions conçues dans un esprit analogue, émanant de l'autorité pontificale, qui a toujours considéré, il faut le dire à son honneur, comme une des attributions essentielles de sa souveraineté temporelle de veiller à la conservation des richesses artistiques de l'*alma città di Roma*. On rapporte que François Ier, victorieux, ayant demandé à Léon X de lui accorder le groupe du Laocoon, le pontife répondit qu'il lui donnerait plus volontiers la tête d'un apôtre (1). Cette vigilance des papes ne marquait pas seulement le sentiment d'un grand devoir ; elle correspondait à une sorte d'état général de l'esprit public dont notre siècle a encore vu l'explosion, lorsqu'en 1807 les chefs-d'œuvre de la sculpture ancienne, réunis dans les galeries Borghèse, en furent enlevés pour être transportés au Louvre.

De tout temps, les Romains ont témoigné beaucoup de sollicitude pour tout ce qui fait la splendeur de leur cité. Sous Tibère, Marc Agrippa, qui construisit le Panthéon, avait placé devant l'édifice le *Strigillaire* de Lysippe. Tibère, ayant vu la statue, ordonna qu'elle fût transportée dans son palais; sa décision provoqua une sorte d'émotion populaire, et Tibère dut consentir à ce que la statue fût rétablie à sa première place. Au Ve siècle, Théodoric le Grand, après avoir été le lieutenant de l'empereur Zénon, devenu le maître de l'Italie et de Rome, où il fit revivre quelques-unes des formes de l'ancienne administration, notifia au Sénat romain sa volonté de faire respecter ce que l'illustre cité conservait de ses richesses d'autrefois. Le prestige de Rome était universel ; c'était, pour ainsi dire, une patrie commune pour tous ceux qui s'intéressaient aux choses de l'esprit et des arts : « J'ai veu ailleurs, » dit Montaigne, dans ses *Essais* (livre III, chapitre IX), des » maisons ruynées et des statues, et du ciel et de la terre ; ce » sont toujours des hommes. Tout cela est vray, et si pourtant

(1) Marc Monnier, *La Renaissance, de Dante à Luther*. Paris, 1884, page 44.

Hosted by Google

« je ne scaurais reveoir si souvent le tumbeau de cette ville « (de Rome) que je ne l'admire et révère. Le soing des morts « nous est en recommendation; or j'ai esté nourry, dès mon « enfance, avecques ceulx icy; j'ai eu cognoiscance des affaires « de Rome longtems avant que je l'aye eue de ceulx de ma « maison; je scavais le Capitole et son plan avant que je « sceusse le Louvre, et le Tibre avant la Seine. »

Montaigne reçut la bulle de bourgeoisie romaine; « n'étant « bourgeois d'aucune ville, dit-il à ce propos, je suys bien ayse « de l'estre de la plus noble qui feut et qui sera onques. »

Dans les anciens statuts de Rome, on trouve la recommandation aux seigneurs conservateurs : *Quæcumque ædificia et opera publica præsertim antiqua, inviolata et illæsa custodire, contra quoscumque interceptores aut violatores eorum acerrime insurgere et inquirere et animadvertere.* En 1462, Pie II renouvela les prescriptions de ses prédécesseurs pour la conservation des anciens monuments de toute espèce, dans sa bulle *Cum almam nostram urbam.* Sixte IV et Léon X se montrent animés de la même sollicitude. Paul III institue un commissaire des antiquités, et dans son bref *Inter cæteras romani Pontificis curas*, du 28 novembre 1534, adressé à Latino Manneti, appelé à ces fonctions, se lamente et s'indigne : *statuas, signa, tabulas marmoreas atque æneas, porphireticas, aliorumque generum lapides extra urbem in alienas terras, ac civitates as sportari.* Pie IV (1562) délègue deux cardinaux en qualité de préfet et de conservateur des antiquités de Rome.

Ces recommandations et ces prescriptions sont confirmées et développées par Grégoire XIII, dans sa bulle *Quæ publice utilia*, du 1er octobre 1574, dans laquelle il déclare : *Quæ publice utilia et decora esse huic almæ urbi ratio ipsa, atque usus docuit ea privatis cupiditatibus et commodis præferenda censemus.* (Tout ce que la raison et l'usage ont démontré profitable à l'intérêt général et propre à orner cette illustre cité, nous sommes d'avis qu'il le faut préférer aux convoitises et aux intérêts particuliers.)

Le cardinal Hippolyte Aldobrandini, sous Urbain VIII, fait défense, par un édit de la Chambre apostolique, du 5 octobre

Hosted by Google

1624, d'exporter des statues en marbre ou en métal et autres ouvrages anciens ayant une valeur artistique, sous peine de la confiscation de l'objet, d'une amende et même de peines corporelles. On trouve au XVIII^e^ siècle une série d'actes pontificaux analogues, entre autres trois du camerlingue cardinal Spinola (en 1701, 1704 et 1717), sous Clément VI ; les intérêts de l'art y sont plaidés avec une grande éloquence.

Pie VII était à peine monté sur le trône pontifical qu'il manifesta les mêmes sentiments que ses prédécesseurs, dans deux ordonnances, dont l'une, du 21 août 1801, porte la signature du camerlingue cardinal Romualdi Onesti, et la seconde, du 2 octobre 1802, est signée par le pro-camerlingue Doria Pamphili et souscrite par le pape. Cet édit de 1802, sans avoir la même notoriété que celui auquel le cardinal Pacca a attaché son nom en 1820, contient la plupart des prescriptions que l'on retrouve dans cette dernière ordonnance.

Le souverain pontife y rappelle d'abord avec quel zèle ses prédécesseurs se sont appliqués à conserver les monuments et les objets d'art anciens, qui sont un ornement pour Rome, un sujet d'étude pour les artistes et un attrait pour les étrangers.

Voulant renforcer les dispositions antérieures et en assurer l'efficacité, le pape institue un inspecteur général des beaux-arts, et appelle Canova à remplir ce poste.

L'édit défend formellement de faire sortir de l'État pontifical tout objet d'art ancien quelconque. L'infraction à cette défense entraîne une amende de cinq cents ducats, la confiscation de l'objet et même l'emprisonnement. La vente et le transport des antiquités sont licites dans l'intérieur de l'État ; seules, les œuvres des artistes modernes peuvent être exportées librement. Les particuliers qui possèdent des collections sont tenus d'en fournir le catalogue, qui est soumis à vérification.

L'édit renferme encore des règles, sanctionnées par des pénalités sévères, concernant les fouilles, les dégradations des monuments, etc. Le gouvernement se réserve de faire choisir dans les collections privées ce qui lui semblera digne d'être acquis pour les musées publics, auxquels les armées de la Révolution avaient ravi de nombreux trésors.

Hosted by Google

Dans les autres parties de l'Italie où l'antiquité avait laissé également de nombreux chefs-d'œuvre, les divers gouvernements s'étaient montrés beaucoup moins empressés que les papes à prendre des mesures pour assurer leur conservation et empêcher qu'ils n'allassent enrichir des collections étrangères.

Ce n'est guère que depuis le milieu du dernier siècle qu'on adopta dans le royaume de Naples et de Sicile, en Piémont, en Vénétie, etc., des actes ayant pour but de protéger les objets d'art ancien et d'en empêcher la sortie. En Toscane, il avait été interdit cependant, dès le XVI[e] siècle, de transporter hors de Florence les œuvres des grands maîtres de la Renaissance. Les lois toscanes tendaient à attirer dans le pays les antiquités ou, comme on disait, la *roba di Roma*. Lorsque les célèbres découvertes faites à Volterra eurent mis au jour des trésors d'objets étrusques qu'on ne soupçonnait pas, plusieurs édits, rendus entre les années 1744 et 1761, mirent des entraves à la sortie de ces objets. Mais en 1780, un décret du grand-duc Pierre-Léopold supprima les défenses de ses prédécesseurs, pour délivrer ses « sujets bien-aimés » du préjudice que ces mesures leur causaient.

Le cardinal Bartolomeo Pacca, qui a signé, en sa qualité de camerlingue du Saint-Siège, l'édit du 7 avril 1820, *Sopra le Antichità e gli scavi* (sur les antiquités et les fouilles), n'est pas connu seulement pour avoir attaché son nom à cette ordonnance célèbre, mais encore pour avoir rédigé la bulle d'excommunication fulminée par Pie VII, en 1809, contre l'empereur Napoléon, et être devenu ensuite le compagnon de captivité du souverain pontife, au fort de Fénestrelle, et l'avoir rejoint plus tard au château de Fontainebleau.

L'édit de 1820 débute par un préambule constatant, comme celui de 1802, l'admiration du monde savant pour les anciens monuments de Rome, le grand concours d'étrangers qu'ils attirent et les ressources que les artistes y trouvent pour leurs études. Il rappelle les mesures que les papes ont prises, de tout temps, pour la conservation des œuvres d'art, et notam-

Hosted by Google

ment celles qui ont fait l'objet de l'édit de 1802. Il établit un ensemble de dispositions pour remplacer celles qui sont tombées en oubli, et les complète par d'autres plus efficaces. Pour en assurer l'exécution, l'édit décrète dans les provinces toute une organisation administrative, placée sous la direction d'une commission des beaux-arts, qui fonctionne à Rome, laquelle doit veiller à la conservation et à la restauration des monuments et objets d'art, donner son avis sur les acquisitions à faire pour les musées publics, etc.

Les supérieurs et administrateurs d'établissements, tant ecclésiastiques que laïques, qui possèdent des statues, peintures ou autres objets précieux de l'art ancien, sont tenus d'en fournir l'inventaire détaillé, dans un délai de deux mois, sous peine d'une amende de cent *scudi* pour tout objet omis. Les mêmes supérieurs et administrateurs sont obligés de faire connaître l'intention qu'ils auraient d'aliéner, en tout ou en partie, les objets ayant fixé l'attention de la commission de Rome ou des commissions locales; s'il en avait été disposé indûment, les administrateurs, responsables de leur garde, seraient passibles d'une amende s'élevant à la moitié au moins de la valeur de l'objet aliéné.

Les commissions sont chargées de la visite des collections privées, renfermant des œuvres précieuses d'art ou des antiquités, dont ils doivent donner une description écrite, à l'effet d'empêcher les propriétaires ou possesseurs d'en disposer autrement qu'à l'intérieur de l'État, avec l'autorisation du cardinal camerlingue, et aussi en vue de faciliter les acquisitions pour le compte de l'État; l'acheteur aussi bien que le vendeur sont d'ailleurs toujours obligés, sous peine de confiscation, de faire connaître à l'avance le projet de vente. Tout article ou objet des beaux-arts que l'on veut faire sortir des provinces de l'État romain pour l'étranger, ou de la ville de Rome pour les provinces ou l'étranger, doit être soumis d'abord à un examen sévère (*alle piu rigorose ispezioni*) ; la commission centrale et la commission locale, le cas échéant, sont chargées d'examiner d'abord, chacune séparément, ces objets, et elles doivent se réunir ensuite pour donner un avis sur leur mérite. Si elles

Hosted by Google

jugent qu'il n'y a pas d'inconvénient à en permettre la sortie, le gouvernement est appelé à se prononcer, et dans le cas où il se range à la même opinion, l'exportation est autorisée moyennant le payement d'un droit de 20 p. c. L'édit, dans la minutie de ses détails, va jusqu'à prescrire que pour estimer la valeur des œuvres, en vue de la perception de ce droit, il n'y a pas à tenir compte du prix des restaurations modernes. Les mêmes règles s'appliquent aux sculptures d'auteurs, non vivants, appartenant à la décadence ou à la Renaissance, qui présentent un intérêt pour l'histoire de l'art. Les œuvres modernes peuvent être librement exportées, après un examen attentif à la frontière, afin de prévenir la fraude.

L'édit renfermait un grand nombre d'autres dispositions relatives à la conservation des monuments, tant civils que religieux, et des objets d'art qui décorent les places publiques, et réglait aussi en détail tout ce qui concerne les fouilles. Les pouvoirs les plus larges étaient donnés au cardinal camerlingue pour réprimer les contraventions.

Nous avons résumé les parties essentielles de l'édit Pacca, lequel ne comprend pas moins de soixante et un articles. On se plaint, dans le préambule, que les anciennes ordonnances, poursuivant le même but, aient été fréquemment transgressées. L'édit de 1820, avec sa savante organisation administrative et son luxe de pénalités, a-t-il été observé avec plus de scrupule? On peut en douter. Il suffit d'avoir visité quelques-unes des nombreuses collections qui se sont formées dans le cours de ce siècle, pour savoir que les amateurs n'ont pas manqué de moyens de se procurer, en contravention à l'édit Pacca, des objets d'art, mis au jour par des fouilles ou cédés par des congrégations ou des particuliers. Des faits patents peuvent d'ailleurs être cités. En 1855, la galerie Camuccini, renfermant des œuvres de premier ordre, entre autres des Raphaël et des Léonard de Vinci, fut vendue au duc de Northumberland, au prix de 80,000 scudi (430,000 francs), sans opposition du gouvernement romain et sans que l'on prélevât aucun droit de sortie. En 1844, M. Woodburn, de Londres, s'était rendu propriétaire sans plus de difficultés

Hosted by Google

de la toile de Raphaël : l'*Orazione nell' Orto* (la Prière au Jardin des oliviers), au prix modique de 4,000 scudi.

Toutefois, c'est en dehors de l'édit Pacca qu'il faut chercher surtout l'explication et la justification des mesures par lesquelles le gouvernement italien est récemment intervenu pour empêcher la vente à l'étranger d'œuvres appartenant aux galeries Borghèse et Sciarra.

II

Ce n'est pas seulement par des bulles et des ordonnances que les papes ont témoigné leur sollicitude pour les trésors artistiques de Rome. Ils ont très largement contribué, à l'aide des subsides et même du produit des impôts de l'État ou par leurs propres libéralités, à former les principales collections qui réunissent les chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la Renaissance.

Il faut lire dans M. Taine la peinture vive et animée de toutes les largesses que les papes dispensaient à leurs neveux (1). « Pendant trois siècles, les papes ont employé la meilleure partie des revenus publics à fonder des familles ; ils étaient bons parents et pourvoyaient les enfants de leurs sœurs et de leurs frères. Sixte-Quint donne à un de ses petits neveux le cardinalat et cent mille écus de bénéfices ecclésiastiques. Clément VIII, en treize ans, distribue à ses neveux les Aldobrandini, en argent comptant seulement, un million d'écus. Paul V donne au cardinal Borghèse cent cinquante mille écus de bénéfices; à Marc-Antoine Borghèse, une principauté, plusieurs palais à Rome, les plus belles villas du voisinage; à tous des diamants, des argenteries, des ameublements entiers, des carrosses, un million d'écus comptant. Sous Grégoire XVI, le cardinal Ludovisio reçoit pour deux cent mille écus de bénéfices; son oncle, frère du pape, est aussi bien traité. Sous Urbain VIII, les Barberini reçoivent jusqu'à cent cinq millions d'écus ; les choses vont si loin que le pape a des scrupules et nomme une commission à ce sujet. En effet, pour fournir à ces libéralités, il fallait emprunter, et les finances

(1) H. TAINE, *Voyage en Italie*. Paris, 1880, t. I, p. 243 et suiv.

Hosted by Google

étaient dans un triste état. Néanmoins, la commission déclara que le pape, étant prince, pouvait donner à qui bon lui semblait ses épargnes et ses excédents. Il y a plaisir à voir dans les contemporains (1) comment l'argent coule, déborde, descend, à chaque pape, dans un nouveau réservoir et s'y étale magnifiquement en flots dorés. »

Les papes, en dotant ainsi magnifiquement leurs neveux et en puisant ouvertement dans le trésor public pour des largesses, qui trouveront en partie leur emploi dans la fondation de collections d'art, n'entendaient point faire de simples donations à leurs neveux. Ainsi, lorsque le cardinal Scipion Borghèse, neveu de Paul V, reçut de celui-ci les villas, les palais, les trésors d'art et jusqu'à des œuvres de sculpture qui décoraient la Via Appia et d'autres places publiques (2), et qu'on lui permit même de s'emparer, pour la galerie Borghèse, d'un des chefs-d'œuvre de Raphaël, la *Déposition de croix*, qui appartenait à la famille Baglioni, de Pérouse, ce n'était point pour sa jouissance exclusive et celle de ses héritiers, que le pape accumulait les marques de sa générosité. Le père Abraham Bzovio, maître des palais apostoliques et confesseur de Paul V, déclara, dans son livre consacré à celui-ci, « que le pape, en faisant ces donations, avait en vue l'ornement et l'embellissement de la ville et l'utilité des habitants ». Un autre contemporain, le cardinal Tommasi, vante la générosité de Paul V et du cardinal son neveu, en fondant des collections d'œuvres d'art et des palais pour le bien de la patrie et les délices et le délassement de Rome (*ad Romæ delicias et solatium*).

De tout temps, on a considéré que le public avait un véritable droit perpétuel de jouissance sur les grandes collections ainsi formées, et dans les anciens *Guide de l'étranger à Rome*, parus il y a deux et trois cents ans, on trouve indiquées, à côté des musées du Capitole et du Vatican, les galeries des Doria,

(1) Cités par RANKE, *Geschichte der Paebste*.

(2) La statue colossale représentant Cérès, ou, d'après d'autres, Mnémosyne, qui ornait la *Piazza delle Stellette*, fut transportée au palais Borghèse, ainsi qu'une statue équestre de Curtius qui se trouvait au Forum.

Hosted by Google

des Colonna, des Barberini, des Rospigliosi, des Borghèse, comme ouvertes aux visiteurs italiens et étrangers, ainsi qu'aux artistes désireux de faire des copies.

Ainsi que le dit M. Armengaud (1), « le désir des papes de favoriser leurs parents ne leur a point fait oublier les intérêts de la ville de Rome et de l'empire ecclésiastique. Aussi ont-ils établi le régime des substitutions (*i fide-commessi*) pour tous les biens qui composent un fonds de richesse au peuple romain, tels que les galeries de tableaux, les statues, les bibliothèques, les objets d'art. Les neveux des papes n'ont été et ne sont encore que les dépositaires de ces biens, et la jouissance même ne leur en a été donnée qu'à la charge de les conserver intacts au public, qui en est le véritable propriétaire. C'est ainsi que les galeries princières de Rome sont immobilisées entre les mains des aînés de chaque famille, auxquels on a constitué des majorats importants pour parer aux frais d'entretien, de garde et de réparation des objets d'art qu'elles renferment ».

(*La fin au prochain numéro.*)

ÉDOUARD ROMBERG.

(1) *Les galeries publiques de l'Europe*, ROME. Paris, Lahure, 1857.

Hosted by Google

MORT DEUX FOIS [1]

On était à la fin d'avril et ma mère ne parlait pas encore de quitter la ville. On avait rouvert le salon où, le mardi, comme autrefois, les personnes de sa société venaient lui faire visite. Dans cette salle aux tentures jaunes que doraient les rayons du soleil, aux meubles bas, aux lustres étincelants, aux vagues parfums d'iris, rien n'était changé, sinon que ma mère était en deuil et que je n'y voyais plus mon père. Un vieil officier à longues moustaches blanches, de rieuses jeunes filles qui paraissaient moins jeunes que ma mère, des dames enveloppées de fourrures, ayant un bouquet de violettes coquettement piqué à leur manchon; puis, des hommes d'une élégance froide et correcte, jeunes ou vieux, aux paroles rares, aux sourires contenus, aux regards volontiers dirigés avec une sorte de complaisance vers la pointe de leurs bottes. Je demeurais dans un coin jusqu'à ce qu'une jeune fille voulût bien dire en m'y apercevant : « Mais, Jeanne! » et me fît signe qu'elle désirait m'embrasser. Je ne plaisais pas, peut-être parce que personne de cet entourage ne me plaisait et que nous étions sympathiquement avertis de cet éloignement réciproque. Seul, le vieil officier, avec ses manières plus franches et ses yeux clairs de bon chien fidèle, intéressait le peu de curiosité que j'apportais dans ce milieu. Il avait été l'ami de mon père, qui

[1] Suite, voir le numéro du 15 mai 1892.

Hosted by Google

parfois le taquinait, il est vrai, sur ses manies de vieux garçon, mais lui faisait toujours au salon une place à côté de lui. Si j'avais su !... Oh ! si j'avais su qu'au nom même de cette amitié, il parlerait un jour le premier à ma mère de recommencer la vie au bras d'un autre homme !... C'était sans doute le sentiment de tous que ma mère, restée veuve si jeune et dans une situation si brillante, devait se remarier, mais nul autre que lui n'aurait osé, en le manifestant comme il fit devant tous, donner à ma mère, qui l'attendait peut-être, l'approbation mondaine dont elle croyait avoir besoin. Son âge lui donnait à la fois l'autorité nécessaire et le mettait à l'abri du soupçon d'avoir agi par intérêt personnel.

Nous partîmes enfin pour la campagne vers le milieu de mai. Sous prétexte de ne pas laisser ma mère seule à ses pensées durant les premiers temps de son retour dans la maison où son mari était mort, sa mère nous accompagna. Morte une dizaine d'années après celui qu'elle n'avait jamais su appeler ironiquement que M. le comte savant, comme elle eût dit d'un chien savant sans doute, ma grand'mère maternelle, quoique vieille, avait gardé jusqu'à sa dernière heure toutes les grâces et tous les charmes extérieurs que sa fille tenait d'elle. Sa taille fine, au lieu de se perdre avec l'âge en un embonpoint inélégant, avait conservé une flexibilité de roseau ; son visage, bien loin de se bouffir et de jaunir, était resté d'un rose et blanc où brillait l'azur sans tare de ses yeux. Cette fraîcheur de teint si grande étonnait. Une figure qui vieillit en gardant le masque de la jeunesse ne semble pas naturelle, et pourtant, c'était bien à la nature seule que ma grand'mère devait cet éclat caractéristique. Que le calme profond et la froideur de son âme y fussent pour beaucoup, nul n'en aurait pu douter à voir avec quel soin elle évitait ce qui aurait pu troubler la sérénité de son for intérieur et celle de ses traits. Nulle émotion n'avait de prise sur elle, et son rire n'allait jamais au delà d'un fugitif haussement de lèvre sur des dents menues qui jetaient un éclair de blancheur.

Hosted by Google

Et voici comment, durant le trajet, elle veillait à ne pas réveiller des souvenirs douloureux dans le cœur de sa fille :

« Quel tourment! Avec ces gens-là, on ne peut se fier à rien. J'avais bien dit cependant à Marcellin qu'il fallait planter des ifs, que la pierre nue était une chose trop froide, désagréable à la vue et qui donne aux caveaux de faux airs d'abandon.

— Peut-être les avait-il plantés, répondit ma mère, mais, par cet hiver rigoureux...

— Eh non! les ifs résistent à tout. Pourquoi en planterait-on? Marcellin aura oublié de les planter.

— Il n'est pas trop tard...

— Tu as raison. Je m'en occuperai en arrivant. Inutile que tu te mettes l'esprit à l'envers, toi. N'y a-t-il pas, d'ailleurs, quelque part dans le parc une réserve où nous pourrions en trouver? A défaut d'ifs, tout autre arbuste à feuillage permanent fera l'affaire. »

J'écoutais, étonnée du ton léger que prenait ma grand'mère.

« Et toi, tu n'as pas eu à faire maison nette, reprit-elle après une pause; c'est heureux. Quand ton père est mort et que j'eus pris en main la gouverne de la fortune, la première chose dont je m'aperçus, c'est que, tant à la maison de ville qu'à la maison des champs, on nous pillait. On en avait pris l'habitude pendant la maladie de ton père, on espérait pouvoir continuer après sa mort. Ton mari n'a pas été longtemps malade, heureusement, sinon je t'aurais plainte d'avoir à passer par où j'ai passé.

— Les domestiques l'aimaient beaucoup...

— Il était aimable certainement, et je suis sûre que plus d'un le regrette encore, quoique les sentiments de ces gens-là, lorsque ce n'est plus vous qui leur payez leurs gages!... mais enfin, je demeure volontiers d'accord qu'il a dû laisser quelques regrets parmi eux. Cependant, — pour en revenir à ces ifs, — était-ce trop exiger d'eux que de leur demander d'y penser quand nous ne serions plus là pour les leur rappeler? Vraiment, ce serait à faire pleurer si quelque étranger à la famille voyait cette pierre toute nue.

Hosted by Google

— Mais, fit ma mère avec un mouvement d'impatience, pourquoi songer à ce que pourra dire ou penser un étranger? Ne dirait-on pas que nos morts sont une occasion d'étaler des sentiments?... »

Ma grand'mère ne répondit pas. Nous approchions de la maison de campagne et j'apercevais déjà la colline au versant opposé de laquelle elle était bâtie. Les arbres étaient verts. Dans les prairies, traversées de ruisseaux miroitants, les primevères fleurissaient, et les rayons du soleil ondoyant à travers l'espace, tombaient par endroits en larges nappes d'or où les arbres, les eaux et les herbes semblaient étinceler. Mlle Hervent se penchait à la portière et, malgré son habituel mutisme devant ma grand'mère, ne parvenait pas à contenir son admiration. J'étais moi-même fort soucieuse de reprendre possession des lieux que j'avais quittés en des circonstances douloureuses et qui, changés par le printemps qui leur donnait ces aspects de fête, paraissaient travailler à me les faire oublier. Ma grand'mère et ma mère achevaient leur conversation en chuchotements dont je ne pouvais rien entendre; je crus deviner cependant qu'il s'agissait encore de mon père. Ma mère réprimait avec peine des mouvements d'impatience, tandis que ma grand'mère, avec l'obstination des vieillards, reprenait en insistant le sujet qui excitait cette humeur.

En entrant dans la maison, mon cœur se serra. Les chambres, mal aérées sans doute pendant notre absence, avaient une odeur de renfermé où je crus saisir encore le parfum des fleurs qui s'étaient flétries sur le cercueil de mon père; les murs avaient une résonnance qui prolongeait les échos de nos pas en d'étranges sonorités où je croyais retrouver celles de chants funèbres. Et puis, de me dire que nous rentrions sans lui dans cette maison qu'il avait tant aimée; de retrouver, sur le mur du vaste corridor du premier étage, le porte-manteau en bois de cerf où il accrochait le chapeau de jardin et le carrick qu'il voulait toujours trouver prêts en sortant de sa bibliothèque, des larmes montèrent de mon cœur à mes yeux et, dans ma

Hosted by Google

chambre, je me jetai à genoux devant mon lit et m'enfouis le visage dans les draps pour pleurer à mon aise.

Mlle Hervent, qui vint frapper à ma porte, me trouva toujours agenouillée.

« Oh! Jeanne, murmura-t-elle en apercevant mes yeux rouges. J'avais frappé; comme vous ne répondiez pas, je suis entrée. J'avais le pressentiment de ce qui vous arrive, mais, je vous en prie, pour votre mère et pour moi, Jeanne, montrez un peu plus de courage.

— C'est fini, répondis-je; et je me levai.

— Nous ne sommes plus logées l'une à côté de l'autre, reprit Mlle Hervent; promettez-moi du moins que vous n'aurez plus de ces accès de douleur cachés, comme si vous doutiez de mon affection pour vous. »

Je le lui promis en l'embrassant; elle me garda quelque temps contre elle, me serrant doucement et me parlant avec animation de cette nature qui nous entourait et qu'elle avait admirée en arrivant, où, lorsque je serais plus grande, j'apprendrais à trouver un refuge contre toutes les dures réalités de l'existence.

« Vous parlez comme mon père, lui dis-je en l'interrompant. Il n'était heureux qu'ici.

— Vous voyez donc que tous nous devons oublier, répondit Mlle Hervent. Si c'est trop exiger de vous maintenant, pensez du moins plutôt au bonheur que votre père a trouvé dans cette maison qu'à la douleur dont il vous a frappée en la quittant. »

Elle m'amena de la sorte à lui montrer le parc, espérant sans doute interposer son affection entre ces lieux et les souvenirs qui s'y rattachaient. Je la conduisis dans les allées, à travers les pelouses d'où montait une tiède odeur d'embrasement, sous les bosquets pleins d'une fraîcheur parfumée de la senteur des chênes. Je marchais silencieuse et recueillie; Mlle Hervent, par une délicatesse de sentiment dont je sentis l'effet plutôt que je ne la remarquai alors, me suivait sans parler autrement que pour manifester son admiration; mais, parfois, lorsque je m'arrêtais trop longtemps, elle m'entourait la taille d'une main

Hosted by Google

caressante, disant avec un sourire : « Ne nous attardons pas, Jeanne », ajoutant aussi ces mots qu'elle m'avait appris à respecter comme la devise du genre humain : « Toujours en avant! »

Toujours en avant? Eh bien, non! non! non! Lorsque, dans la foule humaine qui marche vers ses destinées inconnues, un être que l'on chérissait tombe frappé par la mort, s'il est permis à ceux dont il n'était ni le père, ni l'époux, ni le frère, ni l'ami, de continuer leur route toujours en avant, pour ceux que ce malheur accable, il est un droit et un devoir sacrés, c'est de s'arrêter au bord de ce tombeau et de revivre avec l'être aimé les heures de sa vie en s'efforçant de les lui rendre par le souvenir.

Le soir, lorsque je fus seule dans ma chambre, mon cœur se reporta vers mon père avec d'autant plus de passion que je m'accusai d'un moment de froideur envers lui; et, longtemps, je restai à la fenêtre ouverte, berçant ma pensée aux murmures lointains de la campagne. Oh! que de fois, par ces belles soirées d'été, nous nous étions promenés sur la terrasse où le pâle reflet de la lune découpait ma petite ombre à côté de la sienne! Que de fois, me montrant le ciel étoilé qui surplombait nos têtes, comme une voûte de cristal sonore de son silence même, il m'avait dit avec un élan intérieur que trahissait l'éclat de sa voix : « Si du moins nous pouvions tourner cette page!... » Ces soirs-là, je sentais son âme dans la mienne, je le comprenais, j'étais bien sa fille. Et maintenant!... Les arbres agitaient leurs cimes; des profondeurs de la plaine, montait le bruit vague d'un aboiement; le vent se jouait à travers l'espace, emportant des effluves grisants; mais lui, Seigneur, où était-il?

La nuit, j'eus un rêve. J'étais malade sans doute. Autour de moi, les choses flottaient et rien n'arrêtait mon regard, ni sur les murailles qui n'existaient plus, ni dans ma chambre où les objets ne m'apparaissaient qu'en contours fuyants. Il y avait partout de la blancheur qui était en même temps de la douceur et de la joie. Et je cherchais à m'expliquer pourquoi, bien que

Hosted by Google

malade, j'étais si complètement heureuse. Graduellement, dans cette lumière qui traversait tout et rendait tout insaisissable, je vis pourtant se dessiner à mon chevet une figure que je savais devoir trouver là. C'était son front blanc et sans rides où ses cheveux tombaient en boucles dorées; c'était sa barbe blonde et fine encadrant ses traits calmes et réguliers; c'étaient ses lèvres dont le sourire attirait mon âme comme un aimant. « Papa! » m'écriai-je, et je me réveillai, cherchant en vain à mon chevet l'image adorée. Comme je m'étais mise à pleurer, je ne perçus qu'au bout de quelques instants un frôlement très doux contre la porte de ma chambre. « Est-ce vous, mademoiselle? » demandai-je. La voix de Mlle Hervent me répondit. J'allai ouvrir. Malgré mes supplications pour la forcer à retourner dans sa chambre, Mlle Hervent passa la nuit à mon chevet.

Ce fut à dater de cette nuit que je m'habituai à chercher dans l'illusion du rêve celui que j'avais perdu. Pour cela, chaque soir en m'endormant, je me le représentais tel que je l'avais connu durant sa vie et, dans cet instant fugitif qui n'est plus la veille et qui n'est pas encore le sommeil, il était bien rare que sa figure ne perdît pas à mes yeux le caractère du souvenir pour prendre celui, plus réel, du songe. Jamais je ne le voyais agir. Ce n'était encore que le premier degré de l'éducation que je donnais à mon esprit et son premier effort dans la direction que je m'efforçais de lui imprimer. Mais, prévoyant que j'arriverais peu à peu au but que je visais, je m'appliquai à ne pas laisser passer un jour sans me remémorer mon père vivant et, bientôt, je parvins à le revoir presque chaque nuit. Il revivait maintenant, doué d'une existence de fantôme et n'ayant de réalité que pour de courts instants, mais, alors, si complète et si conforme à la vie, qu'elle arrivait à contenter mon désir. Ces sensations, en m'entraînant toujours davantage dans un monde fantastique, finirent par imprimer à mon imagination une surexcitation étrange; l'habitude qu'elle avait prise de faire naître pendant le sommeil ces figures irréelles, devait fatalement l'amener à les reproduire durant la veille, et c'est ainsi que je m'explique

Hosted by Google

comment, dans la circonstance inoubliable que je vais dire, je crus voir, — je vis mon père.

La vie à la campagne, pour ceux qui ne sont point doués d'une nature contemplative, est assez monotone. Aucun événement que la course des nuages dans le ciel, les lourdes pluies des orages succédant aux molles caresses du soleil, les féeries du soir après les étincellements du midi. Lorsque mon père vivait, ses amis venaient le voir et passaient avec nous un certain temps; les uns, mariés, amenaient leur femme, qui devenait naturellement la compagne de ma mère et l'aidait à passer les heures durant lesquelles, lorsqu'il n'y avait personne, elle n'avait d'autre distraction que d'interminables lectures. Obéit-elle aux conseils de sa mère ou bien voulut-elle peu à peu reprendre pied dans le monde d'où son veuvage l'avait tenue éloignée? Un jour, je vis qu'on préparait les chambres destinées aux étrangers, et, le lendemain matin, le break partit pour la gare la plus voisine. Je prenais mes leçons avec M^lle^ Hervent, lorsque j'entendis, dans la cour, le break qu'on ramenait s'arrêter devant le perron, puis s'élevèrent des voix de gens qui arrivent et s'exclament sur les charmes du voyage.

Je m'interrompis dans mon travail et regardai M^lle^ Hervent. Elle fit mine d'abord de ne pas m'entendre, mais j'avais posé ma plume, et ma détermination de ne plus rien faire avant qu'elle ne m'eût répondu étant sans doute clairement exprimée dans mes yeux et sur mon visage, elle me prit la main. « Continuons, fit-elle en essayant de se faire obéir par la douceur.

— Pourquoi ma mère a-t-elle déjà oublié que mon père est mort? » demandai-je brusquement.

C'était la première fois que je formulais d'une manière aussi catégorique les reproches qui, depuis si longtemps, s'étaient amassés contre elle dans mon cœur.

M^lle^ Hervent eut un mouvement comme pour se fâcher : « Continuons, répéta-t-elle; vous m'interrogez sur une personne à laquelle, vous et moi, nous devons le respect; c'est très mal. »

Hosted by Google

Elle s'efforçait de mettre dans son ton de voix toute la sévérité dont elle était capable à mon égard, et je sentis cependant qu'au fond elle ne m'en voulait pas. Je repris donc, avec la conviction que j'étais dans mon droit : « Comment se fait-il qu'elle ne soit jamais allée sur sa tombe et que, l'unique fois que j'y sois retournée, elle ait paru mécontente contre vous de m'y avoir conduite ?

— Vous savez que votre mère n'aime pas, en général, les démonstrations, répondit Mlle Hervent en reprenant son air calme habituel. Vous ne pouvez lui reprocher cette tournure de caractère quand elle-même est en droit de s'étonner de votre excessive sensibilité. Chacun diffère de son voisin par quelque côté, et la vie en société n'est possible qu'en se résignant à l'idée qu'il est impossible que nous nous ressemblions tous, en supportant dans un esprit de tolérance les petits froissements qui peuvent naître de ces dissemblances et, surtout, en se mettant soigneusement en garde contre les inspirations de notre vanité qui nous induit trop souvent à nous croire plus parfait qu'autrui.

— Suis-je donc orgueilleuse ? demandai-je, effrayée d'avoir pu mériter que Mlle Hervent me crût atteinte de ce vice.

— Je ne le crois pas, Jeanne; d'ailleurs, vous êtes seule à même d'apprécier la nature du sentiment auquel vous obéissez en blâmant votre mère... »

Et elle reprit la leçon avec un air d'autorité qui m'imposa.

Peu de temps après qu'elle fut finie, ma mère me fit appeler au salon, où elle me présenta aux nouveaux arrivants. J'étais fort sauvage et la mort de mon père avait encore développé mes instincts d'indépendance et mes goûts de solitude : toute nouvelle figure m'était partant ennemie. J'écoutai cependant avec une apparente amabilité les choses gracieuses que Mme de Xheumont et son mari crurent devoir me dire et montrai belle mine à leur fille, dont ma mère souhaita que je fisse mon amie. Il me vint à l'esprit que je ne les avais jamais vus à la maison du vivant de mon père, et cette réflexion n'était pas pour me les rendre sympathiques; Emma, en outre, me déplut bientôt par

Hosted by Google

son indiscrète curiosité sur la nature de mes occupations et la quantité ainsi que le genre de lettres que je recevais et que j'écrivais. Elle avait emporté une papeterie pleine de papier à lettres de tous formats et comptait bien, me dit-elle, envoyer à ses amies la description de tout ce qu'elle verrait chez nous.

« Vous avez beaucoup d'amies? lui demandai-je.

— C'est nécessaire quand on veut savoir à qui écrire », me répondit-elle.

Sa surprise, quand elle sut que je n'écrivais jamais de lettres, n'eut d'égale que celle qu'elle montra quand j'ajoutai que je n'avais pas d'amie.

« Mais alors, vous devez vous ennuyer? s'écria-t-elle.

— Jamais.

— Comment passez-vous donc vos journées?

— J'étudie; je me promène aussi avec M^lle^ Hervent...

— Votre institutrice, sans doute? interrompit-elle avec une inflexion de voix singulière, d'où j'inférai aussitôt que ces promenades ne seraient pas une des moindres bizarreries de ma conduite qu'elle signalerait à ses amies.

Aujourd'hui que, plus âgée, j'ai acquis plus d'expérience du monde et que la fréquence de semblables rencontres a fini par émousser en moi mes facultés d'étonnement antipathique, lorsque j'ai l'occasion d'observer encore un de ces esprits éventés, quelquefois charmants dans leur enfantine insouciance, il m'arrive de me reprocher ma froideur d'autrefois envers Emma de Xheumont. Je m'explique sa légèreté, je la lui pardonne, je regrette peut-être même de n'avoir pu m'assouplir davantage aux grâces superficielles que la société exige de nous. Mais à l'époque dont je parle, le caractère d'Emma me parut parfaitement insupportable et je n'essayai même pas de lui cacher l'impression qu'elle me fit. Et puis, elle avait un oncle, — un oncle dont elle me rebattait les oreilles, — un oncle qui était à coup sûr un de ses correspondants, — un oncle enfin que je me mis à détester sans le connaître, à raison même du degré d'enthousiasme où elle se montait en me parlant de lui.

Hosted by Google

Qu'éprouvai-je quand elle m'annonça qu'il arrivait et me proposa d'aller avec elle le prendre à la gare? Entre autres qualités, cet oncle avait celle d'être un grand voyageur qui avait vu l'Espagne, l'Italie, l'Orient et l'Amérique. La curiosité me vint-elle de voir un homme qui en avait vu tant d'autres, de nations si diverses, et qui saurait en parler? Si j'étais curieuse, au fond de mon cœur pourtant une hostilité déjà s'accusait aussi plus nette et plus vive que contre tout autre nouveau venu. Pourquoi venait-il, *lui?* Et ce *lui*, qui se formulait presque haineusement dans ma pensée, était l'expression du sentiment très vague que je *le* connaissais depuis longtemps, que je *l'*attendais, que je savais qu'*il* devait venir... Dans un même trait de lumière, je vis que M. et Mme de Xheumont n'étaient venus que pour qu'il vînt; ils étaient comme ses courriers qui l'avaient annoncé, qui lui avaient préparé l'accueil qu'il allait recevoir et, moins naïvement sans doute qu'Emma, avaient fait retentir notre maison de ses louanges.

Quand on attela le break qui devait aller prendre M. de Remiprez, ma mère elle-même pria Mlle Hervent de me donner congé ce matin-là, et je partis avec Emma, qui, ravie d'avoir à me faire les honneurs de son oncle, ne tarit pas sur le plaisir qu'elle avait à revoir cet homme merveilleux. Nous roulions à travers les campagnes où les blés ondulaient à la brise; le soleil, brillant dans un ciel sans nuages, semait de moires d'or leurs longues étendues vertes. Oh! mon père! mon père!... Comme il me souvint en cet instant de votre noble et douce figure! Comme il me souvint, hélas! que plus jamais je ne la verrais se pencher vers moi et vos lèvres s'ouvrir dans un sourire tendre, pour me dire : « Regarde bien, Jeanne. Là, dans ces champs, dans cette terre noire que recouvrent les moissons futures, dans ce soleil qui répand sa chaleur pour les faire mûrir, dans ce ciel infini d'où les brises errantes leur amènent les nuages et l'eau dont elles ont besoin, — là est la vie éternelle, la force féconde, l'inépuisable nature où, quelque chagrin que tu aies un jour, tu trouveras le courage et l'oubli. » Avait-il donc le pressentiment

Hosted by Google

de sa fin qu'il veillait avec tant de soin à me prémunir contre l'abattement de la douleur? Ou prévoyait-il au delà même de sa mort?...

Nous nous arrêtons. « C'est la gare », me dit Emma, et quelques paysans qui attendent à l'extérieur, en me voyant mettre la tête à la portière du break, me saluent avec gravité. Je me figure qu'ils devinent pourquoi je suis venue et je me rejette presque honteuse dans le fond de la voiture. Emma essaye en vain de me faire descendre : tout mon être se révolte contre ce qu'elle exige de moi. Pourtant, elle n'ose descendre seule et nous attendons dans le break, tandis que les paysans qui m'ont saluée viennent parler au cocher. Il me semble qu'ils lui demandent ce que nous venons faire à la gare; je crois surprendre dans leurs lentes paroles le nom de M. de Remiprez et ils agitent la tête, faisant difficulté, dirait-on, d'admettre que je sois là pour l'attendre. Emma, qui me boude, ne m'adresse plus la parole et je reste livrée tout entière à mes réflexions.

Tout à coup, un sifflement aigu et prolongé retentit, puis le roulement rapide d'un train sur les rails. « C'est lui! » s'écrie Emma en se précipitant à la portière. Je demeure dans mon coin sans bouger; j'entends le train s'arrêter; bientôt, des voyageurs sortent de la gare et Emma, n'y tenant plus sans doute, franchit le marchepied de notre voiture... Une minute d'attente, dont mon cœur battant marque la durée et qui me paraît d'une insupportable longueur, puis, à la portière qu'elle a laissée ouverte, Emma reparaît. Elle est seule. S'il n'était pas venu, lui? Mais l'on hisse une malle sur la plate-forme du break, et le rayon d'espoir qui avait lui en moi achève de s'évanouir en entendant une voix nette et sonore, d'une distinction qui me frappe aussitôt, dire : « Eh bien, ton amie? Je ne la vois pas. » « Ah! continue M. de Remiprez en m'apercevant, bonjour, mon enfant. » J'ai fait un pas à sa rencontre et, tout en gravissant le marchepied, il me prend la main, m'attire à lui et me donne un baiser sur le front, gaiement, juvénilement.

De grands yeux noirs sous des paupières aux cils longs et

Hosted by Google

fournis; une barbe noire aussi, jusqu'aux tempes, où elle commençait à se poudrer de blanc; sous la moustache tombante, que les narines un peu larges semblaient écraser, des lèvres fortes laissant voir de belles dents; des joues maigres que le hâle avait couvertes, sur le rose de la santé, d'une teinte ambrée, et, pour encadrer ce visage qui respirait une mâle fermeté, des cheveux drus, coupés ras et qui, à la lumière frisante, avaient des reflets de velours brun : tel je le vis la première fois, tel il est resté dans mon souvenir.

Il était de taille ordinaire et, loin que ses voyages l'eussent rendu indifférent aux recherches de la toilette et aux prescriptions, parfois mesquines, des convenances sociales, il apportait au contraire à ne manquer ni aux unes ni aux autres une particulière attention. J'avais tout de suite remarqué qu'il avait jeté son cigare avant d'entrer dans la voiture.

Sa conversation, durant le trajet jusqu'à la maison, fut celle d'un homme de son âge, — il avait trente-sept ans, — avec ce qu'il appelait sans doute intérieurement deux mazettes. Sa nièce avait d'ailleurs tant de choses à lui conter, qu'il put se contenter d'abord de prêter vaguement l'oreille à ces bavardages confirmatifs de bavardages épistolaires antérieurs. Il regardait dehors, interrompant de temps en temps Emma, pour demander à l'une de nous quels étaient ce village, ces bois, ces collines. Il s'adressait de préférence à moi et, quand il me parlait ainsi, je sentais de lui à moi je ne sais quel courant d'instante curiosité. Avant de prendre au pied de la colline, sur le versant de laquelle se dressait la maison, quand nous aperçûmes un instant le village et l'église, ayant deviné que nous arrivions, il ne me demanda plus rien; mais, à la gravité du regard qu'il laissa peser sur moi qui me tournais vers la tombe de mon père, au loin, je compris qu'il savait, par Emma sans doute, que là était l'orient de ma vie. Emma s'étant mise à rire quelques instants après, à cause d'un cahot qui faillit la jeter contre moi, il nous regarda toutes deux l'une après l'autre, étonné peut-être de mon sérieux persistant qu'accentuait encore l'insouciance de sa nièce.

Hosted by Google

Le soir, après le dîner, dans la grande salle aux lambris de chêne où, par places, tombait, comme des taches d'or, la blonde clarté du lustre, — au milieu du silence de la campagne environnante dont la profonde sérénité, en même temps que celle d'un ciel plein d'étoiles, nous venait par la porte-fenêtre large ouverte, — lorsque, de cette voix nette et sonore que je lui avais remarquée, il se mit à conter quelques-unes de ses aventures de voyage, quel charme invincible se dégagea soudain de sa personne! Simple, sans pose, le geste rare, sauf, de temps en temps, celui d'avancer sa main droite vers sa barbe qu'il caressait d'un mouvement très lent, il parla de ces pays d'Orient où la vie pour presque tous s'écoule dans un rêve de religieuse poésie, et, les yeux avidement fixés sur lui, pour deviner ses paroles avant qu'il les prononçât, j'écoutais; il se taisait, que je me surprenais à écouter encore. Quand, plus tard, il m'a été donné de lire *Othello*, j'ai retrouvé quelque chose de l'impression que me fit cet homme, dans la scène où le More raconte ses batailles à Desdémona. Pauvres cœurs de femme que l'on prend avec le récit d'une mêlée sanglante qui, si, par malheur, nous y avions assisté, ne nous eût inspiré que l'horreur et le dégoût!... Hélas! encore pour nous, lorsqu'un voyageur sait jeter, d'une main habile, sur ses allées et venues à travers un pays inconnu, la poudre d'or de sa fantaisie. Il ne ment pas, il n'invente pas, il revoit ce qu'il a vu, mais sous d'autres couleurs, auxquelles le désir de nous plaire ajoute au nouvel éclat.

A la fin de ses récits, M. de Remiprez me fit peur. Il me sembla qu'il travaillait à s'emparer de mon cœur au détriment d'un autre, — de celui que je ne voulais pas, que je ne devais pas oublier, — de mon père. Ce mouvement de vague frayeur était-il un avertissement?

Deux ou trois jours après, errant dans les allées du jardin avec Emma, je parvins au tournant d'une allée d'où, sur un banc qu'entourait un massif de rhododendrons en demi-lune, j'aperçus ma mère et M. de Remiprez. Ils étaient assis et causaient. Plus jeune et plus jolie que je ne l'avais jamais vue, ses

Hosted by Google

vêtements de deuil faisant à peine tache sur le fond sombre des arbustes, et sa figure charmante ressortant d'un tel cadre avec d'autant plus de grâce et de légèreté, ma mère souriait. En me voyant arrêtée, Emma de même vint s'arrêter près de moi et toutes deux nous regardâmes. Un buisson de genêt d'Espagne nous couvrait. Pour voir, nous devions nous pencher un peu. Emma me dit tout bas : « Pourquoi te caches-tu? » J'entendis, car je sentis que je rougissais; puis, brusquement, tout le sang de mon visage reflua vers mon cœur. Debout derrière le banc et paraissant s'y appuyer entre ma mère et M. de Remiprez — mon père — je vis mon père!... Il était comme je le retrouvais dans mes rêves, comme je l'avais connu vivant, mais je n'apercevais distinctement que sa figure : son corps ne formait qu'un contour presque indistinct sur le feuillage noir des rhododendrons. Je jetai un cri et me précipitai, les bras tendus . .

. . . . . .

— Que s'est-il passé, Jeanne? Mon Dieu! Votre mère, qui vous a vue la première, m'a dit que vous sembliez épouvantée et ravie à la fois; vos yeux fixaient au-dessus d'elle un point de l'espace et vous tendiez les bras avec une sorte de désespoir. »

J'étais au lit, ayant auprès de moi Mlle Hervent. Elle me parlait de sa voix la plus douce, tout en remuant dans un verre une potion qu'elle me tendit.

« Pouvez-vous me le dire, ma chère Jeanne? » reprit-elle.

Je détournai la tête et pleurai silencieusement.

« Est-ce un chagrin dont je ne puis recevoir la confidence, mon enfant? Si je vous interroge, pardonnez-moi : c'est pour obéir au docteur, qui reviendra tantôt et veut savoir à quelle cause physique ou morale attribuer votre mal.

— Je ne suis pas malade, répondis-je.

Ma mère entra. Mlle Hervent s'étant levée pour lui céder sa place, elle s'assit à mon chevet, me prit la tête dans ses deux mains et me baisa au front :

« Il n'est plus brûlant. Sentez donc », fit-elle en s'adressant

Hosted by Google

à Mlle Hervent. Puis, me tenant toujours embrassée : « Ah ! méchante enfant qui m'as fait peur, continua-t-elle. Si je savais où tu loges cette sensibilité maudite, Jeanne, comme je ferais tout pour l'en chasser à tout jamais et te donner la tranquillité et le calme ! »

Elle n'avait jamais été aussi bonne pour moi ; ses caresses me faisaient du bien. Je répondais à ses baisers, heureuse et sentant que, si elle voulait être toujours pour moi ce qu'elle était en cet instant, ma sensibilité, trouvant un aliment, se serait bientôt fondue en impressions adoucies de confiante tendresse.

Ma mère, se tournant de nouveau vers Mlle Hervent, lui demanda :

« Eh bien ? Elle ignore, n'est-ce pas, ce qui pu a déterminer ce trouble passager ?

— Non ! m'écriai-je ; non, maman !... »

Et la forçant à se rapprocher de moi davantage encore :

« Je te dirai, à toi », murmurai-je.

Mlle Hervent sortit de la chambre.

« J'ai revu mon père ! » ajoutai-je avec un élan de joie.

Mais ma mère, brusquement, se dégagea de mon étreinte.

« Encore ! » fit-elle.

Elle se leva, me regarda d'un air où je surpris de la colère et de l'ennui, puis, se rasseyant à mon chevet :

« Mon enfant ! mon enfant ! continua-t-elle avec un tremblement dans la voix. Crois-tu donc avoir perdu plus que moi, en le perdant ? Ta douleur s'explique, tu l'aimais ; cependant, ne l'aimais-je pas ; moi aussi, et me vois-tu troublée à ce point par sa perte ? Quand une blessure se ferme, faut-il, comme tu fais, la rouvrir à tout instant ? Et tu vois où te mènent ces continuels retours sur un passé inoubliable, mais qui ne doit pourtant pas absorber ta vie présente !... Voyons, acheva-t-elle en me caressant, promets-moi d'être plus raisonnable, et moi, à mon tour, je te promets de ne pas dire au médecin que j'ai une fille sujette à des accès d'hallucination.

— Est-ce donc mal ? demandai-je.

Hosted by Google

— C'est le résultat de la fièvre ou d'un état nerveux qui produit les mêmes effets et, si cet état persiste, il faudra te soigner. Veux-tu donc que l'on te considère comme une malade ?

— J'essayerai d'obéir, répondis-je.

— Du calme, reprit-elle; nous ne te demandons que cela. Souviens-toi que tu viens de me promettre d'y travailler. »

Elle alla vers la porte pour rappeler Mlle Hervent et je la laissai faire. Que pouvais-je lui dire encore? Depuis que je lui avais parlé de mon père, j'avais senti tomber entre elle et moi comme un mur de glace et, dès lors, ses caresses, au lieu de satisfaire le besoin d'affection que je portais en moi, me parurent contraintes et presque dures. Elle devait souhaiter de mettre fin à notre tête-à-tête; j'en éprouvais moi-même le désir.

Quand Mlle Hervent rentra, j'avais les yeux baignés de larmes, et c'était moins à mon père qu'allaient mes pleurs qu'à l'illusion que j'avais eue un moment de conquérir le cœur de ma mère.

Les mois passèrent; nous retournâmes à la ville. Un jour, je sus que ma mère allait se remarier. On ne me le dit pas; je l'appris par une sorte d'intuition qu'aidèrent à former en moi les visites de plus en plus fréquentes de M. de Remiprez et les figures soudainement métamorphosées de ma mère et de ses visiteurs du mardi. On riait haut maintenant dans le salon dont, l'hiver précédent, on avait paru respecter les souvenirs.

Mlle Hervent m'avait parlé d'un changement de vie qui se préparait pour moi, pour elle aussi, avait-elle ajouté en m'embrassant. Je n'avais pas demandé d'explications, j'avais deviné.

Le mariage eut lieu au printemps. Le frère de mon père était venu me prendre l'avant-veille. J'avais quitté ma mère avec un sentiment bizarrement compliqué, où il y avait de la tristesse, du détachement et cependant de la tendresse encore, nuancée de pitié. Je devais revenir, je le savais; mais je savais aussi qu'à mon retour je trouverais, à la place de mon père, un autre homme qui ne serait pas lui et qui, j'en avais la certitude, ne me le ferait jamais oublier. A cette pensée, mon cœur s'était

Hosted by Google

fermé brusquement et les flatteries caressantes de ma mère ne purent le rouvrir. Je partis avec la vision nette que mon père mourrait pour la seconde fois, et qu'à côté de cette noce marchant à l'église dans l'éblouissement d'un jour de soleil printanier, un autre cortège s'avancerait, noir et lugubre, au chant terrible du *Dies iræ*.

ALFRED LAVACHERY.

Hosted by Google

L'enseignement supérieur en France [1]

La situation matérielle, scientifique, administrative, morale des facultés exigeait des réformes. Elles furent poursuivies simultanément dans ces quatre directions avec une rapidité plus ou moins grande, mais toujours avec la vision nette du but à atteindre.

Les locaux affectés au service de l'enseignement supérieur étaient dans un état déplorable, ou l'a vu. En 1876, les facultés de Grenoble furent reconstruites, et depuis lors chaque année a vu s'accomplir des progrès incessants. C'est, à Paris, la construction, non encore terminée, de la nouvelle Sorbonne, l'agrandissement des facultés de droit et de médecine, la reconstruction de l'école de pharmacie, la reconstruction de l'école pratique; à Bordeaux et à Lyon, la construction de quatre facultés et d'un observatoire; à Montpellier, la construction d'une faculté de droit (nouvelle) et d'instituts de botanique, de chimie, de physique, de biologie; à Besançon, Caen, Clermont, Dijon, Lille, Nancy, Rennes, Toulouse, Alger, des travaux analogues ont été achevés ou sont en voie de l'être. On s'est efforcé de donner à chaque ordre de sciences, groupé avec d'autres en un même bâtiment, des installations indépendantes. A la faculté de médecine de Lyon, par exemple, les sciences physico-chimiques, anatomiques, biologiques, occupent dans l'édifice commun des bâtiments distincts.

Les améliorations scientifiques ont marché de pair avec les progrès matériels. A l'insuffisance des locaux correspondait

(1) Suite, voir le numéro du 15 mai 1892.

Hosted by Google

l'insuffisance des programmes et des cadres de l'enseignement. On réforma les programmes, on multiplia les cours.

La refonte des premiers se fit selon une nouvelle conception du rôle éducateur des facultés. Chacune d'elles « avait ses origines propres et gardait ses affinités particulières, le droit avec le barreau et la magistrature, la médecine avec l'assistance publique, les lettres et les sciences avec l'ancienne université et l'école normale ». Chacune avait ses habitudes, ses préjugés, tranchons le mot : sa routine. Que fallait-il faire et que fit-on? On chercha à « leur inspirer, sur le rôle et la fonction de l'enseignement supérieur, une pensée commune, assez large pour comprendre toutes les variétés nécessaires, assez haute pour les dominer toutes et à faire de chaque faculté prise à part une véritable école de haut enseignement, au sens plein du mot, et de chaque groupe de facultés un corps pénétré du même esprit, vivant tout entier pour la science » (1).

Les programmes d'étude et d'examens des écoles de médecine furent les premiers modifiés. Jusqu'alors ils n'avaient tenu que fort peu de compte des travaux d'expérimentation des physiologistes. Les facultés avaient des cliniques, mais pas de laboratoires. Elles pouvaient produire de bons praticiens, mais aucun savant. Pour remédier à ce vice, le programme du doctorat fut enrichi de nouveaux cours : les laboratoires, les salles de travaux furent multipliés.

Les modifications furent moins profondes dans les facultés de droit. On y introduisit cependant des enseignements nouveaux : l'économie politique, l'histoire du droit, le droit constitutionnel, le droit international privé et public, la législation financière, la législation coloniale, les législations comparées. En outre, par l'arrivée dans les facultés de nouveaux maîtres, la méthode critique, historique reçut droit de cité à côté de la méthode abstraite, longtemps maîtresse exclusive des écoles de droit.

Aux facultés des lettres, le programme du doctorat ne fut pas changé, non plus qu'aux facultés des sciences les pro-

(1) LIARD, *Revue des Deux Mondes*, 1890, I, 856.

Hosted by Google

grammes de licence et de doctorat. Mais l'épreuve de la licence ès lettres fut transformée très heureusement. Jusqu'alors, elle était unique; le candidat n'était interrogé ni sur l'histoire, ni sur la philosophie, ni sur les langues et littératures étrangères. bien que le licencié fût souvent mis à la tête d'une classe de philosophie ou d'histoire. Le défaut d'un tel système était patent. On créa quatre licences ès lettres, correspondant aux quatre espèces de classes de l'enseignement secondaire : licences ès lettres proprement dites, en philosophie, en histoire, en langues vivantes. La loi belge de 1890 a introduit une réforme analogue en substituant cinq doctorats en philosophie et lettres (1) à l'unique doctorat si justement critiqué et supprimé.

Si les transformations des programmes des facultés des lettres et des sciences étaient peu considérables, leur vie interne était changée de point en point. On les chargea de préparer les candidats à la licence et à l'agrégation et, comme elles ne pouvaient le faire efficacement avec leurs cours, forcément incomplets et même superficiels, faits pour des auditeurs plus que pour des étudiants, de nombreux enseignements nouveaux furent institués (2).

Le nombre des chaires magistrales fut augmenté, l'institution des cours complémentaires, récemment créée, fut développée, celle des conférences fut fondée.

En agissant de la sorte, l'administration de l'enseignement supérieur satisfaisait aux exigences de la science moderne. Les cours complémentaires enseignaient les matières que ne pouvaient exposer les professeurs titulaires. Un cours de philosophie était complété par un cours d'histoire de la philosophie, un cours d'histoire du moyen âge par un cours d'archéologie ou de paléographie. Quant aux conférences, elles inauguraient un nouveau genre d'enseignement, celui des cours pratiques, des *colloquia*, des séminaires, remplaçant par le dialogue, l'étude en commun du maître et des élèves, le monologue du professeur magistral. Fermées

(1) Philosophie, histoire, philologie classique, romane et germanique.

(2) On sait que la loi belge de 1890 a réalisé les mêmes transformations.

Hosted by Google

par leur caractère aux simples auditeurs, elles ont transformé l'enseignement des lettres et des sciences en le rendant plus spécial, plus approfondi, plus méthodique.

Alors qu'avant les réformes, les cours de la Faculté des lettres de Paris étaient presque ouverts à tout venant, voici comment, en 1890, se répartissaient par semaine les heures de cours (sauf erreurs minimes) : 36 heures pour les leçons publiques, 73 pour les cours fermés dont presque tous sont des cours pratiques, des *privatissima*.

Dans toutes les facultés établies en 1875, le nombre des chaires, des cours complémentaires, des conférences, fut accru ; en outre, de nouvelles facultés furent créées à Montpellier, pour le droit ; à Bordeaux et à Lyon, pour le droit et la médecine ; à Lille et à Toulouse (1), pour la médecine. A Alger, furent instituées quatre écoles d'enseignement supérieur.

Par la multiplication des cours dans les hautes écoles anciennes et la création dans les nouvelles, le nombre des enseignements des trois ordres a été doublé de 1870 à 1889. En 1870 existaient 406 chaires, 60 cours complémentaires, aucune conférence ; au 1er janvier 1892, il y avait 559 chaires (2), 232 cours complémentaires, 100 conférences. Ainsi, le nombre total des enseignements s'est élevé de 466 à 891, sans tenir compte des cours libres, nombreux eux aussi (3).

M. Liard cite, comme exemple de la progression des enseignements, les facultés des lettres et des sciences de Lyon. En 1876, elles comptaient ensemble 12 chaires ; en 1889, 21 chaires, 8 cours complémentaires, 12 conférences, soit 29 enseignements nouveaux. Aux titulaires de ces enseignements, on a donné les auxiliaires indispensables avec libéralité : le personnel de la faculté de médecine de Paris comptait, en 1877, 36 chefs de travaux, de laboratoires et de cliniques, prosecteurs, aides et préparateurs ; en 1887, le chiffre est triplé : 113. Il en est de même ailleurs, toutes proportions gardées.

On a donné aussi aux maîtres des traitements plus élevés.

(1) La faculté de Toulouse est municipale.
(2) Malgré la suppression, en 1885, de 29 chaires de théologie catholique.
(3) 28 à Paris seul, en 1891-92.

Hosted by Google

Il y a quinze ans, le traitement d'un professeur titulaire, composé d'une partie fixe et d'une rétribution mobile (frais d'examens) était parfois inférieur à celui d'un professeur de lycée. Le traitement est, depuis le ministère de M. Wallon, entièrement fixe. Il oscille, à Paris, entre 12,000 et 15,000 francs; en province, entre 6,000 et 12,000 francs.

On a donné enfin, aux maîtres comme aux élèves, les instruments nécessaires au travail scientifique. Alors qu'avant 1879, Paris et Montpellier (faculté de médecine) avaient seuls des bibliothèques, encore incomplètes, en 1888, toutes les facultés en étaient pourvues. Les dépôts de livres renfermaient 884,261 volumes (1), dont 512,252 avaient été prêtés, en cette année, à 122,786 lecteurs. De même, les facultés de sciences et de médecine ont reçu l'outillage d'enseignement et de recherches qui leur faisait presque complètement défaut : instituts, laboratoires, observatoires, collections; les facultés des lettres ont pu constituer des collections servant aux études de géographie, d'esthétique, d'archéologie.

On se doute bien que ce travail de rénovation a coûté cher. Les dépenses pour la construction, la reconstruction ou l'agrandissement des facultés, se montent à 88,073,387 francs, et elles ne sont pas terminées. D'autre part, le budget ordinaire des facultés s'est développé avec les créations scientifiques nouvelles. En 1870, il était de 4,215,521 francs; en 1887, de 5,113,880 francs; en 1890, il s'élève à 11,218,213 francs. Il convient d'ajouter que les facultés rapportent à l'État près de 5 millions (4,976,594 francs) en 1890, de telle sorte que la dépense effective est d'environ 6 millions (6,242,219 francs) en 1890. L'État n'intervient pas seul dans les dépenses ordinaires ou extraordinaires du haut enseignement. Les villes et les départements contribuent à la fois à l'édification des bâtiments et au développement des cadres scientifiques. Des 88 millions dépensés pour les bâtiments universitaires, les villes ont fourni plus de la moitié : 45,818,625 francs; les départements, 665,000 francs; l'État, 41,589,762 francs. En outre, les villes

(1) 300,000 environ à Paris, 82,000 à Montpellier, 62,000 à Lyon, Bordeaux, etc.

Hosted by Google

qui ont sollicité la création de nouvelles facultés en ont pris, pour douze ans, les frais à leur charge. Grandes et petites, les villes ont donné généreusement leur concours, montrant ainsi qu'elles comprenaient toute l'importance de l'enseignement supérieur. Grenoble a fourni 720,000 francs; Caen, 900,000; Bordeaux, 3 millions; Lyon, 7 millions, qui s'accroîtront avant l'achèvement de tous les travaux, de trois autres. Paris, dont le Conseil municipal fait les plus grands sacrifices pour doter l'enseignement public à tous les degrés, a contribué pour la somme de 22 millions à l'édification des nouveaux édifices universitaires, dont le coût total sera de 43 millions.

D'autre part, les cités renfermant des facultés leur donnent des subventions, consacrées soit à l'entretien de cours, soit au développement du matériel scientifique, soit encore à la fondation de bourses d'études (1).

A mesure que les facultés, mieux logées, mieux pourvues des moyens scientifiques nécessaires, se développaient, elles souffraient de plus en plus de l'étroitesse du vêtement que le régime napoléonien leur avait donné (2). Une réforme administrative était indispensable; elle fut réalisée par les décrets de 1885, que prépara M. R. Goblet.

En 1883, les facultés, en majorité, avaient répondu affirmativement à la question que leur posait le ministre : Y a-t-il lieu de constituer les facultés en universités analogues à celles de l'étranger (3)? Les décrets satisfaisaient en partie aux désirs

(1) Paris distribue, en bourses d'études, 15,000 francs et paye deux cours : à la faculté des lettres, l'histoire de la Révolution, à la faculté des sciences, l'évolution des êtres organisés; Bordeaux donne, en bourses, 7,200 francs et entretient un cours d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest; le département des Bouches-du-Rhône et Marseille interviennent dans les frais du cours de bactériologie; trois des départements bretons subventionnent un cours de langue celtique à Rennes; même chose à Toulouse, Clermont, etc.

(2) Sur l'Université napoléonienne, TAINE, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai et 1er juin 1892.

(3) Le ministre, M. Ferry, ne se proposait pas de prendre une décision radicale. Il disait seulement : « Après les résultats obtenus jusqu'ici la question peut être tout au moins mise à l'étude ». 64 facultés et conseils académiques furent consultés. 46 répondirent affirmativement, 17 négativement, une faculté se partagea.

Hosted by Google

émis par elles. Ils ne créaient pas les universités, mais ils disposaient toutes choses pour faciliter leur création, ils coordonnaient le régime administratif et la situation scientifique des facultés. Un pas de plus était fait vers le but toujours visé : l'établissement de grands centres d'instruction supérieure.

On a reproché au ministre de l'instruction publique de 1885 d'avoir été trop prudent, de ne pas avoir proposé la solution définitive. Il a répondu aux critiques qui lui ont été faites, en montrant (1) que les universités étrangères anglaises et allemandes avaient une tradition, œuvre du temps plus que de la législation, et que cette tradition n'existait pas en France ; il disait : « En pareille matière, surtout lorsqu'il s'agit, non pas de créer de toutes pièces, mais de transformer des institutions déjà vieilles, la loi suit les mœurs plutôt qu'elle ne les suscite, et ce serait une imprudence peut-être irréparable que de vouloir donner prématurément une forme légale à une réalité encore latente et indécise... »

D'ailleurs, les décrets de 1885 étaient bien près d'établir l'organisation universitaire, puisqu'ils donnaient une liberté très appréciable à chaque faculté et une existence commune aux facultés d'un même groupe. Ils faisaient des hautes écoles, jusqu'alors inactives, des organes vivants, en leur rendant la personnalité civile et en augmentant leur autonomie scientifique et administrative.

Les facultés avaient, en droit, possédé depuis leur création la personnalité civile, mais ce privilège n'avait produit que de très minimes résultats et il avait été oublié. Le décret du 25 juillet 1885 le précisa et le rendit efficace. Il conféra aux facultés le droit de recevoir, outre des dons et des legs, des subventions des villes, des départements ou des particuliers et d'en user à leur guise, comme de leurs biens personnels. En 1888, les revenus des dons et des legs se sont élevés à 51,647 francs seulement ; par contre, les subventions diverses ont atteint la somme de 151,486 francs, au total 203,133 francs. Sans doute, ces libéralités sont encore modestes, bien qu'elles

(1) Exposé des motifs du décret du 28 décembre 1885.

Hosted by Google

aient une tendance à s'accroître d'année en année (1). Le ministre savait bien que les facultés doivent avant tout compter sur l'appui financier de l'État ; s'il a encouragé l'octroi de dons et de subventions aux facultés, c'est moins pour enrichir celles-ci que pour « multiplier les liens entre elles et les villes dont elles portent les noms... », il n'était pas téméraire d'espérer que les villes voudraient aussi contribuer à la prospérité des facultés qui sont leurs et qu'elles rivaliseraient pour favoriser le développement des parties de la science dont elles peuvent le plus profiter et compléter les enseignements de l'État par des enseignements d'un caractère plus particulier, local ou régional (2).

Le décret précisait aussi, en l'élargissant, la compétence administrative et académique des facultés. L'assemblée, comprenant tous les professeurs, titulaires, chargés de cours ou maîtres de conférences, examine toutes les questions d'enseignement soulevées par le ministre ou par ses membres. Elle arrête les programmes annuels et distribue les cours, alors que jadis les programmes des cours rédigés par chaque professeur étaient étudiés et corrigés dans les bureaux de Paris et renvoyés aux facultés, avec défense d'y changer une ligne. Le conseil, composé de professeurs titulaires et adjoints, délibère sur l'acceptation des dons et des legs, sur l'emploi des revenus et des subventions, sur le budget et les comptes de la faculté, sur le maintien, la suppression ou la transformation des cours vacants, il présente les candidats aux chaires inoccupées et élabore tous les règlements concernant les étudiants. L'assemblée et le conseil sont présidés par le doyen, représentant de la faculté, lorsqu'il exécute leurs délibérations, accepte les dons et legs, este en justice, administre les biens du corps qu'il

(1) Une mesure prise en 1888 tend à augmenter encore le patrimoine des facultés. L'État alloue annuellement à chaque faculté une somme fixe pour les dépenses du matériel. Si la faculté n'épuise pas le crédit, le reliquat ne rentre pas au trésor mais devient propriété de la faculté.

(2) LIARD, *Revue des Deux-Mondes*, 1890, I, 883. Parmi les subventions allouées par des associations privées, on peut citer comme exemple la somme de 9,700 francs donnée à la faculté des sciences de Lyon par la Chambre de commerce de cette ville pour l'enseignement pratique de la chimie industrielle.

Hosted by Google

dirige, — représentant de l'État, lorsqu'il engage les dépenses payées par le trésor public, règle le régime des examens et des cours, fait observer les lois et les règlements. Il est nommé par le ministre sur la proposition de la faculté.

Quant à la vie commune des facultés, inexistante auparavant, elle fut assurée par la création d'un conseil général des facultés d'une même ville, véritable sénat universitaire, pour employer la terminologie académique d'Allemagne (1). Ses attributions, soigneusement distinguées de celles des conseils de facultés, sont d'ordre scolaire, scientifique, administratif, financier, disciplinaire. Il connaît de tous les intérêts collectifs, coordonne les programmes des cours et en maintient l'harmonie, il délibère sur les questions concernant les services communs à toutes les facultés (bibliothèque, collections, etc.), il propose au ministre la répartition des crédits entre ces services; il émet des vœux sur des créations de chaires, il donne des avis au ministre, il rédige un rapport général annuel sur les actes des facultés qu'il représente, il est pourvu d'attributions disciplinaires applicables aux étudiants. Présidé par le recteur d'académie, il se compose de deux représentants par faculté du groupe.

Que tous les conseils généraux des facultés n'aient pas complètement répondu aux espérances de leurs créateurs, M. Liard l'avoue. Mais on peut dire, après lecture des travaux des conseils de grands groupes universitaires, tels que Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, que cette institution est la plus efficace de toutes celles qui ont pour but de préparer la fondation des universités.

Ces réformes d'ordres divers, mais toutes simultanées et convergeant vers un même objectif, ont fait, dès maintenant, des facultés des personnes vivantes et agissantes, à des degrés variables, cela va sans dire. Elles ont changé leur être moral. Les facultés isolées, repliées sur elles-mêmes, sans contact avec leurs voisines, sans relations avec l'extérieur, indifférentes au public, fréquentées par des étudiants désunis comme leurs

(1) Décret du 28 décembre 1885.

Hosted by Google

maîtres et presque ignorés de ceux-ci, ces facultés n'existent plus. Les réformes scientifiques les ont transformées, les réformes administratives ont suscité en elle une existence originale, elles se pénètrent l'une l'autre par l'institution de cours communs, elles prouvent leur labeur par des œuvres nombreuses, dont plusieurs dues à la collaboration de professeurs et d'étudiants, par la publication de recueils périodiques : la *Revue de l'Université de Toulouse*, les *Annales de la faculté des lettres*, de Bordeaux ; la *Bibliothèque des facultés*, de Lyon ; les *Annales de l'Est*, de Nancy ; les *Annales de Bretagne*, de Rennes ; la *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur*, de Dijon, d'autres encore. Elles recherchent leur filiation, rappellent leurs origines lointaines en mettant au jour les documents qui retracent leur histoire (1). Elles s'attachent de plus en plus au sol de la cité qui leur donne l'hospitalité, certains de leurs enseignements sont adaptés aux besoins locaux et l'on voit — phénomène inouï en France — se former dans toutes les villes universitaires des sociétés d'amis de l'université, à Lyon, comme à Montpellier ou à Toulouse. Elles cherchent à multiplier les liens qui doivent les unir au public. Le système anglais de l'*University Extension*, introduit avec un succès si considérable en Écosse et aux États-Unis, est en voie d'application en France. Les maîtres de l'enseignement supérieur veulent empêcher les universités futures de se renfermer en elles-mêmes ; ils pensent qu'une de leurs missions est de répandre la science dans la masse de la nation, d'aller vers ceux qui ne peuvent aller à elles et d'entrer en contact étroit avec la démocratie. Il y a là toute une nouvelle conception du rôle des universités sur laquelle il est nécessaire d'attirer l'attention (2).

Les facultés sont enfin animées par l'afflux, toujours croissant, d'étudiants groupés en associations et en relations constantes avec les professeurs.

(1) Cartulaires : de l'Université de Paris (publié par le père Denifle), de Montpellier.

(2) Voyez l'étude très substantielle de M. M. LECLERC, *Le rôle social des universités*.

Hosted by Google

En 1869, toutes les facultés ne comptaient que 9,522 étudiants. Ce nombre a plus que doublé, puisqu'il s'est élevé à la fin de l'année 1891 à 20,903 (1). La population de la France n'ayant guère augmenté, par suite de la perte de l'Alsace-Lorraine et des conséquences de la guerre de 1870 (2), il résulte que la proportion de la population étudiante à la population générale a crû de 25 à 55 pour 100,000 habitants (3). Et il convient de remarquer que cette augmentation considérable n'a pas été due, comme en Belgique, de 1876 à 1890, à une législation nouvelle, facilitant aux jeunes gens l'accès des universités. Elle a été causée par un réel mouvement d'études scientifiques et avant tout par la renaissance des facultés des lettres et des sciences. La population des facultés de droit s'est élevée de 5,220 à 7,928 (augmention de 61 p. c.); celle des facultés de médecine, de 3,159 à 5,191 (63 p. c.). L'accroissement est fort grand, mais insignifiant encore à côté de celui que l'on peut relever dans le personnel étudiant des deux facultés de pure science. Elles n'avaient guère, avant 1870, que des auditeurs. On n'inscrivait au rôle des étudiants que les candidats à la licence, dont la plupart ne suivaient pas les cours. En 1869, il y avait 100 étudiants en sciences, 150 en lettres; en 1891, il y a 1,647 étudiants en sciences, 2,647 étudiants en lettres. Ces résultats extraordinaires, qui ont multiplié *seize* fois et *dix-huit* fois les chiffres primitifs, sont dus à la nouvelle mission confiée aux facultés des lettres et des sciences : la préparation des candidats à la licence et à l'agrégation. Pendant la période décennale de 1879-1888, les facultés ont produit 2,970 licenciés ès sciences, 2,412 licenciés ès lettres; alors qu'en 1881, elles ne fournissaient que 30 agrégés sur 92, elles en ont donné, en 1888, 89 sur 119. Par là, elles ont contribué à l'amélioration du corps professoral de l'enseignement secon-

(1) Sans compter les 931 étudiants des facultés catholiques.

(2) Recensement de 1866 : 38,067,000 habitants; recensement de 1891 : 38,343,000 habitants.

(3) Sans les étudiants en théologie, il y a en Allemagne 23,000 étudiants environ et 49 millions d'habitants. La proportion est de 48 pour 100,000 habitants.

Hosted by Google

daire. Les licenciés, professeurs de collèges, ont doublé leur nombre de 1875 à 1888 : de 575 à 1,150; les agrégés, professeurs de lycée, 802 en 1875, sont 1,450 en 1888. La cause principale de ces progrès réside dans l'institution des bourses de licence et d'agrégation, créées, les premières au nombre de 300, par M. Waddington, en 1877, les secondes, au nombre de 200, par M. Ferry, en 1881, et portées ensemble au budget de 1889 pour la somme de 670,000 francs. C'est grâce à leur fondation que l'enseignement supérieur a pu pourvoir aux besoins de l'enseignement secondaire et relever son niveau. Il ne faudrait cependant pas croire que les étudiants en lettres et en sciences sont tous boursiers et se préparent tous à l'enseignement secondaire. Les boursiers ont formé le premier noyau des élèves des facultés, mais ils y sont maintenant une minorité peu considérable, somme toute : 620 environ sur 4,300. A Paris, ils ne constituent pas un dixième de la population de la faculté des lettres : 70 sur 1,000.

Dans la pensée des promoteurs du mouvement universitaire, la tâche réelle des facultés des sciences et des lettres est scientifique et non professionnelle. Elles peuvent fournir à l'enseignement des maîtres instruits aux bonnes méthodes, mais, avant tout, elles doivent former des savants. « Tout en enseignant les connaissances nécessaires pour la licence et l'agrégation, les facultés doivent choisir des jeunes hommes d'avenir qu'elles prépareront de telle sorte qu'ils deviennent des maîtres, » écrivait, en 1883, M. A. Dumont, directeur de l'enseignement supérieur. M. Liard ne pense pas autrement : « Ce qui, dans le passé, avait fait le plus défaut aux facultés, ce n'étaient pas les grands talents mais cette masse de travailleurs de second rang, qui extrait tout le contenu des grandes découvertes ou qui les prépare par des contributions patientes et utiles. » Cette masse de travailleurs, si elle est encore moins considérable qu'en Allemagne, se forme et se développe de jour en jour, elle commence à prouver d'une façon de plus en plus visible son activité scientifique. Il est permis d'attendre d'elle un renouvellement de la science française, rendue plus profonde, plus méthodique et plus féconde,

Hosted by Google

si l'on observe que depuis 1877, le nombre annuel des docteurs en lettres et en sciences a triplé, s'élevant de 20 à 60 environ; que dans plusieurs facultés, les étudiants libres, ne se destinant pas à la carrière de l'enseignement, forment des groupes importants (300 sur 1,000, à la faculté des lettres de Paris), et que des bourses d'études supérieures octroyées aux étudiants qui entrent dans les facultés dans le seul but de se livrer à la culture scientifique ont été instituées récemment.

Nous ne serions pas complets si nous omettions de signaler une dernière et originale manifestation de la vie intime des facultés : l'organisation des associations, toutes formées depuis 1880, pour mettre en contact les étudiants, jusqu'alors dispersés, sans relations entre eux. Cet isolement, quelques jeunes gens en sentaient les défauts ; ils avaient présentes à la mémoire, les paroles du père Didon, songeant, en Allemagne, à la jeunesse française et se demandant « pourquoi elle ne se montrait pas, à la façon de la jeunesse allemande, rangée en bataille sous le drapeau de la science ». Ils résolurent, à l'heure même où les hommes d'État et les maîtres de l'Université s'efforçaient de développer la vie scientifique des facultés, de grouper leurs camarades en des sociétés vivantes.

En 1880, apparurent à Lille et à Nancy, les premiers groupements d'étudiants. En 1884, fut fondée l'Association générale des étudiants de Paris. Ses commencements furent pénibles. L'éparpillement, dans Paris, des étudiants, la multiplicité des écoles supérieures étaient des obstacles sérieux à son établissement. Il fallait, en outre, rallier à l'institution les sympathies du corps enseignant. Toutes ces difficultés furent vaincues.

En novembre 1884, la jeune association, bien modeste encore et bien pauvre, représenta pour la première fois à l'étranger les étudiants français, en déléguant deux de ses membres aux fêtes jubilaires de l'Université de Bruxelles. En 1885, plus nombreuse, elle conduisit les étudiants aux funérailles triomphales de Victor Hugo. Dès lors son existence est assurée. Elle acquiert des appuis précieux. Les maîtres les plus éminents engagèrent les étudiants à s'inscrire à l'association ; les hommes politiques agissent de même, le Conseil

Hosted by Google

municipal de Paris lui accorde une subvention annuelle. Elle reçoit chez elle, en 1888, le président Carnot; elle organise, en 1889, avec un succès complet, la participation des étudiants étrangers aux fêtes d'inauguration de la nouvelle Sorbonne; en 1891, elle devient propriétaire par l'octroi d'un décret la déclarant d'utilité publique et lui conférant certains droits inhérents aux personnes civiles. Ce décret a consacré définitivement l'association et a récompensé justement l'énergie patiente et le tact de ses chefs. Avec l'audace de la jeunesse, l'association va bientôt employer les moyens que lui donne le décret de 1891. Logée à l'étroit dans ses locaux de la rue des Écoles, elle va faire bâtir, dans le quartier latin, un groupe de bâtiments, recouvrant une superficie de 2,000 mètres carrés et qui sera la maison des étudiants de Paris. Un emprunt de 300,000 francs pourvoira à la dépense.

L'association, aux termes de ses statuts, réunit les étudiants dans l'intérêt de leurs études, elle établit entre tous ses membres des liens de solidarité et de fraternité; elle leur assure des avantages de tout ordre : bibliothèque fort bien composée; salle de lecture, où presque tous les journaux de Paris envoient leurs numéros quotidiens; conférences; groupes d'études (économie politique, astronomie, géographie), sections d'éducation physique (gymnastique, sport nautique), tarifs réduits pour les spectacles; service médical gratuit; service de prêts; octroi de bourses d'études. Elle publie chaque mois un bulletin dont le titre, prématuré, est excellent : l'*Université de Paris* et un *Annuaire*, véritable livret de l'étudiant parisien. Elle organise des fêtes intimes, un banquet annuel, présidé en 1891, par le ministre de l'instruction publique, un bal, que patronne le président de la République. Elle compte, en 1892, 4,700 membres, soit près de la moitié des étudiants de la capitale, recrutés non seulement dans les facultés, mais dans toutes les écoles de haut enseignement : normale, hautes études, chartes, sciences politiques, beaux-arts, etc. Parmi ses protecteurs, membres honoraires, figurent les noms de MM. Goblet, Ferry, Ribot, Léon Say, Léon Bourgeois, Jules Simon, Lavisse, Pasteur, Renan, Liard, Gréard, Monod, Bréal,

Hosted by Google

et bien d'autres, qui unissent ainsi l'organisation des étudiants au monde universitaire et au monde politique.

Avec des différences locales, l'organisation parisienne a été répétée dans tous les centres provinciaux. Partout existent des associations analogues à celle de Paris. La plupart sont très prospères ; toutes sont soutenues et encouragées par les pouvoirs publics et les professeurs. Ces derniers sont unanimes à déclarer que les associations ont accru la dignité et le zèle des étudiants et ils se félicitent d'avoir pu, par cet intermédiaire, entrer en relations cordiales avec cette masse d'élèves, jadis amorphe et inconnue et réaliser ainsi, selon la parole de l'un d'entre eux, l'accord des générations successives.

Il y a deux causes au développement heureux des associations : en premier lieu, leur caractère *général*. Elles ne sont pas des corps, comme leurs similaires d'Allemagne, et elles ne pouvaient pas l'être car cette organisation était contraire au but poursuivi depuis vingt ans. Les maîtres cherchaient à grouper les facultés en universités, les élèves devaient s'unir, non par école, mais par centre académique.

En second lieu, leur direction prudente et sérieuse. Si les associations eussent été des réunions de jeunes politiciens ou de buveurs de punch, elles n'eussent pas pu s'appuyer sur le sentiment général. Ce n'est pas qu'elles aient banni de leur sein l'entrain et la gaîté juvéniles. Mais si elles font une part aux plaisirs, elles en font une plus grande à l'étude. Et si la majorité de leurs membres sont républicains, elles s'interdisent, comme corps, de faire de la politique ; toutes les opinions sont représentées en chacune d'elles ; aucune n'est discutée. Elles invitent à leurs réunions, elles écoutent et applaudissent M. Victor Duruy comme M. Jules Ferry ou M. le comte de Voguë. Elles ne demandent avec raison à leurs membres que d'être étudiants.

Nous avons terminé la revue des multiples transformations accomplies dans les facultés françaises. Qu'on nous permette, après en avoir signalé les caractères généraux, d'en fixer une dernière fois les traits, en choisissant parmi tous les centres universitaires, l'un de ceux qui ont vu s'accomplir le

Hosted by Google

plus complètement ce long travail de restauration matérielle, intellectuelle et morale : le groupe de Lille. Ce que dit M. Liard du groupe lyonnais est vrai aussi, — plus vrai, nous semble-t-il, de la future université du Nord : « Nulle part n'est plus visible cette double épigénèse, à la fois interne et externe, par laquelle se forme, comme un être vivant, une université adaptée à son milieu (1). »

Une seule faculté existait jadis à Lille, celle des sciences, flanquée d'une école secondaire de médecine ; en 1876, l'école de médecine est transformée en faculté ; en 1887, sous les ministères successifs de MM. Berthelot et Spuller, les facultés de droit et des lettres de Douai sont établies à Lille. Les quatre facultés une fois réunies, on les loge, on les met en communication, on leur donne la vie scientifique et l'unité morale. Une faculté de médecine est construite, une faculté de droit, une faculté des lettres sont en construction, ainsi que des instituts de physique, de chimie et de sciences naturelles. Et cet ensemble de construction offre un caractère particulier. Les bâtiments des facultés sont distincts, quoique voisins. Lorsqu'ils seront achevés, leur réunion constituera une véritable cité universitaire, analogue aux installations académiques de telle université anglaise ou allemande, et couvrant un quartier de la ville : au centre, la bibliothèque ; aux alentours, les quatre facultés, les instituts, la galerie d'archéologie classique.

Le nombre des professeurs — et par suite des enseignements — a été accru du double :

	Lettres.	Droit.	Sciences.	Médecine.	Total.
1869 . . .	5	8	5	12	30
1875 . . .	5	11	6	15	37
1891 . . .	16	12	14	25	67

Comme dans les autres facultés, ce sont les cours complémentaires, les conférences et les exercices pratiques, qui ont été multipliés. Il n'y a, dans chacune des facultés des lettres et des sciences, que trois cours publics.

(1) LIARD, *Revue des Deux Mondes*, 1890, III, 428.

Hosted by Google

Les deux dépôts de livres, constituant la bibliothèque universitaire, possédaient au 1er octobre dernier 40,439 volumes. Outre les onze laboratoires des facultés des sciences et de médecine, un laboratoire de zoologie marine est installé au Portel (Pas-de-Calais).

Les facultés sont en rapport avec la population par leurs cours publics, par la publication de la *Revue de biologie du Nord de la France*, par la *Société des amis de l'Université*, créée en 1891. La ville de Lille et plusieurs départements du ressort de l'Académie octroient aux facultés des subsides. Lille alloue au conseil des facultés 20,000 francs pour être employés, pendant un délai de vingt ans à partir de 1887, au mieux des intérêts communs; aux facultés de droit et des lettres, 5,000 francs à chacune pour cours complémentaires (1); 2,000 francs à la faculté des sciences, 1,500 francs à la faculté des lettres pour bourses d'études, soit 33,500 francs. Le département du Nord accorde une subvention de 12,000 francs à la faculté de médecine; à la faculté des sciences, 250 francs; à celle de droit, 100 francs pour prix annuels; enfin, les départements des Ardennes et de la Somme allouent ensemble 350 francs à cette dernière faculté dans le même but.

Le nombre des étudiants s'est élevé avec le développement des facultés :

	Lettres.	Droit.	Sciences.	Médecine.	Total.
1869 . . .	37	212	14	77	340
1875 . . .	28	207	43	135	413
1891	193	133	95	454	875

Les facultés ont, en 1890, produit 4 docteurs en droit, 22 licenciés ès sciences, 6 licenciés ès lettres et 14 docteurs en médecine.

Les étudiants sont groupés en une *Union*, qui reçoit du conseil général des facultés un subside de 1,500 francs et du conseil municipal de Lille, une subvention de 1,000 francs.

Enfin, l'unité morale des facultés est complète; leurs mem-

(1) La faculté de droit possède un ensemble de cours de sciences sociales : économie politique, droit administratif, histoire générale du droit public français, droit constitutionnel, droit international public et privé, science financière.

Hosted by Google

bres comprennent le rôle que pourra jouer la future université réclamée par eux. « Établie dans une vaste région, l'université est le centre de la vie intellectuelle, elle est ouverte à tous les travailleurs et ceux-là se rattachent aussi à elle qui viendront dans nos laboratoires, dans nos amphithéâtres, dans nos bibliothèques, à quelque titre que ce soit, poursuivre des recherches. »

De là dérive la nécessité de créer des cours communs à certaines facultés et même des cours d'université, hors des facultés (1).

On voit que les droits nécessaires pour faire donner à ces écoles le titre d'université sont dès maintenant acquis.

Il nous reste à montrer que l'heure de cette consécration semble devoir bientôt sonner pour Lille comme pour d'autres groupes universitaires.

III

LA LOI UNIVERSITAIRE.

Aux agglomérations de facultés transformées par l'évolution progressive dont on a marqué les étapes manquent encore le nom d'université, et plus encore, l'unité juridique et la personnalité civile. Chaque faculté est personne civile ; leur groupement est encore extra-légal. Un dernier effort était nécessaire pour achever l'édifice construit par un labeur de plus de

(1) Discours de M. le recteur Bayet, à la séance d'ouverture des cours, en novembre 1891. — M. le recteur a bien voulu me fournir de nombreux et intéressants renseignements dont la substance vient d'être lue : je lui adresse ici mes vifs remerciements.

« N'y aurait-il point, dit M. le recteur Bayet, grand profit à ce que des professeurs de la faculté des sciences voulussent bien venir à la faculté des lettres donner aux étudiants en géographie les notions de géologie, de météorologie, qui leur sont indispensables?... D'autre part, ne serait-il point fort utile pour de futurs médecins, appelés à soigner des maladies mentales, qu'un professeur de philosophie, les entretînt de ces curieuses recherches que fournit la psychologie expérimentale? » Quant aux cours d'université, ils s'adresseraient, dans sa pensée, à tous les étudiants et à tout le public. Ils exposeraient, par exemple, l'*histoire* des doctrines scientifiques, économiques et sociales.

Hosted by Google

quinze années. Le 22 juillet 1890, le président de la République a fait déposer sur le bureau du Sénat un projet, contresigné par les ministres de l'instruction publique et des finances, et ayant pour objet la constitution des universités. Il serait superflu d'analyser longuement le remarquable exposé des motifs qui accompagne le texte du projet de loi. Il retrace la situation précaire de l'enseignement supérieur et les progrès de tout ordre réalisés depuis 1877, les mesures administratives préparatoires à la loi proposée (1). Il rappelle brièvement la fonction des universités et l'histoire du haut enseignement — faits et doctrines — depuis la révolution ; il commente enfin les principales dispositions du projet qu'on peut résumer comme il suit : Les universités sont des établissements publics d'enseignement supérieur ayant pour objet l'enseignement et la culture de l'ensemble des sciences. Elles sont personnes civiles, elles portent le nom des villes où elles siègent. Toute université doit comprendre au moins les quatre facultés du droit, de la médecine, des sciences et des lettres. Elle est instituée par un décret rendu en conseil d'État, après avis du conseil supérieur de l'instruction publique. Elle est représentée au conseil supérieur de l'instruction publique par les délégués de chaque faculté et par un délégué spécial élu par l'assemblée du corps professoral. Elle est administrée par le recteur d'académie. Le conseil de l'université, présidé par le recteur et composé des doyens et de deux délégués de chaque faculté statue sur les dons, legs, subventions, arrête le programme des cours, organise des enseignements communs aux diverses facultés, adresse un rapport annuel au ministre. Les professeurs sont nommés par le ministre après présentation du conseil de faculté, du conseil de l'université et de la section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique. Le budget de l'université est arrêté par le ministre. Les recettes comprennent : les revenus de l'université et des facultés, les subventions diverses, les produits des droits d'études et d'examens, la subvention de l'État. Les maires de villes, les présidents des conseils généraux des

(1) Voir la *Revue internationale de l'enseignement*, 15 août 1890, p. 161.

Hosted by Google

départements, les présidents des associations allouant des subventions ont accès au conseil de l'université dans les séances où sont discutés les budgets, les comptes et les rapports annuels sur l'état de l'enseignement. Dans les académies où les facultés ne sont pas constituées en université, le conseil général des facultés exerce les attributions disciplinaires et contentieuses confiées par la loi au conseil de l'université. Le conseil académique de chaque circonscription cesse de comprendre des représentants de l'enseignement supérieur, mais il pourra délibérer de commun accord avec les conseils de l'université et des facultés.

La commission sénatoriale, présidée par M. Jules Simon, ayant comme secrétaire-rapporteur M. Bardoux, et parmi ses membres MM. de Marcère, Challemel-Lacour et Barthélemy-Saint-Hilaire, discuta longuement le projet et le remania en lui enlevant malheureusement plusieurs dispositions excellentes et d'un caractère libéral; elle paraît avoir été plus gouvernementale que le gouvernement.

Elle a proposé de conférer le titre d'université aux groupes comptant au moins cinq cents étudiants, comprenant les quatre facultés *ou au moins les trois facultés de droit, sciences et lettres et avec l'école secondaire de médecine* (1).

Elle a exclu de l'organisme universitaire les facultés de théologie protestante et les autres établissements d'enseignement supérieur que, par l'article 2 de son projet, le gouvernement se réservait le droit d'incorporer aux universités.

Elle a demandé que les universités soient constituées par la loi et non par décret. La commission n'admettait pas que les universités ait des délégués spéciaux au conseil supérieur de l'instruction publique; elle voulait que les excédents annuels des budgets universitaires soient versés au trésor au lieu de servir à l'augmentation de la fortune de l'université, comme le proposait le gouvernement. Elle ôtait au conseil de l'université

(1) Le ministre avait cependant dit avec grande raison : « L'université ne répondrait pas à sa destination s'il lui manquait l'une ou l'autre faculté. Appliqué à des groupes de deux ou trois facultés, le mot université serait une étiquette trompeuse ». (Exposé des motifs.) C'est l'avis qu'exprimait récemment le conseil général des facultés de Paris.

Hosted by Google

le droit de faire, en partage avec les assemblées visées par l'article 9 du projet, des présentations professorales (1).

En somme, la commission a été moins décentralisatrice, plus préoccupée du maintien des droits du pouvoir central, plus défiante vis-à-vis de l'autonomie universitaire, et, semble-t-il, plus hantée de préoccupations politiques que le ministre.

Le 10 mars dernier, la discussion a été ouverte au Sénat. Après une très brillante discussion générale, un contre-projet, signé par des sénateurs, représentant des départements sièges de facultés isolées (Calvados, Vienne, Isère, Doubs, etc.), fut déposé. Il confirmait simplement les décrets de 1885, conférait la personnalité civile au conseil des facultés et évitait ainsi la création d'universités rivales, dangereuses pour les facultés isolées. Le projet fut renvoyé à la commission, et la discussion, suspendue le 15 mars.

L'accord se fera vraisemblablement sur une nouvelle proposition déposée par le ministre et copiant celle de la commission : Le titre d'université serait donné aux groupes comprenant trois facultés et une école préparatoire de médecine et de pharmacie. Le nombre des universités serait, de la sorte, porté à douze. Trois villes seulement, sièges de facultés, ne seraient pas dotées d'une université : Clermont, Besançon, Aix (2).

Mais il est inutile d'insister sur ces questions d'application. Le principe des universités est victorieux : et c'est le fait essentiel.

Il serait injuste, après avoir analysé l'œuvre, de ne pas nommer les ouvriers dont les noms en sont inséparables : les ministres de l'instruction publique, MM. Duruy, J. Simon,

(1) Cf. le *Temps*, 24 février 1892; les *Débats*, 25 février 1892.

(2) Nombre des cours et des étudiants dans les 15 groupes de facultés au 1er janvier 1892 : Paris : 157 et 10,212; Lyon : 92 et 1,695; Bordeaux : 86 et 1,637; Toulouse : 56 et 1,324 (sans la faculté municipale de médecine); Montpellier : 79 et 1,033; Lille : 75 et 915; Nancy : 79 et 647. Groupes incomplets : Aix-Marseille : (Droits, Sciences, Lettres) 45 et 581; Rennes : (D. S. L.) 38 et 621; Caen : (D. S. L.) 41 et 598; Poitiers : (D. S. L.) 37 et 590; Grenoble : (D. S. L.) 37 et 501; Dijon : (D. S. L.) 36 et 360; Clermont : (S. L.) 18 et 148; Besançon : (S. L.) 15 et 140.

Hosted by Google

Wallon, Bardoux, J. Ferry, Berthelot, Bourgeois; les directeurs de l'enseignement supérieur, MM. Dumont et Liard; le vice-recteur de l'Académie de Paris, M. Gréard; les membres de la Société de l'enseignement supérieur et, parmi eux, leur secrétaire général, M. Ernest Lavisse, qu'on pourrait appeler le directeur moral de la jeunesse universitaire. Avec leurs collaborateurs, avec l'aide du Parlement et l'appui, de plus en plus marqué, de l'opinion publique, ils ont entamé et poursuivi la lourde tâche de la réforme de l'enseignement supérieur. C'est, pour une bonne part, grâce à leur zèle infatigable que les bâtiments des facultés ont été refaits, leur outillage scientifique constitué, le cadre de leurs enseignements enrichis, leur budget et le nombre de leurs élèves doublés, les facultés des sciences et des lettres vivifiées, le caractère professionnel des hautes écoles atténué, les facultés rapprochées l'une de l'autre et dotées de la personnification civile, les étudiants groupés à l'égal des maîtres, la loi de 1890 proposée.

Ils ont su ne pas se laisser absorber par les réformes de détail et déterminer, dès le premier jour, le but à atteindre. Profondément pénétrés de l'importance des universités, ils ont réussi à la faire connaître à la foule. Ils ont caractérisé, avec une grande largeur de vues, la mission de ces corps scientifiques, à la fois foyers de science universelle, organes de la vie nationale, centres intellectuels régionaux, distribuant à tous, et non seulement à leurs membres, les connaissances qu'ils élaborent (1).

Leur œuvre a été bonne. La méthode dont ils se sont servis

(1) M. Lavisse a résumé les traits de cette conception dans un article du *Journal des Débats* (9 mars 1892). Il insiste particulièrement sur le caractère régional des universités : « L'Université, école universelle et nationale, doit être régionale. Sur un fonds commun permanent, elle admet, elle recherche les variétés et les particularités. A Bordeaux, elle saura que Bordeaux est un grand port et que la vigne croît en Bordelais; à Lyon, que les ouvriers de la Croix-Rousse travaillent la soie. Partout elle s'enquerra du passé. A Toulouse et à Montpellier, elle se souviendra qu'une civilisation a vécu jadis dans les pays de la langue d'oc. Elle s'intéressera à sa région qui, en revanche, s'intéressera à elle. Dans l'unité de la République, elle éveillera des énergies dont l'activité concurrente enrichira l'esprit national. »

Hosted by Google

a été féconde. Ce n'est point par soubresauts, par mesures radicales qu'ils sont parvenus au terme désiré, mais par étapes, par des réformes partielles et successives, soigneusement coordonnées, mûrement étudiées, par la voie de l'évolution et non par celle de la révolution. La loi n'a rien créé, elle s'est bornée à confirmer ce que les mœurs avaient établi. Il en fut ainsi au moyen âge, alors que les universités, à Paris comme à Oxford, se développaient librement et ne recevaient leurs chartes qu'après de longues années d'existence et d'activité.

Il y a, dans l'histoire du haut enseignement français, pendant les dernières années, un exemple probant de la valeur de la méthode expérimentale, appliquée à la politique [1]. Il y a aussi un enseignement. On reproche à la démocratie son dédain des choses de l'esprit et son imprévoyance ; on reproche à la démocratie française sa turbulence et sa légèreté. On vient de voir qu'une démocratie peut avoir une haute idée des besoins scientifiques du temps et faire œuvre d'avenir ; et que la démocratie française, malgré ses agitations politiques, malgré l'instabilité de ses pouvoirs, a su être persévérante et augmenter son patrimoine intellectuel par une évolution continue et patiente.

Telle est la conclusion qui se dégage, évidente, des faits exposés dans cette étude. Elle sera, nous le croyons, acceptée par tous les observateurs attentifs et impartiaux.

LÉON LECLÈRE.

(1) M. Donnat l'a signalé dans son livre si substantiel et si original : *La politique expérimentale*.

Hosted by Google

SYMPHONIE D'ORCHIDÉES

Dans les serres de Mrs Linden.

I

Vieux amis du bon jeune temps,
Presque tous couchés sur vos gerbes,
Qui nous eût dit, en nos printemps,
Quand nous butinions dans les herbes,

Quand nous allions, l'œil enflammé,
Ardents à toutes les cueillettes,
Lire au bois le poète aimé,
Flirter avec les Violettes,

Grimpant aux rocs, le teint vermeil,
Sautant par la barrière close,
Pour voir monter un beau soleil,
Pour glaner la Jonquille éclose,

Heureux d'apporter, palpitants,
A quelque savante chérie,
Avec le grand Lis des étangs,
Ou l'Aloidès de prairie,

Avec le bleu fin du Mouron
Ou le rose des Centaurées,
L'Orchis Abeille ou Moucheron,
Aux petites têtes cendrées;

Hosted by Google

Qui nous eût dit qu'étant bien vieux,
Du simple Bourdon de nos plaines
Nous verrions, ô fête des yeux!
Surgir des familles de reines :

Tout le faste de la couleur,
Tout l'art des tentures brodées,
Éclat, forme, grâce, chaleur,
Dans la race des Orchidées?

II

Or, de ce luxe oriental,
Maintenant la fête est complète :
L'homme en a suivi la conquête
Sur tous les points du sol natal :

Il allait, passant l'Atlantique,
Aux tropiques hâlant son front,
Piper la fleur au haut d'un tronc,
Pêcher la racine aquatique;

Il épiait ses goûts, ses mœurs,
Avec l'instinct sûr des nourrices;
Trouvait la loi de ses caprices,
La science de ses humeurs,

Si bien qu'à l'heure, on ne sait quelle,
Mais dont il comptait profiter,
Le ravisseur pût emporter
Toute sa patrie avec elle,

Lui conserver, de son beau ciel,
L'illusion, divine amorce;
Lui rendre sa ruche d'écorce
Où la vanille fait son miel,

Hosted by Google

Pour qu'en nos exils transportée,
Souveraine encore au pavois,
Elle n'obéît qu'à la voix
De sa nature respectée.

Bientôt, au gré du dénicheur,
S'ouvrait l'exotique alvéole,
Avec ses splendeurs d'auréole
Et sa délicate fraîcheur;

Ce n'était pas la prisonnière,
Pâle, maigrie en nos maillots;
C'était Vénus naissant des flots
Dans sa pureté printanière.

Vierge, pour l'époux de son choix,
Elle parfumait son calice.
— Chaque fois c'était un délice!
C'est un triomphe chaque fois!

Nature, à qui rien ne résiste,
Tu ne refuses jamais rien
Au savant, ton magicien,
A l'horticulteur, ton artiste.

III

Charme exquis! Dans l'air embaumé,
Des tons fins irisent sa robe,
Comme il passe, aux matins de mai,
Au ciel nacré, des douceurs d'aube.

L'humus alourdirait son teint,
Elle vit d'air, d'eau, de lumière;
Chez elle, l'air devient satin,
L'eau change en perles sa poussière;

Hosted by Google

Un baiser de soleil levant,
Fait, autour des tiges pressées,
Comme un rêve au cœur d'un enfant,
Se grouper de roses Pensées.

Ici, du disque féminin,
Un mât se dresse, un cri s'effare :
De sa spirale de carmin,
Le pistil jette une fanfare;

Là, le tissu s'éclaboussait
De jets de bigarrure folle ;
L'étoile de mer s'esquissait,
C'est un papillon qui s'envole.

Mais le blanc calice aime mieux
Porter, sur ses ailes d'opale,
Le sanctuaire radieux
De la corolle nuptiale,

Ou, repliant avec ardeur
De hautes antennes battantes,
Enlever en pleine splendeur
Sa tente aux couleurs éclatantes.

Puis, le fleuron s'est espacé,
Sur la tige mince et hardie,
En souple panache élancé,
En grappe qui pend, arrondie,

Et la famille réunit
La huppe en feu, la gorge blanche,
Comme des colombes au nid,
Ou des perruches sur la branche.

C'est la verve dans la beauté,
C'est dans l'étrange un doux génie,
Où la grâce dit volupté,
Où la couleur est harmonie.

Hosted by Google

IV

Et, par moments, pour écouter,
On s'arrête, dans une attente :
Il semble qu'elle va chanter
L'hymne de la sève montante,

Comme un cantique gazouillé
Chemine avec la caravane ;
Comme un orchestre éparpillé
De colibris dans la savane.

Fleur de paradis ou de pré,
Pour elle, coquette fixée,
C'est l'amour qu'elle a célébré,
Dans sa candeur de fiancée.

Mais aussi, dans l'ombre ou l'orgueil,
Elle est du monde qui l'admire :
Pour nous, elle chante l'accueil
Que va lui faire un beau sourire.

CH. POTVIN.

15 mai 1892.

Hosted by Google

L'IDÉE DE DIEU

D'APRÈS LE COMTE GOBLET D'ALVIELLA [1]

Quiconque répugne à l'idée de *miracle*, de faits extra-naturels, d'une puissance capricieuse, faisant ce qu'elle pourrait ne pas faire, créant des organismes comme un mécanicien fabrique une mécanique, quiconque répugne à cette conception enfantine de l'origine des êtres, doit s'arrêter à la doctrine du transformisme parce qu'aucune autre hypothèse n'est possible, parce que l'imagination n'en saurait concevoir d'autre.

Si la situation actuelle de l'espèce humaine, comme celle de toutes les espèces d'organismes, procède d'une suite d'évolutions, il est logique d'en chercher les vestiges dans les évolutions de chaque individu. Germe ou cellule, l'être humain sort de l'inconnu dans un espace microscopique. Ses métamorphoses sont d'abord nombreuses et rapides. L'action de ses organes commence et s'amplifie par d'insaisissables degrés. Sa faculté d'imiter et de parler obéit à la même loi de croissance. Sa faculté de penser sort du néant ou de l'infiniment petit. Il s'assimile les idées comme la nourriture. Les conceptions abstraites viennent tard. C'est un enfant de 7 ou 8 ans qui, ayant vu passer une procession avec le Saint-Sacrement, disait : « Mère, Dieu c'est-il celui qui portait la pendule? »

Si chaque pas de l'individu correspond à une époque de l'espèce, il en résulte que l'humanité a commencé, comme le fœtus, par un simple point dans l'espace et le temps, et qu'elle

(1) *L'idée de Dieu d'après l'anthropologie et l'histoire*, conférences faites en Angleterre sur l'invitation des administrateurs de la fondation Hibbert. 1 vol. in-8° de 328 pages, 1892. Bruxelles, librairie européenne C. Muquardt. Prix : 6 fr.

Hosted by Google

a une histoire dans laquelle chacune de nos sensations, et tout sentiment, et toute notion, ont eu leur premier jour.

Il n'y a pas longtemps que l'idée de cette histoire est venue. La connaissance de notre système planétaire a révélé l'unité originaire de sa masse, renfermant, en germe ou en puissance, tous ses phénomènes successifs. La fouille du sol a découvert des vestiges humains ayant appartenu à un état dans lequel les hommes actuels ne vivraient pas. L'étude des organismes primaires, de la filiation des espèces et des races, des phénomènes électriques, magnétiques, nerveux, fournira vraisemblablement des renseignements sur les débuts et le développement de la vie et de ses organes.

Il y a eu un commencement aux instincts et à leur expression, à la mémoire, à la réflexion, aux idées simples et au langage articulé, aux idées complexes et abstraites.

Il y a une histoire de la nourriture, du vêtement, de l'idée famille, de l'idée propriété, de l'idée gouvernement, de l'art sentiment du beau, de la morale sentiment du bon et du juste, de la loi sentiment des règles nécessaires de la vie sociale.

L'histoire d'une science n'est pas autre chose que l'exposé des conceptions successives de l'homme dans le domaine de cette science.

II

La genèse et le développement de « l'idée de Dieu », tel est l'objet du nouvel ouvrage du comte Goblet d'Alviella : c'est l'histoire de l'idée de Dieu dans l'esprit humain.

Où fut le point initial de cette histoire?

Est-ce au moment où, pour la première fois, un homme fut ému devant la nature, devant la grandeur du ciel, devant le soleil? Est-ce au moment où il eut le sentiment de sa mort individuelle et d'une vie plus intense répandue autour de lui? A quelle impression obéit l'homme qui, le premier, invoqua un être invisible? Eut-il peur, comme l'enfant dans les ténèbres? Eut-il un transport, comme l'enfant riant inconsciemment à l'existence? Faut-il assigner à un nouveau degré du développement le moment où un homme fit un raisonnement quel-

Hosted by Google

conque sur l'inconnu qui l'enveloppait? Les dispositions purement sensationnelles qui précédèrent ce moment avaient-elles déjà le caractère d'un état religieux?

Ces questions n'ont pas échappé à M. Goblet d'Alviella; mais il ne les a pas traitées. En effet, dans l'état actuel de nos connaissances, elles ne relèvent que de la spéculation. Or, M. Goblet d'Alviella a entendu écrire un livre d'histoire, non de philosophie.

L'histoire est une science exacte, au moins par la méthode. Elle raconte des faits. Elle prouve leur vérité par des documents dont elle peut discuter le sens, mais dont elle doit d'abord établir l'existence. C'est pourquoi M. Goblet d'Alviella a commencé le récit au point où il a trouvé des documents à invoquer.

Ces documents sont toutes les choses dont se dégagent des inductions conformes aux règles de la critique scientifique.

« Partout, dit l'auteur, à mesure qu'on remonte la chaîne des siècles, on voit les documents écrits se faire de plus en plus rares, puis cesser tout à fait, et il semble que le sol se dérobe sous les pieds de l'investigateur. Cependant, dès lors, nous entrevoyons, toutes formées déjà, des croyances et des institutions qui devaient se perpétuer jusque dans les religions actuelles, à travers toute la série des cultes intermédiaires.

« Ces éléments communs à toutes les religions *organisées* peuvent se classer de la sorte :

« 1° La croyance à l'existence d'êtres surhumains qui interviennent d'une façon mystérieuse dans la destinée de l'homme et dans le cours de la nature;

« 2° Des tentatives, tantôt pour se rapprocher de ces êtres ou pour les écarter, tantôt pour prévoir l'objet et la forme de leur intervention, tantôt pour influencer cette intervention, soit par la propitiation, soit par la violence;

« 3° Le recours à l'entremise de certains hommes regardés comme spécialement aptes à réussir dans ces tentatives;

« 4° La mise de certaines coutumes sous la sanction des puissances surhumaines.

Hosted by Google

« A moins de supposer que ces facteurs des premières religions se soient brusquement formés à un moment donné, il faut bien admettre qu'ils ont eu un développement rudimentaire avant leur apparition dans l'histoire. Pour retrouver ce développement, on s'est adressé respectivement à la psychologie, à la linguistique, à l'archéologie préhistorique, au folklore, à l'ethnographie. Toutes ces sciences ont leur mot à dire dans le problème, et ce n'est pas trop de leur concours pour le résoudre. Toutefois, c'est surtout l'ethnographie comparée ou descriptive qui, par l'abondance de ses informations, nous aide à suppléer ici à l'insuffisance des renseignements historiques. »

Après avoir indiqué, au point de vue de la méthode, les conditions de ces divers groupes de renseignements historiques, l'auteur expose la genèse de la notion du divin, le culte de la nature, la physiolâtrie, la divinisation des phénomènes que l'homme ne comprend pas ou ne domine pas, l'assimilation du rêve à la réalité, le dédoublement de la personnalité dans le rêve, la notion de la survivance, les sources du culte des morts, les premiers rites, la prière, la sorcellerie, le symbolisme, la conjuration, la propitiation. Il raconte ensuite les phases du polydémonisme et du polythéisme, celles du spiritisme; l'obsession, la possession, le talisman, le fétiche et l'idole, la société et la hiérarchie des dieux chez les Indo-Européens, les Égyptiens, les Mésopotamiens, les Sémites occidentaux, les anciens Américains, les Chinois. Il recherche l'origine et le sens du dualisme physique expliquant ou exprimant le conflit des éléments matériels, du dualisme moral expliquant la lutte pour le bien et produisant l'action du sentiment religieux dans les rapports sociaux. Enfin, il aborde la genèse et les évolutions du monothéisme, la monolâtrie fondée sur la supériorité du dieu national, la conception d'un dieu suprême souverain des autres dieux, conçu ensuite comme père universel, et enfin comme une énergie éternelle et infinie conservant l'ordre et l'union et sanctionnant le bien moral.

Dans un dernier chapitre, l'auteur traite « de l'avenir du culte d'après son passé ».

Hosted by Google

« Des trois mobiles, dit-il, qui, dès le début, constituaient les principaux facteurs de la religion, — la crainte, l'admiration, la sympathie, — le premier finit par ne plus se manifester que dans les émotions provoquées par la pensée de l'absolu, par le contraste de la fragilité humaine avec l'irrésistible puissance de l'évolution universelle, par la certitude du châtiment qui, dans le domaine moral comme dans le domaine physique, suit tôt ou tard toute tentative pour violer l'ordre du monde; il prend surtout la forme de respect pour la loi morale et pour son mystérieux auteur.

« Le second facteur, d'irréfléchi devient raisonné : l'admiration pour l'œuvre divine se fait d'autant plus profonde qu'avec l'aide de la science, on arrive à se créer une idée plus haute et plus large de l'harmonie universelle. Enfin, ces deux éléments tendent à s'absorber dans le troisième, qui seul peut faire tomber les barrières entre l'homme et la divinité. »

Plus loin, il dit :

« J'ai montré, à la fin du second chapitre, que les manifestations extérieures ou pratiques de la religiosité humaine pouvaient se ramener, même chez les peuples les plus arriérés, aux cinq éléments suivants : la prière, l'offrande, la conjuration, la divination et le symbole. Parmi ces éléments, il en est de rebelles à tout progrès et même à toute transformation. Tels semblent les procédés de la sorcellerie, qui sont restés parmi nous ce qu'ils étaient dans l'antiquité, ce qu'ils sont encore chez les non-civilisés de notre époque. Le développement religieux s'est fait à côté d'eux et en dehors d'eux. Partout rejetés ou dédaignés par les Églises modernes, ils se sont réfugiés dans les classes inférieures ou, s'ils ont gardé une place dans certaines liturgies officielles, c'est à condition de reporter sur l'intervention libre de la divinité tout le mérite de leur efficacité traditionnelle. Encore ces survivances — concessions faites aux âmes faibles — tombent-elles de plus en plus dans un discrédit qui en laisse prévoir l'extinction complète.

« Déjà la divination a complètement disparu au sein des grandes religions contemporaines. La foi à l'inflexibilité des résolutions divines ou, ce qui revient au même, à l'immutabi-

Hosted by Google

lité du cours des choses établi par les dieux, eut à la vérité pour premier résultat de communiquer à la divination, dans les polythéismes antiques, une impulsion et une autorité nouvelles; mais ce fut aussi le germe de sa déchéance, en tant qu'institution religieuse; car du jour où il rompt avec les interventions arbitraires des puissances surhumaines pour s'en tenir exclusivement à l'enchaînement des effets et des causes, l'art de prédire l'avenir sort du domaine religieux pour entrer dans celui de la science. Quand l'astronomie est issue de l'astrologie, celle-ci a subi, du coup, un arrêt de développement définitif; l'almanach de Nostradamus en est toujours aux procédés décrits dans les tablettes astrologiques de l'antique Chaldée. Là encore, plus de progrès possible au delà d'une certaine limite et, par suite, relégation définitive de la divination parmi les superstitions populaires. Pythies et Sibylles sont désormais muettes, ou plutôt elles n'ont d'autres continuatrices que la sorcière de village et la tireuse de cartes.

« D'autres institutions, au contraire, parmi celles qui datent des origines, se sont maintenues dans le culte, parce que leur nature leur permettait de se plier aux modifications introduites dans la notion même de la divinité. »

Après avoir exposé la part faite dans les religions contemporaines à la prière, au sacrifice et au symbole et la situation actuelle des sacerdoces, l'auteur exprime la pensée que dans la prochaine évolution des religions, elles se considéreront entre elles comme des rites divers au sein d'une seule Église, en étendant à la différence de leurs systèmes religieux cette belle parole d'un prélat russe : « Nos cloisons confessionnelles ne montent pas jusqu'au ciel. »

III

Voilà le vaste sujet exposé par M. Goblet d'Alviella. Il avait été pressenti et indiqué souvent. Des ouvrages nombreux ont traité de l'origine des cultes. Les philosophes en ont parlé spéculativement. Les historiens ont étudié les cultes des peuples avec leurs mœurs, le plus souvent au seul point de

Hosted by Google

vue pittoresque. Au siècle dernier, le président Des Brosses a émis l'idée que le culte des peuples sauvages représente la forme primitive des religions. Auguste Comte dit que tous les cultes ont commencé par le fétichisme; Herbert Spencer les fait commencer par le culte des morts. Presque seuls, M. E.-B. Tylor, dans sa *Civilisation primitive*, et Albert Réville, dans ses *Religions des peuples civilisés*, se sont livrés à des recherches sans parti pris sur les croyances du sauvage à toutes les époques. Max Muller et Burnouf ont cherché à coordonner la *science* des religions ou de la religion, en recherchant les principes qui les régissent et leur lien : ils énoncent des *thèses* qu'ils s'efforcent de démontrer. M. Goblet d'Alviella nous paraît faire un pas nouveau dans la voie scientifique, en concevant *l'histoire* de la religion, c'est-à-dire la pure recherche des faits au moyen des sources, en discutant la valeur de ces sources. C'est la pure critique historique; la méthode d'observation appliquée à l'histoire; la généralisation, la déduction, la thèse ajournée jusqu'au moment où le terrain aura été fouillé et sera bien connu. Il divise même le sujet. Il nous livre aujourd'hui une monographie de l'idée de « Dieu ». Il est à espérer qu'il augmentera encore le trésor de renseignements recueillis et coordonnés dans son dernier ouvrage, et qu'il abordera successivement les monographies d'autres « idées » contenues dans l'idée générale « religion » : l'âme, la vie future, le bien moral, le sacrifice, la prière, l'hymne, le prêtre, le livre sacré, etc. La seule indication de ces matières spéciales semble faire apercevoir l'étendue de l'ensemble et l'application qui sera faite vraisemblablement à la nouvelle science du procédé de la *division* qui a tant servi aux autres et que le savant professeur de l'Université de Bruxelles vient d'inaugurer.

IV

L'idée de « Dieu » n'a pas seulement une histoire dans la masse humaine : elle en a une autre dans les esprits d'élite, les sages, les docteurs des Églises, les écoles de philosophie. Il serait difficile de dire dans laquelle des deux histoires se ren-

Hosted by Google

contrent les aberrations les plus bizarres et les plus nombreuses.

Dans la première, l'idée se développe suivant une « loi naturelle », appréciable; dans la seconde, l'imagination se donne carrière, la filiation des systèmes est souvent sans logique, les conceptions sont souvent sans valeur, n'ayant ni racines dans le passé, ni fruits pour l'avenir.

Dans la masse religieuse, la notion de Dieu procède d'un sentiment profond, en concordance avec l'état général des intelligences et avec les lois nécessaires de la vie sociale; une évolution nouvelle est presque toujours une épuration, une lumière dans les consciences, un pas vers la vérité. Les philosophes, petit nombre éparpillé, sont, à la vérité, les révélateurs; mais combien leurs inspirations ont été rares et lentes! Et, si l'on songe spécialement à la notion de Dieu, combien leur laborieuse métaphysique a ajouté peu à ce qu'obtenait, d'autre part, l'épanouissement du bon sens par le seul effet de la culture intellectuelle générale!

Pensant exclusivement à l'unique idée de Dieu, si on se représente l'ensemble des écoles de philosophie, on reste confondu sous l'impression de leur néant : la seule conclusion qui s'en dégage est : je ne sais pas! je ne vois pas! c'est l'impénétrable infini!

Le sentiment religieux ne voit et ne sait pas davantage; mais il a la supériorité d'être le fait existant, sorti du développement de l'homme; d'être, par conséquent, la loi naturelle de l'être humain, une condition de son équilibre. Il serait intéressant d'étudier de près l'influence que les spéculations métaphysiques ont exercée sur la religion; je la crois très restreinte. Pour les mêmes motifs, je pense que les systèmes antireligieux de nos jours se font illusion sur leur ascendant.

Nous avons encore des foules populaires dont les conceptions religieuses ne s'élèvent pas beaucoup au-dessus des terreurs et des fantômes de l'idolâtrie antique. Nous voyons une foule d'hommes intelligents et même instruits de toute la science moderne restant fermement attachés à la foi naïve et à la pratique d'un culte. D'autres se sentent, à la vérité, désorientés et

Hosted by Google

troublés; mais ils ne reconnaissent pas moins un besoin intérieur d'adorer Dieu et appellent la chose quelconque qui conciliera leur aspiration et leur raison.

En ce moment même, dans tout l'Occident, nous assistons à une recrudescence évidente du sentiment religieux. La situation sociale ou économique y contribue. La justice distributive se prépare un nouveau progrès; quel qu'il soit, le mécanisme social ne cessera pas d'avoir besoin d'une force régulatrice que ne saurait fournir le souci des seules jouissances sensuelles. Cette situation est un fait. Peu importe ce qu'elle contient de vérité absolue; elle est la réalité vivante que ne supprimeront ni les idéalités sociales ou philosophiques, ni les agitations désordonnées, toujours suivies de réaction.

C'est donc par une conséquence nécessaire de la doctrine transformiste et par application de la méthode expérimentale qu'on est obligé de reconnaître qu'il y aura une nouvelle époque religieuse de l'humanité.

Si on peut, sans témérité, chercher à déduire les effets des causes qui sont sous nos yeux, il est permis de prévoir que la nouvelle époque sera faite surtout de tolérance et de liberté. La partie populaire, ingénue, païenne, de chaque culte mettra peut-être des siècles à disparaître ou à se transformer. Son côté sentimental et pittoresque trouvera des interprétations satisfaisantes pour la raison commune. Les esprits éclairés seront à l'aise, même dans la pratique des rites, ayant comme les plus humbles le besoin d'aimer la vérité absolue et de l'exprimer; ce qui, pour tous les hommes, est le sens de toute adoration de Dieu.

Le livre du comte Goblet d'Alviella est de ceux qui frayent la voie à un dogme nouveau.

Les phénomènes précurseurs ne manquent pas.

La direction donnée à la fondation Hibbert témoigne des dispositions actuelles de la religieuse Angleterre. Ceux qui, en 1878, provoquèrent cette nouvelle impulsion écrivaient :

« Les principales écoles de théologie sont entravées, en Angleterre, par des restrictions traditionnelles dont se sont émancipées d'autres branches d'investigation et de spéculation.

Hosted by Google

Dans ces conditions, la discussion des questions théologiques, habituellement faussée par des intérêts ecclésiastiques et des considérations de parti, est impuissante à attirer le respect et la confiance intellectuels qui sont spontanément accordés aux recherches scientifiques dans d'autres domaines. Il n'y a pas de raison pour qu'une érudition compétente et une critique sagace, si on les encourage à se mettre au service désintéressé de la vérité, favorisent moins le progrès dans les idées religieuses que dans les idées sociales ou scientifiques, et il n'est pas douteux que l'on ne trouve un public pour accueillir avec faveur toute étude vraiment compétente et loyale des problèmes théologiques et non résolus. »

Dans ce moment même, on prépare, à Chicago, un congrès universel de représentants de toutes les religions existantes. Ses promoteurs sont des évêques protestants de toutes les églises, des rabbins juifs, des boudhistes et plusieurs prélats romains. La condition du congrès est d'éviter toute question de prééminence d'une Église sur les autres, pour arriver à formuler les principes communs à toutes. C'est le fait le plus considérable de l'histoire contemporaine. Il n'annonce pas l'irréligion, mais, au contraire, l'avènement d'un sentiment religieux plus pur, plus général et plus intense.

P. TEMPELS.

Hosted by Google

GRENADE

Ouf! quel tapage quand on sort de la gare de Grenade. Des claquements de fouets, des hennissements de mules, des roulements de voitures et des cris, des cris à vous briser le tympan. Il n'y a pas de pays où l'on fasse plus de tapage qu'en Espagne. Le bruit y plaît, c'est dans la race.

Mon aimable compagnon, photographe, m'indique un omnibus attelé de quatre mules qui dressent les oreilles et semblent impatientes dans leurs traits. C'est l'omnibus de l'hôtel de Siete Suelos (Sept Seuils), qui est situé au haut de la montagne de l'Alhambra.

« Bien au revoir, monsieur, je vous remercie infiniment.

— Permettez-moi, monsieur, de vous offrir ma carte.

— Mille grâces.

— J'ai la collection de toutes les vues de Grenade.

— Quel plaisir pour moi.

— Venez les voir. Vous y trouverez un beau choix, à des prix avantageux.

— Je vous le promets. »

Et là-dessus, nous nous serrons la main et je m'installe.

Puis, clic, clac, hue, va Piedro, va Gario, brrr, brrr, nous roulons à travers la ville d'un train d'enfer, avec une crânerie de chaise de poste de l'ancien régime. Je dois avouer que cet attelage de mules, toutes sonnantes de grelots et bondissant sous le fouet, est autrement vivant et pittoresque que nos dolents tramways qui, derrière leur haridelle efflanquée, ont des tristesses de corbillards vitrés.

Hosted by Google

Bientôt l'ascension commence, la pente est très abrupte et, en dépit des encouragements, les braves bêtes ne marchent plus que d'un pas mesuré. En même temps l'obscurité tombe — plus on va vers le midi, plus le crépuscule est court — et il n'y a pas une lumière. Tout à coup la portière s'ouvre et deux individus s'installent en face de moi. Je m'entends interpeller et, faisant flamber une allumette, l'un d'eux, grand sec, ayant la figure maigre, ombragée d'une sombrero noir, me pousse dans la main un cigare à peu près aussi long que mes délicias de Gibraltar. Je refuse du geste et lui d'un air outragé : — Perque? — Porque non fumo, riposté-je. Mon énergie me vaut la paix. Et pourtant, dois-je le dire, je ne suis pas tout à fait tranquille. Cette irruption dans la voiture en marche, ces apostrophes dans une langue que je ne comprends pas, ce perfide cigare, destiné à m'endormir peut-être, tout cela peut cacher des desseins sinistres : nous sommes loin de la ville, sous une épaisse voûte d'arbres, il fait une nuit d'encre. Heureusement, une lumière apparaît, puis deux, et les bonnes mules tintinabulantes reprennent leur allure de plaine. L'hôtel se montre avec sa façade éclairée de grandes lanternes, et dans le plein jour de la terrasse le coche s'arrête. O soulagement! je respire. « Buena notche », me dit le grand sec ; « adios », me dit l'autre et passant ma valise à un garçon, je descends moi-même. Mon alerte n'avait été qu'une fausse alarme. Ce grand diable était tout bonnement un louageur de voitures ayant l'habitude de prendre place en route, pour se recommander aux voyageurs. Ses apostrophes n'avaient d'autre but que de m'inviter à la promenade et son cigare n'était que l'offre cordiale destinée à faciliter l'accord. J'eus même occasion de constater, lors d'une excursion que nous fîmes, que c'était tout à fait un brave homme, un peu braillard et matamore, mais d'un excellent cœur. Sur l'observation que je lui fis qu'il n'était pas convenable de brusquer ainsi les arrivants : « Eh! moda asi, » dit-il (c'est la mode comme cela). Et de fait, si j'avais connu l'espagnol, j'aurais su du premier mot que ce n'était qu'une façon de faire. Mais c'est égal, si cela m'était arrivé là-bas, du côté de Bobadillas, j'aurais

Hosted by Google

fait assez triste figure. En Espagne, on s'imagine toujours avoir un brigand sur les talons.

L'hôtel des Siete Suelos est situé sous un vrai berceau d'arbres. Mais la langue, la terrible langue. Par bonheur, voici un garçon chauve, à longues côtelettes classiques, qui a habité Bayonne. Il a un fort accent basque, mais ça va tout de même. Puis je soupe. Comme je suis en train de déguster une tortilla (omelette), que j'arrose d'une bouteille de Val-de-Penas, un grand monsieur, qui a la politesse grave d'un chambellan, s'avance près de moi. Je lui rends sa révérence.

« Monsieur, dit-il, permettez-moi de me présenter à vous, je suis le guide de l'hôtel. » Il ne me déplaisait pas d'avoir pour guide un homme de si bel air. Je lui offris un verre de vin et le priai de s'asseoir. C'était tout profit, puisque j'étais seul. J'appris bientôt qu'il parlait quatre langues et que son prix était de huit francs par jour. Convenons que c'était raisonnable. Moyennant huit francs, je m'attachais un véritable précepteur, causant avec élégance et, comme beaucoup de guides, ayant accompagné des personnes de tous les rangs et de tous les pays, doué de cette instruction variée que le frottement cosmopolite enseigne mieux que les livres.

Il pouvait être alors neuf heures.

Le firmament brillait d'une belle clarté d'étoiles et au dehors régnait une tiédeur douce qui donnait envie de se promener.

Désirant probablement s'assurer tout de suite de la réalité de sa fonction, le guide me proposa de faire un petit tour dans le bois.

« Je vous ferai, dit-il, voir quelque chose d'assez joli.

— Allons. » Et, le cigare aux lèvres, nous voilà sous les arbres.

Les plantations de l'Alhambra sont admirables, et, particularité assez intéressante, elles sont dues aux Anglais. Les rois d'Espagne des derniers siècles, dédaigneux et jaloux de tout ce qui rappelait le souvenir des Maures, avaient laissé dépérir la flore et la sylve des jardins primitifs. Les soldats français, à l'époque de l'occupation de Grenade, irrités de leurs insuccès, avaient achevé l'œuvre royale en portant la cognée dans les

Hosted by Google

futaies. Lord Willington, en prenant possession de la ville quelque temps après, fut frappé de la nudité de la montagne et, mû par une noble idée de gentilhomme, forma le projet de la reboiser. Il envoya lui-même d'Angleterre et à ses frais la plupart des plantes qui forment les superbes avenues qu'on admire aujourd'hui. La ville de Grenade en fut reconnaissante au général, et, pour l'honorer de sa libéralité et des services qu'il avait rendus à la cause de l'indépendance espagnole, elle lui fit don d'un riche domaine situé dans le voisinage, que sa famille possède encore. Depuis cette époque, la montagne s'est peuplée d'élégantes villas. Leur ensemble forme un village enclavé dans les anciens murs dont les portes se ferment tous les soirs, comme à Chambord en France.

Nous arrivons à un endroit élevé, contre un parapet sur lequel nous nous accoudons. C'est le point de vue que voulait me montrer le guide. « N'est-ce pas que c'est beau », fit-il, quand j'eus regardé dans la vallée. Admirable. Et, en effet, on croit assister à quelque phénomène. Dans le fond brumeux, qui semble lointain, rayonnent des milliers de lumières qui vous font l'effet d'étoiles. On a l'illusion d'un firmament renversé.

« C'est le vieux Grenade, me dit le guide, et par delà, cette montagne toute noire, c'est l'Abaycin, où habitent les Gitanos.

— Les Gitanos, je crois, sont d'anciens Maures?

— Parfaitement. Ils forment les derniers débris de la population qui ne quitta point Grenade après la conquête du pays par Isabelle-la-Catholique, en 1492.

— Mais le reste?

— Le reste suivit l'armée du roi Boadbil ou fut chassé par les nouveaux dominateurs; ce fut un exode terrible; comme ils ne voulaient pas se convertir au christianisme, on leur fit une guerre sans merci. La mort, l'incendie, le pillage, rien ne leur fut épargné. Dans les villes, on torturait les commerçants; dans les campagnes, on traquait les paysans comme des bêtes fauves. Des chiens féroces étaient dressés pour cette sinistre chasse. Ils couraient à la recherche des malheureux, comme

Hosted by Google

plus tard en Amérique les molosses des marchands d'esclaves à la recherche des nègres évadés. Vous comprenez qu'après quelques années, tout ce qui avait feu et lieu fut parti. Il ne demeura que cette population pauvre et errante, qui, petit à petit, vint se grouper autour de cette montagne, en face du palais de ses rois disparus, et qui, probablement, trouva grâce à cause de son petit nombre et de sa pauvreté même.

— Aujourd'hui, ils se sont assimilés à la nation?

— Non pas, ils sont Espagnols et, comme tels, soumis aux lois civiles et militaires, mais ils ont conservé leur religion et leurs mœurs.

— N'a-t-on pas lieu de s'en plaindre?

— Pourquoi? ce sont de très braves gens, qui vivent et se marient exclusivement entre eux, mais qui ne font de mal à personne. Tout le monde les connaît en ville, et ils exercent une quantité de métiers qui les font vivre tant bien que mal. Ils sont étameurs, batteurs de cuivre, tondeurs de chevaux et de mules, maquignons parfois et courent les marchés et les foires.

— Et les femmes?

— Oh! les femmes vivent à la mode arabe chez elles, uniquement occupées de travaux domestiques. Elles refusent absolument de servir qui que ce soit, mais il leur arrive, soit dans la montagne, soit ailleurs, de se livrer à des danses et de chanter. C'est une sorte de mendicité déguisée que tout le monde tolère d'autant plus volontiers, que c'est un attrait pour l'étranger et une des curiosités de Grenade.

— Nous irons les voir.

— Quand vous le voudrez.

Tout en causant, l'heure avançait. Nous rentrâmes à l'hôtel par les mêmes avenues ombragées et prîmes rendez-vous de bonne heure pour aller visiter l'Alhambra.

L'Alhambra (el hambra, le château) est la dernière merveille arabe de l'Europe. Quand nous eûmes imité le Roman et inventé le Gothique, les Arabes, s'inspirant des prescriptions de leur idéal religieux, inventèrent l'architecture mauresque. Depuis lors, le génie humain s'est arrêté. Nous avons

Hosted by Google

fait la Renaissance, qui n'est qu'un mélange et le style moderne, qui n'est qu'une cacaphonie où s'amalgament la massive Assyrie, la fantastique Égypte, le Dorique maigre, le Corinthien opulent et le Gothique idéal. Nous savons tout ou, du moins, nous prétendons tout savoir, mais cette chose simple qu'on appelle la disposition d'une ligne horizontale est au-dessus de nos forces. Est-ce qu'en devenant vieux le monde aurait perdu le sens créateur? Est-ce qu'en subissant cette triste civilisation américaine dont la science mécanique tue le travail de la main humaine et l'idée artistique chez l'ouvrier, nous marcherions à cette décadence spéciale qui consiste dans l'asservissement de l'esprit à la matière animée? Nous avons beau instruire, le cerveau des foules se stérilise dans un labeur où leur intelligence ne s'exerce plus et quand je regarde cette gigantesque bouteille de vin du Rhin qui s'appelle la tour Eiffel, je me demande où l'art sera dans un siècle? Il sera monstrueux d'orgueil et de laideur.

L'Alhambra, vu du dehors, n'offre aucune ressemblance avec ce qu'on appelle un palais occidental. On n'aperçoit que quelques dômes, des murs sans fenêtres et des toitures basses, couvertes de tuiles. Il est contraire aux traditions musulmanes d'avoir des façades en dehors. Leur richesse offenserait le regard du pauvre et leur disposition dérangerait les habitudes de l'existence familiale. Les femmes musulmanes ne pouvant pas se montrer à visage découvert, que deviendrait le secret du harem, si elles allaient regarder aux fenêtres et se laisser voir du passant? Le voile du mystère domestique serait levé, le monde arabe, qui repose sur l'idée de la séparation des sexes, en dehors de la famille, n'existerait plus. L'exclusivisme à cet égard est si grand, que je me rappelle avoir connu une princesse égyptienne qui, ayant séjourné à Paris, crut pouvoir ouvrir un salon à la mode européenne. Des Européens y vinrent, mais pas un seul Arabe et personne ne la reçut plus. Cette princesse était la propre sœur du khédive Ismaïl.

Mais entrons. Ah! Dieu, comme c'est joli. On dirait une maison de dentelle. Les cours toutes blanches, dallées de marbre et plantées de myrtes, qu'arrosent des fontaines jaillis-

Hosted by Google

santes, avec leurs galeries entourées de colonnes minces et la succession de leurs portiques à découpures mauresques, vous saisissent d'une admiration étonnée. Cela n'est pas grandiose, cela ne vous en impose pas, mais la finesse du travail, le charme de cette architecture délicate, ont des fascinations étranges. On n'y trouve rien de heurté, rien qui vise à l'effet, rien qui accuse l'effort chez l'architecte, et pourtant on se demande s'il serait possible de déranger une pierre sans désagréger l'harmonie de ce merveilleux ensemble. Les arabesques appliquées aux murs vous font l'effet de broderies suspendues. On croit marcher dans un sanctuaire, on a envie de parler bas, on sent que dans ce palais ne devait pas retentir le bruit des bottes éperonnées, mais qu'il était un asile de vie intime et aristocratique où résonnaient des musiques douces, où, sur les tapis épais, traînaient des sandales silencieuses, où se cachaient des voluptés mystérieuses et jalouses.

Les salles du palais sont autour des cours. Elles n'ont point d'étage et plusieurs ne sont éclairées que par la lumière qui tombe du dôme ou entre par les portiques ouverts. La douceur du climat et la vive clarté du soleil favorisaient ces installations, qui sont dans les habitudes arabes.

Il n'est pas possible de donner une idée exacte de la décoration de ces salles, dont la gracieuse fantaisie fait oublier l'éblouissante richesse. Il faut les voir, pour avoir une idée de cette mosaïque de dessins et de teintes qui courent en arabesques le long des murs.

Les voûtes sont toutes en bois de cèdre. Les unes plates et formées de losanges ou carrés en saillie, aux tons sombres étoilés d'or; les autres, à pans superposés, dont les retombées ressemblent à des stalactites lumineuses; quelques-unes, en dômes, voilés d'ornements à jour, à travers lesquels pénètre une lumière multicolore, comme celle des vitraux d'église.

Ce qui frappe surtout, c'est le bon goût de l'œuvre, c'est la chaleur vive du coloris, c'est le dessin net de ce fouillis de lignes où tout se croise et s'entrelace en des formes indéfinissables. On n'y voit ni statues ni représentations figurées, le Coran défendant la peinture et la sculpture de l'être, et pour-

Hosted by Google

tant, par une géniale disposition, les lignes semblent presqu'animées et, sans parler à la pensée, éveillent le sentiment d'une puissance artistique exquise. Je me demande ce que ces salles devaient être quand elles étaient parées de leurs portières, de leurs tapis, de leurs lampes orientales.

La plus grande des salles est celle des ambassadeurs, qui mesure quarante-trois mètres à chaque face et a une élévation de dix-huit mètres. Elle ouvre sur la cour des myrtes. Des quantités d'inscriptions religieuses sont gravées en relief sur les encadrements et les frises, mais la calligraphie arabe a des contours si élégants, qu'elle semble faire partie du décor. Des fenêtres, on jouit d'une vue magnifique sur la vallée du Douro.

Dans la cour des lions, ainsi nommée parce que la vasque qui s'élève au centre, est soutenue par douze lions de marbre, se trouve la jolie salle des Abencérages. Sa voûte en coupole, où le jour descend à travers le ruissellement de ses pendantifs, a l'air d'un buisson ensoleillé. C'est ravissant. En dessous s'arrondit un bassin qui, d'après la tradition, fut le théâtre d'une scène romanesque et sinistre. Une femme du roi Boabdil, la sultane Alfaïma, étant devenue éprise d'un officier de la garde, le roi, qui avait surpris le secret de leurs amours, fit couper la tête de l'officier et de trente Abencérages qu'il soupçonnait d'être ses complices. Les têtes furent jetées dans le bassin et, quand la reine entra, elle dut supporter cet horrible spectacle en face de son époux silencieux et immobile.

La vasque de la cour des lions a été l'objet de railleries fréquentes à cause de la forme des animaux qui, il faut en convenir, est un peu fantaisiste. Mais sont-ce des lions ou des bêtes chimériques que le sculpteur a voulu faire? Puis, est-ce bien une œuvre arabe? Il est permis d'en douter. Pourtant l'austérité des mœurs primitives s'étant altérée depuis l'établissement des califes à Cordoue et à Damas, il est possible qu'un artiste arabe soit l'auteur de ce groupe peu orthodoxe.

Jetons un coup d'œil sur le fameux vase de l'Alhambra. C'est le plus beau monument de faïence hispano-mauresque qui soit connu. Il est à fond blanc rehaussé de bleu et d'or. Les Arabes faisaient des faïences admirables. Celles qui revê-

Hosted by Google

tent les lambris des salles sont d'une finesse et d'un dessin dont la supériorité saute aux yeux quand on regarde les plaques neuves, mises à la place des anciennes, enlevées ou cassées. Ce n'est pas du tout la même pâte ni la même teinte, et c'est l'occasion de constater une fois de plus que notre civilisation qui progresse dans le sens de l'utile, perd chaque jour davantage la notion et le goût du beau et du délicat.

Un coup d'œil encore à la salle du tribunal, où le roi tenait ses lits de justice et présidait au milieu de ses ministres. Le plafond est en peinture faite sur du cuir de Cordoue, appliqué au cèdre. C'est une œuvre précieuse, que le temps malheureusement a presque effacée. On prétend que c'est une peinture arabe. S'il en est ainsi, il y a lieu de regretter que leur religion leur défende la figuration des êtres. Ils révéleraient à l'art le secret des teintes de leur lumière et de leur nature, que nous sommes impuissants à rendre.

Un coup d'œil aussi au bain des sultanes. C'est simple, frais et tout blanc ; le jour y tombe d'en haut, par de petites rosaces en forme d'étoiles. Les baignoires sont d'un seul bloc ; il y en a de toutes petites pour les enfants. A côté se trouve une salle assez grande qui servait de salle de repos. Au centre jaillit une fontaine et l'on aperçoit encore le balcon où les musiciennes venaient chanter en s'accompagnant de la cithare. Les bains des rois maures, comme on voit, n'avaient rien des somptueux raffinements qu'on se plaît à prêter à ce genre d'installations orientales, et n'étaient, en somme, qu'une retraite assez bourgeoise qui servait aux ablutions intimes de la famille.

De là à la salle des nymphes, il n'y a qu'un pas. On se demande en entrant ce que viennent y faire les licencieux bas reliefs qu'on voit aux murs. Est-ce que la pudibonderie arabe avait ses heures d'oubli? Non. C'est Charles-Quint qui a laissé traîner là un peu de sa paillardise, sous forme d'un cygne assez audacieusement amoureux de Léda. On pourrait le lui pardonner s'il n'avait pas en même temps détruit la mosquée, qui devait être une merveille, pour en faire servir les débris à la construction de la capilla real. Cette capilla real, en dépit de sa décoration riche, est d'une banalité déplorable, et on donnerait

Hosted by Google

volontiers une volée de bois vert à l'architecte imbécile qui a donné pour support à son jubé grotesque quelques-uns des plus beaux piliers mutilés du temple arabe.

L'Alhambra actuel, avec ses cours de marbre, entourées de colonnes et de rez-de-chaussée comme à Trianon n'est que la ruine grandiose de la partie du palais qui servait aux usages officiels. Le palais devait être immense. Les portiques extérieurs, les salles des gardes, les dépendances et les logements proprement dits, le harem et la mosquée, ont été démolis pour faire place au palais de Charles-Quint. Ici plus rien des simples dehors du charmant bijou arabe. De la façade, une masse lourde, l'orgueil du nord qui s'étale, un carré de moellons. Au sortir de la vision orientale cela vous fait l'effet d'un crapaud à côté d'un papillon.

L'Alhambra fut longtemps abandonné. Mépris du vainqueur pour le vaincu. Les vagabonds de la Montagne venaient y chercher un refuge, parfois même s'y installaient et y commettaient toute espèce de dégâts. Les armées de passage aussi y laissèrent de douloureuses empreintes, et les soldats français en 1810, notamment, s'y signalèrent par des exploits peu héroïques; mais les derniers gouvernements ont eu l'idée à la fois heureuse et intelligente de relever l'Alhambra de ses ruines. Des sommes considérables sont annuellement consacrées à sa restauration, dont le travail est confié à des artistes du plus grand mérite.

Allons au Généralife. Il blanchit là-bas à travers les arbres. C'était un pavillon d'été. Il est situé à la pointe de la montagne et la brise qui souffle constamment de la vallée, jointe à la fraîcheur des cascatelles et des ruisseaux qui, à travers ses jardins, coulent dans des lits de marbre, en font un véritable lieu de délices. L'eau y est amenée de plus de deux lieues de distance, et l'on ne peut qu'admirer ce beau travail du génie arabe qui, non seulement, contribue à l'agrément des jardins, mais sert à irriguer presque toute la montagne.

Le pavillon du Généralife n'a presque rien conservé du fouillis délicat de son architecture primitive. On a plâtré les murs, on a badigeonné les arabesques et on a décoré l'intérieur

Hosted by Google

avec les portraits d'une douzaine de rois espagnols qui, dans ce cadre riant, n'ont pas du tout l'air d'être chez eux. Mais si on a profané l'œuvre de pierre, le charme de la nature est resté le même. Mon Dieu! la belle végétation, les beaux myrtes, les beaux lauriers roses. Je me crois en Égypte, devant ces buissons de pourpre vive et fraîche, qui s'étalent comme de gigantesques bouquets. Et la belle vue! De la neige là-bas haut. Sous le ciel bleu, des horizons de verdure qui montent dans le soleil, et ce je ne sais quoi, comme en Orient, qui fait vibrer l'air et osciller la perspective. Je regarde et je rêve. A quoi? Le sais-je? C'est une mélancolie douce, une volupté délicieuse, un souffle heureux qui passe sur l'âme. Il me semble que le ciel doit consister dans l'éternité d'une de ces visions vagues. Pour ma part, je me contenterais de cette béatitude qui me fait croire que le ciel des catholiques doit être le vrai. Mais ils ont eu tort de le concevoir en Orient et de le promettre aux peuples du Nord, à qui la vie contemplative est inconnue. Celui de Mahomet, voluptueux et tangible, eût peut-être mieux convenu à des races gourmandes qui ne travaillent que pourla satisfaction de leurs appétits sensuels. Plus on s'éloigne du soleil plus le sentiment de bonheur idéal se voile.

Pourquoi la fatalité a-t-elle voulu que les Maures quittent l'Andalousie? On n'éprouve plus ici aucune sensation de l'Europe. Ce n'est plus le même ciel ni la même nature; les mœurs elles-mêmes ont quelque chose d'oriental et je m'imagine que du fond des bosquets quelque Arabe en robe blanche va accourir pour m'apporter des fleurs. Mais en ce moment je me détourne et mon illusion s'envole. J'aperçois mon guide avec son prosaïque et piteux complet de toile jaune. Boutiques, étalages, usines et mercantilisme européen défilent à mes yeux. Adieu poésie.

Je salue en passant le vieux myrte que la tradition signale comme ayant abrité, sous son ombre, les rendez-vous mystérieux de l'épouse de Boadbil et du bel Abencérage et je me dirige vers le pavillon des Infantes. C'est le même style que celui du palais. Le pavillon ne contient qu'une seule salle

Hosted by Google

octogonale, contournée extérieurement d'un grand balcon de marbre. La vue ressemble à celle du Belvedère. Toujours là-bas à l'horizon, sous le soleil, les mêmes cîmes de neige. Mais, sapristi, quand on regarde en bas, quelle crispation dans les mollets. Au-dessous du balcon le rocher descend à pic à une profondeur effrayante. On se colle au mur de peur d'être entraîné. Quand je rentrai dans la salle d'où je contemplai le paysage par la fenêtre ouverte, sans danger cette fois, puisque la terrasse me séparait de l'abîme, le guide me raconta que quelques jours auparavant un officier allemand, un colosse, avait manqué de se jeter dans le vide. « Sans mon aide, dit-il, il y était, et quand je l'eus ramené ici il tomba en syncope, là sur le banc. Il n'y a que les Anglais, ajouta-t-il, sur lesquels cela ne produit pas d'effet. Ils se penchent, s'accoudent et ne sont contents que quand ils risquent de se casser le cou. » Lecteur, si vous allez à Grenade, souvenez-vous du balcon des Infantes et pour peu que votre centre de gravité soit dérangé par une haute taille, un gros ventre ou des talons élevés, n'approchez que courbé, les mains appuyées à l'angle de la rampe.

Le pauvre guide, en même temps qu'il me parle, fait de vains efforts pour contenir des bâillements prolongés, qu'en homme de bonne compagnie il dissimule derrière sa main en éventail.

« La fringale commence, lui dis-je.

— Ma foi, monsieur, je vous avoue...

— Eh bien ! nous irons dîner. »

Il était temps, du reste. En tirant ma montre, je vis qu'il était trois heures et je sentis moi-même que les délices de l'âme ne suffisent pas pour nourrir le grossier compagnon dans lequel elle habite.

Il fait très gai à l'hôtel des Siete Suelos. Une foule de monde y dîne en plein air sous les arbres. Le bon guide partage mon repas et, est-ce l'appétit? Je ne sais. Mais je trouve la cuisine espagnole très supérieure à sa réputation. Le vin de Val-de-Pœnas est robuste et bon. Le poisson, apporté tout frais de la mer voisine par les muletiers, forme une friture

Hosted by Google

excellente : l'agneau a le goût délicat du mouton d'Afrique qui ne vit qu'en plein air et qui, de plus, se nourrit ici des herbes de la montagne; savoureux aussi le jambon, très rafraîchissant le poulet aux tomates et pas à dédaigner la tortilla (omelette) faite avec des œufs d'autant plus frais que dans cette chaleur ils ne se conserveraient pas. Puis toute une corbeille de fruits, des abricots, des pêches, des cerises, primeurs que quelques semaines après je devais seulement trouver mûres en Belgique clôturent le repas; abondance, comme on voit, et délicatesse.

Tout en mangeant, j'apprends l'Espagnol. Mon commensal, qui se fait professeur, m'enseigne quantité de mots, avec leur prononciation locale. Le bagage est léger, mais c'est un bagage. Il me sera utile. A cette distraction de vieil écolier s'ajoute le spectacle des mœurs espagnoles que j'ai sous les yeux. J'observe les allures des promeneurs. Chose assez caractéristique, par cette chaleur excessive, tous, indistinctement, portent des gants de peau. Les toilettes, souvent un peu voyantes, sont fraîches et très soignées. De son naturel, l'Espagnol aime les beaux habits. Je ne vois point d'ombrelles aux mains des dames, elles s'abritent du soleil sous leurs grands éventails. Le plus grand nombre a la tête enveloppée de dentelle, ce qui est une parure infiniment plus jolie que le chapeau, mais le reste de la toilette est parisien. Je m'amuse des grands gestes des cavaliers, de leur ton maniéré, de l'air satisfait qu'ils semblent avoir d'eux-mêmes. Comme la nature les a doués de beaucoup d'imagination, ils sont généralement très loquaces. Chaque table ressemble a une volière. C'est un caquetage, une confusion de voix, des éclats de rire à n'en pas finir. Quelquefois, dans la chaleur du débat, un convive se lève et se livre à des pantomimes d'acteur. Voici un groupe où un chanteur fredonne une romance, les dames accompagnent et le public écoute. C'est piquant et original. Notons qu'il n'y a là que du monde aisé, presque entièrement composé de familles venues en voiture pour se donner le plaisir d'un repas champêtre. Le triste sire Schopenhauer, qui a fait éclore en France une génération de psychologues désespérés, n'a

Hosted by Google

décidément pas beaucoup de lecteurs en Andalousie. Je n'y vois que des figures heureuses.

Le lendemain, je descendis la montagne pour visiter la ville. C'est l'aspect banal de toutes les villes civilisées. Des rues droites, des maisons régulières, des cafés, des magasins à prix fixe, le mercantilisme uniforme, triste et monotone. Je rencontre même un tramway. L'américanisme se faufile partout. Comme tout cela vous désenchante quand vous venez de là-haut. Comme vous aspirez après les arbres. Exproprier, rectifier, aligner, c'est fort bien, mais la ville y a perdu son cachet pittoresque. N'était-ce l'Alhambra, plus âme qui vive ne viendrait à Grenade.

Grenade, en fait de monuments, n'a que sa cathédrale.

C'est un édifice énorme mais inachevé, où les styles se confondent.

L'intérieur planté de gros piliers enveloppés de colonnes se divise en cinq nefs d'une majestueuse ordonnance. Les bas côtés forment une suite de chapelles décorées de rétables, de tableaux et de sculptures de grande valeur. Comme détail, c'est admirable. Mais pourquoi en entrant me heurtai-je encore une fois à cette gigantesque charpente du chœur, qui occupe tout le milieu de l'église et la couvre de son ombre? Je ne sais vraiment où les architectes espagnols sont allés prendre cette singulière idée de couper leurs églises en deux et de détruire absolument la perspective de l'abside et des nefs. Deux chœurs qui se regardent d'une extrémité du temple à l'autre, peuvent produire un imposant effet de proportion et de lumière, mais cette menuiserie au centre du monument, où le clergé officie comme en un sanctuaire fermé, n'est décidément pas une trouvaille heureuse.

De la cathédrale on se rend dans la capilla real qui elle-même a les proportions d'une église. Elle renferme les mausolées de Ferdinand et d'Isabelle; de Jeanne-la-Folle et de Philippe-le-Beau. Les statues royales couchées sur le sarcophage et les lions accroupis à leurs pieds sont des chefs-d'œuvre. L'ensemble, cependant, gagnerait en bon goût si l'ornementation en était plus sobre.

Hosted by Google

On fait la messe à deux chapelles; mais, chose qui me semble étrange, dans ces asiles de la piété je n'aperçois personne. Une metteuse de chaises, un prêtre qui passe, un bedeau en calotte noire qui porte des cierges, et c'est tout.

« Moi qui croyais l'Espagne si religieuse, dis-je à mon compagnon.

— Mon Dieu, monsieur, en Espagne c'est comme en Italie. Beaucoup d'églises, beaucoup de clergé, beaucoup de superstition, mais peu de foi pratique. Nous sommes vis-à-vis de l'Église dans la situation de ces familles qui ont un très beau salon, dans lequel elles n'entrent qu'aux grands jours. Pourquoi ce salon? me direz-vous. Parce que sans lui la maison ne serait pas complète. On n'y va pas, mais on le vénère, comme on vénère, au fond des armoires, les diamants de valeur, l'argenterie de luxe et les vases de prix. Il en résulte qu'en Espagne le sentiment religieux, quoique assez peu apparent à l'ordinaire, est néanmoins très profond. Le plus pauvre comme le plus riche a la persuasion intime et inébranlable que sans croyance il n'y a pas de vie sociale possible.

— Il y a cependant des libéraux en Espagne?

— Eh! sans doute, mais ils se bornent à attaquer les abus des gens d'église, sans jamais attaquer l'Église elle-même.

— Et des athées et des sceptiques? »

Il me regarda d'un air surpris.

« Cela n'existe pas ici », dit-il.

En somme, le sentiment religieux en Espagne est une affaire d'éducation et de bienséance. Dans la pratique, chacun en prend autant et aussi peu qu'il en veut, mais gare à qui profane l'Arche sainte! Un Espagnol qui ne va jamais à la messe vous trouverait de fort mauvais goût si vous souleviez une discussion religieuse devant lui.

Mais allons au boulevard. Il s'appelle l'Alaméda.

J'y vois quelques flâneurs et quelques voitures. Cela n'offre rien de bien intéressant.

Et le Douro et le Gentil? Le Douro est une espèce de torrent, la moitié du temps à sec, et le Gentil une petite rivière gazouillante le long de laquelle on eût pu faire une délicieuse

Hosted by Google

allée d'arbres, mais, ô progrès de la bêtise bourgeoise, comme on a enfoui la Senne à Bruxelles, on a enfoui le Gentil sur une partie de son parcours. On voit bien que les Maures sont partis.

Je retourne à la montagne, heureux d'échapper aux rues chaudes, à la poussière et aux façades ensoleillées de la ville basse.

Bénis soient ses sycomores! Quelle ombre bienfaisante et quel silence agréable. A part les oiseaux dans les arbres et les voix des dîneurs éparpillés çà et là, on n'entend rien. Et la cuisine? Est toujours bonne. Et le vin? Toujours généreux.

Après le repas, comme nous prenions le café dans l'avenue, nous fûmes récréés par le spectacle d'une danse de gitanos. Oh! pas de robes de gaze ni de maillots soyeux. Le danseur, un petit garçon, les pieds et la tête nus, qui de ses grands yeux malicieux vient tout d'abord nous épier de derrière un tronc d'arbre et semble solliciter une aumône. La danseuse, une jeune fille au fichu mal noué, aux airs de sauvagesse passionnée et souple, qui passe en portant dans les bras un joli bébé qu'elle nous fait voir. Il est à peindre ce bébé avec sa chemise trop courte et ses membres grassouillets et rablés comme ceux d'un jeune lièvre.

Le guide, qui les connaît, leur promet une récompense s'ils veulent danser et chanter. Ils hésitent un moment, puis le bambin incline la tête et commence. Son chant, d'abord langoureux s'anime, et la jeune fille, déposant son enfant à terre, s'élance les mains sur les hanches, en s'accompagnant de cris et de notes qui semblent une réponse au chant de son petit compagnon. La danse se compose de trépidations, de sauts, d'attitudes de défi et de triomphe, et ses mouvements sont si légers et si vifs que ses pieds nus ont l'air de rebondir d'eux-mêmes. Ailleurs la scène aurait peut-être eu moins de charmes, mais dans cette ombre, sous cet azur, dans ce cadre vert, elle était ravissante.

La race des Gitanos est une jolie race. Dans les traits et dans les formes elle a conservé la finesse et la distinction de la ligne arabe : elle est aussi fort intelligente et a les mœurs très

Hosted by Google

douces. Mais, je l'ai déjà dit, notre civilisation ne l'attire pas. Elle se refuse au travail régulier et lui préfère sa liberté et sa misère.

Quand la jeune fille eut reçu sa récompense, elle ramassa son enfant, nous fit un sourire et, chantonnant et gambadant, disparut le long des allées d'arbres. Le bambin nous exprima sa joie en marchant sur les mains et en faisant des cumulets qu'eut enviés un écureuil.

Eh! va, race frivole, tu n'es pas civilisée, tu ne connais ni l'école ni la fabrique, mais tu vis de peu et Dieu te donna l'insouciance... Tu es peut-être plus sage que nous.

Au reste, l'insouciance ici se gagne. Il me semble que plus rien ne m'intéresse dans le monde, que le bonheur de vivre. Et dire qu'il y a de graves philosophes qui reprochent aux Espagnols de ne pas être travailleurs. Venez donc essayer, messieurs, venez tendre vos nerfs et vos muscles sous ce soleil qui vous alanguit ; votre ardeur ne sera pas de longue durée. C'est Dieu qui le veut ainsi ; c'est pour cela que les peuples du Midi n'ont pas les besoins de ceux du Nord et qu'il a dit à la nature d'y être fertile presque toute seule pour épargner le travail à l'homme. Je puis difficilement partager l'enthousiasme de ceux qui, très naïvement, s'imaginent faire le bonheur du Congo en lui apportant nos usines, nos chemins de fer, nos forges, et en condamnant les nègres à vivre dans cette ferraille et devant ces feux. Pauvres nègres. Il est vrai que, pour les consoler, nous leur apprenons à boire du genièvre et à aller à l'église. C'est fort beau, mais ils ne doivent pas beaucoup nous aimer tout de même.

J'ai déjà dit que le domaine de l'Alhambra est immense. Il comprenait, outre le palais et les jardins, de vastes emplacements pour les logements et les exercices des troupes. Les parapets existent toujours, ainsi que les tours et les portes. Voici la tour des Siete Suelos, par où le roi Boadbil sortit avec sa cour pour rendre la ville à Isabelle-la-Catholique. Voici les puits romains qui alimentaient la forteresse romaine dont l'Alhambra a pris la place et qui servent encore l'eau à toute la montagne. Voici, toute blanche dans la verdure, la porte

Hosted by Google

du jugement avec sa haute voûte en fer à cheval, au fronton de laquelle une main de marbre se tend vers une clef suspendue, signifiant que cette clef, nul n'est assez grand pour la prendre. Ce qui m'étonne dans toutes ces constructions, c'est leur maçonnerie solide qui les rend impérissables. Les Arabes bâtissaient à peu près aussi bien que les Romains.

N'oublions pas de rendre visite à nos bons Gitanos. C'est en face, dans cette montagne aride, où ne poussent que des buissons maigres et d'énormes cactus, dont on voit d'ici les raquettes épineuses. Le séjour n'est pas somptueux, mais il est d'une originalité peu commune. Les Gitanos habitent dans des excavations creusées dans le rocher et clôturées sur le devant par une porte et une petite fenêtre. Aspect à part, ils n'y sont pas mal. Ils ont deux ou trois chambres et habitent de plain pied. Cela vaut toujours mieux que de grimper six étages et d'habiter une mansarde. Pourquoi les ouvriers n'habitent-ils pas la campagne de préférence aux quartiers malsains des villes?

Des femmes interpellent le guide, qu'elles connaissent; d'autres restent accroupies, silencieuses; quelques-unes travaillent; il y en a qui viennent danser sur la route avec des enfants presque nus. Misère et guenilles, mais santé et gaîté. Tout ce monde a l'air de se moquer de la civilisation qui, au bas de la montagne, peine, s'exténue et souffre pour amasser un peu d'argent qui lui permette d'avoir une maison, un équipage ou, simplement s'enivrer dans les tavernes. Que lui importe à lui? une cruche d'eau et du pain lui suffisent. Il a le plein air et pour plafond l'azur du ciel au-dessus de ses horizons de verdure et de neige. Le bonheur n'est décidément qu'une convention.

Des gens peureux dépeignent les Gitanos comme des espèces de croquemitaines; c'est une erreur, ils ne s'occupent de personne, mais parfois on les tourmente et alors c'est, de la part des femmes, une avalanche d'invectives, à côté desquelles les cris d'un troupeau d'oies en colère, ne sont que des modulations de guitare. Mais aussi pourquoi les tourmenter?

Je restai six jours à Grenade, allant, venant, revoyant ce

Hosted by Google

que j'avais déjà vu, jamais las de parcourir ce palais et ces jardins admirables.

Un poète a dit :

Qui non a visto Grenada
Non a visto, nada.

C'est vrai. Partout ailleurs on trouve des hôtels de ville, des cathédrales, des palais modernes, mais à Grenade, on trouve ce qui n'est pas ailleurs, le souvenir vivant d'une civilisation artistique et disparue à laquelle l'Andalousie doit sa richesse et la fécondité de son agriculture.

De Grenade j'allai à Séville. Le train part à cinq heures du matin et Dieu en soit loué. La journée s'annonce excessivement chaude.

Sur une assez longue distance le pays qui, quelques jours auparavant m'était apparu déjà un peu voilé par les brumes du jour tombant, est d'une beauté incomparable. Une vraie végétation de paradis terrestre. J'admire le site de la Loya où le général Narvacz a sa maison de campagne. Un peu plus loin un voyageur me montre le petit château de Marfori, l'ancien ministre favori de la reine Isabelle. Ce voyageur, d'une grande courtoisie, est un homme comme tous les Espagnols d'un certain rang. Il m'offre un cigare énorme. Nous causons de l'Égypte qu'il a visitée. Il m'accompagne jusque Bobadilla où je change de train pour Séville et j'apprends avec plaisir que j'ai eu à faire au gouverneur de Grenade.

Roda!....on change encore de train. Il est onze heures. La chaleur devient accablante. Je n'ai jamais senti cette chaleur en Égypte où le soleil est plus brûlant, mais où l'air est limpide et rafraîchi de brises. Puis, en Égypte on a des trains confortables ; les portières sont garnies de jalousies qui entretiennent une ombre presque fraîche, tandis qu'en Espagne, il n'y a que de petits stores qui laissent librement entrer le soleil. J'ai avec moi un jeune Espagnol qui semble bien malheureux. Le pauvre garçon ne sait comment se tenir. Tantôt couché les jambes étendues, tantôt assis d'un air mélancolique, il représente l'image vivante de la prostration physique. A chaque

Hosted by Google

arrêt il crie agua, agua, s'installe sur le marchepied, et se dispute avec le marchand parce que l'eau est trop chaude, où va s'asseoir sur la banquette de la buvette, le paletot ramené sur la tête et s'épongeant comme un baigneur. De toute la route il ne me dit pas un mot : et l'entendant discourir tout haut, en mauvaise humeur contre lui-même, je finis par le croire un peu fou. Ce n'est heureusement qu'une griserie de chaleur.

Le pays devient ici très beau de fertilité. Ce sont des plaines comme en Flandre, où poussent des céréales superbes. On commence la moisson et par endroits je vois battre le blé. L'aire est en plein champ, les gerbes sont rangées en un vaste cercle, les épis tournés vers l'intérieur, et une trentaine de mules affolées, au grand galop, poursuivies par des muletiers qui crient et les excitent du fouet, piétinent les jonchées et en font sauter les graines. C'est un spectacle fort vivant, fort pittoresque et fort original; un vrai sabbat en plein soleil. Dans quelques exploitations on a essayé d'introduire des machines à battre; mais ç'a été une émeute. Le paysan andalous qui tient à ses traditions les a brûlées et cassées, prétendant qu'elles enlèveraient son travail à l'ouvrier agricole.

L'habitude de faire piétiner le blé est un legs des Maures, qui, eux-mêmes, l'avaient empruntée à la Vieille-Égypte. J'ai vu dans ce pays des figurations murales de travaux agricoles, aux temps des premières dynasties, où des bœufs foulent des épis pour les séparer de la paille. Depuis, les Égyptiens ont adopté un mode plus ingénieux. Leur machine à battre consiste en une espèce d'affût, porté par des roues coupantes et traîné par deux bœufs qu'un fellah dirige du haut du siège, et fait marcher en rond de façon à élargir le cercle de quelques centimètres à chaque tour. L'opération terminée le grain est couché sur l'aire, et à côté de lui s'élève l'immense tas de paille coupée menu, qui sert de nourriture d'hiver pour les bêtes. Cet instrument fut introduit en Égypte par les Perses. Il est probable que les Maures ne l'ont pas adopté pour l'Espagne, parce que la terre n'y est pas assez dure.

Ce n'est, du reste, pas le seul vestige des Maures qui sur-

Hosted by Google

vive. A chaque instant on voit un mulet ou un bœuf tourner autour d'une noriah, dont la chaîne chargée de godets déverse l'eau à mesure qu'elle monte. C'est l'Orient qui persiste. La lourde civilisation américaine n'est pas faite pour ce pays. Des usines, de la fumée, des bruits de mécaniques et tout un monde empilé dans cet enfer industriel, jureraient avec ce ciel et cette terre qui sont faits pour l'agriculture.

Mais nous voici arrivés à Séville.

E. MINNAERT.

Hosted by Google

NOTICES

MARTIN PHILIPPSON, *Histoire du règne de Marie Stuart.* — Tome deuxième. Paris, 1891. 405 pages.

Dans la livraison de novembre dernier de cette revue, nous disions, en annonçant le premier volume de l'*Histoire du règne de Marie Stuart*, qu'il en faudrait probablement plusieurs autres à M. Philippson pour mener son œuvre à bonne fin. Nous ne nous trompions pas. Un second volume, dont nous venons de terminer la lecture, s'arrête aux premières conséquences du malencontreux mariage de la reine d'Écosse avec le jeune Darnley. Comme il débute par le débarquement en Écosse, il n'embrasse que cinq années, mais quelles années! Des années qui pèsent lourd dans la balance du destin.

L'Écosse conservera sa foi nouvelle, et sa pauvre reine, si bien douée qu'elle soit, ne sauvera rien, pas même son prestige royal, pas même sa dignité de femme.

M. Philippson nous montre à merveille, dans ce nouveau volume, à quel point l'histoire l'emporte sur le roman. Certes, on peut se plaire aux fictions présentées avec art, mais quel attrait ne nous offrent pas des intrigues et des aventures réelles, et quel profit ne pouvons-nous pas tirer de celles-ci, de leur enchaînement fatal, de leur dénouement plus ou moins tragique!

Ce qui se passe au XVI^e^ siècle en Écosse, peut servir de commentaire à ce qui arrive chez nous et en bien d'autres lieux, les circonstances étant à peu près identiques par la bonne raison que, dans ce temps-là, la question religieuse était inséparable de tout mouvement politique.

Ainsi, Marie Stuart, comme Marguerite de Parme, est l'instrument docile d'une politique implacable aussi contraire à sa félicité qu'à celle de son peuple. M. Philippson l'a parfaitement compris. « La correspondance de Marie Stuart avec le « Saint-Siège, » nous dit-il, « met en pleine lumière ses véri-

Hosted by Google

« tables projets. Toutes ses promesses de vouloir reconnaître « pour toujours l'état de choses existant et notamment la pré- « dominance du calvinisme en Écosse, étaient hypocrites et « provisoires, rendues nécessaires, pour le moment, par les « besoins impérieux de la situation. Hypocrites étaient égale- « ment ses prières de lui laisser au moins la liberté personnelle « de conscience, bien le plus cher à toute âme honnête. Cette « même liberté, elle avait la ferme intention de la violer au « profit de la réaction catholique, au moment où cela lui paraî- « trait utile. » Si nous changeons ici les noms, si nous mettons Marguerite au lieu de Marie, Bruxelles au lieu d'Édimbourg, nous avons un tableau merveilleusement exact de ce qui se passa chez nous en 1566 et 1567, c'est-à-dire cinq ou six ans plus tard qu'en Écosse. Et, si nous voulions poursuivre le parallèle et prouver plus amplement comme quoi les mêmes causes amènent nécessairement les mêmes effets, nous n'aurions qu'à mettre les noms de Hamilton et de Bothwell en regard de ceux d'Egmont et de Hornes et de dire qu'ils étaient, les uns et les autres, trop bons gentilshommes et trop désireux de soute- nir leur rang pour avoir une conscience et tenir leurs serments. On se débarrasse d'eux pour n'avoir plus à les craindre. On achète ceux qui sont à vendre.

Quant à ceux qui tiennent bon, les armes à la main, on les écrase en se mettant dix contre un. Pas plus en Écosse qu'aux Pays-Bas, la ruse et la violence ne réussissent. Marie Stuart s'est abusée en tenant la terreur pour seule capable de ramener vers Rome les âmes dévoyées, de courber devant elle tous les fronts, toutes les volontés. Elle s'est trompée encore en comptant sur le pouvoir de ses charmes, jusqu'alors toujours triomphants.

Des pages bien curieuses sont celles où M. Philippson nous la montre aux prises avec le réformateur John Knox. Toutes leurs entrevues se ressemblent par leur résultat négatif. Ni les flatteries, ni les sourires, ni les fausses confidences, ni même les larmes ne parviennent à émouvoir ou à ébranler dans sa constance le rude et fanatique disciple de Calvin.

Est-ce que, par hasard, Élisabeth d'Angleterre était moins sûre d'elle-même? On serait tenté de le croire, à voir le soin

Hosted by Google

qu'elle prend à éviter tout rapport personnel avec sa trop séduisante cousine. Entre ces deux femmes supérieures, c'est un duel à outrance qui se poursuit, un duel dont l'enjeu est une double couronne. L'une est fille, l'autre est veuve. C'est Élisabeth, la célibataire par raison politique, qui ouvre les hostilités en déclarant qu'il lui est impossible de faire de sa cousine son héritière présomptive tant qu'elle pourra craindre de la voir épouser un prince étranger, capable, pour une raison ou l'autre, de donner de l'ombrage à l'Angleterre. Cette déclaration, qui condamne Marie Stuart à un veuvage perpétuel ou à une alliance indigne de son rang, est le point de départ d'un tas de combinaisons, de négociations et d'intrigues que M. Philippson est le premier à connaître et à raconter dans leurs moindres détails.

C'est si curieux que, n'y eût-il que cela dans le volume que nous annonçons, nous le trouverions plus que suffisant pour en faire le succès.

Le mariage de Marie Stuart avec Darnley, son cousin et son vassal, termine la première phase de ce duel féminin au profit d'Élisabeth d'Angleterre. Il nous dit l'insuccès de la diplomatie écossaise du côté de l'Espagne, de l'Autriche et de la France; il nous dit encore que l'étoile des Guises pâlit terriblement, et que le sort de leur belle et intéressante nièce est plus que jamais rivé à leur mauvaise fortune.

Ce qui suit n'est que désolant, tragique et parfois écœurant, mais c'est toujours conforme aux mœurs du XVI^e^ siècle où partout, comme chez nous, on fait grand, plus grand que nature, où les passions politiques et religieuses poussent tout à l'extrême. Par ses études sur Marie Stuart, publiées dans la *Revue historique*, de Paris, et dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, M. Philippson nous a donné un avant-goût de ce que nous réserve la fin de son travail. La douce figure de la reine d'Écosse l'a séduit, ses malheurs l'ont apitoyé, et nous ne doutons pas de sa joie, s'il lui arrivait une fois de plus de mettre la main sur des documents inédits qui fussent en sa faveur.

C.-A. R.

Hosted by Google

La réorganisation du parti libéral, par Y. Z. Édité par Ad. Mertens, 14, rue d'Or, à Bruxelles.

Les élections ont le don de faire éclore une pluie de publications de tendances et d'idées diverses ; une quantité de gens qui peuvent se payer ce luxe, et qui, faute d'être députés, sénateurs, journalistes ou orateurs de meetings, n'ont pas occasion de parler au public, tiennent à dire ce qu'ils pensent et, signée ou anonyme, y vont de leur petite brochure.

C'est le cas pour M. Y. Z.

Il rêve l'union du parti libéral qui, malheureusement, tandis que le parti catholique marche serré comme un faisceau et ne cesse de travailler à son triomphe, se débande, ne se réveille que lorsque les élections sont proches et a le tort de mêler à ses discussions des théories et des programmes nouveaux, dont l'unique résultat est d'effrayer les masses.

L'auteur voudrait voir s'organiser un congrès de tous les libéraux, tenant des assises périodiques, et assisté de délégués de province qui transmettraient à leurs associations les décisions prises. Toutes les questions pourraient y être agitées, en vue d'arriver à une entente pratique.

Gambetta avait réalisé cette idée en France, en ralliant tous les républicains sous un même drapeau et en respectant tous les principes, sauf à ne les appliquer qu'à l'heure opportune.

Les ouvriers prendraient part aux délibérations, surtout des sous-comités, où l'on s'occuperait de préférence des intérêts populaires, et un large appel serait fait à la générosité des libéraux pour la création d'œuvres utiles au peuple. Le concours des dames ne serait pas négligé ; mais l'auteur, qui se méfie de leur influence directrice, supplie le ciel de le délivrer des *dames patronnesses*.

Un projet de statuts vient à la suite de ces considérations conciliantes.

Ce petit écrit qui, malheureusement pour le lecteur, contient soixante-trois grandes pages, renferme d'excellentes intentions, mais nous paraît bien confus. L'auteur, qui l'a médité pendant douze ans, eût fait œuvre méritoire en y consacrant un temps moins long ; il y eût gagné probablement en concision et en

Hosted by Google

clarté. Félicitons-le néanmoins d'avoir apporté sa pierre à l'édifice. Souhaitons que son rêve se réalise. L'union des libéraux serait leur triomphe. Mais hélas ! à la veille même de la bataille, devant l'ennemi qui les nargue, ils s'insultent et se combattent entre eux. Les petits arrondissements, voyant les haines intestines des grands, ne luttent même pas. L'union semble un rêve. XX.

Revision ou révolution. (*Catilina est à vos portes.*) In-8°, Bruxelles.

Tel est le titre d'une brochurette due aux méditations de M. Delmer. Le titre sent la dynamite. On sait que M. Delmer est journaliste ; un simple mortel ne trouverait pas une enseigne aussi retentissante. Qu'on se rassure cependant, M. Delmer n'est pas un révolutionnaire. C'est un Nothombiste, c'est-à-dire un clérical forcené, doublé d'un partisan du suffrage universel. A son avis, « le suffrage universel, c'est la justice. Tout le « monde doit en jouir, excepté les criminels, les enfants et les « fous. Les femmes même y ont droit, en vertu de cette sen- « tence d'Eve, qui dit : que la femme sera sous la puissance de « l'homme, mais que lui-même sera dominé par elle ». C'est très galant de la part de l'auteur. Mais je ne pense pas que, sous forme de suffrage universel, les mâles soient fort encouragés à donner le privilège de porter le pantalon au beau sexe.

Mais ce n'est pas tout : « Grâce au suffrage universel, les « œuvres religieuses et saintes étendront davantage leur « influence. »

Les curés seront élus députés, à l'exemple de ceux de France, où Mgrs Freppel et d'Hulst ont trouvé des sièges, tandis que les ingrats cléricaux de Courtrai ont donné à Mgr de Haerne un successeur laïque.

Enfin, le suffrage universel aura pour résultat d'empêcher la chute du gouvernement et l'avènement de ses adversaires au pouvoir.

Tout cela ne manque pas d'une certaine originalité.

Les radicaux voyaient leur triomphe dans le suffrage universel, et voilà que les catholiques y voient un gage de domination pour eux.

Qui sait s'ils n'ont pas raison ? XX.

Hosted by Google

LE DILEMME DU PARTI LIBÉRAL

RÉORGANISATION ou DISSOLUTION

Si l'on veut juger du chemin accompli en Belgique par l'idée d'étendre le droit de suffrage, il faut se reporter à dix ou douze ans en arrière. C'était l'époque où le parti catholique n'entendait point qu'on touchât à l'arche sainte de notre Constitution. Le libéralisme conservateur commençait seulement à admettre l'adjonction des capacités au cens dans les élections provinciales et communales. Les libéraux avancés se bornaient à réclamer cette adjonction dans les élections à tous les degrés. C'est à peine si quelques démocrates demandaient le suffrage universel avec la restriction du « savoir lire et écrire ». — Aujourd'hui, la droite et la gauche parlementaires ont voté la revision non seulement de l'article 46, mais encore des principales dispositions constitutionnelles qui se rapportent à l'organisation de nos institutions législatives. La droite veut octupler le corps électoral, par le système de l'occupation combiné avec l'habitation. Si quelques libéraux défendent encore platoniquement le régime de l'examen électoral, le gros du parti ne démande plus que l'exclusion des illettrés et des assistés; enfin, les progressistes réclament et pourraient bien obtenir le suffrage universel pur et simple, c'est-à-dire tel qu'il est pratiqué en Allemagne, en France, en Suisse, etc.

Sans doute, il s'est produit ailleurs des évolutions démocratiques aussi accentuées et plus brusques encore. Mais alors, les étaient généralement dues à une explosion violente, et ce

Hosted by Google

qu'un coup de force a fait, un coup de force peut toujours le défaire, comme nous le voyons si fréquemment dans l'histoire de notre siècle. Le mérite de la réforme qui va s'accomplir chez nous, c'est qu'elle s'opérera par des voies pacifiques et légales; ce qui, d'une part, lui assurera les meilleures conditions de durée et, d'autre part, permet de prendre des garanties contre les abus de son fonctionnement. Il n'y a d'institutions vraiment solides que celles qui résultent d'une transaction et dont le maintien intéresse toutes les classes.

S'il est un fait certain, c'est que la Constituante aboutira. Le pays légal d'hier a abdiqué à deux reprises : une première fois, indirectement, le jour où ses mandataires ont voté la revision; une seconde fois, directement, lorsqu'il a nommé des Chambres avec la mission expresse de reviser. Il y a là une renonciation morale sur laquelle il est impossible de revenir; si la Constituante se séparait sans avoir terminé sa tâche, nous n'aurions plus devant nous que l'anarchie. C'est pourquoi on peut avoir confiance qu'il se trouvera, en tout état de cause, une majorité des deux tiers pour doter le pays d'un nouveau droit électoral. Mais quelle est la combinaison qui prévaudra? Il n'y a plus à redouter une revision sectaire qui eût assuré à jamais la domination de la majorité actuelle : les électeurs du 14 juin y ont mis bon ordre. Toutefois, on peut ne faire qu'une œuvre mesquine, boiteuse, éphémère, en revisant « le moins possible », suivant le vœu de M. Woeste. Ou bien l'on peut accomplir une œuvre d'ensemble, complète et durable, qui devienne pour le restant de nos institutions un élément nouveau de force et de stabilité, si on aborde courageusement les différents problèmes que le gouvernement lui-même a jugé opportun de soulever et si on les résout d'une façon suffisamment large pour n'avoir pas à recommencer le lendemain.

En ce qui concerne particulièrement la nouvelle rédaction de l'article 46, on peut prévoir deux hypothèses : ou bien nous aurons le suffrage universel, si la droite cherche son appoint à l'extrême gauche; ou bien, si elle transige avec la fraction la plus modérée du libéralisme, nous garderons un

Hosted by Google

cens fort abaissé, déguisé sous un nom quelconque et combiné avec certaines conditions de capacité, ainsi qu'avec des garanties contre une prépondérance exagérée de l'élément rural. Dans le premier cas, le corps électoral sera porté de 1,135,000 à 1.500,000 électeurs; dans le second, à 600,000 ou 1 million.

Sous ce rapport, c'est la droite qui tient la clef de la situation, et nul ne peut dire encore de quel côté son intérêt la fera pencher, à moins que, de guerre lasse, elle ne finisse par se rallier à la solution la plus simple, c'est-à-dire au suffrage universel avec vingt-cinq ans d'âge et une certaine permanence de domicile.

On peut discuter s'il n'eût pas été préférable que la gauche se présentât à la Constituante avec des vues bien arrêtées et un programme nettement défini. Le gouvernement, aux prises avec une opposition compacte et homogène, devrait lui concéder des avantages positifs en échange de son concours, tandis qu'il a beau jeu avec des individualités isolées ou des groupes épars qu'il peut neutraliser les uns par les autres et entre lesquels il peut choisir ses alliés. N'est-ce pas un fait extraordinaire, inouï, qu'un de nos deux grands partis historiques, après avoir tant d'années occupé le pouvoir et exercé une action si prépondérante sur notre développement législatif et social, — alors qu'il tient encore en main l'administration de toutes nos grandes villes, qu'il inspire les principaux organes de la presse, qu'il compte des associations jusque dans les moindres cantons, — ait abordé une des luttes électorales les plus importantes de notre histoire, en vue de renouveler les bases de notre régime représentatif, sans programme, sans plateforme, sans mot d'ordre, sans même une idée commune, sauf celle de faire échec aux projets de ses adversaires! Assurément, ce qui manque à la gauche, ce ne sont pas les professions de foi. Mais où se trouve, parmi ces vues contradictoires, la doctrine officielle du libéralisme?

Faut-il la chercher sur le banc de Liége, où M. Frère-Orban veut réserver à ses « capacitaires » l'accès des urnes électorales? A-t-elle pour organe M. Graux, quand celui-ci

Hosted by Google

exige l'exclusion des illettrés et des assistés? Réclame-t-elle, avec M. Janson, le suffrage universel dans toute sa plénitude? — Ici, nous voyons MM. Frère et Bara tomber d'accord avec M. Woeste pour dénoncer la représentation proportionnelle comme la dernière des absurdités; là, MM. Feron, Janson, Anspach, se joindre à M. Beernaert pour voir dans ce principe non seulement une mesure de prudence et de justice, mais encore un remède nécessaire à l'exagération de nos luttes électorales. — Sur la question du *referendum*, même désaccord et même équivoque. — Quant à la réorganisation du Sénat, les uns veulent l'abaissement, d'autres la suppression du cens d'éligibilité; quelques-uns préconisent la création de nouvelles catégories d'éligibles; certains veulent en finir avec l'illogisme de remettre la nomination des deux Chambres au même corps électoral et proposent de constituer le Sénat sur le principe de la représentation des intérêts. Il n'y a pas un seul des articles soumis à revision où nous ne soyons assurés de voir la gauche se scinder en deux ou plusieurs fractions prêtes à réaliser leurs vues particulières, si faire se peut, avec le concours de la droite.

Dans ces conditions, on peut dire qu'il se trouve sans doute à la Constituante des libéraux dévoués, actifs, convaincus — et ils y sont heureusement en nombre suffisant pour empêcher la majorité d'accomplir la revision à son profit exclusif; — mais on doit reconnaître qu'il ne s'y trouve point de parti libéral, si par le terme de parti on entend un assemblage d'hommes poursuivant en commun une série de réformes pratiques et positives. Et ce désarroi n'existe pas seulement au sein de la gauche parlementaire, mais encore au dehors. Soyons sincères : Parmi ceux qui s'en plaignent le plus, combien, dans cette crise de la revision, travailleraient à l'union du libéralisme, s'ils prévoyaient que cette union dût se faire au détriment de leurs solutions préférées; combien seraient prêts actuellement à faire le sacrifice de leurs systèmes, s'il leur était demandé par la majorité du parti, quand ils auraient chance de voir leurs vues triompher avec l'appui de la droite?

Est-ce un bien, est-ce un mal? Tout dépend, à mon avis, de l'autorité qu'il faut attacher aux paroles de certains membres

Hosted by Google

du gouvernement, quand ils déclarent que la revision doit être une œuvre nationale, réalisée en dehors de tout esprit de parti. Nous aurons bientôt l'occasion de voir si ce langage est sincère et, surtout, jusqu'à quel point le cabinet serait disposé à s'allier avec une partie de la gauche contre une fraction de sa propre majorité, soit pour aboutir à des solutions équitables dans l'organisation du nouveau corps électoral, soit même pour soutenir ses propres vues dans les questions de la représentation proportionnelle, du *referendum* et de la réorganisation du Sénat. On ne doit pas oublier que notre grand argument, dans la dernière lutte électorale, a été partout que les électeurs devaient nous accorder plus du tiers des sièges, afin que la revision ne pût se faire sans notre concours. Ce concours, nous devons aujourd'hui l'accorder loyalement, sans intransigeance comme sans faiblesse. A nos adversaires de faire le reste.

Quoi qu'il en soit, il est trop tard pour espérer de la gauche une action commune à la Constituante. Nos divergences sur les différents problèmes soulevés par la revision constitutionnelle sont trop accentuées, datent de trop loin et portent sur des questions trop graves pour que nous réalisions, au lendemain des élections, une entente que nous n'avons pas même su conclure plus tôt, malgré l'imminence de la lutte et l'importance de l'enjeu. Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est que la gauche, au Sénat comme à la Chambre, se retrouve unie, soit pour déjouer des coups de parti, soit pour défendre, en dehors de la revision, pendant toute la durée de cette législature, les intérêts généraux du libéralisme.

Le but de cet article n'est pas, d'ailleurs, de préconiser une unité d'action que je reconnais actuellement impossible, mais d'examiner ce qu'il y aurait à conseiller et à faire pour l'époque où la Constituante aura terminé sa tâche.

Nos partis se retrouveront alors en présence sur un terrain nouveau : le parti « catholique », avec son idéal de soumission religieuse, qui reste partout et toujours le même, mais qu'il sait admirablement adapter aux milieux les plus divers et qu'il est en train d'accommoder aux exigences de la démocratie

Hosted by Google

prochaine ; — le parti « ouvrier », avec son idéal de sujétion collectiviste, qu'il s'efforce de traduire en une série préliminaire de mesures pratiques et qu'il va, pour la première fois, être à même d'introduire dans l'arène électorale ; — enfin, le parti « libéral », avec son idéal de progrès par la liberté, qui répond bien à l'évolution de la société moderne, mais qui, comme formule politique, en est resté à ses applications d'il y a quarante-six ans. — Que va faire ce dernier parti, ou plutôt que va-t-il dire aux nouveaux électeurs dont il aura à briguer les suffrages ?

Catholiques et socialistes ont pris l'habitude de se réunir, chaque année, dans des assises solennelles, pour aborder toutes les questions qui surgissent à l'horizon politique et prendre, à la majorité des voix, des décisions qui engagent la politique du parti. Les libéraux, qui se disent le parti des lumières et du libre examen, n'ont plus offert un pareil spectacle depuis bientôt un demi-siècle. Ni succès, ni revers n'ont pu décider les associations libérales à sortir de leur isolement, et si nos principaux chefs semblent avoir eu, dans les dernières années, une pensée commune, c'est celle d'empêcher le parti de formuler la sienne. Où cet effacement nous a-t-il conduits ?

Pour ma part, j'ai déjà réclamé à plusieurs reprises — dont deux fois ici même (1) — la convocation d'un congrès libéral. Chaque fois, il m'a été répondu qu'une pareille réunion serait inutile et dangereuse : inutile, parce que nous saurions bien vaincre sans elle, dangereuse, parce qu'elle risquerait d'étendre à l'ensemble du parti les dissensions du libéralisme bruxellois. Aujourd'hui, les libéraux de Bruxelles ont loyalement conclu une trêve, et ce sont eux qui ont donné à la province l'exemple de l'union. D'un autre côté, je ne vois pas que l'absence de programme ait servi les intérêts du libéralisme, s'il faut en juger par le nombre de sièges qu'il a perdus à chaque renouvellement partiel depuis 1884. Aussi ne doit-on pas s'étonner si nombre de libéraux, même parmi les plus modérés, ont fini

(1) *Revue de Belgique*, 15 juin 1884, *De la réorganisation du parti libéral à Bruxelles* ; — 15 août 1887, *De la convocation d'un congrès libéral et de la réorganisation du parti.*

Hosted by Google

par se dire que la situation ne pouvait empirer et que mieux valait encore tenter l'expédient extrême de la revision constitutionnelle.

Cependant, dès 1885, la *Fédération libérale*, saisie de nombreuses demandes pour la convocation d'un congrès et, selon son habitude, hésitant à prendre la responsabilité d'une décision, avait organisé une sorte de *referendum* parmi les associations libérales. Sur 45 sociétés consultées, 6 s'abstinrent ; 5 (dont la *Ligue des Gueux*) répondirent négativement ; 34 se prononcèrent pour la réunion du congrès. Une vingtaine, toutefois, avaient subordonné leur adhésion, quelques-unes à ce que la revision de l'article 46 figurât au programme, les plus nombreuses à ce que la minorité prît l'engagement de se soumettre aux décisions de la majorité. Dans ces conditions, il semble qu'on eût dû continuer les pourparlers. Mais la *Fédération* était sans doute épuisée par son effort, et l'affaire en resta là.

Aujourd'hui que la *Fédération libérale* est morte ou à peu près, ne conviendrait-il pas que quelques-unes de nos associations électorales les plus influentes s'abouchent pour préparer une assemblée générale du parti, ou même pour mettre en mouvement le mécanisme institué par le premier congrès libéral en vue de la convocation de ses successeurs ?

Le moment est à la fois urgent et propice. Il a surgi dans ces dernières années des questions nouvelles sur lesquelles le parti libéral a le droit et le devoir de se prononcer. Sans doute, les garanties réclamées par la liberté de conscience, la sécularisation des services publics, la séparation de l'État et des Églises, la reconstitution de notre enseignement public, toutes ces réformes que les libéraux ont eu l'honneur de formuler et de défendre, n'ont besoin que d'être affirmées à nouveau. Mais il y a aussi les problèmes soulevés par la complexité croissante de notre vie sociale et par les légitimes revendications des classes longtemps déshéritées. Ce qui était déjà une nécessité sous le régime électoral d'hier le sera bien davantage encore sous celui de demain, quand les libéraux auront affaire aux couches sociales que concerne et préoccupe parti-

Hosted by Google

culièrement cet ordre de questions. Ce n'est pas avec quelques phrases, devenues banales, sur l'indépendance du pouvoir civil ou même sur la sécularisation de l'enseignement qu'il les rattachera à son drapeau, mais en leur montrant qu'il est seul capable de satisfaire leurs aspirations légitimes sans compromettre le progrès de la société, parce que, tout en faisant la part de la justice, il a pour principe la liberté.

Ajourner encore cette réorganisation serait un aveu d'impuissance qui achèverait de lui aliéner non seulement toute la partie active du corps électoral, mais encore la jeunesse, qui, il faut bien l'avouer, n'est que trop portée aujourd'hui à méconnaître la valeur de ses doctrines. Une partie de ses anciennes troupes aura beau lui rester fidèle par la force de l'habitude, ses rangs s'éclairciront à vue d'œil ; ses derniers sièges lui échapperont tour à tour ; ses chefs rentreront dans la vie privée ; les politiciens ne le regarderont plus que comme un appoint électoral, bientôt une quantité négligeable ; il finira par périr d'inanition, et l'on pourra écrire sur sa tombe qu'il est mort pour n'avoir pas su donner ses raisons de vivre.

Heureusement que, si le parti libéral est mortel, le libéralisme est impérissable, et qu'il se trouvera toujours quelque groupe politique pour en recueillir l'héritage, comme M. Frère-Orban le rappelait, récemment encore, dans un discours dont on peut déplorer certaines tendances, mais où l'on ne peut s'empêcher d'admirer cette profonde et éloquente prédiction : « Partout où, en vue du salut éternel et nonobstant les intentions les plus droites et les plus pures, partout où il y aura des hommes opprimés dans l'expression de leur foi religieuse et dans leur façon d'adorer Dieu, le libéralisme apparaîtra et sera victorieux, en invoquant la liberté de conscience. Partout où, sous prétexte du salut de l'homme sur la terre et nonobstant, cette fois encore, les intentions les plus droites et les plus honnêtes, on investira la puissance publique du droit de fixer à chacun sa place et son rôle dans la société, son travail et son salaire ; de priver les hommes de toute propriété individuelle et d'en faire des esclaves sous la direction de leurs

Hosted by Google

régents, le libéralisme révolté apparaîtra, revendiquant les droits de l'homme au nom de la liberté humaine. C'est son devoir et il l'accomplira. »

Peut-être même, si le parti libéral doit s'éteindre, pourrait-on déjà désigner son héritier présomptif. Comme la plupart des fils de famille, cet héritier a eu ses heures de jeunesse et d'exubérance, il a fait le désespoir de ses vieux parents ; mais maintenant qu'il a jeté ses gourmes, il s'est assagi, et il ne lui manque peut-être que d'entrer en possession de son domaine pour acquérir le sentiment de la mesure et de la responsabilité qui caractérise les partis majeurs, c'est-à-dire mûrs pour le gouvernement. — C'est du parti progressiste que je veux parler.

D'abord confiné dans la capitale, puis dans les grandes villes, le mouvement progressiste a fait tache d'huile, et, un beau matin, les chefs du libéralisme, endormis dans leurs anciennes positions, ont été tout surpris de voir qu'une fraction notable de leurs troupes avait passé à l'avant-garde ; comme le montrent les récentes déclarations des candidats, des journaux et même des associations libérales qui se sont prononcés en faveur du suffrage universel. Cependant, comme parti, le groupe progressiste n'est guère organisé jusqu'ici que sur le papier, en dehors de Bruxelles, de Gand, d'Anvers et de quelques autres localités où il possède des associations distinctes. Ses délégués se sont réunis à trois reprises, la première fois pour rédiger une plate-forme qui, dans ses grandes lignes, peut être regardée comme un développement du programme libéral de 1846, la dernière pour préciser leurs vues sur les bases de la revision constitutionnelle. Toutefois, beaucoup de ces délégués, comme M. Frère-Orban s'est fait un malin plaisir de le rappeler dans son dernier discours à la Chambre, ne représentaient guère qu'eux-mêmes. Si le parti progressiste doit se constituer d'une façon définitive, il lui reste à fonder partout des organismes séparés et permanents, à l'instar de nos autres partis. Or, quelle sera alors, vis-à-vis de ces groupes locaux, l'attitude des anciennes associations libérales, et réciproquement? Sera-ce une entente, comme à Anvers et actuellement à Bruxelles? Sera-ce la lutte, comme à Gand?

Hosted by Google

Il faut reconnaître qu'aujourd'hui, en Belgique, il y a peut-être place pour trois partis, non pour quatre. Les libéraux et les progressistes, — en possession d'un idéal commun qui les sépare également des catholiques et des collectivistes, trop faibles d'ailleurs pour lutter séparément contre leurs divers adversaires, — ne sont guère divisés que par des questions d'étiquette, de mesure, d'opportunité. Le pitoyable effondrement des « indépendants », dans le seul arrondissement où ils avaient réussi à s'implanter, a montré aux catholiques l'inutilité de spéculer sur une alliance avec les éléments même les plus modérés du libéralisme; du reste, aucun libéral en vue n'a joué de rôle dans cette aventure. Quant à l'alliance des progressistes avec le « parti ouvrier », elle a pu être préconisée à titre de coalitions locales et temporaires, mais il n'a jamais pu s'agir d'une alliance permanente, encore moins d'une fusion, comme, d'ailleurs, les chefs des deux groupes l'ont fait ressortir en mainte circonstance : « Le parti ouvrier, écrivait le *Peuple* du 6 septembre 1890, ne peut se recommander du parti libéral. Le parti ouvrier a un but, d'autres tendances que le parti libéral... Au point de vue économique, nous sommes collectivistes, non individualistes, comme les libéraux. » Même les progressistes les plus dévoués à l'émancipation des classes populaires comprennent qu'ils doivent renoncer à l'espoir de fonder, avec les éléments du « parti ouvrier », un parti nouveau, dont ils auraient fourni la direction et le programme. Comme M. Anseele le leur a dit, un jour, à table, avec plus de raison que d'à-propos, ils ne peuvent s'allier au parti ouvrier qu'à condition d'emboîter le pas derrière son drapeau. Or, sans compter qu'à ce jeu ils seraient inévitablement battus par les socialistes de la veille, ils s'aliéneraient bien vite toutes les sympathies de la bourgeoisie, grande et petite, qui veut de plus en plus loyalement rendre justice aux intérêts populaires, mais qui n'entend pas se laisser supprimer, encore moins déposséder, comme le lui promettent journellement les théoriciens et les chefs de l'école collectiviste.

Sans doute, les progressistes continueront à chercher un appui dans le peuple; plus que jamais ils sentiront le besoin

Hosted by Google

d'aller au-devant des ouvriers égarés par les mirages du collectivisme comme des campagnards rivés à toutes les influences cléricales, pour gagner les uns et les autres à un programme plus en harmonie avec les exigences du droit, les conditions du progrès et l'expérience des sociétés. Mais ici, l'intérêt des progressistes n'est pas autre que celui des libéraux, et ces deux groupes ont tout avantage à s'unir dans la commune mission de conquérir la démocratie à la liberté.

On doit reconnaître que, dans les derniers temps, un rapprochement considérable s'est opéré entre les deux fractions du parti libéral. Tous nos journaux modérés de la capitale se sont ralliés au suffrage universel, qui comptera dans la gauche de la Chambre, si mes calculs sont exacts, de 28 à 30 partisans, c'est-à-dire plus de la majorité de l'opposition, bien que les représentants élus comme progressistes ne soient guère qu'une douzaine. De son côté, le dernier congrès progressiste, en réclamant le suffrage universel, a eu le bon sens d'y ajouter les deux correctifs, si nécessaires chez nous, de la représentation proportionnelle et d'un Sénat organisé sur le principe de la représentation des intérêts. De ces deux réformes, en effet, la première est indispensable pour assurer une juste représentation aux classes moyennes, et en particulier à cette minorité éclairée qui fournit au libéralisme ses principales recrues; quant à la seconde, elle ne serait pas moins utile pour maintenir une part directe d'influence aux intérêts particuliers qui risquent d'être écrasés ou méconnus par la domination exclusive du nombre. D'ailleurs, la question de l'extension du droit de suffrage, qui a été jusqu'ici notre principal brandon de discorde, va être résolue, conséquemment écartée, — d'une façon définitive, espérons-le, ou tout au moins pour longtemps, — et il faudra bien que, de part et d'autre, on accepte le fait accompli.

Le programme général du Congrès progressiste renferme, à côté de réformes justes et opportunes, quelques dispositions trop absolues ou trop vagues, qu'il serait peut-être difficile de faire accepter à l'ensemble du parti libéral. Mais les progressistes n'ont pas, que je sache, entendu dresser un formulaire

Hosted by Google

dont aucun point ne pourrait être revisé ou modifié de commun accord. D'autre part, il est incontestable que la plupart des mesures inscrites à ce programme répondent aux aspirations de libéraux chaque jour plus nombreux, même dans la fraction modérée du parti (par exemple, l'égalité des charges militaires, l'enseignement obligatoire, la réglementation du travail des enfants, la revision des lois sur la responsabilité des patrons en cas d'accident, la personnification civile des syndicats, l'organisation des assurances ouvrières, le vote obligatoire, etc.) — et quant aux derniers récalcitrants, ils doivent se rendre compte que, s'ils veulent acquérir quelque influence sur le nouveau corps électoral, il est grand temps de donner un coup de barre à gauche dans l'orientation de leur politique (1).

Le parti libéral, en son ensemble, hésiterait peut-être moins

(1) Voici le texte du programme général arrêté par le Congrès progressiste dans sa session de 1887 :

1°, 2°, 3° (remplacés par les résolutions arrêtées dans le Congrès de 1881, relativement au suffrage universel, à la représentation des minorités, et à l'organisation du Sénat);

4° L'inscription dans la constitution d'un article décrétant l'instruction primaire obligatoire; l'enseignement public gratuit au degré inférieur, exclusivement laïque à tous les degrés;

5° La réglementation du travail des enfants; l'organisation des écoles d'adultes, des écoles professionnelles et des écoles gardiennes.

6° La séparation absolue de l'Église et de l'État, et, par mesure d'application immédiate :

a) La suppression des privilèges accordés aux ministres des cultes en matière de milice et de pensions;

b) La suppression des honneurs rendus au clergé en vertu du décret du 24 messidor an XII;

c) L'application générale et uniforme du principe de la sécularisation des cimetières;

d) La revision de la législation sur les fabriques d'église;

e) La suppression des charges incombant aux communes et aux provinces en matière de cultes;

f) La conversion en rentes sur l'État des biens immobiliers des fabriques d'église, conformément à la loi du 18 germinal an X;

g) La suppression des fondations de messes;

h) Le retrait de la personnification civile des séminaires et des congrégations hospitalières;

i) La répression de l'intervention abusive du clergé en matière électorale.

k) Une enquête parlementaire sur la mainmorte monacale et sur les moyens d'en arrêter les développements.

l) La suppression de la formule religieuse du serment.

7° Égalité des charges militaires, abolition de la conscription et du rempla-

Hosted by Google

à accepter les points essentiels du programme progressiste, si ce programme n'avait été rédigé sans son concours. Admettre qu'une fraction monopolise le droit d'exprimer la volonté commune du parti, ce serait frapper les autres d'un ilotisme politique assez déplacé, à l'heure où nous allons précisément étendre le droit électoral pour que tous les citoyens puissent participer à la confection des lois auxquelles ils doivent obéissance. C'est seulement d'un congrès libéral que peut sortir un programme acceptable par tous les libéraux. Je ne crois pas, d'ailleurs, que les progressistes, dans l'état actuel des esprits, aient rien à craindre d'une délibération en commun.

Une fois qu'on admet la nécessité de reconstituer l'unité de notre parti, il n'y a que deux voies possibles : ou bien il faut que les libéraux entrent dans les rangs des progressistes, en y réclamant leur part légitime d'influence — soit que les anciennes associations libérales se dispersent, soit qu'elles

cement, réduction du service à la durée strictement nécessaire.

8° *Régime fiscal :*

L'établissement de la proportionnalité réelle aux charges des contribuables.

La réforme des impôts par la substitution graduelle d'un impôt sur le revenu aux impôts de consommation, et la revision de la loi sur la contribution personnelle.

La revision des tarifs et des modes de perception des droits de douane; la suppression des péages sur les canaux.

9° *Législation ouvrière :*

La revision et le complément des lois qui règlent le louage d'ouvrage et la responsabilité des patrons en cas d'accidents. Revision de la loi sur les conseils de prud'hommes; établissement de conseils de conciliation et d'arbitrage.

Organisation de bourses de travail et reconnaissance légale des syndicats professionnels.

Réglementation du travail dans le sens de la protection des travailleurs.

Établissement d'une caisse de prévoyance, de retraite et de secours pour les invalides du travail.

10° *Crédit :*

L'organisation démocratique du crédit commercial, industriel, foncier et agricole.

La revision de la loi sur les sociétés du 18 mai 1873, en vue d'assurer une protection plus efficace aux droits des actionnaires.

11° *Langues :*

L'égalité des deux langues nationales dans l'enseignement et dans l'administration.

12° Établissement du vote obligatoire.

Hosted by Google

adhèrent en corps à l'organisation progressiste; — ou bien il faut que les deux fractions concourent ensemble à la nomination de l'assemblée chargée de rédiger la charte nouvelle du libéralisme.

Dans la première hypothèse, le parti libéral cesse d'exister; il se fond dans le parti progressiste; celui-ci hérite de la mission que les mêmes éléments, groupés sous une autre dénomination, ont été impuissants à réaliser ou même à formuler. J'ai, pour ma part, aussi peu que possible, le fétichisme des mots, et s'il m'était démontré que cet avatar dût favoriser le triomphe des idées libérales, je serais tout disposé à m'y prêter. Cependant, le terme de libéral résume si bien nos aspirations historiques et notre raison d'être comme parti, que je ne le verrai point disparaître de la scène politique sans regrets et sans appréhensions. Ajouter qu'un grand nombre d'organisations libérales ne manqueraient pas de trouver un peu trop japonais ce moyen extrême de faire place à leurs successeurs, et que beaucoup d'éléments, ainsi mis en liberté, pourraient bien ne pas se retrouver dans les combinaisons nouvelles, alors cependant que nous avons besoin de tout notre monde. En tout cas, cette transposition ne pourrait s'achever qu'à la longue, après des hésitations, des atermoiements, des déchirements nouveaux, et il y a urgence de nous mettre à la besogne, si nous voulons arriver à temps. Enfin, les progressistes, auxquels manquent en province des centres de groupement, ne peuvent point ne pas comprendre qu'il y a tout avantage à utiliser les organisations existantes du libéralisme. Ils ont toujours protesté qu'ils se mettaient simplement en opposition avec la fraction « doctrinaire » et qu'ils n'entendaient pas sortir du parti libéral. Comment se tiendraient-ils à l'écart, alors que ce parti se réunirait précisément pour opérer une évolution dans le sens de leurs idées?

L'organisation proprement dite du Congrès libéral ne me semble guère devoir rencontrer d'obstacles, si seulement on manifeste de part et d'autre le désir sincère d'en faciliter la réunion. Dans la plupart des arrondissements de province, presque tous les électeurs du Congrès progressiste font partie

Hosted by Google

des associations libérales locales. Là où les progressistes possèdent des associations distinctes, il y aurait lieu d'admettre celles-ci sur un pied d'égalité avec les associations libérales, soit en leur accordant un nombre égal de délégués, soit en partageant les mandats entre les sociétés des deux fractions, suivant le chiffre respectif de leurs membres. Quant aux chiffres des délégués dans chaque arrondissement, il devrait se régler, non d'après la population, comme l'avait admis le Congrès libéral de 1846, mais d'après le nombre respectif des voix données à la liste libérale dans la dernière élection où il y a eu lutte entre les partis. Enfin, si on voulait couper court à toute récrimination et faire en même temps une utile tentative d'expérimentation politique, ce serait le cas d'appliquer partout à l'élection de ces délégués le principe de la représentation proportionnelle, ou au moins de la représentation des minorités.

En résumé, quel que soit le système électoral adopté par la Constituante, le parti libéral, s'il veut continuer son rôle politique, n'a d'autre alternative que de reconstituer son organisation et de reviser son programme.

S'il est incapable même de le tenter, qu'il se dissolve et qu'il laisse à quelque parti plus jeune le soin de défendre la cause du libéralisme.

Si, au contraire, malgré ses dissensions intérieures et son effacement systématique, il a gardé la vitalité, l'énergie, la faculté d'adaptation et la force de conviction qui donnent la victoire, qu'il se hâte de nous dire ce qu'il veut; qu'il s'interroge lui-même avant d'agir et qu'il ne craigne pas la réponse, car cette réponse, on peut en être convaincu, sera une parole d'union, en attendant qu'elle devienne un cri de victoire.

Il est inutile de nous dissimuler que nous aurons affaire à forte partie. On a été jusqu'à dire que nous allions être écrasés entre les masses agricoles, qui resteront inféodées au cléricalisme, et les masses industrielles, qui se jetteront dans les bras du parti ouvrier. Je pense que nous pouvons attendre mieux du bon sens, de la modération, de l'amour de la liberté qui ont caractérisé le peuple belge même aux plus mauvais

Hosted by Google

jours de son histoire. Mais il n'en est pas moins vrai que nous allons nous lancer sur une mer inconnue sans autre protection que le prestige de notre vieux pavillon. Est-ce trop de demander que nous ne nous embarquions pas sans un équipage complet et discipliné, un navire radoubé et une boussole remise au point après quarante-six ans de services?

11 juillet 1892.

GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

AME DE JEUNE FILLE

CHAPITRE PREMIER

En ce temps-là, fit Jean avec un sourire triste, Jeanne, ma sœur unique, heureuse et mariée, habitait N..., où Lucien, son mari, lieutenant au 3e lanciers, était en garnison.

Ils avaient, un peu hors la ville, une maison charmante, toute en pierre de taille, avec de hauts balcons gothiques voilés de glycine et qui s'appuyait, fraternelle, à une autre maison toute semblable, où nichait un second couple de tourtereaux.

Mêmes serres miniatures, étouffis de plantes vertes s'adossant au salon. Deux jardinets jumeaux à l'anglaise, les pelouses tondues ras, grandes comme la main, piquées de corbeilles fleuries. Notre gros prunier tordu, « la futaie », comme disait Jeanne dans un rire, s'enlaçait par-dessus le mur au prunier voisin, et tous deux, dès l'automne, nous donnaient des fruits superbes, craquelés, juteux, que les enfants mangeaient à belle bouche pleine.

On voisinait beaucoup, prenant le thé ici ou là, avec l'illusion du chez soi dans les maisons pareilles. Les bébés resserraient les liens qu'un hasard heureux, la communauté de goûts et de position avaient facilement noués entre les ménages amoureux.

Chez les Lemarcé, deux filles.

Chez nous, un garçon, maître Paul, mon filleul, dont j'étais fou.

Tout ce petit monde-là, éveillé dès l'aurore, s'appelait avec des cris d'oiseaux :

« Gilberte, Paul..., Bébé. »

Hosted by Google

Une à une, les blondes têtes ensommeillées fleurissaient dans la glycine des balcons... Et de rire! On s'aimait tant! Les petites envoyaient des baisers à poignée, plissant leurs bouches roses, jolies à croquer toutes deux. Gilberte, l'aînée, si fine, souple, droite comme un jonc, d'une fierté d'infante avec ses yeux sombres qui lui mangent un peu le visage. Bébé, un amour tout rond, rose, trébuchant encore à chaque pas, avec un coin de ciel dans ses yeux bleus et des fossettes partout conviant les lèvres.

Paul, robuste, bien en jambes, botté comme un homme, adorait les mignonnes et les protégeait, fier et jaloux de voir au Parc les autres garçons se les disputer.

C'étaient de bons jours; je menais la bande, les petites disaient : Tonton Jean.

. . . . . .

Sa voix avait un peu tremblé, il eut encore le même sourire triste, puis reprenant :

. . . . . .

Lucien et Jeanne donnaient un grand dîner. M. et Mme Lemarcé, invités les premiers, avaient refusé : leur sœur, un peu souffrante, disaient-ils, arrivait ce jour-là.

Jeanne, très vite, sur un coin de table, avait griffonné: Amenez-la.

Et de balcon à balcon, on avait crié : Oui, joyeusement.

CHAPITRE II

Ah! si j'avais pu fuir! fit Jean, en passant la main sur son front. Mais on n'échappe pas à son destin, n'est-ce pas ?

Le domestique annonçait :

« M. et Mme Lemarcé... Mlle Marthe Lemarcé. »

Marthe Lemarcé... Une créature pâle, moulée dans sa robe blanche, superbe et ployée, dominant de toute sa belle tête lasse sa petite belle-sœur qui nous la présentait. Pas un bijou, pas un ruban, pas une fleur, rien que du cachemire tombant à plis droits collé à ce marbre vivant. Des cheveux magnifiques,

Hosted by Google

d'un noir bleu, tordus sur la nuque en une masse opulente. Les yeux très longs, grandis de bistre, d'un brun sombre doré aux prunelles, regardent en dedans avec une fixité douloureuse, ou fixent très loin quelque rêve attristé.

Ce regard étrange, m'effleurant à peine, me remua tout entier. A table, Marthe fut ma voisine... Je mis tout en œuvre pour la distraire, tressaillant à chacune de ses réponses brèves, dites d'une voix d'or, dont, par instants, le timbre se voilait.

Bien que mon admiration fût évidente, nulle coquetterie, nul souci de plaire, un complet oubli de sa toute-puissante beauté. Une seule fois, en parlant de ses nièces, j'obtins un sourire pâle, exquis.

Quand, au sortir de table, elle posa sur mon bras sa main nue, longue et d'un modelé très pur, j'étais son bien, sa chose, le sang me monta au cœur par bouffées chaudes et je fus pris de la tentation folle d'enlacer étroitement ce corps admirable, de rougir sous mes lèvres ces belles lèvres closes et de crier à cette enfant perdue en sa douloureuse rêverie :

« Mais éveille-toi donc! Je t'aime. »

. . . . . .

Jean s'arrêta un moment, la voix brisée, puis :

Mme Lemarcé nous avait fredonné sa *canzone* avec une gentillesse de fauvette qui chante en son nid. Jeanne, à son tour, nous disait une fraîche idylle de Nadaud. Brièvement, Marthe s'était excusée, s'écartant un peu, et feuilletait un album. M. Lemarcé, la suivant d'un bon regard triste, avait dit : Laissez-la... Je n'avais pas osé la rejoindre... Distraite, son buste adorable s'appuyant au bahut sombre, elle avait laissé glisser le livre dans ses mains jointes s'effilant avec des tons d'ivoire sur la reliure éclatante, et rêveuse, ses yeux très longs mi-clos sous la frange lourde des cils, elle semblait l'incarnation chaste du rêve de Gœthe. Une Marguerite idéale, brisée avant la chute et pleurant son amour le front haut.

Paul faisait sa ronde, quêtant les caresses, mené par Jeanne, très fière de ce beau gars cambré dans sa veste à la matelote,

Hosted by Google

sa toison blonde atteignant presque les ancres du collet. « Souhaite le bonsoir à mademoiselle, Paul. » La jeune fille tressaille, comme mordue de souffrance, appuyant les deux mains sur son sein. Le gamin, séduit par ce beau visage blanc, tend obstinément sa frimousse. Elle se penche un peu, courbe sous sa main fine la blonde tête tendue vers elle, et la baisant au front :

« Bonsoir, Dieu te garde, Paul... »

Je cherchai pour la baiser la place tiède que quittaient ses lèvres.

. . . . . .

Ce fut mon chemin de Damas, poursuivit Jean. Minuit me trouva accoudé au balcon, disant mon amour à la nuit très douce, cet amour inconnu, saint, délicieusement jeune, qui, me prenant d'un coup, me laissait autre, changé, moi, le jouisseur, le raffiné charnel, comme s'il eût suffi que cette chaste idole fût entrée dans mon cœur pour l'épurer d'un coup.

Une à une, dans le velours bleu du ciel, les étoiles s'allumaient tremblantes et pâles. Dans le grand parc bordant nos jardinets, un rossignol se mit à chanter ses amours, berçant les roses endormies. La nature entière semblait s'assoupir en un rêve immense de volupté.

Soudain, dans la maison voisine, le piano se mit à dire de façon magistrale l'*Appassionata* de Beethoven. Les doigts nerveux caressaient et martelaient tour à tour. La sonate finie, le silence se fit un instant, très lourd. Puis un accord étrange sonna dans la paix profonde, pareil à un sanglot... Alors s'éleva dans la nuit une voix surhumaine, douloureuse, pleurant et berçant tour à tour, s'affaiblissant jusqu'à la prière, avec çà et là, rompant la mélopée, des notes qui éclataient comme un cri, ou, tendres, sonnaient comme des baisers.

Je restai là, haletant, écoutant le cœur oppressé cette plainte d'agonie divine. Cela dura longtemps, puis le chant s'éteignit en un accord brisé, le piano vibrant à la fois de toutes ses cordes, comme si quelque corps chancelant s'y fût appuyé.

Une forme blanche à l'insant reconnue passa dans le jardin,

Hosted by Google

se perdit dans l'ombre. J'entendis un sanglot, puis un autre. Marthe pleurait, les bras noués au tronc du vieux prunier. Un rayon de lune passant entre les branches la mit un instant en pleine lumière, et je vis son visage adorable aux longues paupières closes que la douleur angoissait.

Une fenêtre s'ouvrit, la voix mâle de M. Lemarcé appela, suppliante :

« Marthe! »

La jeune fille se leva. Je la vis à nouveau passer lentement, un peu courbée, pareille à une vision blanche. Puis, dans le jardin solitaire, le rossignol amoureux reprit sa chanson, la nuit se fit plus douce encore et plus profonde... Mais de mon cœur serré toute joie s'était enfuie, et je m'endormis triste sans savoir, rêvant que j'étais au paradis, mais que Dieu y faisait pleurer ses anges

CHAPITRE III

En m'éveillant, poursuivit Jean, je crus avoir rêvé. La chambre était pleine de soleil et des deux jardinets montaient de longs rires d'enfant.

Chez nous, Jeanne, un fredon aux lèvres, rendait à ses fleurs sa visite matinale, suivie de maître Paul, arrosant consciencieusement ses jambes nues.

Sur l'étroite pelouse des Lemarcé, les fillettes se poursuivaient tourbillonnant, dans l'envolée de leurs petites jupes, pareilles à deux grands papillons bleus. Tante Marthe, assise dans le gazon, tressait une couronne de pâquerettes. La couronne finie, les petites s'en coiffèrent avec mille singeries coquettes, puis Bébé, fatiguée, se blottit sur les genoux de la jeune fille, qui se mit à la bercer lentement. Gilberte s'était glissée derrière sa tante et, sournoise, de ses fines menottes, défaisait, anneau par anneau, la lourde tresse noire qui lui tombait très bas, plus d'à mi-corps.

Bientôt tout le torse adorable disparut sous son vivant manteau. Bébé, levant les yeux sur cette tête de madone ainsi

Hosted by Google

auréolée, se mit à rire, de ce beau rire frais des tout petits.

« Ah! tantine... »

Gilberte s'enfuyait ravie. Tante Marthe, se prêtant au jeu, se mit à la poursuivre, menaçant l'espiègle.

Soudain, l'enfant buta dans sa course folle, chancelant avec un cri d'appel :

« Tante! »

La jeune fille bondit, saisit la fillette et l'enleva dans ses bras caressants.

Quelle était donc la souffrance cachée, physique ou morale, qui, s'attaquant à cette créature splendide, la minait? Sous le poids léger de l'enfant, la jeune fille s'était ployée, puis raidie, haletante ainsi que sous un trop lourd fardeau. A présent, elle restait là, très pâle, appuyée au vieux prunier et comme mordue d'une piqûre au sein.

A ce moment, levant la tête, Marthe m'aperçut, et se dressant, pudique, les bras levés dans un geste de canéphore, brassa à pleines mains la soie vive de ses cheveux dénoués, les fixant sur la nuque en une torsade trois fois roulée. Puis, inclinant un peu la tête pour répondre à mon salut, elle disparut emmenant les petites, et il me sembla que du jardin subitement le soleil s'en était allé.

. . . . . .

Jean se tut un instant, songeur, puis reprenant son récit :

Dès lors, me dit-il, je vis Marthe presque chaque jour. Les Lemarcé, désireux de la distraire, s'ingéniaient chaque matin à trouver un plaisir nouveau. Lucien et Jeanne, pris à la grâce de l'adorable fille, les secondaient de leur mieux.

Ce furent, tout l'été, de joyeuses parties : longues courses à cheval, excursions en voiture, promenades sur l'eau, parties de tennis ou de croquet. La grosse chaleur tombée, un breack élégant s'arrêtait devant nos portes, et nous partions très gais, dans un bruit de sonnailles joyeuses. Parfois, pour monter, Marthe me tendait sa main fine, et je gardais tout le long du chemin, comme une sensation de caresse, la douceur tiède

Hosted by Google

de cette main de femme qui avait à peine effleuré la mienne.

A certains jours, on emmenait les enfants, et leurs rires clairs s'égrenaient sur la grand'route, mêlés à la sonnerie des grelots de nos postiers. D'autres fois, les babys gardaient la maison et, après le souper servi sur la nappe de mousse fine, nous prenions sous bois.

M. et Mme Lemarcé, Lucien et Jeanne, encore très amoureux, s'enlaçaient franchement et, sans vergogne, disparaissaient au premier détour du chemin. Puis, sous les branches, mêlée au gazouillis des oiseaux, tintait la musique grisante des baisers dérobés.

Ces jours-là, Marthe se faisait plus triste, et pâle, suivait d'un long regard les couples rieurs qui nous devançaient. Silencieux, nous allions côte à côte dans le bois endormi, très près, très loin l'un de l'autre, elle toute blanche, vision bien plutôt que femme, moi l'adorant peureusement avec les mêmes mots qui me venaient aux lèvres toujours, et que j'eusse voulu dire à genoux : « Mais ce n'est pas là qu'il faut regarder, ô enfant, ô folle! L'amour n'est pas que là, vois ce dont qui tremblant marche à tes côtés! »

D'autres fois, nous partions en barquette, remontant la Meuse à force de rames ou nous laissant glisser à la dérive, envoyant à l'écho le refrain de quelque naïve chanson. On atterrissait en quelque joli coin, laissant la frêle nacelle se balancer coquette dans une ceinture d'ajoncs et de nénuphars fleuris. Puis nous poussions une pointe aujourd'hui dans ce village, demain dans cet autre, cueillant ici la fraise, là-bas moissonnant les coquelicots dans les blés déjà roux.

On revenait à la nuit, lentement bercés par le clapotis doux des petites vagues, non plus bruyants comme au départ, mais paisibles et comme alanguis de bien-être, les femmes plus jolies, encapuchonnées de dentelle.

Mon adoration pour Marthe était si visible, je songeais si peu à cacher ma tendresse que Jeanne s'en émut. Un soir, elle me retint à l'heure du coucher.

Hosted by Google

« Mon, bon Jean », me dit-elle... Puis elle s'arrêta gênée, ses jolis yeux inquiets m'interrogeant affectueusement; et, me touchant le cœur du bout du doigt :

« Est-ce que ça y est, frère? »

Oh! Oui, ça y était... Je baissai la tête affirmativement, la gorge serrée, devinant ce qu'elle allait dire.

Jeanne, à présent très grave, caressait doucement mes mains qu'elle avait prises, songeuse et cherchant ses mots pour ne pas me blesser, moi qu'elle devinait déjà meurtri.

« Alors, mon Jean, il faut savoir... Elle est si pâle, si triste... Tu mérites d'être heureux entre tous, frère, je ne veux pas que tu joues ton cœur dans une partie perdue d'avance. Je parlerai demain à Madeleine. »

Je serrai jusqu'à les briser ses menottes tièdes.

« Tu crois qu'elle en aime un autre, dis? »

Ma bonne petite sœur avait des larmes plein les yeux. Elle baissa la tête et ne répondit pas.

. . . . . .

Le lendemain, de grand matin, j'entendis causer dans le jardin. Jeanne, ayant aperçu Mme Lemarcé, était descendue quatre à quatre, fagotée tout de traviole dans son peignoir rose.

Tiens, fit Jean fermant les yeux, je les vois encore, je les verrai toujours, si jolies toutes deux, les chères petites femmes. De chaque côté du mur, d'ailleurs très bas, les maris amoureux avaient construit trois marches de rocailles menant à un terre-plein fleuri, afin que les jeunes mères pussent facilement causer tout en surveillant de-çi de-là les bébés.

Elles étaient donc là toutes deux, juchées sur leur perchoir, comme deux fleurs plus grandes, avec des capucines plein leurs jupes, les mains fourrageant dans les pampres dorés de la vigne, tandis que les ramilles traînantes du lierre festonnaient le bas des peignoirs clairs. Jeanne, brune, mince, drôlette, souple comme une gamine et coiffée en chien fou; Mme Lemarcé plus petite et plus femme correcte, déjà pomponnée, sa fine tête de blonde éclairée d'un sourire doux tandis qu'elle écoutait Jeanne.

Hosted by Google

Puis elle répondit, et ma petite sœur, de joie, tapa dans ses mains comme une enfant.

« Jean! cria-t-elle. »

Et m'apercevant :

« Va bien... Jean, tranquille... »

Alors, moi, demi-fou, sentant en mon pauvre cœur toutes mes espérances, jusque-là comprimées, sourdre, grandir et battre de l'aile comme une volée d'oiseaux, je me laissai glisser à genoux et je pleurai à chaudes larmes ainsi qu'un enfant.

Et tiens, j'en pleure encore, fit Jean, essuyant une grosse larme qui avait coulé sur sa joue.

CHAPITRE IV

Le jour même, j'allai parler à M. Lemarcé. Pour lui aussi, la tristesse de Marthe, sa pâleur, ses larmes, sont autant de douloureux problèmes.

« Je ne lui connais pas de chagrin, me dit-il. Marthe, choyée, adulée, a toujours été la joie de la maison. Notre mère est morte en lui donnant le jour, mais nous l'avons tant aimée, mon père et moi, que c'est à peine si l'enfant s'est aperçue qu'une place restait vide auprès de son berceau. Elle a grandi entre nous deux, doucement, trop gâtée... Que voulez-vous? c'était notre joie, son rire! A son entrée dans le monde, sa beauté fit sensation. Comme sa dot est suffisante, notre famille honorable, les demandes en mariage ne tardèrent pas, ses amoureux s'appelaient légion. Marthe, très calme, pas affolée de son succès, laissait faire, se dérobant au dernier moment. Et comme je la grondais d'être si difficile : « Que veux-tu, mon Jacques? disait-elle, mon cœur dort... Attendons. »

« Puis, tout d'un coup, l'an dernier, en pleine beauté, en plein triomphe, Marthe, toujours très entourée, refusa d'aller dans le monde, se cloîtra. Sa joie s'était envolée. Sans cause

Hosted by Google

apparente, les roses de ses joues pâlirent et s'effacèrent. Plus un sourire. Son buste, qu'elle portait très droit dans un orgueil inconscient, ploya et s'amincit. Puis vinrent des crises de larmes dont elle sortait changée, comme durcie, se dérobant à notre tendresse inquiète, insensible à nos caresses, pleurante sous nos baisers.

« Un moment, nous crûmes à un chagrin d'amour. Le comte de B..., très assidu auprès de Marthe depuis son entrée dans le monde, venait de partir pour l'Espagne. La fortune du comte autant que son nom rendant une union peu probable, nous essayâmes de distraire Marthe, qui, très pâle, avait à présent toujours le même regard morne. Deux mois plus tard, le comte revint et demanda sa main... Marthe la refusa... Maintenant, elle toussait... Nous prîmes peur, et le médecin de la famille fut mandé. C'est lui qui a mis Marthe au monde; longuement, paternellement, il l'examina, la faisant causer, puis quand elle fut sortie : « Rien encore, nous dit-il en secouant la tête, la machine « est toujours intacte et merveilleuse. C'est la volonté de vivre « qui manque, dirait-on. Il y a là quelque chose d'anormal qui « m'échappe. Sans vos dires, j'aurais cru à un chagrin d'amour. « Marthe est très faible, très anémiée, mais pas malade pour « l'instant. Tâchez de la distraire et, si vous le pouvez, « mariez-la. Marthe n'est presque pas de notre essence. Les « choses de la terre la blesseront vite. Tâchez de lui couper « les ailes afin qu'elle n'ait pas la tentation de les ouvrir « pour nous quitter... Des lèvres d'enfant guérissent bien des « plaies... Ne cherchez pas à savoir, mariez-la. »

« C'est alors qu'espérant distraire Marthe en la changeant de milieu, je la demandai à notre père, alors que vous l'avez vue. Elle a d'abord été fort triste, avec ces mêmes crises de larmes qui la brisent et que rien ne paraît motiver. A présent, elle est calme, l'on dirait que tout doucement elle se reprend à vivre. Les enfants, qui l'adorent, lui parlaient de vous hier : « Il est gentil, M. Jean, il est bon, dis, tante? — Très bon », a répondu Marthe après un instant, d'une voix singulière.

Hosted by Google

« Vous l'aimez, dites-vous, Jean; tâchez donc de nous la sauver, mon frère! »

. . . . . .

Nous allions souvent au théâtre. Marthe, chaque fois, y faisait sensation. Les abonnés, pris à cette blanche et pure beauté, l'avaient surnommée : Galathée.

Un soir qu'on donnait *Hamlet* et que je m'étais absorbé en mon rêve, oublieux de tout, j'en fus tiré par le murmure admiratif qui chaque fois l'accueillait.

Oui, Marthe se reprenait à la vie...

Debout, les joues fardées de rose pâle, moulée dans sa robe blanche, ses épaules nues moirées de lumière comme serties par le velours sombre de la loge, elle se dressait au-dessus de nous dans la splendeur rayonnante de sa marmoréenne beauté. Immobile, indifférente aux lorgnettes ameutées, elle parcourait la salle du regard en attendant que ses compagnes fussent casées.

Soudain, je la vis pâlir affreusement, ses belles mains se crispèrent sur le dossier de son fauteuil et je crus qu'elle allait tomber.

Puis, par un effort suprême de volonté, elle se reprit, se redressa. Le sang lui revint aux joues et son regard flamba étrangement de joie et de colère. Sur ses lèvres nerveusement closes comme pour étouffer une plainte, passa comme un frisson de volupté.

Ses prunelles sombres, largement dilatées, semblaient s'hypnotiser de quelque vision honteuse, adorée pourtant. Je suivis leur rayon et tout au fond d'une baignoire de droite, je découvris une très belle tête d'homme, sensuelle et fine, avec d'étranges yeux bleus d'un charme inquiétant, qui, rivés à Marthe, passionnément l'imploraient.

J'eus en ce moment la compréhension exacte de mon avenir à jamais perdu.

Transfigurée de passion, haletante, le sein soulevé, la chère blanche statue, hélas! n'était plus mienne... Et je l'aimais tant,

Hosted by Google

tant ! Depuis trois mois, je vivais près d'elle, comptant pour mes bons jours ceux où je l'avais vue me sourire. Depuis trois mois, doucement, à force de patience et d'amour, j'essayais d'émouvoir cette Galathée adorable, et voilà que, brusquement, sous le regard d'un autre, la statue se faisait femme, me brisant en son éveil merveilleux.

Je souffris là mille morts, fit Jean d'une voie rauque, épiant chaque rougeur, chaque tressaillement de Marthe, comptant un à un les battements de son beau sein, raffinant ma torture, allant d'un coup jusqu'à la lie du calice.

Marthe, à présent très maîtresse d'elle-même, s'était raidie. Nettement je la vis secouer la tête en une sorte de refus hautain. Puis ses mains se joignirent, demandant grâce, si pâle, si pure, tant de fierté sur son visage angoissé, que pas un soupçon ne se mêla à ma torture et ne vint souiller sa virginité.

Le marbre s'était fait chair, la chair souffrait crucifiée... Ce fut là, fit Jean, songeur, ce qui me perdit.

Si j'avais vu Marthe heureuse, passer en quelque fête au bras d'un fiancé, peut-être eussé-je pu l'oublier et me reprendre à quelque autre rêve qui eût rempli ma vie. Ou bien si j'avais eu un reproche à lui faire seulement. Si elle s'était montrée coquette, m'attirant par jeu, par caprice, pour me rejeter ensuite comme un hochet brisé, peut-être eussé-je trouvé dans ma colère jalouse la force d'étouffer mon amour.

Mais non. Douce et grave, elle avait accepté mes soins sans les provoquer jamais, sans les remarquer peut-être. On croit si vite ce que l'on désire ! Je m'étais leurré moi-même, prenant pour un renouveau de vie chez Marthe le reflet de ma propre vie à moi, dont j'essayais de l'animer.

Le premier acte venait de finir, et la loge des Lemarcé s'emplissait d'un remue-ménage affectueux provoqué par l'extrême pâleur que Marthe leur avait montrée en se retournant. Machinalement, je m'étais levé... Je voulais encore une fois la revoir, savourer le frisson doux que me donnait toujours le toucher de sa main, graver si bien son image dans mon cœur, qu'elle suffît

Hosted by Google

à en emplir le vide, puisque, je le sentais, nulle autre vision de femme n'y devait plus entrer.

Je les trouvai au foyer, entourant Marthe, qui demandait à partir. Elle paraissait glacée, se laissait soigner inconsciente.

« Tu as pris froid, disait M. Lemarcé, rentrons vite. »

J'offris mon bras à Marthe pour aller reprendre sa pelisse restée dans la loge. Comme je m'effaçais pour la laisser passer, elle chancela, jetant un cri vite étouffé ; puis tournant vers moi son visage absolument décoloré, où les yeux seuls vivaient suppliants :

« Je vous en prie..., dites que c'est vous. »

Sur son fauteuil, un gros bouquet de maréchal Niel, une merveille, embaumait.

Déjà Mme Lemarcé et Jeanne s'extasiaient, curieuses, avec de jolies mines de chattes affriandées que prennent toujours les femmes, même vieillies, en face des choses d'amour :

« Chevalier discourtois, fit Jeanne me donnant une tape, tu n'as songé qu'à la seule Marthe ! »

Et tout bas, ravie :

« Bien ça. Bravo, mon Jean ! »

Hélas !...

Nous allions atteindre la voiture, quand je sentis Marthe peser de tout son poids sur mon bras. Elle avait laissé tomber son bouquet. Je me baissai pour le ramasser :

« Laissez ces fleurs, dit-elle d'une voix dure, je n'en veux pas. »

Tout près de nous, demi-caché dans l'ombre d'un pilier, l'inconnu, tête nue, se courbait devant Marthe comme devant une reine.

Aux dures paroles de la jeune fille, il tressaillit et, se redressant, il fit un pas vers elle, la fixant d'un regard dont la passion intense, impérieuse et suppliante la prenait, la possédait à distance follement.

Marthe passa, levant sa belle tête pure.

. . . . . .

Hosted by Google

Tu peux penser quelle fut ma nuit, fit Jean après une courte pause.

Ma première idée avait été de partir, fuir très loin l'obsédante vision de mon bonheur perdu. Bientôt, je n'en trouvai plus la force ni le besoin. A quoi bon? Mon amour était trop grand pour que le temps et l'absence pussent en avoir raison, la prise de possession si complète que, hors Marthe, plus rien ne m'était au monde.

Évidemment, elle aimait cet homme... Mais évidemment aussi, elle luttait contre cet amour, indigne pour quelque raison que ce fût. Peut-être pourrait-elle le vaincre un jour, peut-être l'avenir me gardait-il une chance que ma bien-aimée fût mienne... Partir, c'était la perdre à tout jamais.

Quand vint le matin, ma résolution était prise. Vers onze heures, je me rendis chez les Lemarcé et, par bonheur, je trouvai Marthe seule dans le petit salon.

Un large cerne estompait ses beaux yeux. Elle me tendit la main :

« Je vous ai fait de la peine, hier..., et je vais vous en faire encore. »

Elle s'arrêta un peu, puis très bas, mais d'une voix ferme :

« Il faut partir, monsieur Jean. »

— Pourquoi Marthe? Le mal est fait, je ne vous oublierai plus. Si vous me repoussez, je n'aurai jamais ni famille, ni foyer. »

Et comme elle secouait la tête :

« Si, dis-je doucement, vous incarnez ma vie et je n'en ai que faire sans vous. Laissez-moi la défendre. Je voudrais vous demander quelque chose, Marthe... »

Son beau visage devint pourpre :

« Ayez pitié, dit-elle.

— Oh! ne craignez rien... Je ne vous demanderai pas si vous aimez cet homme, — de cela, pauvre enfant, vous ne devez compte qu'à Dieu seul, — mais bien : Voulez-vous l'aimer? »

Elle avait caché son visage dans ses mains et tremblait violemment :

« Non.

Hosted by Google

— Quelque promesse vous lie-t-elle à lui? »

Cette fois, elle démasqua son beau visage inondé de larmes où, indomptable, la volonté se lisait :

« Non, dit-elle encore.

— Alors, Marthe, ma bien-aimée, — j'avais pris ses deux petites mains et je les sentais, frémissantes et moites, trembler dans les miennes ainsi que deux oiseaux peureux, — permettez-moi de rester et de tenter la seule chance que j'aie d'être heureux. Depuis trois mois que je vous aime, je n'ai pas été bien exigeant. Je le serai moins encore. Respectueux de votre chagrin, j'essayerai de vous en distraire. Je serai l'ami, le frère, jusqu'au jour où, peut-être, je pourrai être mieux. Peut-être, l'oubli venu à force de sentir battre mon cœur, loyal et proche, le vôtre lui répondra-t-il enfin! Quelque longue et dure que soit l'épreuve, ne craignez pas que je manque jamais de patience et de respect. Mon temps, ma vie, chacune de mes heures est à vous, prenez. A partir d'aujourd'hui, je ne vous parlerai plus de mon amour, j'attendrai... J'attendrai que de vous-même vous me disiez : Je consens, Jean, prenez-moi... Jusque-là, pas une fois ma main ne cherchera la vôtre, mais si vous me la tendez un jour, si lointain que ce jour soit, je m'agenouillerai pour la prendre, ô chère idole fidèlement servie! Et si, malgré tout, malgré mon amour, malgré vos efforts, vous n'êtes pas la plus forte, si la récompense ne doit jamais venir, si je ne dois jamais être heureux... ne craignez pas que je me plaigne. Vous serez maîtresse toujours, je m'éloignerai, j'irai finir très loin ma vie désenchantée... »

L'émotion m'étouffait. Je fis trêve et, m'efforçant de sourire :

« Voyons, donnez-moi la main, Rachel. N'ayez pas peur. Songez que je promets de servir, s'il le faut, sept et puis sept années. Est-ce marché conclu? »

Tant que j'avais parlé, Marthe avait gardé les yeux presque clos. Quand j'eus fini, ses longues paupières palpitèrent un moment, mettant sur sa joue pâle l'ombre mouvante de leurs grands cils, puis d'un coup s'écartèrent sur le velours sombre

Hosted by Google

des prunelles, et la jeune fille me regarda bien en face, de son beau regard confiant que les larmes diamantaient :

« Soit, et que Dieu vous entende, mon ami », dit-elle.

Hélas! fit Jean avec un soupir, Dieu n'avait pas entendu!

CHAPITRE V

Dès le même soir, poursuivit Jean, je commençai ce que j'avais appelé « mon servage », passant le plus clair de mon temps chez les Lemarcé, où je n'arrivais jamaisles mains vides : tantôt un bouquet pour Marthe et sa belle-sœur, une romance fraîche parue, le livre nouveau, et encore mes poches bourrées de friandises pour les gamines, qui les prenaient d'assaut.

On m'accueillait chaudement. Les petites me sautaient aux jambes, et Marthe avait chaque fois le même sourire doux qui me semblait exquis. Jacques Lemarcé et sa femme, devinant entre nous quelque accord tacite, me traitaient en frère presque, avec, de la part de la jeune femme, un brin de coquetterie joyeuse destinée à piquer Marthe au jeu.

Parfois, Jeanne venait me relancer, échauffant tout de son rire, mettant parmi nous la note gaie de son caquetage d'oiseau. Comiquement elle se plaignait de ma désertion, disant à Mme Lemarcé :

« Ah ça! chère, vous savez, je vous enverrai ses pantoufles, oui, et vous m'obligerez à mettre son couvert. Il ne rentre qu'à nuit close ou pour les repas, le mauvais gars! »

D'autres fois, elle s'en prenait à M. Lemarcé, disant de sa voix gamine :

« Dites donc, vous, mettez-moi ce garçon-là dehors! Ne voyez-vous pas qu'il est amoureux fou... de votre femme! »

Sa bonne humeur débordante avait toujours prise sur Marthe, qui, parfois, d'un rire musical et court, lui faisait écho.

Ah! le cher rire, sonnant en mon cœur la tintée triomphale de nos noces lointaines, Dieu sait les choses que j'eusse commises pour le faire naître prometteur et doux!

Hosted by Google

J'avais commencé le portrait de Marthe. Mon amour me servant, il venait à merveille. Je l'avais prise ainsi qu'elle m'était apparue le premier soir, debout dans sa robe blanche, le buste un peu fléchi s'appuyant au bahut de chêne, ses belles mains s'effilant du même mouvement lassé sur le livre qu'elles laissaient glisser à demi. Les yeux vivaient, mi-clos, vous suivant sous la frange longue des cils de leur doux regard attristé. Je n'étais pas malheureux... Ma tendresse était si profonde, que s'il lui eût été donné de suivre la grand'route droite des faciles amours, j'eusse joui dès ce monde d'un bonheur tel qu'il ne m'eût rien laissé à envier au paradis. Au reste, pour le cœur, tout est relatif. Les choses par elles-mêmes n'ont qu'une valeur fictive qui se décuple ou s'amoindrit selon l'intensité de notre façon de sentir. Je crois qu'il est telles passions dont l'assouvissement nous briserait...

Un regard de Marthe, un sourire, la nécessité où j'étais, pour lui donner la pose, de lui toucher les bras et la tête, me laissaient plus de bonheur que ne m'en eût donné la possession complète de toute autre femme. Véritablement, je l'adorais, tenté à chaque instant de m'agenouiller devant elle et d'apaiser, à baiser ses jolis pieds, la fièvre de mes lèvres toujours tantalisées... Peu à peu cependant, je me domptai, haussant seulement mes désirs à frôler le bas de sa robe longue, dévotement. Et je trouvais un âpre plaisir à me vaincre, me suppliciant moi-même et trouvant, tant je l'aimais, à cette souffrance qui me venait d'elle, comme un reste de volupté.

De temps à autre cependant, la chair toute-puissante se vengeait, avait d'atroces réveils.

Je m'enfuyais alors, pris de la tentation folle d'étreindre, jusqu'à briser sa froideur, ce beau corps de vierge, si proche qu'il m'eût sur d'étendre les bras pour l'enlacer... Peut-être me suis-je trompé dans mon respect, fit Jean pensivement, peut-être, puisque le cœur était pris, eussé-je dû m'adresser aux sens... Mais cela n'était digne ni de Marthe, ni de moi. Si un jour ma bien-aimée devait être mienne, ce n'est point ainsi que

Hosted by Google

je la voulais obtenir. Au reste, Marthe était la pureté même, et je l'offense en pensant que quelque surprise charnelle eût pu la jeter dans mes bras.

Le temps passait... Le monde, me voyant toujours auprès d'elle, commençait à nous fiancer. Désormais, je disais « Jacques » et parfois « Madeleine », dans un commencement de fraternité. Marthe, douce et grave, avait le sourire plus fréquent. Parfois, ses yeux de velours, suivant les jeux des enfants, s'éclairaient de quelque chaude vision...

« Patience, me disais-je. Patience et courage; Dieu est bon, il aura pitié. Marthe oubliera, et peut-être un jour la verrai-je ainsi suivre et caresser du regard les fils qu'elle m'aura donnés. »

Si ça avait pu durer, fit Jean, c'était presque le bonheur.

. . . . . .

Le portrait de Marthe était fini. Je l'avais montré à P..., mon vieux et cher maître, le célèbre peintre de femmes.

« Envoie-moi ça au salon, garçon, m'avait-il dit, me frappant joyeusement sur l'épaule, c'est la fortune et la gloire.

— Mieux encore, j'espère bien, maître.

— Eh quoi! donc, monsieur le gourmand?

— Le bonheur... »

P... me serra affectueusement la main.

« Allons, je vieillis. Où avais-je les yeux pour ne pas voir que, cette fois, messire Cupidon t'avait servi de maître et qu'Amour — ainsi qu'on dit en docte langage — qu'Amour avait guidé ton pinceau? Un rude maître... te voilà hors de pair, garçon! »

Puis s'éloignant un peu :

« Le beau visage! dit-il. Quelle pureté de lignes et quelle vie dans cette douceur! C'est l'âme même qui vous regarde au travers des yeux... Et quel corps!.. la perfection absolue. Tu l'as flattée, hein, garçon? »

Je fis signe que non.

« Non? Presque trop belle pour notre terre, fit-il rêveusement. La splendeur de la chair arrivant à l'immatériel à force

Hosted by Google

de perfection... » Il secoua la tête. « Si jamais tu l'épouses, fais-lui deux ou trois enfants d'affilée, pour bien te convaincre qu'elle est de notre limon. »

. . . . . .

J'avais fait du portrait de Marthe une fort belle copie qui éclairait ma chambre de sa blancheur nimbée. Soir et matin, je m'agenouillais aux pieds de la très aimée, disant à son image les choses folles et tendres que je lui taisais à elle, par respect. Et c'était, devant la vision blanche, une fois mes lèvres descellées, l'égrènement continu du rosaire d'amour, la même prière obstinée, cent fois redite, impérieuse et suppliante, comme si, en ma folie, j'eusse cru en appeler à son cœur même dans un envoûtement mystérieux.

Marthe allait prendre ses vingt ans. Je travaillais de souvenir, pour les lui offrir, les miniatures de ses deux nièces.

Sur les larges feuilles d'un éventail d'ivoire, j'avais peint deux roses moussues fleuries sur le même rameau. De la plus grosse, très épanouie, le joli visage de Gilberte émergeait radieux, les pétales roses de la fleur habillant comme d'un corsage de satin ses fines épaules nues. Dans le cœur mi-clos de l'autre, Bébé cachait un peu sa tête blonde coiffée d'une grosse feuille recroquevillée, toute pareille à l'un de ces anges qu'on trouve fille dans les roses et garçon sous les choux.

La fête approchait.

Même nous nous étions chamaillés. Mme Lemarcé voulait donner un grand dîner. Une soirée, disait son mari. Jeanne, consultée, fit la moue.

« Ah! non, de grâce, restons en famille! Ce sera bien plus gentil. »

En famille!... et de rire. Nous n'étions pas même cousins à la mode de Bretagne... Et pourtant, grâce à la bonne entente des deux couples, à mon amour pour Marthe, au désir commun que nous avions de lui plaire, le sens du mot était rigoureusement vrai.

Hosted by Google

Jeanne, vexée, était devenue toute rouge, puis, prenant son parti :

« Eh bien, quoi? dit-elle. N'avons-nous pas la même grand'mère, et m'allez-vous faire un crime de ce que, dans notre amitié chaude, j'oublie que notre parenté remonte aussi loin. Ah! fi, les vilains! »

Elle nous menaçait du doigt.

M. Lemarcé happa au vol sa petite main levée et la baisa.

« C'est vous qui avez raison, dit-il. Vous êtes tout cœur et tout esprit. Guidez-nous, chère madame. Que faut-il faire pour bien fêter notre Marthe?

— Soit, je suis bonne princesse, je pardonne », dit Jeanne gentiment. Elle posa le bout de son doigt mince sur son front couvert de frisettes : « Oh! j'ai tout mon plan là. D'abord, savez-vous à quelle heure Marthe est née?

— A six heures du soir, je crois.

— Bien. Alors, sitôt le dîner fini, nous l'expédions au parc avec les enfants. Ordre précis de ne rentrer qu'à six heures. Eux partis, nous décorons la maison; des fleurs, beaucoup de fleurs, fit Jeanne avec un geste ample des bras. Madeleine fait dresser la table pour le souper, un joli souper — et elle passait sa langue rose sur ses lèvres.

— Gourmande! dit Lucien.

— Des huîtres, poursuivit sa petite femme tranquillement: Marthe les aime...

— Toi aussi, souffla Lucien. Aïe!

— Ça t'apprendra... A six heures, rentrée de Marthe et des enfants. Les petits, stylés d'avance, empoignent leurs bouquets et récitent leurs compliments. Embrassades, souhaits, remise générale des cadeaux.

— Comment, protesta M. Lemarcé, vous aussi?

— Bien sûr... puisque nous sommes en famille. » Elle appuyait, malicieuse. « Le tien est prêt, Jean?

— D'hier.

— Le mien aussi, et joli, joli! Lucien aura à se pourvoir, et

Hosted by Google

pour le punir de ses impertinences, je ne l'aiderai pas. — Non, monsieur, non, pas de grâce, » dit-elle, retirant sa main que le coupable cherchait à saisir. Puis, développant son programme : « Après le souper, nous jouons une petite pièce, un bout de charade, n'importe quoi...

On l'interrompit.

« Comment! nous jouons... Qui ça nous, chère madame, fit Jacques.

— Mais vous, moi, votre femme, nous tous.

— Et le public.

— Marthe, qui suffira, puisque nous ne jouerons que pour elle.

— Mais je ne sais pas jouer, fit-il piteusement.

— Ni moi, renchérit Lucien. Je n'ai jamais su qu'une fable et je la disais mal, oh!... »

Jeanne tapa du pied.

« Et toi, Jean?

— Moi, je sais... mais laisse-moi près d'elle. »

Elle me fit un signe d'amicale intelligence.

« Ça, c'est une raison. Quant à vous, messieurs, à votre aise; croisez-vous les bras, Madeleine et moi suffisons.

— Mais, voulut réclamer Mme Lemarcé.

— Pas de mais, ma bonne amie, interrompit Jeanne d'un ton péremptoire. Toi au moins tu sais réciter une fable, et très bien même si j'en crois certains prix de diction française que j'ai vus là-haut. N'as-tu pas conté qu'à ton couvent tu avais eu un succès fou dans le rôle d'Esther? Tiens, je te vois d'ici, blonde et touchante à faire pendre dix Haman. »

Puis, la fine mouche singeant la voix douce et le débit un peu lent de son amie :

Que Votre Majesté pardonne à mon émoi.

Et la maligne de faire mine de se pâmer dans mes bras le plus gracieusement du monde, puis rebondissant avant que je l'eusse touchée :

Hosted by Google

« C'est ça, hein, Madelon?

— Indiscrète et moqueuse, vous méritez d'être punie, fit la gracieuse femme, rougissante. Prix pour prix, Jeanneton, et que votre style vienne en aide à mon bien dire. Ne m'avez-vous pas montré certains petits contes d'une plume élégante et leste... Je jouerai donc ce que vous voudrez, chère... à condition que vous l'ayez écrit. »

Nous applaudîmes. Le coup portait droit.

« Sorcière », cria Jeanne, furieuse; puis, se ravisant, elle lui tendit la main.

« Tope-là, c'est de bonne guerre, dit-elle, et nous aurons un fier succès. »

A partir de ce jour-là, les deux jeunes femmes devinrent à peu près inabordables.

Jeanne s'enferma deux jours pleins dans son petit parloir, nous venant à table à peine coiffée, fiévreuse, de l'encre tachant ses jolis doigts. Puis ce furent, dans le fond des jardinets, de longues séances d'où nous venaient, dans un ronronnement de leçon vite apprise, de longs rires joyeux.

Parfois aussi les jeunes mères se chambraient avec les bébés, et, portes closes, la voix claire de Jeanne, celle plus douce de Mme Lemarcé s'élevaient, scandant les syllabes, puis c'était, leur répondant, le murmure d'une fraîche mélopée enfantine.

« Mais que font-elles donc? me demanda Marthe, un jour que nos deux amies, enlacées, chuchotantes, tournaient autour de la pelouse, un peu semblables à deux grosses abeilles, avec leurs tailles fines et leur éternel susurrement.

— Chut, c'est un secret! »

Marthe réfléchit un instant, consulta des yeux le calendrier, un sourire ému fleurit ses belles lèvres.

« C'est bon, dit-elle, c'est bon, monsieur Jean! »

. . . . . .

« Pardonne-moi de te conter un à un tous ces enfantillages, me dit Jean, s'interrompant, mais j'éprouve à les revivre un bonheur tel que je n'ai pas le courage d'en abréger le récit.

Hosted by Google

Prends patience, désormais dans ma vie les heures de joie sont comptées... » Et, comme je lui serrais affectueusement la main :

« Je n'ai plus qu'un jour, fit-il, mais si beau ! »

Il ferma à demi les yeux, s'absorbant dans le récit de son bonheur perdu, comme pour en savourer à nouveau la douceur.

« C'était le 15 que Marthe prenait ses vingt ans. Son père, un grand vieillard à mine courtoise, était arrivé dès la veille. Très affectueusement, il avait remercié Lucien et Jeanne des soins qu'ils prenaient pour distraire Marthe, puis me prenant les deux mains :

« Jacques m'a tout conté... J'espère pouvoir bientôt vous solder ma dette, cher enfant ! »

Mon cœur avait bondi dans ma poitrine. C'était là, mieux encore dans le ton que dans les paroles, avec la sanction de mes espérances, la promesse de les réaliser pour autant qu'il serait en lui.

Mon rêve prenait corps, j'y touchais pour ainsi dire du doigt. Hélas ! tant plus rude fut le réveil ! Mais n'anticipons pas... Il me reste tout un jour de bonheur à revivre.

La matinée du 15 nous parut interminable. Sitôt le dîner fini, Marthe, sur la prière de sa belle-sœur, conduisit au parc les trois petiots parés d'avance, jolis comme des amours, Gilberte et Bébé, bras et jambes nus dans leurs fines robes de dentelle pomponnées de nœuds roses. Paul, tout pareil à un Velasquez hors cadre, avec son grand col rond de vieux point de Venise par-dessus son costume de velours bleu de roi.

« A l'ouvrage à présent », cria Jeanne.

Nous travaillâmes de si grand cœur que dès 4 heures tout fut prêt dans la maison, parée et fleurie ainsi que pour une noce. Puis chacun songea à sa toilette et revint portant son cadeau : M. Lemarcé, une ravissante parure de corail ; Jacques et sa femme, toque, manchon et boa de loutre.

Jeanne, une coupe de vieux Saxe qu'escaladent un tas d'amours demi-nus.

Hosted by Google

« Et toi, Lucien, fait l'espiègle, qu'as-tu de précieux dans ce petit paquet?

— Hélas! cruelle, dit-il plaisamment, ne m'as-tu pas abandonné à mon seul bon goût? Alors... voilà! — et, triomphant, il fit sauter l'enveloppe grise et nous vîmes, relié en veau blanc avec coins ferrés d'argent et portant, gravé à froid, le chiffre de Marthe, un très bel exemplaire de *L'abbé Constantin*, d'Halévy, édité sur papier de Hollande.

— Bien choisi! » approuva Jeanne l'impartiale, et, le tirant par la manche doucement :

« Dis donc, c'est bientôt ma fête... Tu en as pris deux? »

Lucien fait signe que oui, tout content, et l'enfant ravie le baisa à la bonne franquette, puis rougit jusqu'aux yeux de cet accroc fait à sa dignité devant M. Lemarcé, qui riait de tout son cœur.

« Je vais voir au balcon », dit-elle délibérément.

Cinq minutes après, elle dégringolait en tourbillon.

« Marthe, voilà Marthe! »

La porte s'entr'ouvre... c'est elle, c'est ma bien-aimée. Elle entre baignée d'un rayon de soleil qui dore son corps charmant. Je la vois, fit Jean, qui tressaillit, fixant dans le vague la vision adorée. Elle a couru avec les enfants, elle est un peu rouge et ses yeux flambent sous la passe de son grand chapeau. Elle s'est parée pour nous plaire et porte l'habit Directoire en foulard écru semé de grosses cerises mûres. Une large ceinture de soie rouge marque sa taille fine, un bouquet de cerises tremble à son chapeau.

Nous l'accueillons d'un hourra joyeux. Les petits, dûment stylés, empoignent leurs bouquets et de leurs voix argentines récitent leurs compliments. Paul va trop vite, Bébé s'embrouille, Gilberte a le pompon avec son petit débit net et son geste gracieux.

Marthe est restée là, tout contre la porte; ses lèvres tremblent un peu, entr'ouvertes dans un long sourire; de grosses larmes perlent au bord de ses longs cils recourbés.

Hosted by Google

Quand les petiots ont fini, elle se baisse et les enserre tous trois d'une même caresse.

« Ah! chers, chers enfants! »

Puis, c'est notre tour.

« Dieu te bénisse, enfant chérie, dit M. Lemarcé la pressant sur son cœur.

— Bonne fête, petite sœur!

— Mon bonheur pour le vôtre », ai-je murmuré. Les gros baisers sonnent. Marthe souriante tend ses belles joues que les pleurs ont mouillées. C'est Jeanne à présent, puis Lucien, et voici qu'amicalement M. Lemarcé me pousse.

« Allons donc, peureux!

. . . . . .

Jean, tout pâle, se souleva sur son fauteuil le visage extasié, ébauchant des lèvres le simulacre d'un baiser.

« Marthe! » crie-t-il, tendant les bras... puis se laissant retomber la tête dans les deux mains.

« Ah! pauvre fou, fit-il dans un sanglot, j'oubliais. »

. . . . . .

Au bout d'un instant, il se calma et poursuivant :

Le gros de l'émotion passé, nous nous mîmes à table. Jamais souper ne fut plus gai. Jeanne, avec sa bonne humeur débordante, attachait le grelot, et Dieu sait de quel cœur nous lui donnions la réplique! On s'animait, parlant plus haut, avec des rires fous coupant çà et là la sonnerie longue des verres souvent heurtés.

— A ta santé... à votre santé, Marthe! »

Même, Mme Lemarcé avait par deux fois vidé jusqu'à fond sa coupe pleine à déborder. A présent, le champagne pétillait dans ses yeux bleus, éclairant d'une lueur inaccoutumée son fin visage de blonde.

— Je ne sais pas, avait-elle dit naïvement, secouant la tête et passant sa main blanche sur son front, mais j'ai chaud et...

— Je sais, moi avait crié Jeanne; tu es pompette, ô sage Madeleine! »

Hosted by Google

Et de rire comme des fous, Marthe aussi, d'un bon rire jeune.

Ma bien-aimée!... Je l'avais là tout près, ravissante dans son habit à grands revers boutonné d'argent; un sourire heureux délassait l'arc sévère de ses belles lèvres et c'était comme une autre Marthe, adorable toujours, mais plus jeune, plus femme, plus accessible que la sculpturale vision des premiers jours, pour moi, pauvre mortel qui l'aimais.

Quand vint le dessert, Jeanne hâtivement grignota quelques bonbons, mordit dans un fruit glacé et, faisant signe à Mme Lemarcé, toussotta deux ou trois fois. Les jeunes femmes s'éclipsèrent, laissant retomber derrière elles les lourdes portières du petit salon.

« Où vont-elles donc? questionna M. Lemarcé.

— Chut, padro miadre, fit Marthe, c'est un secret. Prenons patience, je vais sonner le café. »

Nous nous levâmes, et pour passer dans la serre elle posa sa main nue sur mon bras. Sa belle figure tournée vers moi resplendissait très douce dans sa sérénité. Elle entr'ouvrit son éventail, où souriaient les chères petites fleurs animées.

« Comme vous êtes tous bons! Vous plus encore que les autres, dit-elle de sa voix profonde. Aujourd'hui est depuis bien longtemps ma première journée heureuse, et c'est à vous que je la dois. Merci pour ce bijou qui m'en gardera le souvenir et... merci pour le reste », ajouta-t-elle plus bas avec une faible pression de sa main qui trembla un peu sur mon bras.

Un fol espoir me prit.

« Ne me direz-vous rien de plus ce soir, chère, chère aimée? »

Une ombre voilà son visage.

« Pas encore », fit-elle la voix changée.

(*A suivre.*) MARCELLE TAIME.

Hosted by Google

GAND CONTRE TERMONDE

Épisode de l'histoire industrielle des Flandres au XIV^e^ siècle.

Un jour du mois d'octobre de l'année 1344, il y eut grande émotion au Marché du Vendredi, à Gand. L'un des préposés au scellement des draps fabriqués dans cette ville venait, en faisant sa tournée de surveillance ordinaire, de découvrir, dans un tas de pièces d'étoffes exposées en vente, une pièce de drap à rayures qui ne portait ni la marque de Gand, ni aucune marque quelconque de fabrication. C'était une infraction aux ordonnances légales, car, depuis le mois d'octobre 1337, les échevins avaient défendu d'apporter au marché du drap à rayures qui ne porterait pas le sceau de la ville (1).

Aussi la pièce de drap fut-elle saisie, et on procéda à un interrogatoire du marchand étranger qui la présentait en vente. Cet homme, voulant ruser, commença par déclarer que la pièce avait été fabriquée à Gand, et que c'était par un oubli des préposés au sceau de la ville qu'elle ne portait aucune marque. Mais, pressé de questions sur le point de savoir quand il aurait présenté l'objet litigieux à la marque, il s'embarrassa dans ses explications et finit par avouer qu'il l'avait achetée à Termonde et qu'il l'avait fait passer, en fraude de l'octroi, dans l'enceinte de la ville.

Or, la charte constitutionnelle des Gantois de l'an 1297, en son article 149, porte que « nul homme forain ne peut apporter des draps dans l'échevinage de Gand pour les exposer en

(1) *Voorgeboden der stad Gent*, édité par N. de Pauw, p. 6

Hosted by Google

vente s'ils ne sont foulés dans l'échevinage de Gand ; et le drap doit avoir une marque spéciale au moyen de laquelle il doit être spécialement reconnu, à moins que ce ne soit des juridictions circonvoisines de la ville. Le tout sous forfait de 10 livres et le drap confisqué. Et quiconque le vendrait pour marchandise de bourgeois serait en forfait de 20 livres » (1).

Il n'était pas un enfant en âge de raison, à Gand, qui ignorât ce privilège de sa ville natale ; l'affaire de ce marchand étranger était donc claire. On avertit immédiatement le bailli du comte et les échevins, qui constituèrent un tribunal, et le négociant fut mis à l'amende de 20 livres. Comme il était hors d'état de payer une aussi forte somme et, de plus, comme il était étranger, afin d'éviter toute difficulté qu'auraient soulevée les droits de bourgeoisie qu'il pouvait avoir dans une autre ville libre, le tribunal composa, et réduisit l'amende à 3 livres (2) ; on bannit le contrevenant hors de l'enceinte de la ville et on lui interdit à l'avenir la fréquentation du marché de Gand.

Mais ce qui avait jeté l'émoi au Marché du Vendredi, ce n'était point tant le fait incriminé, mais la constatation que la pièce de drap confisquée était si exactement semblable aux pièces de drap à rayures dont la ville de Gand avait le monopole, que l'on ne pouvait pas la distinguer des autres. C'était la même largeur, la même longueur, la même méthode de pliage et presque le même tour de main dans le foulage. On faisait donc de faux draps de Gand à Termonde !

Jugez de l'émotion des drapiers qui étaient accourus immédiatement sur la place et avaient tourné et retourné l'étoffe fausse. « Eh bien, c'est beau, disait l'un, si l'on se met à fabriquer du drap de Gand ailleurs qu'à Gand ; le commerce, qui va déjà si bien, ira de mieux en mieux. Il ne sera plus nécessaire de nous mettre en quatre pour vendre nos marchandises à l'étranger, il faudra laisser les tisserands des autres villes nous prendre le brouet de la bouche (*de pap uit den mond*, expression locale), nous manger l'herbe sous les pieds. Et

(1) Voir *Coutumes de Gand*, par GHELDOLF, DUBOIS et DEHONDT, t. I, p. 493.

(2) Voir un exemple de procédure de ce genre : *Messager des sciences historiques*, 1888, p. 323.

Hosted by Google

nous, nous nous croiserons les bras et nous irons siffler pour gagner notre existence. » — « Oui mais, » dit un autre, « cela ne se passera pas ainsi. Ne sommes-nous pas à Gand, chef-ville du comté de Flandre? Nos privilèges, nos coutumes priment ceux des autres villes du plat pays. Nous avons des échevins pour quelque chose, que diable, et il faut qu'on aille mettre à la raison ceux qui nous font une concurrence aussi déloyale. » — « C'est vrai ! » clamèrent les autres, « allons à la maison des échevins. » — « Et si Jean van der Vloet (1) et ses collègues ne s'occupent pas de nos intérêts, » ajouta un assistant, « nous saurons bien aller trouver Jacques (2), il a plus d'autorité sur le pays qu'âme qui vive et il est pour nous. » — « Allons-y donc », dit la foule, qui se précipita du marché dans les ruelles conduisant à la maison des échevins de la keure, située sur « la place » (3).

Les drapiers qui pénétrèrent dans la maison commune y trouvèrent plusieurs des magistrats de la keure et des parchons. Ceux-ci vaquaient à leur besogne quotidienne, consistant, pour les premiers, à l'audition et à la transcription dans les registres *ad hoc* des actes et contrats auxquels leurs concitoyens voulaient donner la forme authentique, et pour les seconds, à l'audition et à la transcription des comptes de tutelle ainsi qu'à l'homologation de trêves intervenues entre particuliers au sujet de disputes, de voies de fait et autres difficultés.

Les échevins, déjà mis au courant des événements par ceux de leurs collègues qui avaient assisté au jugement du marchand coupable, écoutèrent les plaintes des drapiers, au nom desquels avait pris la parole leur doyen Gérard Denis.

On décida d'envoyer immédiatement aux échevins de Termonde un avertissement, d'avoir à prendre des mesures pour mettre fin à la fabrication frauduleuse que l'un des drapiers de cette ville commettait.

Un des secrétaires des échevins de la keure fut appelé. Il

(1) Premier échevin de la keure en 1344-1345.

(2) On désignait couramment Jacques Van Artevelde par son seul prénom (voir les comptes, *passim*).

(3) Ancienne appellation du marché au beurre actuel.

Hosted by Google

prit une bande de parchemin et y inscrivit l'ordre des échevins de Gand. Le document fut plié et entouré de lacets de parchemin, auxquels fut apposé le sceau en cire de la ville de Gand.

Pierre Rase, l'un des ribauds qui se trouvait de garde à la maison des échevins ce jour-là, le 7 octobre, fut chargé de porter le pli à Termonde. Il reçut pour son salaire et ses débours éventuels 16 sous et 8 deniers (1). Il loua un cheval et partit, à fond de train, vers la porte de Brabant.

La foule des drapiers, qui s'était massée sur la place — car, la nouvelle s'étant répandue rapidement en ville, tous les tisserands et les foulons avaient cessé le travail, — ayant obtenu satisfaction, se dispersa et se répandit dans toutes les directions.

La plupart de ces bonnes gens ne manquèrent pas d'entrer dans les tavernes qui se trouvaient sur leur passage, et l'on but force brocs de vin du Rhin jusqu'au soir, quand sonna la cloche du coucher ou du couvre-feu. Les réflexions et les commentaires allèrent bon train, comme bien vous pensez, et l'on vouait la ville de Termonde et tous ses habitants au démon, pour avoir fabriqué et mis en vente du drap imitant le drap de Gand.

On en discuta, non seulement dans les ateliers, mais aussi dans les gildes; et les corporations des tisserands et des foulons eurent de nombreuses réunions.

Les jours se passaient cependant et les échevins de Termonde ne donnaient pas signe de vie. Ils ne répondaient rien à la missive de leurs supérieurs, les échevins de Gand. Cela était inadmissible! Avaient-ils fait quelque chose? On était sans nouvelle aucune! Il fallait donc que les échevins eux-mêmes y allassent pour faire respecter leur autorité et les privilèges de Gand!

C'est ce qui arriva.

Le mercredi après la Saint-Luc (c'est-à-dire, d'après notre computation moderne, le 20 octobre 1344), l'échevin de la keure, Pierre Van der Hasselt, et l'échevin des parchons,

(1) Comptes imprimés, t. II, p. 398.

Hosted by Google

Pierre Van den Hovene, montèrent à cheval et se rendirent à Termonde (1) pour demander ce que l'on comptait faire.

Ils s'aperçurent immédiatement que le premier avertissement était resté lettre morte, que les échevins de Termonde n'avaient pas fait la moindre recherche ou démarche pour donner satisfaction aux drapiers gantois.

Il eût été assez étonnant, d'ailleurs, il faut l'avouer, que des magistrats, issus du vote populaire et mandataires des corps de métiers, parmi lesquels la draperie occupait le rang prépondérant, eussent, sur la simple lecture d'une lettre des échevins de Gand, ordonné des mesures qui pouvaient être la ruine de leurs mandants, ou tout au moins leur causer un grave préjudice. Il ne s'agissait de rien moins que de prescrire une forme et des dimensions données pour les pièces de drap à rayures que l'on fabriquerait à Termonde!

Et des échevins communaux n'ont certes pas coutume de limiter les droits que possèdent leurs concitoyens de tisser les étoffes comme ils le veulent; bien au contraire, puisque, pour favoriser la fabrication indigène, ils excluent généralement les fabricats étrangers.

Donc, rien n'était fait à Termonde, quand les deux échevins de Gand y arrivèrent. On leur demanda des explications et des preuves, et, comme les deux députés de la chef-ville avaient omis de se munir de documents, ils durent envoyer quelqu'un à Gand pour les leur rapporter (2). On copia en hâte les extraits des chartes constitutionnelles et des ordonnances communales qui avaient trait à la draperie, ces extraits furent remis et laissés aux échevins de Termonde.

Au surplus, on ne leur cacha pas que si, dans un délai rapproché, ils n'avaient pas reconnu les droits et privilèges de la ville de Gand, on prendrait des mesures autres que la persuasion.

Les magistrats de Termonde promirent de se soumettre, et ceux de Gand s'en retournèrent chez eux.

Deux mois et demi passèrent. D'autres événements avaient

(1) Comptes imprimés, t. II, p. 383.
(2) Ibid.

Hosted by Google

un peu distrait les Gantois et leur administration de l'affaire des draps rayés, mais elle n'était pas oubliée.

Et comme, en présence de l'inaction des échevins de Termonde qui n'avaient pas donné de nouvelles, on prévoyait que l'on allait devoir employer les grands moyens, les moyens solennels d'abord, et peut-être ensuite la force, on régla la procédure à suivre.

Il s'agissait de faire respecter un privilège ou plutôt un monopole très important; cela intéressait la communauté tout entière et il n'appartenait pas seulement aux échevins de décider ce qu'il y avait à faire.

C'était une de ces occasions graves et assez rares où le peuple lui-même était appelé à émettre son avis. Le peuple, réuni dans ses corps de métiers, dictait sa volonté aux échevins, qui n'étaient plus, dès lors, que ses exécuteurs.

On fit donc un *referendum*. Les tisserands, dans leur gilde, discutèrent les mesures qui devaient être imposées aux Termondois, les foulons firent de même dans leur gilde, et les petits métiers réunis formant le troisième corps politique de la cité délibérèrent également. Les doyens des trois corps, Gérard Denis pour les tisserands, Jean den Bake pour les foulons, Pierre Zoetaerd pour les petits métiers reçurent des instructions formelles qu'ils furent chargés de communiquer aux échevins.

C'était la première phase de la procédure.

Il fallait encore en appeler à l'assemblée générale des citoyens que l'on nommait « collace », parce que, d'après la charte constitutionnelle du 8 avril 1297 (1), elle pouvait assister, chaque année, à l'audition et au collationnement des comptes des échevins; cette assemblée générale avait lieu aux halles ou dans un autre édifice public suffisamment vaste.

Le peuple ne fit, comme de juste, qu'homologuer ce qu'il avait déjà décidé dans ses réunions de métiers.

La ville de Gand, qui avait la tutelle légale sur la ville de Termonde, était désormais armée pour faire respecter ses droits.

(1) *Coutumes de Gand*, t. I, p. 499.

Hosted by Google

Aussi, le jeudi avant la Purification de Notre-Dame (27 janvier 1345), résolut-on de faire une nouvelle démarche auprès de ceux de Termonde, et on leur envoya officiellement, comme délégués de la ville, les échevins de la keure Jean Van den Scatte, Hugues Van Lembeke, l'échevin des parchons Pierre Vanden Hovene et les représentants des métiers Josse Rase, Arnold Abelin, Jean Donter, Sohier Boele, Jean de Scoutheete, Pierre Dulhuus et Gilles de Tolneere (1).

Ils avaient pour mission de « *faire* changer le mode de pliage des draps à rayures fabriqués à Termonde ».

Quand ils virent arriver cette cavalcade de gens bien décidés à se faire obéir, les échevins de Termonde commencèrent à comprendre que c'était sérieux et ils demandèrent ce que les Gantois voulaient, en définitive. On voulut bien le leur expliquer encore et ils promirent de prendre des mesures, après avoir consulté leurs commettants.

Les délégués de Gand leur accordèrent deux jours pour délibérer sur la teneur de l'accord qui devait être conclu.

La veille de la Purification de Notre-Dame (1er février 1345), les échevins de la keure Jean Van den Scatte et Liévin Van Waes retournèrent à Termonde pour chercher la réponse (2) et convenir définitivement des termes de la convention solennelle qui devait constater la soumission de ceux de Termonde aux droits et privilèges de Gand.

Ce n'était plus, dès lors, qu'une question de rédaction et de formalité.

La volonté des Gantois fut signifiée officiellement aux Termondois par une nouvelle députation qui quitta Gand le lundi après la Saint-Mathieu (28 février 1345) et qui se composait d'un échevin de la keure, Liévin Van Waes, de deux délégués des halles (c'est-à-dire ceux qui étaient chargés de la police des halles aux draps et qui consignaient dans leurs registres authentiques les achats et ventes que l'on y faisait (3), de quatre délégués du métier des tisserands, de trois délégués

(1) Comptes imprimés, t. II, p. 384.
(2) Ibid., p. 385.
(3) Voir la charte de 1297, art. 135 et suiv.

Hosted by Google

du métier des foulons et de quatre délégués des petits métiers (1).

Les échevins de Termonde rédigèrent l'acte d'acceptation qui fut rapporté à Gand par cette députation. L'acte fut mûrement examiné et finalement trouvé bon.

Il n'y avait plus qu'une formalité à remplir, la formalité définitive et solennelle du scellement de l'écrit sur parchemin. Ce fut une députation, composée de deux échevins de la keure, Liévin Van Waes, Jean Van den Scatte, accompagnés maintenant de leur secrétaire Jacques Van Loovelde, et de quatre négociants des halles, accompagnés du secrétaire des halles, qui alla (2), le dimanche de la Mi-Carême (6 mars 1345), procéder à ce scellement.

Ils rapportèrent à Gand une feuille de parchemin munie du sceau de la ville de Termonde, où l'on pouvait lire, à peu de chose près, ce qui suit (en flamand) (3) :

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront ou entendront, les échevins, le conseil et le commun de la ville de Termonde, salut en N. Seigneur, en connaissance de la vérité, que tous sachent que, comme nous ne respections pas la décision prise jadis par les trois bonnes villes de Flandre, Gand, Bruges et Ypres et, plus tard par la loi de Gand seule (à la décision de laquelle nous nous en étions référés au sujet du pliage des draps que nous pratiquions), les bonnes gens de Gand étaient très aigris contre nous, et attendu que cela pouvait causer de grands dommages à nous et à notre cité, nous consentons à respecter le jugement des échevins, des capitaines, des doyens et du commun conseil de la ville de Gand que l'on nomme la collace; et pour sûreté de ce consentement et de son observation fidèle dans l'éternité, nous avons, pour nous et pour nos successeurs et pour notre cité, constitué des personnes sûres, et nous nous sommes engagés,

(1) Voir comptes imprimés, t. II, p. 386.

(2) Ibid.

(3) La pièce originale est aux archives communales de Gand (nº 403 de l'*Inventaire* VAN DUYSE). Elle est très détériorée et le sceau de Termonde qui pendait à demi-queue est perdu.

Hosted by Google

comme nous nous engageons à payer une amende de 2,000 livres de gros à la ville de Gand, pour le cas où nous ou nos successeurs ou quelqu'un en notre nom, enfreindrait, en tout ou en partie, la sentence de ladite ville de Gand. Après quoi lesdits échevins, capitaines, doyens et commun conseil de la collace, au nom de la ville de Gand tout entière, ont prononcé dans l'affaire dessusdite la sentence que voici :

« Nous échevins, capitaines, doyens et commun conseil que « l'on nomme la collace de la cité de Gand, en notre nom et « au nom de la communauté, étant bien informés, bien « instruits de toutes les choses dessusdites, après de bons avis « et des débats bien mûris, prononçons et décidons :

« En premier lieu, que plus jamais ceux de Termonde, en « commun ou en particulier, ni leurs successeurs, ni quelqu'un « en leur nom ne pourront fabriquer ni faire fabriquer du « demi-drap à rayures. Qu'ils fabriqueront ou feront fabriquer « du drap à rayures de trente aunes de longueur, d'après « l'aune de Gand.

« En second lieu, que ledit drap aura cinq quarts d'aune de « largeur, d'après l'aune de Gand, et pas plus.

« Et que si ceux de Termonde, ou l'un d'eux, ou leurs successeurs dans l'éternité contrevenaient à notre décision prémentionnée, en tout ou en partie et que cela pût être suffisamment démontré, nous décidons que chaque fois que cela « arriverait, la dette prémentionnée serait due en notre faveur « et en faveur de la ville de Gand. »

« Et cette sentence, ce jugement, nous, en notre nom et au nom de nos successeurs, chacun en particulier, et au nom de notre cité de Termonde, nous l'acceptons en bonne foi et pour l'éternité. Et, pour l'observer loyalement de la manière dont il est dit ci-dessus, nous nous engageons pour nous et pour nos successeurs, et consentons à ce que les biens de chacun de nous soient arrêtés et saisis chaque fois qu'il serait contrevenu à la sentence, et nous renonçons à toutes lois, octrois et permissions contraires.

« En témoignage et en foi de toutes les choses prédites, nous avons, pour nous et pour nos successeurs et au nom de

Hosted by Google

la cité de Termonde en général, revêtu les présentes lettres du sceau de la cité de Termonde.

« Cela fut fait le cinquième jour de mars en l'année de Notre-Seigneur MCCC quarante-cinq. »

C'était là un engagement précis et solennel qui devait, semble-t-il, donner toute sécurité aux Gantois; mais cet engagement n'était, au demeurant, qu'un parchemin dépourvu de sanction effective.

Qui donc pouvait empêcher un tisserand de Termonde de faire le drap comme il lui plaisait et de tâcher de le vendre avantageusement? Ce n'étaient certes pas les échevins de Termonde qui le lui défendraient et iraient surveiller son atelier! Et, quant aux Gantois, on tâcherait de ne plus laisser tomber une pièce de drap à rayures entre leurs mains, et tout serait dit.

L'éternité, dont il est question dans l'engagement, ne dura que deux mois, car les Gantois, de leur côté, veillaient et surveillaient. Il y avait un monopole à défendre et cela valait bien quelques frais... d'espionnage peut-être.

Le fait est que, le 14 mai 1345, on dépêcha le secrétaire Jacques Van Loovelde à Termonde (1), pour aller prévenir, sans doute, les échevins de cette ville que la draperie de Gand avait constaté que la draperie termondoise continuait à lui faire la concurrence et que l'on allait devoir sévir. Il fut heureux pour l'ambassadeur qu'on le laissât retourner chez lui sans le molester. Les autorités de Termonde réfléchirent aux conséquences terribles qu'occasionneraient des voies de fait commises sur un citoyen de Gand. C'eût été, certainement, attirer sur eux une guerre d'extermination et de ruine. Ils savaient d'expérience, pour l'avoir pratiqué eux-mêmes, comment une ville faisait pour empêcher une autre commune de lui nuire dans son industrie ou son commerce.

Mais, tout en respectant la personne du secrétaire de la ville de Gand, ils ne pensaient pas que, réellement, celle-ci ferait une démonstration en armes pour faire observer l'engagement

(1) Comptes imprimés, t. II, p. 388.

Hosted by Google

qu'elle avait obtenu. Les Gantois n'étaient-ils pas, en effet, très occupés à négocier, sous la direction de Jacques Van Artevelde, des traités et des alliances avec le duc de Brabant et le roi d'Angleterre contre le comte de Flandre et le roi de France ?

Mais ils se trompaient, les échevins de Termonde, et cela leur coûta cher !

Le dimanche avant le jour du Saint-Sacrement (22 mai 1345) (1), on vit sortir de Gand une petite troupe armée, qui prit la direction de Termonde. Elle se composait de sept archers commandés par un connétable, de vingt-huit sergents d'armes et de treize chaperons blancs commandés par deux connétables. Les archers étaient montés sur des chariots. Les autres allaient à pied.

Cette troupe prit la rive gauche de l'Escaut et s'arrêta à Calcken (trois lieues de Termonde), au château de messire Hugues, celui qui portait le titre de châtelain et était un des fonctionnaires du comté chargés de la garde des frontières du pays de Flandre.

Ces soldats restèrent, les uns cinq et les autres six jours absents de Gand. De sorte que leur séjour à Calcken ne dura guère que deux ou trois jours.

Mais cette démonstration militaire platonique faite pour en imposer aux Termondois, « au seul point de vue de leur draperie », comme on disait, fut peu après suivie d'une guerre civile, où la ville de Termonde laissa nombre de vies humaines et son honneur de cité libre et fortifiée.

Les frontières du comté de Flandre étaient à cette époque infestées par des bandes de pillards. Celles-ci se tenaient à proximité des grands chemins qui conduisaient dans le Brabant, dans le Hainaut, en France et en Hollande ; elles attaquaient les voyageurs isolés et arrêtaient tout négoce.

Il y en avait surtout dans le pays entre Alost, Termonde et la frontière du Brabant. Elles observaient les « passes » du comté et tout leur était bon comme butin.

(1) Comptes imprimés, t. II, p. 423.

Hosted by Google

La peine du bannissement, que l'on appliquait journellement au moyen âge, créait ainsi des armées de gens sans logis et sans moyens d'existence qui vagabondaient dans les campagnes. Toute cité leur était fermée, chaque pays se défendait de leur approche. Leur malheur commun, leur haine commune les réunissaient : ils s'attaquaient aux campagnards et les villes mêmes devaient s'armer pour les chasser.

C'est ce qui arriva au mois de mai de l'année 1345. Les « fugitifs » (c'est le mot que l'on employait) des environs d'Alost se montraient particulièrement hardis. Il fallait, pour protéger les voyageurs et les négociants qui s'en allaient dans le Brabant, mettre une garnison dans cette ville et organiser des patrouilles continuelles dans la campagne environnante.

Ce fut, comme de juste, Gand, la chef-ville du pays, qui dut prendre à sa charge cette expédition.

Le jeudi après la Saint-Macaire (12 mai 1345) (1), une première troupe de gens d'armes quitta la ville. Il y avait dix-sept hommes, deux connétables et un porte-étendard. Ils furent revêtus d'un uniforme de drap rayé rouge et blanc, dont trois pièces avaient été achetées aux frais de la commune.

Ils restèrent à Alost au nombre de vingt pendant un mois, sans en imposer beaucoup aux bandits, car leur insuffisance numérique était patente.

Les échevins de Gand firent alors un appel aux hommes de métier désireux de prendre les armes et, le samedi avant la Saint-Landuit (11 juin 1345) (2), une troupe composée de 106 hommes armés alla renforcer ces avant-postes du pays à Alost. Ceux-ci comprenaient dès lors 88 sergents d'armes commandés par 9 connétables et 1 porte-étendard, 27 archers avec leurs 16 aides, commandés par 3 connétables, sous la direction d'un doyen assisté d'un porte-étendard (3).

Des chariots avaient été requis pour transporter ces soldats à Alost et, par extraordinaire, on avait armé de glaives les

(1) Comptes imprimés, t. II, p. 426.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

Hosted by Google

aides des archers. On désignait ainsi, sous le nom flamand de *garsoenen*, les hommes qui portaient les targes ou boucliers, à l'abri desquels les archers, deux par deux, se mettaient pour armer leurs arbalètes.

Le commandement en chef de cette garnison à Alost était dévolu à un certain Jean Sceerlinc.

Tous les soldats et leurs chefs avaient, comme d'habitude, reçu un uniforme de drap à rayures aux frais de la ville et, pour parer à leurs premiers besoins, on avait envoyé à leur suite des mercenaires chargés de pain et de bière. La solde journalière était de 16 gros pour le doyen des archers, 12 gros pour les porte-étendards, 8 gros pour les connétables, 4 gros pour les archers, 3 gros pour les sergents d'armes, 1 gros pour les porte-targes.

Or, tandis que Gand défendait ainsi la route du Brabant, « les fugitifs » s'étaient retirés vers le nord et avaient entouré Termonde. Ils se trouvaient là près d'une ville très aigrie contre les Gantois et ils n'eurent pas grand'peine à s'en rendre maîtres, en renversant probablement l'administration en fonctions.

Ceci devenait de plus en plus grave. Il ne s'agissait plus d'une guerre d'escarmouches contre des vagabonds, mais bel et bien d'un siège en forme contre une cité rebelle.

L'occupation d'une ville ou d'une commune par des bannis mis hors la loi n'était pas rare à cette époque, et le fait, quoique regrettable, n'avait généralement pas d'influence sur la politique générale du pays. Mais Termonde, se trouvant au confluent de l'Escaut et de la Dendre, était une place stratégique de premier ordre. Elle commandait tout le trafic commercial de la Flandre et sa rébellion était de nature à nuire considérablement à la marche des affaires.

Les Termondois rebelles n'avaient, en effet, eu rien de plus pressé que d'interrompre toute navigation sur le fleuve et la rivière en semant des obstacles dans leur lit, en y établissant des digues, des pilotis et autres embarras.

On fit donc à Gand un appel général aux armes et il y a lieu de croire que toute la population valide assista à l'assaut

Hosted by Google

qui eut lieu le 5 ou le 6 août 1345 (1). Le doute provient de ce que les hommes des métiers, qui devaient être au nombre de plusieurs milliers, ne figurent pas dans les comptes pour la solde qu'ils auraient reçue. On voit seulement que la ville a payé des sommes énormes pour le drap qui servit à faire les uniformes (2) et qu'elle a, en outre, payé des indemnités à 6,990 hommes de métiers qui n'avaient pas eu de drap pour ces uniformes (3).

Quant aux hommes, soldats de métier probablement, qui reçurent une solde journalière pour participer à cette expédition, les comptes nous apprennent qu'ils furent au nombre de 600 environ, comprenant 103 archers avec 51 porte-targes et 282 sergents d'armes avec 19 porte-bannières.

Ainsi que le comportait la tactique de l'époque, ces troupes étaient divisées en « connétablies » de neuf hommes, commandées par un connétable. Il y avait donc 42 connétables. Les archers avaient, en outre, deux porte-étendards assimilés aux officiers.

Le commandant des archers était Jean Den Coteleere. Les commandants des sergents d'armes étaient Liévin Van Veurne et Jean Sceerlinc, le même qui avait été envoyé auparavant en observation à Alost. Jean Den Scoutheete, capitaine de paroisse à Gand, nommé en remplacement de Ghelnon Van Lens, sorti de charge ou peut-être assassiné, en même temps que son collègue Jacques Van Artevelde, était le commodore des archers et des sergents.

Toutes ces troupes sortirent des portes de Gand précédées de huit sonneurs de trompe. Cinq de ces sonneurs les accompagnèrent devant Termonde, les trois autres revinrent sur leurs pas pour assurer les services communaux. Les archers allaient en chariots, les sergents d'armes à pied. Les commandants, seuls, étaient à cheval.

Les hommes des métiers armés en guerre étaient accompa-

(1) Comptes imprimés, t. II, p. 438 et 520.
(2) Ibid., p. 428.
(3) Ibid., p 526.

Hosted by Google

gnés de six échevins, de trois capitaines de paroisse, parmi lesquels le vieux Guillaume Van Vaernewijck, le fidèle compagnon de Jacques Van Artevelde, et de cinq représentants des métiers (1). Ces personnes de distinction, avec leurs domestiques et leurs porte-étendards, formaient une cavalcade de 54 chevaux de selle et de 44 chevaux de trait.

On avait préparé et remis en état les engins de siège et notamment le grand arc, qui fut manié par deux spécialistes, au jour de l'assaut définitif.

A la suite de l'armée venaient une foule de porteurs de victuailles que l'on indemnisa plus tard des pertes qu'ils eurent à subir pour leurs denrées devenues inutilisables.

Pour couvrir les frais et avances de cette expédition, la ville de Gand, qui était dans la plus grande détresse financière, dut emprunter. Elle fit d'abord acheter à crédit au seigneur Simon Van Hale et à différents autres négociants de Bruges, du fer qu'elle revendit immédiatement contre argent comptant. Cette opération coûta à la ville 69 livres de gros ou 2,773 livres de payement, car le fer avait été acheté aux négociants pour 415 livres de gros, et à la revente il ne produisit plus que 346 livres de gros. On avait, en outre, dû payer à la ville de Bruges 180 livres de payement pour droit d'accises et 122 livres de payement pour le courtage de cet achat et de cette vente.

Après la guerre, c'est-à-dire le 21 août 1345, Gand emprunta encore à Bruxelles 1,875 écus d'or remboursables le 25 mai 1346 à l'intérêt du denier quatre. On paya, à l'échéance, 2,500 écus!...

La bataille devant Termonde fut acharnée. On avait affaire à de malheureux qui n'avaient plus rien à perdre que la vie, puisqu'ils étaient sans foyer et sans fortune, par suite de leur bannissement.

Aussi y eut-il, du côté des Gantois, nombre de blessés et de contusionnés, qui furent soignés par les trois chirurgiens à la suite de l'armée. De nombreux archers eurent leurs armes mises hors d'usage.

Mais les Termondois furent vaincus et se rendirent à merci.

(1) Comptes imprimés, t. II, p. 438.

Hosted by Google

Les vainqueurs décidèrent de prendre le duc Jean de Brabant comme médiateur pour fixer les conditions de la paix.

Celui-ci, le 9 août 1345, veille de Saint-Laurent, délégua ses pouvoirs à son frère Jean et à quatre de ses conseillers (1).

Par un acte subséquent du 10 août 1345, les échevins de Termonde acceptèrent cet arbitrage (2), et, le 11 août, les délégués du duc de Brabant prononcèrent la sentence dont la charte originale sur parchemin, munie du sceau du duc, est encore aux archives de Gand (3).

Ce document, rédigé en flamand, contient les stipulations suivantes :

« 1° Les Termondois rendront les otages qu'ils ont pris et renonceront à toutes les conventions qu'ils ont pu faire pour la mise en liberté de ces otages sous caution.

Il en sera fait de même du côté des villes de Flandre, Gand, Bruges et Ypres;

2° Les Termondois indemniseront les négociants, de quelque pays qu'ils soient, ainsi que les bonnes gens de Flandre de tous les dégâts et dommages qu'eux et leurs alliés ont causés, selon qu'il en sera rendu compte devant le duc ou devant les trois bonnes villes. Il ne sera rien dû pour les incendies, les blessures ou les personnes tuées;

3° Les Termondois ouvriront dans leurs remparts, du côté de la Flandre, trois brèches de 40 pieds de largeur qui seront entretenues, comme chemins, à la parfaite satisfaction des trois bonnes villes et aussi longtemps qu'elles le voudront. Ces brèches seront faites dans le délai de quatorze jours à partir du jour du traité;

4° Les Termondois enlèveront immédiatement de l'Escaut et de la Dendre les pilots, digues et autres obstacles qu'ils y ont établis;

(1) Charte authentique aux archives de Gand, n° 405 de l'*Inventaire*.

(2) Charte authentique aux archives de Gand, n° 406 de l'*Inventaire*, imprimée dans la *Notice historique sur la ville de Termonde*, par KLÉMENS WIJTSMAN, p. 167.

(3) N° 407 de l'*Inventaire*, imprimée dans la *Notice historique sur la ville de Termonde* de KLÉMENS WIJTSMAN.

Hosted by Google

5° La sentence rendue précédemment par les Gantois, en matière de draperie, recevra sa pleine et entière exécution ;

6° Tous les fugitifs et les bannis qui se sont soulevés contre le pays de Flandre et les trois bonnes villes, resteront bannis de la ville de Termonde et du pays de Brabant et seront tenus pour ennemis du duc comme ils sont ennemis du pays de Flandre et des trois bonnes villes ;

7° Maître Henri Van den Wijngarde (chef des échevins de Termonde?) ne pourra plus mettre les pieds à Termonde, ni dans le Brabant, ni dans la Flandre, que du commun accord du duc et des trois bonnes villes ;

8° Les Termondois renouvelleront leur serment de fidélité et de soumission au pays et aux villes de Flandre. Ils renouvelleront aussi leur serment de respecter les traités et alliances conclus entre le duc de Brabant et le comte de Flandre.

« Pour sûreté de l'exécution de cette sentence, les Termondois délivreront huit otages au duc de Brabant et huit otages aux trois bonnes villes de Flandre. Ces otages seront entretenus aux frais de la ville de Termonde, avec le produit de leurs biens, et ce jusqu'à décision contraire des trois villes. Si les Termondois étaient en défaut d'exécuter un des points quelconques de cette sentence, il serait dû, de plein droit, une amende de 3,000 livres tournois, dont 1,000 pour chacune des trois villes. »

Cette sentence, comme elle le dit elle-même, fut rédigée sur le champ de bataille devant Termonde, puis lue devant tout le peuple de cette ville assemblé à cet effet.

Les échevins de Termonde et les jurés des métiers en acceptèrent, par un acte authentique (1), toutes les stipulations. Ils apposèrent leur sceau sur le document ; messire Ingorgien, seigneur d'Amboise et de Termonde, et le comte Louis de Flandre, son suzerain, y joignirent le leur pour plus de garanties encore.

Si les Gantois ne durent plus, par la suite, s'armer pour défendre leur monopole en matière de fabrication de drap,

(1) Imprimé dans la *Notice historique* déjà citée, p. 167.

Hosted by Google

les Termondois gardèrent longtemps rancune à leur chef-ville.

***

Cet épisode de la vie industrielle et sociale du moyen âge nous a paru intéressant à détailler, d'autant plus qu'il est rare que des documents relatifs à des débats de cette nature soient à peu près tous conservés comme dans le cas dont nous venons de nous occuper.

MAURICE HEINS.

Hosted by Google

LES RUSSES ET LES ANGLAIS

DANS L'ASIE CENTRALE

Parmi les empires coloniaux qui s'élèvent sous nos yeux et qui sont un des phénomènes caractéristiques de cette fin de siècle, il n'en est pas de plus prodigieux ni de plus importants, au point de vue de l'équilibre futur du monde, que ceux que la Russie et l'Angleterre sont en train d'édifier en Asie.

Chose curieuse, cette vieille terre d'Asie, cette *mater gentium* d'où sont sorties toutes nos races d'Europe, aryennes, sémites et finnoises, est aujourd'hui, à son tour, envahie par ses propres enfants! Jadis, elle a lancé vers l'Occident ses essaims ethniques, grecs, italiotes, celtes, germains, slaves, finlandais, lapons, juifs, hongrois, turcs; elle nous a dotés de nos grandes religions monothéistes, judaïsme, christianisme, islamisme; elle nous a fourni les premiers éléments de nos arts et de nos sciences; et, maintenant, nous revenons vers elle, non pas comme des fils soumis, mais comme des conquérants.

Et cela est vrai surtout des nations aryennes. Cest qu'en effet, tandis que les Aryens d'Asie, les Aryens de l'Iran et de l'Inde, établis dans des régions chaudes, soumis à l'amollissante influence des climats tropicaux, mêlés, eux, si peu nombreux, à des races inférieures autochtones beaucoup plus denses, bloqués au nord et à l'est, par l'énorme masse de la race jaune, s'arrêtaient dans leur croissance et tombaient dans une sorte d'engourdissement sénile, leurs frères, les Aryens d'Europe, établis par la guerre dans des régions tempérées ou froides, voyaient se développer sans cesse leurs qualités viriles. Sortis de leur enfance sauvage et vagabonde, ils mettaient en œuvre, chacun d'après son génie particulier, les riches matériaux

Hosted by Google

tirés de la mère patrie et créaient de puissantes et fécondes civilisations.

Ces civilisations, ils les rapportent aujourd'hui au berceau de leur race, par les mains des Russes et des Anglais, en remontant le cours des fleuves que leurs ancêtres avaient descendu autrefois, au temps lointain de leur âge héroïque, l'Oxus, le Sir, le Gange et l'Indus.

Spectacle grandiose et bien fait pour attirer notre attention! Spectacle tout nouveau sur la vaste scène de l'histoire! Premier acte d'un drame immense dont le rideau vient à peine de se lever!

Il y a un siècle, en effet, qu'était-ce que l'empire colonial des Russes et des Anglais en Asie?

Les Russes commençaient à peine à entamer la Sibérie à l'orient de l'Oural et sur les bords de l'Irtisch et de l'Obi; l'Angleterre luttait encore contre la Confédération mahratte et les débris de l'empire des grands Mongols et ne possédait guère d'une manière solide que le Bengale et quelques ports du Dékan.

Aujourd'hui, tout est changé. La Russie règne sur la Sibérie, la Mantchourie et le Turkestan; dix-huit millions de kilomètres carrés peuplés par dix-huit millions d'hommes lui appartiennent. L'Angleterre tient en main l'Inde entière, la Birmanie et la presqu'île de Malacca; quatre à cinq millions de kilomètres carrés et près de trois cent millions de sujets.

Si bien que les possessions réunies des deux puissances couvrent la moitié du sol de l'Asie et comprennent plus du tiers de sa population!

L'une par le sud, l'autre par le nord, elles étreignent l'Asie comme dans un étau, de sorte que dans cet énorme continent, il n'y a pour ainsi dire plus qu'un seul peuple digne de porter le nom de nation et capable de jouer un rôle sérieux, la Chine, qui, avec ses quatre cent millions d'hommes et son territoire compact de douze millions de kilomètres carrés, représente par excellence le génie et la civilisation de la race jaune, en face de l'Angleterre et de la Russie, qui incarnent le génie et la civilisation de la race blanche aryenne.

Hosted by Google

I

Comment se sont formés ces deux colosses, la Russie asiatique et l'Angleterre asiatique, c'est ce qu'il est peut-être intéressant d'examiner en ce moment où la rivalité des deux puissances semble de nouveau près de passer à l'état aigu, à en juger par la sourde agitation qui se manifeste en Perse, à Caboul et dans le Cachemir.

Mais auparavant, il convient d'exposer quelques considérations géographiques.

Quand on regarde une bonne carte du relief de l'Asie, on remarque immédiatement que le noyau, le centre de ce continent, c'est le vaste plateau, trois fois grand comme la Belgique, qui s'élève au nord-ouest de l'Himalaya et qu'on appelle le Pamir.

D'après les anciens géographes, le mot de Pamir serait une contraction de l'expression kirghise Bam-i-duniah, le Toit du monde. L'étymologie semble fausse, et pamir ne paraît pas signifier autre chose que désert, haut plateau, lande ; aussi n'y a-t-il pas un pamir, mais une foule de pamirs groupés les uns à côté des autres, tels que le grand Pamir, le petit Pamir, le Pamir des lièvres, etc. Mais si l'étymologie classique est erronée, l'idée qu'elle exprimait est juste, le Pamir est véritablement le toit, la cime du vieux monde, car nulle part on ne rencontre dans l'ancien continent une aussi gigantesque plate-forme de plus de quatre mille mètres d'altitude moyenne au-dessus du niveau de la mer.

A cette cime, à cette épine dorsale de l'Asie, s'articulent à l'est et à l'ouest de hautes chaînes de montagnes dont les unes, en Orient, englobent le grand plateau Mongol, et dont les autres, en Occident, enveloppent le plateau d'Iran.

Ce dernier, le plus important au point de vue de notre étude, est rattaché au Pamir par une chaîne très élevée, l'Indou-Kou, la montagne indoue, nom que les populations ont changé en l'Indou-Kousch, tueur d'Indous, parce que c'est

Hosted by Google

par les brèches de cette chaîne que les Touraniens ont toujours débordé sur l'Iran et sur l'Inde.

L'Indou-Kou constitue la barrière naturelle entre l'Asie russe et l'Asie anglaise. Au nord s'étend, en effet, la plaine du Turkestan, dont les deux fleuves, l'Oxus et le Sir, vont se jeter dans la mer d'Aral ; au sud, la plaine de l'Indoustan, dont les deux fleuves, l'Indus et le Gange, déversent leurs eaux dans l'océan Indien.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance de l'Indou-Kou. Celui qui en possède les défilés tient en main les clés de l'Inde ou du Turkestan. Les Russes et les Anglais l'ont bien compris ; tous leurs efforts depuis un siècle tendent à se rapprocher et à s'assurer de l'Indou-Kou et de l'angle nord-est du plateau d'Iran qui s'y trouve adossé et qu'on appelle l'Afghanistan; cela est si vrai que, faire l'histoire de la marche des Russes et des Anglais vers l'Indou-Kou, c'est presque faire l'histoire du développement de leurs empires coloniaux.

II

Cette histoire se divise en deux phases bien distinctes.

La première commence à la fin du XVIII^e^ siècle et s'étend jusqu'à la moitié du XIX^e^.

C'est le traité de Paris de 1763 qui marque l'essor de la grandeur de l'Angleterre dans l'Inde. Héritière de toutes les possessions de la France, maîtresse du Bengale, l'Angleterre marche à pas de géant : en 1799, elle détruit le royaume de Maïssour et s'empare du Dékan ; en 1812, elle abat les Mahrattes ; en 1813, elle prend Delhi, l'ancienne capitale des Grands Mongols ; enfin, de 1824 à 1826, elle étend sa domination sur l'Assam, la Basse-Birmanie, Malacca et Singapour ; de sorte qu'en 1830, elle possède les deux rivages du golfe de Bengale, le Dékan et toute la vallée du Gange. Mais elle n'a pas encore la vallée de l'Indus.

Pendant ce temps, les Russes commençaient la conquête de la Sibérie et cherchaient à se rapprocher de l'Inde. Pour cela

Hosted by Google

deux chemins s'ouvraient devant eux : celui du nord, la plaine du Touran; celui du sud, le plateau d'Iran. Les hautes vallées du Touran, telles que Boukhara et Samarcande, semblaient inabordables, entourées qu'elles étaient d'une barrière de déserts de sables; aussi les Russes songèrent-ils d'abord à la voie de l'Iran.

L'Iran est un vaste plateau trapézoïdal, trois fois grand comme la France, de mille à deux mille mètres d'altitude, et entouré des quatre côtés par un rempart de montagnes, au nord l'Indou-Kou, le Kou-i-baka, le Sefid-Kou et l'Elbours, à l'est les Soliman, au sud les monts du Bélouchistan, à l'ouest les monts Zagros et ceux du Kurdistan.

Cette haute citadelle était occupée au début du siècle par divers États : à l'Occident, la Perse ; à l'Orient, les États Béloutchis et les royaumes afghans de Hérat, de Caboul et de Candahar. Parmi ces petits États, Hérat avait une importance capitale; on l'appelait la clé de l'Inde; elle l'était, en effet, et tous les conquérants avaient eu soin de s'en emparer, Touraniens venus du Nord en remontant l'Heridroud ou le Mourghab, Médo-Perses, Macédoniens, Parthes, Sassanides, Arabes, Sofis, venus de l'Ouest à travers les riches vallées du Khorassan.

C'est par l'Iran que les Russes essayèrent d'abord de se rapprocher de l'Inde. Ils franchirent le Caucase, s'établirent dans la vallée du Kour et l'on vit, en 1801, le tsar Paul Ier se mettre d'accord avec Bonaparte pour préparer une invasion de l'Inde. D'après ce projet, une armée russe devait s'emparer de Khiva et remonter l'Oxus jusqu'aux défilés de l'Indou-Kou, tandis qu'une armée française s'emparerait de Hérat et de Candahar et descendrait dans la vallée du bas Indus. Cent vingt jours suffisaient, d'après Napoléon, pour transporter un corps de troupes françaises du Rhin jusqu'à l'Indus. La mort du tsar fit échouer ces plans chimériques, et pendant quelque temps l'influence britannique devint prépondérante à Téhéran ; mais la Russie l'emporta bientôt et le traité de Tourkmantchaï, en 1828, lui donna l'Arménie et le droit exclusif d'avoir une marine de guerre sur la mer Caspienne.

Hosted by Google

Dès ce moment, la Perse passa sous le protectorat plus ou moins déguisé de la Russie.

En 1834, à l'avènement du shah Mohammed, les Russes dévoilèrent hardiment leurs projets sur l'Afghanistan et instiguèrent le shah à s'emparer de Hérat. Il allait la prendre en 1837, quand l'apparition d'une flotte anglaise dans le golfe Persique le fit reculer.

Hérat resta libre, mais l'audacieuse attaque des Russes et des Persans avait éveillé l'inquiétude des Anglais et leur avait fait voir l'extrême importance de la possession de l'Afghanistan.

Ils résolurent d'intervenir; l'occasion se présenta bientôt : un allié des Persans, Dost Mohammed, venait de renverser l'émir de Caboul, shah Coudja. Le gouverneur de l'Inde, lord Auckland, prit parti pour ce dernier et, en 1840, une armée anglaise de 25,000 hommes franchit l'Indus, s'empara de Candahar et de Caboul et rétablit Coudja sur le trône.

Seulement, comme les envahisseurs prétendaient demeurer dans le pays, sous prétexte de consolider le pouvoir de leur protégé, les Afghans, peuple ombrageux et fier, se soulevèrent aussitôt et restaurèrent Dost Mohammed.

Bloquée en plein Alghanistan, l'armée anglaise essaya d'en sortir, et son commandant, lord Elphinstone, signa avec Dost Mohammed, en 1841, une convention de retraite; mais pendant cette retraite, les Anglais furent surpris dans les défilés de Kourd-Caboul par les tribus des montagnes et complètement anéantis.

Un aussi sanglant affront réclamait une vengeance éclatante. En 1842, une nouvelle expédition anglaise pénétra dans l'Afghanistan, ravagea le pays, mais se retira aussitôt prudemment sans avoir rien changé au gouvernement.

L'échec des Anglais dans le Caboulistan fut pour eux une sévère leçon; il leur montra le danger de lancer ainsi une armée à l'aventure, loin de toute base d'opérations, et la nécessité de se rendre maître de l'Indus avant d'aborder le plateau d'Iran.

C'est pourquoi, pendant cinq années, de 1843 à 1848, les

Hosted by Google

Anglais concentrèrent tous leurs efforts vers ce but, détruisirent la redoutable confédération des Sykes et s'emparèrent du Sind et du Pendjab, c'est-à-dire de tout le cours de l'Indus, le long des monts Soliman.

En même temps, ils nouaient des négociations avec le Béloutchistan et poussaient leur ancien ennemi, Dost Mohammed, à s'emparer de Hérat, de façon à former de tout l'Afghanistan un seul État, auquel ils pourraient plus tard imposer leur protectorat, afin de se garantir contre une nouvelle attaque des Persans et de leurs alliés, les Russes.

III

C'est ici que se termine la première phase de la marche des Russes et des Anglais vers l'Indou-Kou et de la conquête de l'Asie centrale. Les uns solidement établis en Transcaucasie, les autres sur l'Indus, ils se surveillent et ne sont plus séparés que par l'Iran et le Touran.

Alors, vers 1850, commence la seconde phase, celle qui se continue encore sous nos yeux.

A cette époque, la Russie changea complètement de tactique. Sans abandonner son protectorat sur la Perse, elle comprit combien il était difficile d'aborder l'Inde de ce côté et résolut de se rapprocher de l'Indou-Kou par le Turkestan.

Le Turkestan ou le Touran est une vaste plaine qui forme un bassin fermé, borné à l'occident par la Caspienne, au nord par la Sibérie, à l'orient par le Pamir et au sud par l'Indou-Kou et ses nombreuses ramifications.

Quatre déserts protègent le Turkestan du côté de l'Europe et de la Sibérie, tous les quatre rangés autour du lac Aral, l'Oust-Ourt, la « Haute-Plaine », située entre la Caspienne et l'Aral, les Ak-Koum ou Sables blancs, placés au nord du Sir, les Kisil-Koum ou Sables rouges, entre le Sir et l'Oxus, les Kara-Koum ou Sables noirs, entre l'Oxus et les contreforts septentrionaux du plateau d'Iran. Ce n'est qu'après avoir franchi ce formidable demi-cercle de déserts, larges chacun de plus de deux cents lieues, qu'on arrive dans le Turkestan habité,

Hosted by Google

dans les khanats de khokand, de Boukhara, de Samarcande et de Khiva, pays fertiles, bien arrosés, entrecoupés de collines et de montagnes, autrefois extrêmement riches et peuplés, aujourd'hui ruinés par la barbarie stupide des Mongols et des Turcs.

La population des khanats est très mêlée par suite du flux et du reflux incessants des Touraniens et des Aryens. En somme, les populations aryennes ou semi-aryennes du Turkestan appartiennent aujourd'hui au groupe des vaincus; ce sont généralement des agriculteurs comme les Sartes, les Tadjiks, les Galtchas. Les Touraniens, au contraire, sont les conquérants, les dominateurs, les maitres du sol, tantôt sédentaires comme les Ousbegs et les Turcs proprement dits, tantôt nomades comme les Turkmènes et les Kirghises.

C'est par le nord que les Russes tentèrent d'abord d'atteindre les khanats. Une première expédition sous les ordres du major Pérovski périt en 1841 dans les sables septentrionaux de l'Aral. Mais les Russes ne se découragèrent point. En 1846, ils soumettent les Kirghises de la Grande-Horde; en 1847, ils créent des forts à l'embouchure du Sir; en 1854, ils atteignent l'Oxus et font un traité d'alliance avec le khan de Khiva; en 1865 le khan de Khokand devient leur tributaire; en 1866, l'émir de Boukhara, vaincu à Irdjar, se reconnaît à son tour vassal de la Russie; en 1872, Samarcande est annexée au nouveau gouvernement général du Turkestan; en 1873, Khiva est prise par le général Kaufmann et le khan devient le vassal de la Russie; enfin en 1876, le khanat de Khokand est annexé sous le nom de province de Fergana et le Turkestan russe prend Tachkent comme capitale.

Ainsi devenue maîtresse de la plus grande partie du Touran, la Russie démasqua de nouveau ses plans sur l'Iran et envoya une ambassade à Caboul.

L'Angleterre avait assisté avec anxiété à ce déploiement rapide de la puissance russe dans le Touran; mais une crise formidable l'avait d'abord réduite à l'inaction : la guerre des Cipayes de 1857, guerre dont la cause profonde doit être cherchée dans la mauvaise organisation du gouvernement anglo-indien.

Hosted by Google

A cette époque, en effet, l'Inde était encore administrée par la puissante Compagnie des Indes, fondée sous Élisabeth en 1600. C'était la Compagnie des Indes et non l'Angleterre, c'étaient ses généraux, ses armées, ses fonctionnaires qui avaient créé ce colossal empire. En 1833, elle était devenue, il est vrai, compagnie du gouvernement qui avait racheté son actif, mais on n'avait rien changé à l'ancienne organisation, organisation tyrannique, empirique, détestable.

Depuis longtemps, l'insurrection couvait. Des cartouches enduites de graisse de vache firent éclater le mouvement. Le 10 mai 1857, un régiment des cipayes du Bengale se souleva à Mérout et la révolte se propagea aussitôt avec une incroyable rapidité dans tout le bassin du Gange. Les insurgés, dirigés par Nana Sahib, prirent Delhi, rétablirent le Grand Mongol, commirent d'affreux massacres à Cawnpour et ailleurs; l'Inde entière semblait perdue. Mais l'Angleterre agit avec une rare vigueur; sir Lawrence tint dans la citadelle de Lucknow, le général Havelock reprit Delhi et des représailles sanglantes étouffèrent la révolte.

Le terrible danger auquel venait d'échapper l'Angleterre lui ouvrit les yeux; la Compagnie des Indes fut supprimée en 1858, et l'Inde devint une possession directe de la couronne, dirigée par un conseil des Indes de quinze membres siégeant à Londres, par un ministre des Indes et par un vice-roi nommé par le gouvernement.

Le conseil des Indes se mit immédiatement à l'œuvre et dans l'espace de quelques années, d'immenses réformes furent accomplies. L'armée fut réorganisée; l'administration renouvelée; les emplois furent rendus accessibles aux Indous; les impôts transformés; des chemins de fer, des travaux publics, des écoles furent créés sur des bases vraiment gigantesques.

Ce travail accompli, l'Inde une fois reconstituée, l'Angleterre put respirer et songer de nouveau à l'Indou-Kou.

Tout d'abord, Disraëli fit proclamer en 1876 la reine impératrice des Indes, pour opposer le prestige de ce titre à celui du Tsar; puis il réclama « une frontière scientifique », c'est-à-dire

Hosted by Google

la possession des défilés des monts Soliman. En conséquence, il fut décidé qu'une ambassade anglaise serait envoyée à Caboul, pour tenir en échec les menées de l'ambassade russe ; mais l'émir de Caboul, fils de Dost Mohammed, Shir-Ali, instigué par les Russes, refusa de recevoir l'ambassade anglaise. A ce refus insultant, l'Angleterre répondit en 1878 par une déclaration de guerre. Trois corps d'armée pénétrèrent à la fois dans l'Afghanistan par les passes des monts Soliman ; Shir-Ali et l'ambassade russe quittèrent Caboul et le général Roberts fit en 1879 avec le successeur de Shir-Ali, Yacoub-Khan, le traité de Gandamak, qui réduisait l'émir à l'état de pensionnaire de l'Angleterre et plaçait à ses côtés un résident britannique.

Aussitôt se reproduisit le drame de 1841. A peine l'armée anglaise eut-elle quitté Caboul, que les Afghans se soulevèrent et massacrèrent le résident, le major Cavagnari. Comme en 1841, l'Angleterre vengea cet outrage ; le général Roberts, à la tête d'une nouvelle expédition, ravagea l'Afghanistan ; Yacoub-Khan détrôné fut enfermé à Peschawir et remplacé par un nouvel émir qui règne encore aujourd'hui, Abderrhaman.

Mais les Afghans refusèrent d'accepter ce protégé des Anglais ; un certain Ayoub-Khan souleva Hérat et marcha sur Candahar ; vaincu par Roberts en 1881, il fut obligé de se sauver en Perse et l'Angleterre put croire un instant que l'Afghanistan était définitivement tombé dans son vasselage et que tout danger russe était écarté.

Il n'en était rien cependant. Un instant désorientés par le coup de vigueur de l'Angleterre, les Russes reprirent bientôt leur marche vers l'Indou-Kou ; mais cette fois ils choisirent la voie du Touran méridional.

En 1880, ils remontent l'Attrek, affluent de la Caspienne qui marque leur frontière du côté de la Perse. En 1881, Skobélef bat les Turcomans Tekkés à Géop-Tépé ; en 1882, la Russie lie des relations avec les Turkmènes de Merv et décrète un chemin de fer de Krasnovodsk sur la Caspienne à Kizil-Arvat sur les confins des Sables Noirs ; en 1884, les oasis de

Hosted by Google

Merv et de Sarraks sont annexées et les Russes commencent à remonter le Mourghab du côté de la frontière afghane; ils ne sont plus qu'à quelques journées de Hérat!

Les Russes devant Hérat! L'émoi fut grand en Angleterre; des bruits de guerre circulèrent, mais tout s'apaisa bientôt; une commission de frontières fut nommée par les deux gouvernements et détermina tant bien que mal la limite septentrionale de l'Afghanistan. Du reste, la Russie ne montra dans toute cette affaire qu'une dédaigneuse indifférence; elle laissa tranquillement les Anglais fortifier Hérat et Balk et porta tous ses efforts sur la contruction du chemin de fer, que le général Annenkof poussa bientôt à travers les Sables Noirs jusqu'à Tchartchoui sur l'Oxus et enfin, en 1888, jusqu'à Samarcande, au cœur même du Turkestan.

Désormais, la Russie n'était plus séparée de l'Inde anglaise que par le Badakchan au sud de l'Oxus et par le Pamir, au nord.

Depuis lors, c'est dans la région du Pamir que s'est concentrée toute l'activité des deux nations. Les Russes, beaucoup plus rapprochés, possesseurs d'une ligne de chemin de fer qui rattache directement leurs possessions du Turkestan à la Russie d'Europe, maîtres des deux grands fleuves qui pénètrent jusqu'au cœur du Pamir, n'ont pas tardé à s'emparer de tous les hauts plateaux et commencent déjà à déborder sur le revers oriental, dans le Pamir chinois.

Les Anglais se sont hâtés de mettre la main sur les passes de l'Himalaya, sur le Cachemir et construisent en ce moment une route stratégique dans la vallée de Gilgit, à l'angle nord-ouest de l'Indoustan, au coude même de l'Indus, route qui va toucher le Pamir à l'endroit précis où il s'articule à l'Indou-Kou.

Jour par jour, les deux adversaires se rapprochent de la crête qui les sépare et déjà ils peuvent, à travers les échancrures, jeter un coup d'œil l'un chez l'autre. Comme il arrive quand deux armées ennemies cherchent à prendre contact, leurs coureurs d'avant-garde se croisent déjà dans les vastes régions du Pamir. Tantôt ce sont des explorateurs russes que l'on voit

Hosted by Google

rôder dans le haut Thibet, le long des contreforts septentrionaux de l'Himalaya; tantôt des officiers anglais qui essayent d'arriver aux sources de l'Oxus. Généralement, ils sont fort mal reçus les uns chez les autres et la récente aventure du capitaine anglais Younghusband, que les Russes ont expulsé du Pamir, est un frappant exemple de cette mutuelle défiance.

IV

Ces procédés ne doivent pas nous étonner. La partie qui s'engage en ce moment dans ces régions est l'une des plus importantes peut-être qui aient jamais été jouées sur l'échiquier de l'histoire. Le sort de l'Asie y est en jeu; car nous l'avons dit, celui qui possédera les passes de l'Indou-Kou et du Pamir aura les clés de l'Asie centrale et dominera fatalement son voisin.

Un conflit éclatera-t-il, et s'il éclatait quel serait le vainqueur? Nul ne pourrait le dire, mais il faut bien reconnaître que les chances semblent être actuellement en faveur de la Russie.

Elle a d'abord l'avantage de la situation géographique. Depuis la Baltique jusqu'aux sommets du Pamir, la Russie présente un territoire continu et, grâce aux chemins de fer, elle peut en quelques jours masser des armées entières au pied de l'Indou-Kou, à deux pas des possessions anglaises. L'Angleterre, au contraire, séparée de l'Inde par deux mille lieues de mer, a besoin de beaucoup de temps pour grouper ses bataillons dans la vallée de l'Indus.

La Russie a aussi l'avantage du climat. Le Turkestan est, en somme, un pays de climat tempéré, où la race slave peut s'établir à perpétuelle demeure, prospérer et se développer en nombre; l'Inde est un pays torride où l'Européen ne peut s'acclimater. Aussi l'Angleterre n'est-elle représentée dans l'Inde que par cent mille soldats et fonctionnaires qui n'y séjournent que pendant un temps limité, n'y fondent point de familles et dont la race ne peut se propager, tandis que les

Hosted by Google

Russes comptent déjà plusieurs centaines de milliers de colons slaves, établis à demeure fixe, et que le jour n'est pas éloigné peut-être où ces colons formeront l'élément le plus nombreux de la population de l'Asie centrale.

Enfin, le Touran est une région relativement facile à gouverner, car les populations autochtones y sont clairsemées et divisées en groupes hostiles, tandis que l'Inde est un des pays les plus peuplés du globe, ce qui rend la domination anglaise extrêmement précaire. Qu'est-ce, en effet, que cent mille soldats et fonctionnaires anglais en face d'un peuple de près de trois cent millions d'hommes? Il suffirait aux Indous de secouer les épaules pour jeter dans la mer leurs maîtres britanniques. Sans doute, ils ne l'ont pas sérieusement tenté jusqu'à présent, grâce à la mollesse de leur caractère, grâce surtout à l'extrême prudence des Anglais; mais qui pourrait dire ce qui arriverait dans un moment d'effervescence et de crise, au cas d'une guerre avec la Russie, par exemple? Qui pourrait affirmer qu'à l'apparition du premier grenadier russe sur les crêtes de l'Indou-Kou, ces millions d'hommes, si différents de race, de langue et de religion, ne se soulèveraient pas à la fois et ne feraient pas cause commune avec le tsar blanc contre l'impératrice des Indes?

V

Mais écartons ces tristes éventualités. L'Asie centrale est assez grande pour satisfaire à la fois l'ambition de la Russie et celle de l'Angleterre, et la tâche qui leur est assignée est assez glorieuse pour absorber toute leur attention.

Cette tâche, les Russes et les Anglais l'ont déjà commencée.

Qu'était-ce que le Turkestan il y a vingt ans? Une des régions les plus farouches et les plus rébarbatives du globe. Une foule de petits roitelets y pratiquaient sans scrupule la plus abominable tyrannie; l'agriculture souffrait; les Turcomans nomades et pillards dévastaient les campagnes et venaient vendre sur les marchés d'esclaves de Khiva et de Boukhara les malheureux paysans iraniens qu'ils avaient

Hosted by Google

razziés; enfin, dans ce pays qui avait joui autrefois d'une brillante civilisation, où les villes étaient si nombreuses que, d'après un proverbe, pour passer de l'une à l'autre, un chat n'avait qu'à sauter de toit en toit, les rares cités qui existaient encore n'étaient plus que des amas de décombres.

Les Russes sont venus et tout a changé. La sécurité a reparu, les tyrans ont courbé la tête, les nomades ont cessé leurs razzias et les Turkmènes pillards eux-mêmes, privés des ressources du commerce des esclaves, ont dû se plier à la vie sédentaire et quitter la lance pour la charrue.

Pour atteindre ce résultat, la Russie a dû procéder avec énergie. Elle a organisé sa conquête comme une armée. A la tête du pays, elle a mis un gouverneur général qui tient en main toute l'administration civile et militaire et qui jouit, comme les proconsuls romains, d'un pouvoir sans limites. Sous lui se trouvent placés des gouverneurs militaires nommés par l'État dans les diverses provinces du Turkestan et chacune de ces provinces est à son tour subdivisée en cercles, administrés par des commandants.

Mais cette organisation militaire, dure pour les grands, est douce pour les petits et respecte avec soin les coutumes locales, la religion, les usages des villes et des tribus. Comme la Rome impériale, la Russie se contente de faire régner la paix, inestimable bienfait dans un pays jusqu'à présent livré à tous les caprices de l'arbitraire.

A l'ombre de cette paix, la transformation du Turkestan s'effectue lentement mais sûrement; les chemins de fer, les travaux d'irrigation et de drainage, font pénétrer dans le pays une vie nouvelle, activée encore par la colonisation. C'est par milliers que les Cosaques d'abord, les paysans libres ensuite, s'établissent tous les ans dans le Turkestan; ils y fondent des villages régis par les coutumes du mîr, comme dans la mère patrie; c'est une nouvelle Russie qui surgit là, de l'autre côté du lac d'Oral, sur les contreforts du Pamir et de l'Altaï, dans un pays fertile et sous un climat sain.

Hosted by Google

VI

Les travaux de l'Angleterre dans l'Inde sont d'un autre genre, puisque l'Inde ne peut être, comme le Turkestan, une colonie de peuplement; mais ils ne sont pas moins précieux.

Avec le sens pratique qui les caractérise, les Anglais ont compris qu'ils ne pouvaient imposer à un aussi énorme territoire, peuplé de trois cent millions d'hommes appartenant à tant de races, un régime uniforme.

Tout d'abord, l'Inde se divise en possessions immédiates et en États vassaux : les possessions immédiates forment un grand nombre de provinces, réparties en cinq groupes principaux et directement administrées par des fonctionnaires anglais.

Les États vassaux, au nombre de plus de quatre cent cinquante, dont le principal est le Nizam, restent sous la direction des princes indigènes; mais à côté de chaque rajah se trouve un résident anglais, qui surveille le prince, dont les pouvoirs sont limités par des conventions particulières. Ces conventions consistent généralement dans la défense de faire la guerre et dans l'obligation de payer un tribut. Si le prince manque à ses engagements, il peut même être détrôné, *pensioned off.*

Encore une fois, c'est la paix que l'Angleterre fait respecter dans l'Inde, comme la Russie dans le Turkestan. Mais l'organisation administrative, qui est militaire dans le Turkestan russe, est ici essentiellement civile. Elle repose sur le *convenanted service*. Tous les services publics de chaque province, de chaque district, finances, justice, administration, sont confiés à des employés qui s'engagent, par un *covenant*, à remplir leurs fonctions pendant un certain temps et à n'accepter aucun présent des princes indigènes. Ils sont du reste très bien payés et recrutés avec le plus grand soin, à la suite d'examens et de concours.

Rien de plus simple que ce système, de plus vivant, de plus contraire à notre raideur bureaucratique. Il a donné des résultats merveilleux; les employés, libres dans leurs allures, fiers

Hosted by Google

de leur responsabilité, savent respecter les coutumes et les usages locaux. Ils ne heurtent point l'indigène, qui peut se croire libre sous la surveillance de l'Angleterre. Du reste, sauf dans les fonctions supérieures, les indigènes eux-mêmes sont admis aux emplois.

S'il y a des abus, c'est avec prudence qu'on les réforme; ainsi ont disparu les sutties; ainsi disparaîtra sans doute la barbare coutume qui oblige des veuves de sept ans à porter toute leur vie le deuil de leurs maris.

Le plus grand obstacle aux réformes, c'est le régime des castes; mais l'influence des chemins de fer commence déjà à en amortir les distinctions absurdes.

En somme, l'Angleterre dans l'Inde n'a rien négligé pour augmenter la prospérité du pays. Elle a créé des travaux publics qui ont coûté des milliards, elle a fondé des écoles qui comptent déjà plusieurs millions d'élèves, depuis les écoles primaires où l'on emploie la langue locale jusqu'aux universités où l'on se sert de l'anglais.

Tout n'est pas fait sans doute. La famine désole encore périodiquement l'Inde; l'impôt levé dans les villages par l'intermédiaire des receveurs indigènes, les Zemindars, qui l'afferment, pèse trop lourdement sur le bas peuple. Enfin, il y a la question de race; un abîme sépare l'Indou de l'Anglais. Leurs deux âmes ne peuvent se comprendre et l'Anglais ne fait rien pour amener un rapprochement.

Bien différents des Russes, dont la souplesses lave s'accommode vite aux coutumes du Turkestan, les Anglo-Saxons dans l'Inde, au milieu des indigènes, gardent leurs habitudes et leur genre de vie; comme les Romains vis-à-vis des provinciaux, ils ne voient dans les Indous que des inférieurs, jamais des égaux. Aussi, si l'on apprécie leurs services, on ne les aime pas : « Les Anglais sont justes, disent les Indous, mais ils ne sont pas bons » (1).

Cette absence de sympathie entre les conquérants et leurs sujets rend, malgré tout, la domination britannique dans l'Inde précaire et chancelante. Les Anglais le reconnaissent

(1) GOBLET D'ALVIELLA, *Inde et Himalaya*.

Hosted by Google

eux-mêmes. « Notre gouvernement des Indes, dit M. Grant Duff, ressemble à un vaisseau qui navigue dans les brouillards à travers les bancs de Terre-Neuve. »

VII

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de l'Angleterre dans l'Inde n'est pas moins remarquable que celle de la Russie dans le Turkestan, et l'on peut affirmer que jusqu'à présent, les deux grandes nations ont bien mérité de l'humanité.

Qu'on se reporte par la pensée à un siècle en arrière. L'anarchie et la guerre régnaient alors sans partage, depuis les bords du Sir Daria jusqu'au détroit de Ceylan. Aujourd'hui, dans cet immense espace peuplé, de plus de trois cent millions d'hommes, dans les larges plaines du Touran comme dans les plaines du Bengale, sur les plateaux du Pamir comme sur ceux du Dékan, règne la paix, non pas la paix de la tombe comme savaient la faire les conquérants mongols, mais la paix britannique, la paix russe, semblables à la paix romaine, la paix féconde qui fait éclore et grandir les civilisations.

Espérons que l'Angleterre et la Russie auront la sagesse de la maintenir, en dépit des complications et des rivalités de la politique; espérons qu'elles ne commettront jamais la lourde faute de remettre aux hasards de l'épée la solution de leurs différends, et que si la terre d'Asie doit leur servir un jour de champ de bataille, ces batailles ne seront pas les mêlées sanglantes de la guerre, mais les glorieux et pacifiques combats de la science et du progrès.

H. PERGAMENI.

Hosted by Google

L'ÉDIT PACCA [1]

(Suite et fin.)

La loi italienne du 28 juin 1871 qui étendit aux anciens États romains les dispositions des lois générales concernant l'abolition des majorats et des substitutions fidéicommissaires, réserva formellement les droits pouvant appartenir au public, en vertu de fondations ou d'autres titres analogues. L'article 5 de la loi porte : « Les galeries, bibliothèques et autres collections d'art « ou d'antiquité demeureront indivises et inaliénables entre « les mains de ceux qui sont chargés de ces fidéicommis et « de leurs ayants droit. » Mais il y avait à pourvoir au cas qui s'était présenté, notamment pour la remise au gouvernement du musée et de la bibliothèque Corsini, où les collections changeraient de propriétaire sans dommage pour le public.

Ce fut l'objet de la loi du 8 juillet 1883, qui, tout en maintenant les prescriptions de celle du 28 juin 1871, relativement à l'inaliénabilité des galeries et des collections, déclara que ces dispositions cesseraient d'être applicables chaque fois que les droits du propriétaire seraient transférés à l'État, aux provinces, aux communes ou à des établissements nationaux, qui seraient tenus de conserver à perpétuité, pour l'usage public, lesdites galeries ou collections artistiques ou littéraires. Afin de faciliter les transmissions faites dans ces conditions, la loi ne les soumettait qu'à la taxe fiscale d'une *lira*.

La plupart des familles princières elles-mêmes s'étaient fait, du moins jusqu'à ces derniers temps, un point d'honneur de confirmer et même d'étendre leurs obligations de fidéicom-

(1) Voir le numéro de la *Revue de Belgique* du 15 juin 1892.

Hosted by Google

missaires. Dans la discussion de la loi de 1871, on rappela entre autres que don Clemente Spada, non content de respecter les charges anciennes, avait manifesté la volonté d'appliquer ces obligations à des accroissements récents de sa galerie.

Don Francesco Borghèse, chef de l'illustre maison de ce nom, déclara, dans son testament de 1833, que pour donner une sanction personnelle et spéciale à la conservation des objets d'art réunis, tant dans la galerie du palais Borghèse que dans la villa Pinciana, il disposait que si l'un des possesseurs du fidéicommis, pour un motif quelconque, venait à distraire des collections une des œuvres portées sur les inventaires, il aurait à payer immédiatement, s'il s'agissait de la *Déposition de croix* de Raphaël, de la *Chasse de Diane* du Dominiquin, ou de la *Danaé* du Corrège, pour chaque œuvre détournée, la somme de cent mille scudi, et celle de dix mille sequins d'or pour l'aliénation d'un des autres objets inventoriés. Ces sommes devaient être employées au profit des majorats des Borghèse. L'intention était excellente, mais la disposition ne tenait pas compte de l'intérêt public et du caractère fidéicommissaire. Aussi le camerlingue, dans l'approbation qu'il donna en principe à l'acte du prince Francesco, dut-il stipuler que les amendes, fixées à la somme de mille ducats d'or pour chaque objet indûment aliéné, seraient versées au trésor public.

Un autre Borghèse, le prince Camille, époux de la princesse Pauline Bonaparte, sœur de l'empereur Napoléon Ier, avait tenu une conduite bien différente de celle du prince Francesco, en cédant au gouvernement français, non peut-être tout à fait de son plein gré, pour la somme de quatorze millions de francs, les chefs-d'œuvre de la statuaire antique (1), réunis dans le casino de la villa Borghèse, et dont un décret impérial du 24 septembre 1807 avait ordonné l'acquisition pour le Musée du Louvre. Cette vente, effectuée en violation

(1) La vente comprenait deux cent cinquante morceaux, parmi lesquels le *Gladiateur*, l'*Hermaphrodite*, le *Silène*, la *Vénus sortant du bain*, le *Jeune Hercule*, le *Faune à l'enfant*, les *Trois Grâces*, la *Vénus au coffret*, et d'autres œuvres exquises qui font encore aujourd'hui l'ornement des galeries du Louvre.

Hosted by Google

du fidéicommis qui grevait les collections Borghèse, et qui faisait perdre à la ville de Rome une partie des trésors dont elle était justement fière, y excita la plus douloureuse émotion. On dut faire protéger par des soldats le transport des statues hors des murs de la ville. Le pape Pie VII protesta contre leur enlèvement, et Canova, invité à estimer les œuvres vendues, s'y refusa fièrement. Pasquin, le satirique populaire, écrivit : *Paulus fecit Paulina defecit* (ce qu'a fait Paul, Pauline l'a défait) (1). Lors de la restauration de la monarchie en France, le pape Pie VII essaya vainement d'obtenir l'annulation de la vente.

Dans la discussion qui a eu lieu cette année au Parlement italien, relativement aux galeries fidéicommissaires, l'on a cité plusieurs faits qui prouvent qu'à travers toutes les vicissitudes et dans les circonstances les plus critiques, l'Italie moderne s'est toujours montrée aussi attachée aux souvenirs de son grand passé artistique que la Rome d'autrefois.

En 1860, M. Sella ayant appris qu'un article du projet de traité de paix avec l'Autriche donnait à cette puissance un tableau appartenant à la famille des grands-ducs de Toscane, refusa de le céder et déclara qu'il aimait mieux recommencer la guerre que de livrer le tableau ; on peut penser de ce propos ce que l'on voudra, mais la toile est restée au palais Pitti.

En 1870, au milieu des plus graves embarras financiers de l'Italie, le même ministre acheta pour l'État, au prix de 650,000 lires, le palais des Césars, à Rome, sur lequel l'Allemagne avait jeté son dévolu.

Vers la même époque, le musée Campana ayant été vendu pour 4,800,000 lires, et des négociations étant ouvertes pour la cession d'autres collections de prix, le baron Ricasoli écrivit à M. Constantin Nigra qu'une des raisons qui devaient engager le gouvernement italien à s'établir à Rome, c'était pour veiller à ce que ses richesses artistiques ne fussent point dispersées.

Le prince Torlonia, dont les collections ne sont pourtant

(1) Le pape Paul V était un Borghèse.

Hosted by Google

point grevées d'un fidéicommis, fit des dispositions par lesquelles il demandait qu'elles restassent, à toute perpétuité, dans leur état actuel, pour l'agrément du public et l'utilité des artistes, et ouvertes aux visiteurs, tant nationaux qu'étrangers. L'État est devenu propriétaire de la galerie Torlonia : le vœu du testateur se trouve donc assuré.

IV

Nous avons mentionné les lois du 28 juin 1871 et du 8 juillet 1883, par lesquelles, à la suite de la réunion des provinces ecclésiastiques au royaume, le gouvernement italien avait pourvu à la situation spéciale des galeries romaines, en leur déclarant inapplicables les dispositions de la loi générale qui prononçait la suppression des fidéicommis et des majorats. Mais on avait beau proclamer que les collections demeuraient inaliénables ; il fallait donner une sanction efficace à la défense d'en distraire les œuvres qui en forment l'ornement, et surtout à l'interdiction de les transporter hors du territoire italien. Les anciennes dispositions sont tombées en désuétude, et la légalité de l'application de l'édit Pacca à ce cas particulier est plus ou moins contestable. Cet édit a été introduit moins en vue des galeries princières, régies par leurs actes de fondation, que pour les objets d'art qui n'en font point partie, pour ceux provenant de fouilles nouvelles, etc.

Un incident, dont il a été beaucoup parlé, est venu mettre la question à l'ordre du jour d'une manière pressante dans le courant de l'année dernière. Parmi les œuvres les plus célèbres de la galerie Borghèse se trouve le portrait supposé de César Borgia, et attribué à Raphaël. On sait aujourd'hui que l'attribution est fausse, pour le sujet aussi bien que pour le peintre Le costume du modèle, postérieur d'un demi-siècle à l'époque où vivaient Raphaël et César Borgia, suffirait à le démontrer (1). Quoi qu'il en soit, l'œuvre est justement

(1) César Borgia mourut en 1507 et Raphaël en 1520 ; le costume indique le milieu du XVI[e] siècle. On dit que le portrait est d'Angelo Bronzino.

Hosted by Google

célèbre ; il n'y a pas de visiteur de la galerie romaine auquel le portrait n'ait causé et laissé une vive impression.

Le chef actuel de la famille Borghèse, don Francesco, duc de Bomarzo, demanda au gouvernement, en vertu de l'acte de fondation du fidéicommis, de pouvoir remplacer le portrait par quatre tableaux de sa propriété privée : le premier du Pérugin, le second de Lorenzo di Credi, le troisième de Lorenzo Lotti, et le quatrième de Raiboldi Francesco (il Francia). Le conseil supérieur des beaux-arts, chargé par le gouvernement de se prononcer sur la valeur relative des œuvres, déclara que l'échange pouvait être admis. Mais le conseil fit remarquer en même temps que si le portrait de César Borgia devait être vendu à l'étranger, il y avait lieu de s'y opposer, en vertu de l'édit Pacca.

Le duc de Bomarzo protesta contre cette défense, en alléguant que le portrait, à cause des doutes qui s'élevaient sur son authenticité, ne remplissait point les conditions prévues par l'édit pour la défense d'exportation. Le gouvernement nomma une commission spéciale pour examiner ce litige artistique; elle se prononça dans le même sens que le conseil supérieur. En attendant, le portrait avait été enlevé de son cadre, soustrait habilement à la visite de la douane et envoyé à Paris.

L'affaire fit grand bruit, ailleurs même qu'à Rome, et, à la séance de la Chambre des députés d'Italie du 28 janvier 1892, deux anciens sous-secrétaires d'État au ministère de l'instruction publique, MM. Martini et Mariotti, qui possèdent l'un et l'autre une grande compétence dans les questions de beaux-arts, interpellèrent à ce sujet M. Villari, ministre de l'instruction publique. M. Villari, qui est un lettré, se trouvait sur son terrain. Il a écrit un livre sur Machiavel, et ayant à s'occuper de la mission de celui-ci auprès du duc de Valentinois (César Borgia), il étudia le fameux portrait et se convainquit que ceux qui en niaient l'authenticité étaient dans le vrai. Mais là n'était pas la difficulté pour le moment. Le ministre ne contesta point les faits qui avaient provoqué l'interpellation. Mais il déclara que, dans l'état actuel des choses, le gouvernement se

Hosted by Google

trouvait à peu près désarmé pour les empêcher. Les lois de 1871 et de 1883 manquaient de sanction. En 1887, le ministre Coppino avait présenté un projet de loi pour attribuer au gouvernement des pouvoirs d'une portée plus sûre; mais ce projet avait échoué au Sénat. La question était, d'ailleurs, compliquée et délicate. Il existe sur les galeries princières (c'est le nom qui leur est donné) des droits appartenant à l'État, au public et aussi aux possesseurs. Où commencent et où finissent les uns et les autres? Il est d'autant moins aisé de résoudre la question que toutes les galeries n'ont pas le même caractère ni le même acte de fondation, et ne sont pas assujetties aux mêmes servitudes. Une solution de principe, s'appliquant à tous les cas, est chose impossible. Il n'y a donc, dit le ministre, que deux choses à faire. La première consisterait à mettre à la disposition du gouvernement une somme avec laquelle il pourrait acquérir, quand l'occasion s'en présentera, les galeries dont il s'agit, sur les bases de l'acte de fondation, en tenant compte des droits de l'État pour faire réduire, dans une juste proportion, la valeur intrinsèque des collections; cette somme pourrait être fixée à une rente perpétuelle et rachetable de 500,000 lires, qui serait constituée, partie au moyen du produit de la taxe d'exportation sur les œuvres d'art et du droit payé à l'entrée des musées et galeries, partie à l'aide de crédits spéciaux. La seconde mesure à prendre serait d'appliquer le code pénal à ceux qui aliènent les œuvres d'art grevées d'un fidéicommis, sans autorisation, contrairement à la loi, et sans tenir compte du droit de préemption de l'État. Il y aurait aussi à prévoir le cas où le propriétaire ne désirerait pas vendre, mais où il lui serait impossible de pourvoir aux dépenses nécessaires pour le bon entretien des locaux et pour empêcher les œuvres de se dégrader. Dans ce cas, le gouvernement prendrait ces dépenses à sa charge et percevrait le prix d'entrée payé par les visiteurs, les droits du propriétaire demeurant intacts.

M. Villavi présenta, séance tenante, un projet de loi dans le sens de son exposé; il en demanda l'urgence, et la Chambre nomma immédiatement une commission pour l'examen du

Hosted by Google

projet. Mais avant que la discussion en fût abordée, M. Mariotti saisit la Chambre, dans sa séance du 1er février, d'une nouvelle interpellation. Il s'agissait cette fois de la galerie Sciarra. D'après la rumeur publique, quelques-uns des tableaux les plus renommés de cette collection célèbre en avaient été enlevés : c'étaient, entre autres, le *Violonneux*, peint par Raphaël en 1518, *la Modestie et la Vanité*, tableau attribué par les uns à Bernardino Luini, et par d'autres à Léonard da Vinci, la *Vierge à l'Enfant*, de Fra Bartolomeo, le *Saint-Sébastien*, du Pérugin, un portrait de famille que l'on dit être du Titien, une *Madone*, du Francia, un *Portrait d'homme*, d'Andrea Mantegna, etc. Là encore, le ministre dut admettre que le fait était exact. Il déclara qu'il s'était occupé, depuis un certain temps déjà, de l'acquisition par l'État de la galerie Sciarra, parce que, tout en étant fidéicommissaire, on contestait qu'elle fût soumise à une servitude publique, de sorte qu'elle restait fermée aux visiteurs, au grand ennui des artistes et des étrangers. Le gouvernement en avait offert un million, mais la proposition, qui était peut-être acceptable en tenant compte du fidéicommis, avait été repoussée. Le prince Sciarra avait même refusé l'entrée de la galerie aux inspecteurs officiels, chargés de s'assurer de la présence des tableaux. Le gouvernement s'était alors décidé à procéder par voie judiciaire ; la galerie avait été placée sous séquestre, et l'on avait pu constater que cinquante toiles en avaient disparu. Les tableaux se trouvaient-ils encore en Italie, ou avaient-ils passé à l'étranger? Le ministre ne pouvait se prononcer à ce sujet. M. Mariotti répondit au ministre en établissant, par une série de faits, qu'il n'existait point de galerie à Rome qui fût plus sûrement assujettie à toutes les obligations du fidéicommis que la collection Barberini-Sciarra-Colonna, dont le pape Urbain VIII fut le fondateur, et à laquelle il employa des ressources provenant des impôts publics.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de la discussion du projet de loi. Des orateurs en critiquèrent les dispositions comme faisant trop bon marché de la propriété privée et comme étant, d'ailleurs, inefficaces à cause de la non-rétroac-

Hosted by Google

tivité. M. Crispi proposa d'étendre la loi aux objets d'art ne faisant point nécessairement partie des galeries fidéicommissaires, et se trouvant dans d'autres parties de l'Italie. En résumé, la loi telle qu'elle fut votée (elle a été promulguée le 7 février 1892) punit de peines variant de trois à trente mois d'emprisonnement et d'une amende de 300 à 3,000 francs ceux qui soustrairaient, détruiraient ou détourneraient, pour leur avantage personnel ou le profit d'autrui, les objets d'art ou antiques grevés d'un fidéicommis, et elle frappe de l'emprisonnement pendant un mois avec une amende de 20 à 300 francs, les personnes qui s'opposeraient aux injonctions du gouvernement pour le maintien des droits du public sur les galeries, bibliothèques ou collections d'œuvres d'art faisant l'objet d'actes de fondation, ou qui entraveraient les inspections ordonnées pour s'assurer de la bonne garde et la conservation des galeries. Mais la loi est muette en ce qui concerne la disposition essentielle du projet annoncé par le ministre : la constitution d'une rente de 500,000 francs pour l'achat de la totalité ou de partie des droits appartenant aux possesseurs des galeries fidéicommissaires. Cependant, c'était là peut-être le moyen le plus certain d'obtenir le résultat que le gouvernement avait en vue. Les tribunaux pourront hésiter à appliquer des pénalités, qui ne sont point fort redoutables, d'ailleurs, à des personnages comme le prince Maffio Sciarra, qui est député d'Aquila, pour des délits que l'obscurité de titres de fondation, remontant à plusieurs siècles, rendra, dans plus d'un cas, assez difficiles à établir. Les héritiers des plus grands noms de l'aristocratie romaine, ne pouvant plus disposer comme leurs ancêtres du trésor des Papes et du budget de l'État, ce qui était souvent tout un, seront très partagés entre le devoir patriotique et de pressantes nécessités personnelles, auxquelles le dernier mot pourra bien rester. Nous avons cité la conduite chevaleresque du prince Torlonia, mais tout le monde n'a pas la fortune du noble banquier. L'opinion publique n'est pas d'ailleurs unanime sur la question. Des journaux importants se sont prononcés contre l'application de l'édit Pacca et ont contesté l'utilité et l'efficacité des mesures législatives qui ont été prises

Hosted by Google

dans les mêmes vues (1). Ce qui s'est passé pour les tableaux des galeries Borghèse et Sciarra montre combien il est aisé de soustraire à la vigilance de l'autorité des toiles que l'on détache de leurs cadres et que l'on enroule, comme cela a été fait pour le *César Borgia*, en les remplaçant au besoin par des copies. Les tableaux une fois transportés hors d'Italie, on obtiendra assez difficilement l'exéquatur aux décisions des tribunaux italiens; nous en avons eu un exemple tout récent (2).

V

Il sera permis de se demander dans quelle mesure l'intérêt de l'art est engagé dans cette question, en faisant abstraction de toute préoccupation nationale ou locale, et en rendant, d'ailleurs, hommage aux sentiments élevés qui portent la nation italienne à suivre la tradition du passé pour la garde de son patrimoine artistique. La Rome d'aujourd'hui, il faut le dire, n'est plus tout à fait, ni par elle-même, ni pour les artistes, la Rome d'autrefois, cette sorte de Mecque de l'art, où peintres, sculpteurs et artistes allaient chercher des leçons et des inspirations qu'ils ne pouvaient trouver ailleurs, tant pour la grandeur des souvenirs que pour le nombre et la beauté des chefs-d'œuvre. L'art est entré dans des voies nouvelles; nous n'avons pas à discuter le fait; nous le constatons. L'admiration est restée la même, mais on se contente trop souvent d'une simple contemplation fugitive au lieu de l'étude réfléchie et profonde. Rome aussi a perdu de son caractère. Nous détachons d'un travail récent de M. A. Geffroy (3), directeur de l'École française à Rome, quelques lignes qui le font ressortir : « Un esprit effréné de spéculation sur les terrains et les constructions d'immeubles s'est éveillé au signal des premières entreprises édilitaires à Rome. On le vit envahir la partie de la ville qui

(1) T. BARELLINI, *Una ultima parola sull' editto Pacca*, Rome. 1891.

(2) Voir l'arrêt de la cour d'appel de Paris, du 27 avril 1892, en cause de l'État italien contre Colonna di Sciarra.

(3) *La science archéologique à Rome*, dans la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er avril 1892.

Hosted by Google

occupe la colline et le plateau du Quirinal. Là se trouvaient, dans l'antiquité, la villa des Scipions, le temple du Soleil, élevé par Aurélien et que le pape Paul V a fait détruire, — d'admirables débris en subsistent dans les jardins Colonna, — les Thermes de Constantin, et ces somptueux jardins de Salluste, dans lesquels, au commencement du XVII^e^ siècle, le cardinal Ludovisi, l'heureux et opulent neveu de Grégoire XV, établit la villa célèbre qui porte son nom. Il n'est pas de voyageur, ayant visité Rome avant ces dernières années, qui ne se rappelle les beautés de cette demeure... Tout cela a disparu pour faire place à un quartier neuf; Rome a perdu l'une de ses merveilles... » M. Geffroy, en parlant d'autres travaux accomplis pour régulariser le cours du Tibre, ajoute : « Deux des ponts nouveaux sont d'une laideur assez haïssable; on peut espérer du moins qu'ils sont provisoires, tandis que le pont Garibaldi, tout battant neuf, restera. La physionomie de Rome est complèment détruite et remplacée par celle d'une ville moderne quelconque. »

Ces travaux considérables n'ont pas cependant été perdus pour l'art. Ils ont mis à découvert un grand nombre de marbres antiques, et avec les fouilles exécutées dans la province de Rome, l'abondance des découvertes a été telle que, depuis 1876, l'administration italienne a pu ouvrir six ou sept nouveaux musées.

Sous d'autres rapports encore, Rome n'est plus toute dans Rome. Les principaux musées de l'Europe renferment aujourd'hui des œuvres capitales des maîtres italiens : il suffit de citer le Louvre, la *National Gallery*, la galerie du Belvédère, à Vienne, les musées de Dresde, de Berlin, de Madrid, etc. Un pèlerinage artistique à Rome n'est plus aussi essentiel qu'autrefois. Il ne faudrait pas moins regretter la dispersion à l'étranger des ouvrages qui font l'honneur et le prix des galeries princières, bien que les visiteurs n'y soient plus admis avec le même empressement, comme on l'a vu pour la galerie Sciarra, et que l'on néglige trop souvent les soins indispensables à la conservation des tableaux, ainsi que cela a été déclaré dans les dernières discussions du Parlement italien. Mais même en sup-

Hosted by Google

posant illusoires en partie les mesures que celui-ci a votées, dans un sentiment louable de sollicitude, aussi longtemps que, sans parler des autres fleurons de sa glorieuse couronne artistique, l'œuvre du temps respectera les peintures de Michel-Ange à la chapelle Sixtine et celles de Raphaël au Vatican, l'*alma citta di Roma* conservera sa suprématie dans les arts et son ascendant sur tous ceux qui ont le culte des grands souvenirs.

ÉDOUARD ROMBERG.

Hosted by Google

NOTICES

HÉLÈNE ET VÉNUS

Académie royale de Belgique, mémoire in-4°, tome 50. HOMÈRE, *choix de rhapsodies, illustrées d'après l'art antique et l'archéologie moderne, et mises en vers*, par Ch. Potvin. Bruxelles, Hayez, 1892.

Après une lecture publique faite dans la séance annuelle de la classe des lettres dont il était alors le président, et qui peut être considérée comme un programme, M. Potvin vient de commencer la publication d'un choix de rhapsodies de l'*Iliade*. Dans l'introduction, l'auteur expose l'état de la science moderne sur les poèmes d'Homère, justifie son choix du texte homérique d'après la recension d'Aristarque, tel que l'a publié M. Pierron, d'après le manuscrit de Venise; étudie tout ce qu'une traduction a à respecter des mœurs et de la langue de l'époque, et peut prendre de libertés pour se tenir au ton du texte; puis, pour placer dans le cycle homérique les deux poèmes qui nous restent, il en traduit le résumé fait par un grammairien du siècle d'Antonin, Proclus, quand l'ensemble existait encore; enfin, il met en vers six des premières rhapsodies, détachées de l'*Iliade*, analyse ce qu'il en néglige, indique ce qu'il retranche d'interpolations manifestes, et illustre tout le fascicule. C'est d'abord une chromographie de la statue gigantesque or et ivoire du Jupiter olympien, de Phidias, reconstituée d'après des réductions et des médailles antiques par un artiste, M. Jos. Stallart; ensuite viennent des phototypies hors texte : trois bas-reliefs représentant, l'un : la querelle d'Agamemnon et d'Achille, quand :

> Péliade, en sa tête et son cœur balançant,
> tire sa grande épée,

— l'autre : le char de guerre :

> Aussitôt, de son char, en armes, il descend.

Hosted by Google

— le troisième : les vieillards troyens admirant Hélène :

Ce n'est pas un fléau, par une telle femme,
Qu'Argiens aux beaux jambarts et Troyens fiers dans l'âme,
Aient autant souffert, car son visage charmant
Aux déesses des cieux ressemble étonnamment.

Plus, un groupe en terre cuite, qui rappelle l'entrevue d'Hélène et de Vénus, quand Hélène la reconnaît.

Mais elle voit le cou charmant de la déesse.

Les nombreuses gravures intercalées dans le texte se composent, soit d'une scène ou d'un personnage de l'*Iliade*, d'après une œuvre d'art antique : bas-relief, figurine, médailles, camée, soit un objet de ces temps lointains retrouvé dans les fouilles et ayant servi à la guerre, aux sacrifices, aux festins, à la toilette, à l'ornement des armes ou des maisons. On y remarquera le beau bas-relief où Vénus persuade à Hélène d'aimer Pâris, et la chromographie d'un dessin de vase, représentant un homme jeune, peignant un monument funéraire.

Nous extrayons de cette riche édition in-4° une partie de la septième rhapsodie. Pâris a proposé aux deux peuples de s'en remettre à un combat singulier entre lui et Ménélas : Hélène et ses trésors appartiendront au vainqueur et la guerre cessera. Les serments sont échangés entre le roi Priam et les rois des Hellènes, un sacrifice consacre le traité ; Hector et Ulysse se chargent de régler le combat ; ils mesurent le terrain, mettent dans un casque des dés, pour que le sort désigne celui des deux qui lancera le premier sa pique :

Hector agite et tire, en détournant la vue,
un dé ; c'est à Pâris que la chance est échue.
Et tous, dans les deux camps, en ordre reposaient,
chacun où ses chevaux et ses armes gisaient.
Et lui, superbement, s'arme de toutes pièces,
l'époux beau comme un dieu d'Hélène aux longues tresses ;
à la jambe il se met le jambart éclatant (1),
qu'ajustent, tout le long, des agrafes d'argent ;
sur la poitrine il vêt l'armure de bataille
de Lycaon, son frère ; elle allait à sa taille ;
il jette sur son dos l'épée aux clous d'argent
et puis le bouclier immense et résistant ;
un casque bien ouvré couvre sa forte tête,

(1) Jambe et jambart : Κνημη et κνημις.

Hosted by Google

où la crinière agite une effrayante aigrette ;
il prend la lourde lance, ajustée à son bras.
De même s'équipait le vaillant Ménélas.
Chacun, s'étant armé, dans son camp, de la sorte,
entre les Achéens et les Troyens se porte ;
leur œil luit, et l'effroi saisit les spectateurs,
Argiens chaussés d'airain et Troyens bons dompteurs.
Eux, prennent le milieu de l'enceinte tracée
et leur lance frémit dans leur main courroucée ;
Pâris lance son long javelot, le premier,
et frappe Ménélas sur le rond bouclier ;
l'airain n'est pas brisé ; mais sa pointe est tordue
sur le fort bouclier. L'autre sur lui se rue,
l'Atride Ménélas, priant Zeus protecteur :
« O Zeus-roi, laisse-moi punir mon insulteur,
pour qu'on tremble, parmi les hommes, d'être en faute
envers un étranger qui nous accueille en hôte. »
Sa lance alors, dont l'ombre à vingt stades jaillit,
va frapper de Pâris le bouclier poli ;
au brillant bouclier, le trait puissant pénètre
et, perçant la cuirasse, un beau travail de maître (1),
déchire son chiton, de la pointe d'airain,
aux flancs. Lui, se penchant, échappe au noir destin.
Alors, tirant le glaive aux clous d'argent, l'Atride
frappe au cimier du casque, et le glaive rapide,
deux fois, trois fois, s'y rompt et tombe de sa main.
Jetant les yeux au ciel vaste, Atride se plaint :
« Zeus père, nul des dieux n'est plus inexorable !
J'espérais, d'un affront, châtier le coupable,
mais mon glaive se brise et mon javelot vain
a porté faux ; et lui, je ne l'ai pas atteint. »
Il dit, court, par les crins de son casque, à main pleine,
le saisit, se retourne et vers les siens le traîne
râlant, son tendre cou pris dans le cuir brodé
dont autour du menton le grand casque est bridé.
Tel, avec gloire, il l'enlevait, quand Aphrodite,
fille de Zeus, le voit et vient rompre, au plus vite,
la sangle en peau de taur dans sa force égorgé,
laissant vide en sa main le casque dégagé.
Atride, le tournant au-dessus de sa tête,
au milieu des Argiens aux beaux jambarts, le jette,
et ses chers compagnons d'armes l'ont emporté.
De nouveau, sur Pâris il s'est précipité,
lance en main ; mais Cypris — car elle était déesse —
le cache et le transporte en une nue épaisse,

(1) Le texte dit : « De Dédale », le grand maître légendaire dont le nom personnifia longtemps l'habileté de l'art.

Hosted by Google

sur la couche où parmi les parfums il dormait.
Puis, elle cherche Hélène et la trouve au sommet
de la tour, de beaucoup de Troyennes suivie.
Elle tire son voile, embaumé d'ambroisie;
d'une vieille fileuse elle a pris chaque trait :
lorsqu'à Lacédémone Hélène demeurait,
cette femme l'aimait et préparait sa laine.
Or, la déesse, ainsi cachée, aborde Hélène :
» Viens-tu, Pâris t'appelle; il a déjà gagné
la chambre nuptiale et le lit bien orné.
Il est beau, richement paré; qui pourrait dire
qu'il revient du combat ? On croirait qu'il aspire
à la danse plutôt, ou la quitte à l'instant. »
Sa voix pénètre au cœur d'Hélène en l'excitant;
mais elle voit le cou charmant de la déesse,
ses yeux resplendissants, sa gorge enchanteresse,
elle s'effraye et veut parler et parle ainsi :
» Démone (1), qu'as-tu donc à me tromper ici ?
Est-ce pour m'entraîner en quelque grande ville
dans l'alme Méonie ou la Phrygie utile,
près d'un de tes amis chez les hommes là-bas ?
Mais alors que, vainqueur de Pâris, Ménélas
dans sa demeure veut me ramener, confuse,
est ce alors que tu viens ici, tramant la ruse (2) ?

(1) La première fois que l'auteur se décide à employer ce mot, quand Jupiter irrité le jette à sa femme, il s'explique en ces termes :

« *Démon, démone.* N'est-ce pas le nom de *dieu* ou d'*homme,* en mauvaise part ? Ce mot comporte une telle multiplicité d'acceptions qu'il est impossible à rendre. Dire : *méchante,* serait bien banal ici, n'est guère fait pour les dieux et ne rendrait pas toujours l'idée. Au chant III, vers 399, Hélène le dit à Aphrodite, et *mauvaise* ne serait pas possible, il faudrait *cruelle,* ce qui est assez banal encore. Le poète le répète à son tour (vers 421) pour qualifier lui-même la déesse et, dans l'*Odyssée,* Ulysse et Pénélope, dans une circonstance solennelle, échangent ce nom. Alors, ni *cruel* ni *méchante* ne conviendraient. Il n'est pas de sens opposé qu'on ne lui ait donné. Ici Voss dit : *merveilleuse,* Leconte de Lisle : *insensée.* Plus loin, Voss dit : *étrange homme, étrange femme,* et Leconte : *malheureux* ou *misérable.* Bareste dit *héros;* et quand Homère, parlant d'Aphrodite, emploie le mot pour son compte, ne sachant qu'en faire, on dit : *la déesse.* Pourquoi le mot de *démon* ne pourrait-il pas servir ? On dit bien encore : Ah ! démon ! — ou : Petit démon ! »

Dans une autre occasion, une autre note dit : « Ici, les traducteurs s'exposent à donner au même mot, à quelques vers de distance (v. 200) et dans la bouche de la même personne, deux sens aussi opposés que *noble guerrier* et *misérable* (BARESTE); ou en latin, *mirifice* et *improbe* (DUBNER).

(2) Je préfère ici l'interprétation de Wolf à celle de Lerhs adoptée par M. Pierron. Elle me semble plus dans la vérité du sentiment. — J'emploie la répétition du mot *alors* comme un équivalent à ουνεκα et τουνεκα.

Hosted by Google

Va toi-même à Pâris, quitte les rangs des dieux,
que ton pied désapprenne à retourner aux cieux.
et près de lui, toujours dévouée et présente,
sers-le, tant qu'il te prenne à femme, ou pour servante.
Là, moi, je n'irai point, car ce serait mauvais,
pour réjouir son lit ; les Troyennes après
me feraient honte, et j'ai trop de douleur dans l'âme. »
Aphrodite répond, que la colère enflamme :
« Toi, ne m'irrite point, je t'abandonnerais ;
plus je t'aimai, mauvaise, et plus je t'en voudrais,
et je susciterais à la haine mortelle
les deux peuples, et tu mourrais de mort cruelle. »
Hélène, fille à Zeus, l'écoutait en tremblant.
Se couvrant tout le corps du brillant péplum blanc,
elle échappe au regard des Troyennes et cède,
muette ; la démone est là qui la précède (1).
Elles rentrent à deux, sous le superbe toit
de Pâris Alexandre ; aussitôt qu'on la voit,
chaque servante s'est au devoir empressée,
et la divine femme entre au haut gynécée.
Là, pour elle, Aphrodite, amoureuse des ris,
prend un siège et l'avance en face de Pâris ;
Hélène y va s'assoir, fille au dieu de l'orage,
et, détournant les yeux de son époux, l'outrage :
« Tu reviens du combat ! Mais que n'as-tu péri
sous la puissante main de mon premier mari !
Je sais, sur Ménélas tu te vantais d'avance
de l'emporter du cœur, du bras et de la lance,
va donc, provoque encore à lutter contre toi
Ménélas, favori d'Arès. Mais non, crois-moi,
renonce avec le blond Ménélas à combattre
un combat corps à corps, et ne va plus te battre
en étourdi, car lui t'égorgerait bientôt. »
Pâris veut lui répondre et lui dit aussitôt :
« Femme, ne chante plus sur ce ton qui méprise !
Si l'Atride a vaincu, qu'Athéna favorise,
à mon tour aussi moi (2) ! car nous avons nos dieux.
Rentrons en grâce donc et couchons-nous à deux :
jamais de tant d'amour je n'eus l'âme saisie,

(1) Le mot *démone* prend ici la vraie signification de mauvaise conseillère qui s'impose. Dire : *la déesse* serait ôter à ce vers toute sa force. — Bergaigne, dans ses études sur *la religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda* (bibliothèque de l'école des Hautes Études, fasc. 36), dit des dieux souverains de l'Inde : « N'ayant point devant eux de démons qui leur soient opposés, ils assument eux-mêmes (à l'occasion) le caractère démoniaque. » (T. III, p. 3.)

(2) *A mon tour aussi, moi !* J'ai gardé l'ellipse du texte.

Hosted by Google

même quand, t'enlevant de ta douce patrie,
je fendais l'onde et que l'amour, au prochain port,
nous unit. Tel je t'aime et te désire encor. »
Il dit, marche devant, et l'épouse qui tremble
suit ; sur la couche ornée ils reposent ensemble.
Or, l'Atride courait, comme un fauve, au milieu
de la foule, cherchant Pâris beau comme un dieu.

. . . . . .

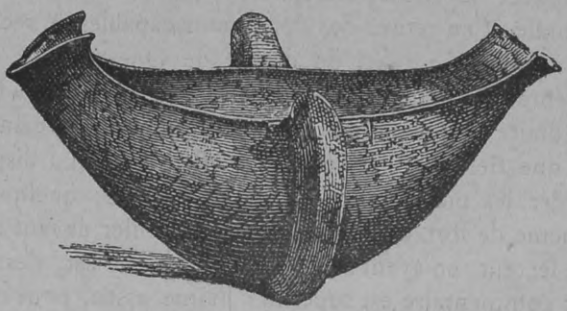

(1) Pour donner une idée des gravures mises dans le texte, nous reproduisons la double coupe en or dont parle Homère (*Iliade*, I, vers 584), avec la note qui s'y rapporte :

« La coupe et la double coupe sont bien différentes du cratère. Celui-ci était un grand vase, large, profond, lourd, qui restait en place, d'ordinaire sur un trépied, et où l'on versait le vin dans l'eau. Schliemann en a trouvé de diverse matière et de grande dimension. On y puisait la boisson à l'aide de coupes, et, pour boire à la ronde, on employait la double coupe : Δεπας αμφικυπελλον, qu'on se passait de main en main et qu'un servant remplissait chaque fois qu'elle était vide, comme fait ici Héphæstos. On a discuté beaucoup sur l'*amphikypellon*. Il devait en exister de formes diverses. Mais il faut écarter celle que décrit Gozzadini, composée de deux gobelets, l'un en haut, l'autre en bas. On voit dans les collections de vases antiques et dans l'*Ilios* du Dr Schliemann beaucoup de hautes coupes, à deux anses énormes, sans goulot, à fond pointu, ce qui ne permettait pas de les mettre debout. Celles-là ont dû servir à l'usage vulgaire. Schliemann a trouvé mieux. Pour boire à la ronde, une coupe à deux anses, sans goulot, est possible, et Bareste ne fait pas de contre-sens en traduisant : *coupe à deux anses*. Mais quand Aristote se sert du même mot, Saint-Hilaire le traduit par : *coupe à deux becs*. C'est une coupe à deux anses et à deux becs qui pouvait le mieux servir, et Schliemann en a trouvé une, digne des dieux ou des rois. Elle est toute en or, haute de 9 centimètres, pesant 600 grammes (*Trésor de Priam*). On a vu plus haut le gobelet ordinaire à deux anses. Ici, c'est la vraie double coupe, à deux becs et à deux anses, qui convient, et le vers 248 du chant III m'autorise, autant que l'exemplaire trouvé dans le *Trésor de Priam*, à la qualifier de coupe d'or. »

Hosted by Google

Général baron VANDER SMISSEN, *Souvenirs du Mexique*, 1864-1867. Bruxelles, J. Lebègue et Cie. *s. d.* 1 vol. in-8°. Prix : 3 fr. 50 c.

Les souvenirs du général Vander Smissen ne sont pas à proprement parler des mémoires. On n'y trouve ni description des lieux, ni portraits, ni traits de mœurs; les anecdotes même y sont rares. C'est que le général, au lieu de réveiller de vieux souvenirs et de vieilles rancunes, a préféré fouiller dans son portefeuille et en retirer des documents capables de rectifier ce qu'on a appris jusqu'ici du drame de Queretaro et du soi-disant empoisonnement de l'impératrice Charlotte. Il a le calme d'un notaire couchant par écrit un testament, le calme d'un soldat que rien n'étonne et rien ne démonte. Il a disposé en bon ordre les pièces inédites dont il dispose; quelques-unes sont même de fort calibre, et il les fait défiler devant les yeux de son lecteur, en ayant l'air de lui dire : Ça y est, n'est-ce pas, et tout commentaire est superflu ? J'aime assez, pour ma part, cette façon de procéder. Celui qui lit pour s'instruire y trouve évidemment son compte. Sa conviction se fait d'elle-même sans qu'on ait besoin de l'amadouer par de belles phrases. Il s'ensuit qu'après avoir lu le livre du général Vander Smissen, chacun de nous verra plus clair dans cette néfaste expédition du Mexique, dont tant de nos compatriotes ne sont point revenus, où un Bazaine promet à de ci-devant républicains d'Amérique tous les avantages politiques et sociaux dont jouit la France napoléonienne, y compris la liberté de la presse réglementée par le système des avertissements, où le clergé qu'on veut protéger, toujours à l'instar de Paris, proteste au nom du concile de Trente et lève déjà la main pour excommunier les envahisseurs. Et c'est dans de pareilles circonstances, en présence de si peu d'amis et de tant et de si puissants ennemis, que les futurs souverains du Mexique débarquent à Vera-Cruz et font leur entrée dans leur capitale.

« Malheureusement, dit ici notre auteur, l'empereur Maxi-
« milien, qui avait le cœur vaillant, mais le caractère versatile
« et l'esprit peu pratique, ne tarda pas à écarter ses amis pour
« courir après des adversaires qu'il n'avait aucune chance de
« rallier. »

Hosted by Google

Ce jugement est d'une exactitude photographique. Les illusions dont se berçait le pauvre empereur, ses fausses démarches, ses hésitations sans cesse renaissantes qui lui faisaient perdre un temps précieux sans profit aucun, tout tournait contre lui. Aussi était-il condamné le jour où l'on jugea à Paris qu'il n'était pas capable de conduire à bonne fin l'œuvre qu'il avait entreprise, et que le moment était venu de l'abandonner à ses propres forces.

Sur ce point, le général Vander Smissen a fait œuvre d'historien ; il a fort bien mis en lumière l'une des plus grandes infamies du règne de Napoléon III.

C'est bien en effet ce César de rencontre qui a rêvé de créer dans l'Amérique du Nord un second Brésil, c'est-à-dire un empire capable de contrebalancer l'influence des États-Unis et de l'esprit républicain, et qui profite de ce qu'un archiduc en disponibilité a épousé une princesse d'un esprit supérieur et d'une grande ambition pour faire de lui l'instrument de cette revanche plus que douteuse du principe monarchique.

Si Napoléon III avait seulement conquis et pacifié le Mexique avant de l'offrir à Maximilien d'Autriche, c'eût été bien, mais quand fut signée la convention de Miramar, tout était à faire et rien ne fut fait. Il a suffi que les États-Unis élevassent la voix en exigeant une prompte évacuation du Mexique par les Français, pour que Napoléon III s'empressât d'obéir.

Maximilien, cependant, accuse le maréchal Bazaine, et le général Vander Smissen, qui n'a eu que trop à se plaindre de lui, prend généreusement sa défense et fait remonter plus haut les reproches qu'on lui adresse.

C'est au grand coupable, à Napoléon III, que veut s'en prendre l'impératrice Charlotte, et elle décide qu'elle fera le voyage d'Europe, voyage absurde, voyage inutile surtout.

Quand on arrive à ce dernier acte de l'aventure mexicaine, on s'étonne que notre auteur, qui a vu les choses de si près, ne nous dise pas que la folie de l'impératrice Charlotte était partagée par son mari, qui prenait les résolutions les plus étranges, les plus contraires à son véritable intérêt, qui courait les routes en costume mexicain et affectait de ne plus com-

Hosted by Google

prendre une autre langue que l'espagnol. Cela ressort pour nous des dernières pages du livre dont nous avons déjà dit notre sentiment. C.-A. R.

La conciliation industrielle et le rôle des meneurs. Conférence par M. Julien Weiler. Bruxelles, Lebègue, et Paris, Guillaumin, 1892.

Un panégyrique des *meneurs* ouvriers, telle est surtout cette thèse plaidée devant la Société industrielle et commerciale de Verviers. En Angleterre, ce serait un simple lieu commun, depuis longtemps démontré à chaque page de l'histoire des Trades-Unions. En Belgique, la démonstration est encore nécessaire, paraît-il, et l'auteur y apporte son expérience d'ingénieur d'un de nos plus importants établissements : les charbonnages de Mariemont et de Bascoup, et sa pratique déjà longue des conseils de conciliation. Les exemples venus de loin ont moins d'autorité peut-être. « Chez nous, c'est différent! » peut-on dire, avec un mari de comédie. L'auteur ne sort donc pas de son chez soi d'observation personnelle et il y met une netteté d'idée, une rigueur de sentiments, une simplicité de paroles qui justifient sa passion quand elle éclate.

Après une première partie, où d'abord il distingue entre les diverses institutions; par exemple entre les cours d'arbitrage qui mettent fin à des conflits existants, guérissent des maux déclarés, et les conseils de conciliation qui préviennent les crises, comme une bonne hygiène, — où, ensuite, il juge sérieusement le conseil de l'industrie et du travail, qui « ne répond pas à ce qu'on en attend » et qui y répondra mieux si l'initiative privée en tire parti, à sa manière, — l'auteur aborde le point le plus important et le plus exposé aux préjugés, qui est la place due à la représentation ouvrière. Alors son argumentation se serre, son expérience abonde, sa conviction s'échauffe, sa parole devient plus forte et plus grave, il ira jusqu'à l'indignation, car il se sent devant un danger injuste et mortel.

En effet, depuis que les patrons ne sont plus quotidiennement mêlés aux travailleurs, la distance sociale, qui s'est creusée entre eux, rend, dans les heures difficiles, toute entente impossible.

Hosted by Google

On ne parle pas la même langue (l'auteur en donne de nombreux exemples), on ne peut se trouver en contact sans défiance, se parler sans se heurter involontairement, discuter sans se blesser inconsciemment. La suspicion semble d'instinct et la haine paraît dans la nature des choses. Il y faut des traits d'union sérieux, des représentants qui puissent se faire comprendre, des traducteurs qui ne trahissent la pensée d'aucune des parties. Pour les grandes sociétés, les ingénieurs, en rapports journaliers avec la population ouvrière, ont déjà besoin de beaucoup de temps et de bonne volonté pour se faire à ses idées, à sa langue, à ses droits. Pour les ouvriers, eux seuls sont aptes à choisir leurs organes, sont juges de leurs hommes de confiance, doivent être respectés dans leurs mandataires, leurs avocats, leurs *meneurs* enfin, que M. Weiler n'hésite pas à qualifier d'*intermédiaires indispensables*. Aussi, en infère-t-il que l'intérêt du patron est de leur « faciliter ce rôle ».

Mais nous n'en sommes pas là, nous dit-il aussitôt : « On en est loin ! Il suffit d'ordinaire qu'un ouvrier, sachant mieux s'exprimer que son compagnon de travail, aille à leur tête présenter une requête au patron, pour qu'aussitôt il soit mis à l'index et accusé d'avoir fomenté le mouvement *qu'avec son concours on aurait pu diriger et mener à bonne fin.* » C'est le système de Tarquin : couper toutes les têtes qui se dressent au-dessus du niveau commun.

L'auteur insiste vivement sur ce point et son plaidoyer est complet, en faveur des ouvriers qui montrent des aptitudes à représenter les intérêts de leurs camarades. Quand « on y regarde de près », on reconnaît « que ces chefs sont d'ordinaire les plus intelligents, les plus capables et les plus courageux », ose-t-il dire, et cela le ramène à l'œuvre d'intolérance dont les effets sont aussi funestes aux patrons prescripteurs qu'aux ouvriers privés de leurs guides légitimes !

« Et ce sont ces hommes, je ne pourrais trop le déplorer, que presque partout on écarte systématiquement dès que l'estime de leurs compagnons de travail vient les mettre en vue ! »

A quoi réussit-on ainsi ? A remplacer les véritables têtes du peuple par des agitateurs étrangers à ses industries, à se

Hosted by Google

mœurs, à ses intérêts, « les faux meneurs », comme dit l'auteur.

Mais ceux-là même, il ne les abandonne pas à la persécution, sans chercher la justice. D'abord, s'ils ont quelque puissance, n'a-t-on « pour eux aussi », à se « demander si on aurait à les subir, en s'y prenant autrement envers ceux dont on les voit usurper les fonctions ». Une partie d'entre eux, d'ailleurs, sortent de ces ateliers qui les avaient élus leurs députés. L'auteur n'hésite pas même à les chercher en cour d'assises. Il y a vu ces accusés du Grand complot, ce « soi-disant complot » où des « agents provocateurs patentés avaient joué le rôle le plus odieux »; il les a « vus acquittés par la justice de leur pays, mais condamnés sans merci par nos *mœurs industrielles*, qui ne leur permettaient pas de retrouver le travail honnête. » Et il a été frappé de commisération, au récit de leurs aventures! « Pitié stérile, d'ailleurs, dit-il avec une émotion dont l'amertume déborde. Pitié stérile; car qui donc, dans l'état de nos mœurs, oserait tendre la main à ces tristes épaves de nos luttes industrielles; qui donc serait assez fort devant l'opinion publique pour faire à ces malheureux la seule charité qu'ils demandent : la charité du travail...? »

Si incapables ou si tarés qu'ils soient, les représentants du scrutin privilégié, une fois élus, deviennent des honorables, des infaillibles, des inviolables. Ceux que se choisit le peuple, au contraire, sont mis au ban du travail.

« Reprends donc ton bâton, misérable Juif errant, crie l'auteur, il n'y a plus de place pour toi dans l'industrie! Elle t'a banni à jamais! »

« A jamais! non, reprend-il, et il fait sentir à nos « mœurs industrielles » ce qu'elles doivent attendre de cette élite ouvrière, en ne lui laissant qu'un rôle révolutionnaire!

On ne peut mettre plus résolument le doigt dans la plaie.

C'est qu'il n'est pas d'intérêt plus grave, ni plus pressant; de pareils préjugés menacent de tuer la civilisation moderne.

L'auteur se résume en ces termes :

« Je me suis efforcé de vous faire partager mon intime conviction que notre industrie est arrivée à cette phase de son évo-

Hosted by Google

lution où il n'est plus possible de contester à nos ouvriers le droit de se choisir des chefs, droit sans lequel la liberté d'association que nos lois leur reconnaissent n'est qu'un trompe-l'œil ou un non-sens!

« Bien plus! je vous ai dit que ces chefs, vous devriez, non seulement les tolérer, mais encore faciliter leur mission par tous les moyens en votre pouvoir, car ils ont à remplir entre vous et la masse de vos ouvriers un rôle indispensable, dont l'importance est mesurée par la séparation qui s'est faite et qui s'accentue de plus en plus entre les représentants du travail et du capital.

« Je vous ai démontré, d'ailleurs, que vous ne pouvez écarter ces intermédiaires naturels, véritables régulateurs des mouvements ouvriers, sans voir leurs fonctions usurpées par des agitateurs, dont le moindre défaut est de ne présenter aucune garantie de compétence ni de responsabilité... »

On ne pouvait mieux dire, c'est aux patrons de conclure. Toutes les terreurs paniques du socialisme, fomentées par les partisans de l'autorité, impériale ou épiscopale, n'y feront rien, que de compromettre l'œuvre de l'expérience et du bon sens. Mais là est le devoir; il est bon que des voix autorisées, des orateurs à l'abri de toute suspicion, le disent, et que la bourgeoisie libérale l'entende, pendant que la science et le droit préparent les solutions réelles, celles de la justice sociale.

X.

Hosted by Google

L'AVÈNEMENT DU SOCIALISME

Parmi les ouvriers industriels inféodés au socialisme, il en est beaucoup qui s'imaginent qu'ils forment le plus nombreux des groupes sociaux. Dans les meetings auxquels ils assistent, ils entendent des orateurs leur répéter qu'ils sont le nombre, la force et que, par conséquent, leur triomphe est inévitable dans un avenir prochain, puisqu'ils peuvent arracher par la contrainte ce qui ne leur serait pas concédé volontairement.

Les orateurs démocrates se trompent et trompent leurs auditeurs, quand ils affirment que les ouvriers industriels socialistes sont plus nombreux que les citoyens appartenant aux autres catégories sociales. Leur assertion ne se vérifie nulle part.

En France, d'après le recensement de 1886, le groupe de la population industrielle comptait 9,289,000 individus. Les patrons ou chefs d'exploitations figurant dans ce total avec leurs familles pour 1,004,900 personnes, l'effectif du groupe des ouvriers industriels français ne dépasse pas 8 millions d'individus, en chiffre rond; c'est seulement un peu plus du cinquième de la population entière de la France.

La proportion de la population ouvrière industrielle à la population totale paraît être un peu plus forte en Belgique qu'en France. D'après M. Hector Denis, le nombre des ouvriers industriels belges mâles et majeurs serait, en chiffre rond, de 570,000 (1). Mais la plupart d'entre eux ne peuvent être revendiqués par le parti socialiste. La majorité des

(1) VANDERVELDE. *Enquête sur les associations professionnelles d'artisans et ouvriers en Belgique*, t. I, p. VIII.

Hosted by Google

ouvriers de la petite industrie dans les villages : charrons, maçons, menuisiers, etc., appartient au parti catholique. L'armée du socialisme se compose des hommes embrigadés dans les sociétés de résistance et dans les syndicats ouvriers. M. Vandervelde évalue leur nombre, en Belgique, à soixante ou soixante-dix mille; c'est-à-dire au dixième environ de la population ouvrière mâle adulte (1).

Les ouvriers socialistes ne sont donc pas le nombre. Nulle part dans les pays où règne le suffrage universel, ils ne forment la majorité du corps électoral. Est-ce à dire qu'ils ne peuvent pas être à un moment donné la force et que toute tentative de leur part pour réaliser révolutionnairement les réformes qu'ils réclament doive nécessairement échouer? A cette question, il serait téméraire de répondre affirmativement sans restrictions.

Il est incontestable que dans aucun pays civilisé, les socialistes ne sont les plus nombreux et n'ont pu soulever l'opinion publique en faveur de leurs idées. Mais l'histoire nous apprend qu'il arrive parfois qu'à la suite d'un concours de circonstances malheureuses, un faible groupe de séditieux s'empare du pouvoir et impose ses volontés à la nation entière.

Vers la fin du siècle dernier, les dix-neuf vingtièmes au moins du peuple français réclamaient l'abolition des iniques privilèges de la noblesse et du clergé. Lorsque Louis XVI réunit l'Assemblée des notables en 1787 et les états généraux en 1789, la suppression de l'ancien régime était inéluctable; une fraction considérable des deux premiers ordres même réclamait la déchéance de ces ordres. Mais la réforme, exigée presque par l'unanimité de la nation, fut réalisée par la première assemblée nationale constituante. Quand celle-ci se sépara le 30 septembre 1791, elle avait fondé l'État moderne sur les ruines de la féodalité et de la royauté de droit divin. Les émeutes qui renversèrent la monarchie constitutionnelle et établirent la dictature jacobine furent l'œuvre d'une poignée de factieux. Elles auraient pu être réprimées avec la plus grande facilité; elles ne rencontrèrent pour ainsi dire aucune résistance.

(1) VANDERVELDE. *Enquête sur les associations professionnelles d'artisans et ouvriers en Belgique*, t. I, p. x.

Hosted by Google

Napoléon assistait à l'assaut des Tuileries, le 10 août. Voici le jugement qu'il porte sur les forces des constitutionnels :

« Le roi avait assurément pour sa défense au moins autant de troupes qu'en eut la Convention au 13 vendémiaire et les ennemis de celle-ci étaient bien autrement disciplinés et redoutables (1). La plus grande partie de la garde nationale se montra pour le roi : on lui doit cette justice (2). »

On lit dans les mémoires du girondin Barbaroux : « Tout assurait la victoire à la cour, si le roi n'eût pas quitté son poste..... S'il se fût montré, s'il fût monté à cheval, la très grande majorité des bataillons de Paris se fût déclarée pour lui (3). »

« On a peine à concevoir, dit Lafayette, comment la minorité jacobine et une poignée de prétendus Marseillais se sont rendus maîtres de Paris, tandis que la presque totalité des 40,000 citoyens de la garde nationale voulait la Constitution (4). »

Ainsi, aux yeux des contemporains appartenant aux partis les plus divers, toutes les chances de victoire étaient du côté des défenseurs de la Constitution ; pourtant ils ont été vaincus. Des erreurs nées dans l'intelligence étroite et apathique de Louis XVI en furent la cause. Le roi crut que l'insurrection s'éteindrait d'elle-même si l'on n'exaspérait pas les assaillants par une résistance énergique. Il entrait d'ailleurs dans ses vues de se poser en victime résignée et d'éviter, en la rejetant sur des hommes qu'il haïssait, l'impopularité que l'effusion du sang infligerait à celui qui ferait exécuter la loi martiale. Au lieu d'agir, le roi se répandit en plaintes et en récriminations ; il déclara qu'ayant été privé de toute autorité, — ce qui n'était pas, — il appartenait à ceux qui détenaient effectivement le pouvoir de prendre les mesures nécessaires pour disperser les séditieux. Il interdit formellement aux défenseurs des

(1) Rappelons que le 13 vendémiaire, Napoléon commandait les troupes de la Convention et qu'il battit à plate couture les sectionnaires en quelques heures.

(2) Mémorial de Sainte-Hélène, 3 août 1816.

(3) BARBAROUX, *Mémoires*, p. 69.

(4) LAFAYETTE, *Mémoires*, t. I, p. 454.

Hosted by Google

Tuileries de tirer sur les assaillants et, quand les Suisses attaqués corps à corps exécutent une décharge qui met les émeutiers en fuite, il leur envoie immédiatement, par M. d'Hervilly, l'ordre de quitter le château et de se retirer dans leurs casernes; les malheureux obéissent et sont massacrés aux portes des Tuileries. L'insurrection du 10 août triompha d'un gouvernement qui, unissant la duplicité à l'incapacité, crut faire preuve d'habileté et seulement nuire à ses ennemis en ne se défendant pas.

Entre les débuts de la révolution et la chute de la royauté, une seule émeute — celle du 17 juillet 1791 — fut réprimée à Paris et elle le fut avec une facilité qui prouve combien étaient peu redoutables les quelques milliers de sans-culottes qui terrorisaient la capitale de la France. Voici comment l'ambassadeur des États-Unis à Paris, Gouverneur Morris, qui était démocrate et républicain, mais à la façon anglo-saxonne, non à la façon latine (1), raconte l'incident de la fusillade du Champ de Mars, dans une lettre datée du 20 juillet 1791 : « La garde nationale ne voulut pas mettre bas les armes selon la coutume, au commandement de la foule; en conséquence, selon la coutume, la foule se mit à la lapider... Être privés de leurs amusements du dimanche, parader sous un soleil brûlant, rester debout comme des dindons de fête publique, pour être assommés à coups de briques, cela fut un peu trop pour la patience des gardes nationaux; en sorte que, sans attendre les ordres, ils firent feu et tuèrent une ou deux douzaines de déguenillés. Les autres détalèrent, comme de braves garçons. Si la garde nationale eût attendu des ordres, je crois qu'avant d'en recevoir un seul, elle eût été assommée jusqu'au dernier homme. »

Sous le premier Empire et sous la Restauration, la France n'eut point à souffrir de troubles intérieurs sérieux. Pendant le règne de Louis-Philippe, au contraire, les émeutes se multiplièrent. L'insurrection républicaine qui eut lieu lors des funérailles du général Lamarque, les 5 et 6 juin 1832, fut formidable.

(1) « Partisan des idées nouvelles, dit un de ses biographes, G. Morris désirait que les réformes fussent adoptées progressivement. »

Hosted by Google

Cependant la garde nationale et la garnison de Paris en eurent promptement raison. Au début de la révolution de Février, la situation était beaucoup moins menaçante qu'elle ne l'avait été en 1832. D'après un tableau fourni par le général Trézel, ministre de la guerre, la garnison de Paris et des forts voisins comptait 31,000 hommes, forces supérieures à celles qui avaient suffi pour étouffer les insurrections précédentes. Le 21 février, dans un discours prononcé au sein d'une réunion des principaux chefs du parti républicain, Louis Blanc s'exprimait ainsi : « Je me demande si nous avons le droit de disposer du sang généreux du peuple, sans profit pour la démocratie. Si les patriotes descendent demain..., ils seront écrasés infailliblement, et la démocratie sera noyée dans le sang. Voilà quelle sera la journée de demain. Et, ne vous abusez pas, la garde nationale... vous mitraillera avec l'armée. Vous déciderez l'insurrection si vous le voulez; mais si vous prenez cette décision, je rentrerai chez moi pour me couvrir d'un crêpe de deuil, et pleurer sur la ruine de la démocratie (1). » Ledru-Rollin émit, dans la même réunion, une opinion identique : « A la première révolution, dit-il, quand nos pères faisaient une journée, ils l'avaient préparée longtemps à l'avance. Nous autres, sommes-nous en mesure? Avons-nous des armes, des munitions, des hommes organisés? Le pouvoir, lui, est tout prêt, et les troupes n'attendent qu'un signal pour nous écraser. Mon opinion est qu'une affaire engagée dans les conditions où nous sommes n'est qu'une folie (2). » Le 22 février, au matin, le roi, s'adressant à M. Jayr, ministre des travaux publics, s'exprimait ainsi : « Paris est ému... mais cette émotion se calmera d'elle-même... Il est impossible que le désordre prenne des proportions sérieuses. Du reste, vous savez que les mesures sont prises (3). » Dans la nuit du 23 au 24 février, le maréchal Bugeaud, qui venait d'être nommé commandant de l'armée et de la garde nationale de Paris, dit à MM. Guizot et Duchâtel : « Je n'ai jamais été battu et je ne commencerai pas

(1) LUCIEN DE LA HODDE, *Histoire des sociétés secrètes.*
(2) *Ibid.*
(3) GUIZOT, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. VIII, p. 577.

Hosted by Google

démain. Qu'on me laisse faire et tirer le canon, il y aura du sang répandu; mais demain soir, la force sera du côté de la loi et les factieux auront reçu leur compte (1). »

Le lendemain soir, la révolution était victorieuse, la monarchie renversée et la république proclamée. Ce résultat stupéfia les vainqueurs. « Jamais, lit-on dans le *National* du 25 février, jamais révolution ne fut plus imprévue. »

Une erreur de Louis-Philippe et de ses conseillers fut la cause directe du succès de la révolution de 1848. A cette époque, une notable partie du pays réclamait bruyamment non pas le renversement de la monarchie de Juillet, mais des réformes à l'ordre de choses existant et le renvoi du ministère Guizot, qui représentait la politique de résistance à ces exigences. Les premiers jours de la révolution, les troubles se bornèrent à des manifestations tumultueuses qui avaient lieu au cri de : Vive la réforme! poussé par des bandes d'hommes appartenant aux classes moyennes : étudiants, boutiquiers mêlés à de nombreux gardes nationaux. Le roi crut qu'en se séparant du cabinet Guizot et en formant un ministère réformiste, il mettrait fin à l'effervescence, puisqu'il accordait aux manifestants ce que ceux-ci demandaient. Mais, le 24 février, quand le roi, ayant reconnu l'impossibilité de former un cabinet Molé, fit appel à MM. Thiers et Odilon Barrot pour constituer un ministère, ce n'étaient plus des bourgeois réformistes que les troupes avaient devant elles. La déplorable fusillade du boulevard des Capucines avait eu lieu la veille au soir et, pendant la nuit, les ouvriers, surexcités par la vue des cadavres promenés dans Paris, à la lueur de torches, s'étaient soulevés. La direction du mouvement insurrectionnel avait échappé complètement à la gauche dynastique pour passer aux républicains. Dans ces conditions, toute entente étant impossible, il n'y avait qu'à combattre et à laisser faire le maréchal Bugeaud. C'était se tromper étrangement que d'espérer désarmer, en leur offrant un cabinet Thiers-Odilon Barrot, des exaltés qui exigeaient la république. Malheureusement, le roi

(1) GUIZOT, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. VIII, p. 593.

Hosted by Google

croyait que la participation des républicains à la rébellion continuait à être insignifiante : ce fut sa perte. Partageant les illusions du monarque et pensant que l'annonce de leur avènement allait, en ralliant les réformistes, ramener le calme et dissiper l'orage, les nouveaux ministres prescrivirent au maréchal Bugeaud de faire partout retirer les troupes et de confier exclusivement à la garde nationale, dont une notable partie faisait cause commune avec l'émeute, le soin de rétablir l'ordre. Le maréchal, stupéfait, refusa d'abord d'obéir; mais de nouvelles instructions lui ayant été transmises directement par le duc de Nemours de la part du roi, il fut obligé de s'y soumettre (1). D'ailleurs, investi du commandement supérieur des troupes et de la garde nationale de Paris, par le ministère Guizot, le 24 février, vers 2 heures du matin, il voyait sa nomination révoquée le même jour à 7 heures du matin par le cabinet Thiers, qui craignait l'impopularité attachée au nom du vieux maréchal. La résistance ainsi désorganisée, l'insurrection républicaine trouva le champ libre et n'eut aucune peine à renverser un gouvernement qui ne se défendait pas.

Les exemples que nous venons de citer suffisent pour faire voir qu'il arrive que des tentatives révolutionnaires dont le triomphe paraît improbable ou même invraisemblable, sont néanmoins couronnées de succès. C'est que des circonstances imprévues ont surgi, que des fautes ou des erreurs inattendues ont été commises et ont paralysé une résistance que l'on croyait devoir être efficace. Donc, si un mouvement révolutionnaire socialiste a beaucoup de chance contre lui, il en a aussi quelques-unes pour lui, et cela suffit pour que nous trouvions quelque intérêt à rechercher dans quel État ces dernières chances sont le plus nombreuses.

L'Allemagne est le pays d'Europe où les doctrines socialistes comptent proportionnellement le plus d'adhérents. Nulle part ailleurs, les citoyens ne sont plus disposés à accepter l'effacement de l'individu devant l'État et l'organisation collectiviste. Le goût des Allemands pour la réglementation, les

(1) Lettre du maréchal Bugeaud sur les journées de février.

Hosted by Google

attire vers le socialisme. Il est probable que si jamais les théories collectivistes doivent passer dans le domaine des faits, par suite de l'évolution des idées, les Allemands précéderont les autres peuples sur ce terrain. Mais, en tout état de cause, cette transformation ne pourrait s'opérer qu'à une époque fort éloignée. Il n'est pas à prévoir que l'avènement brusque du socialisme par un coup de force, dans un avenir prochain, ait Berlin ou Francfort pour théâtre. L'esprit de discipline qui règne dans toutes les classes de la société, l'énergie des gouvernants et la solidité de l'armée écartent présentement de l'Allemagne le danger des révolutions.

On a dit qu'un mouvement socialiste a plus de chances de réussir en Angleterre qu'en tout autre pays et surtout qu'en France, à cause de la faiblesse numérique, dans le premier pays, de la classe des paysans propriétaires, si nombreuse, au contraire, dans le second, et qui forme partout le plus puissant élément conservateur. Les deux tiers de la surface du sol anglais appartiennent à 10,000 personnes seulement, possédant chacune en moyenne 1,300 hectares. Les pairs détiennent, à eux seuls, le cinquième du territoire britannique. Il faut remarquer, en outre, que la population agricole diminue graduellement dans la Grande-Bretagne, à cause de l'absorption des petites parcelles par les grands domaines. D'après les recensements, le chiffre de cette population est tombé, entre 1851 et 1871, de 2,084,150 individus à 1,447,500. Les ouvriers industriels sont proportionnellement beaucoup plus nombreux en Angleterre que dans les autres pays.

L'observation que nous venons de reproduire ne manque pas de valeur, mais elle ne tient pas compte du fait très important qu'il existe dans la Grande-Bretagne une puissante classe d'ouvriers industriels propriétaires, classe qui, ailleurs, ne se trouve qu'à l'état embryonnaire et qui oppose, chez les Anglais, au flot révolutionnaire une digue solide. Quoique le goût de l'épargne soit beaucoup moins développé chez les ouvriers britanniques que chez leurs confrères du continent européen, les forts salaires qu'ils gagnent leur ont permis cependant de réunir, en s'associant, des capitaux considérables.

Hosted by Google

Certainement, les ouvriers anglais ne sont point des admirateurs de l'état de choses qui existe actuellement dans leur patrie ; ils réclament énergiquement, même violemment parfois, des réformes étendues ; mais ceux d'entre eux qui exercent les métiers supérieurs et qui remplissent les cadres des plus puissantes associations ouvrières, savent très bien que s'ils aidaient les prolétaires à faire réussir une révolution collectiviste, ils travailleraient à leur propre ruine, car dans le bouleversement social qui s'ensuivrait, ils perdraient probablement les millions de livres sterling qu'ils ont accumulés dans les coopératives dont ils sont actionnaires et qu'ils ont employés à l'acquisition de leurs cottages. Ils le savent si bien qu'ils réagissent énergiquement, à toute occasion, contre les socialistes révolutionnaires qui réclament, non des réformes, mais une refonte totale de la société, et qu'ils se font traiter de bourgeois dans les congrès ouvriers du continent. Si l'on tient compte, en outre, du développement que présentent, chez l'ouvrier anglais, le sens pratique et l'esprit traditionnaliste, on jugera que l'Angleterre offre un terrain peu favorable aux tentatives révolutionnaires.

La plupart des auteurs qui ont examiné la question pensent que si un soulèvement socialiste éclate prochainement en Europe, il se produira en France. Ce pays compte, il est vrai, au sein de sa population, une classe très nombreuse de paysans possédant de la terre et animés d'un esprit à la fois républicain et conservateur ; mais d'autres faits neutralisent cet avantage.

On trouve, en France, plus de 600,000 fonctionnaires et employés du gouvernement, lesquels constituent avec leurs familles un groupe de presque trois millions de personnes. Le premier de ces chiffres est hors de toute proportion avec les besoins réels et il devient difficile de l'accroître encore sans donner aux attributions de l'État une extension nettement socialiste. Quantité de bourgeois ne reculent pas devant cette conséquence. Ils se disent que si l'État devenait possesseur des chemins de fer, des mines, des grands établissements industriels, un grand nombre de places dépendantes du gou-

Hosted by Google

vernement pourraient être créées, d'autant plus que pour faire la besogne qu'un particulier ou une société privée confie, par exemple, à un ingénieur ou à un comptable, les administrations publiques emploient plusieurs ingénieurs et plusieurs comptables. Une fraction des classes moyennes se trouve ainsi entraînée sur le terrain socialiste, parce que des milliers d'hommes, de jeunes gens, élevés par leur éducation et par leur instruction au-dessus de la classe ouvrière, ne gagnent point leur vie comme ils le voudraient, et rendent responsable de leurs mécomptes, de leurs déconvenues et de leurs déboires, le gouvernement qui ne leur accorde point les faveurs qu'ils sollicitent.

Toute insurrection, à Paris, peut compter sur l'appui de milliers de bourgeois. Mécontente du régime existant, qui ne satisfait point toutes ses exigences, une partie de la bourgoisie française, montrant une fois de plus l'aveuglement qui caractérise les gens chez lesquels l'exclusif souci des intérêts personnels détruit la rectitude de l'intelligence, laissera faire ou soutiendra l'émeute. Or, l'un des principaux facteurs du succès des insurrections qui éclatèrent à Paris le 10 août 1792 et le 21 février 1848, fut l'appui efficace qu'une fraction des classes moyennes donna aux jacobins et aux membres des sociétés secrètes républicaines.

Du moins, les autres éléments qui firent des journées fameuses dont nous venons de rappeler les dates, de terribles catastrophes, manqueront-ils aux insurrections prochaines que verra Paris? Les politiques les plus optimistes n'osent l'espérer. Dans un pays où la durée moyenne d'un ministère est de six mois, quelle assurance peut-on avoir qu'au moment du danger les chefs du gouvernement seront des hommes qui éviteront les erreurs où leurs prédécesseurs sont tombés, dans des circonstances analogues?

Supposons donc qu'une révolution socialiste ait éclaté à Paris. Selon la coutume, un gouvernement provisoire a été proclamé à l'hôtel de ville. Il exerce le pouvoir et vient de convoquer une assemblée constituante chargée de rédiger la charte du régime nouveau. Que va-t-il se passer?

Hosted by Google

La Constituante se réunit. Dans toute la France et jusque dans les moindres hameaux, les « partageux », comme on disait jadis, se sont organisés pour la curée. Les électeurs ont bien voté sous l'œil des agents de la préfecture et des clubs révolutionnaires. La Constituante ne compte pas un libéral parmi ses membres, car la liberté résume tout ce qui fait l'objet de l'exécration de la faction dominante et celle-ci a les moyens d'imposer ses volontés. Le parti clérical est représenté par un petit groupe, non point l'ancien parti clérical légitimiste ou tout au moins royaliste, mais un parti néo-clérical formé par les socialistes chrétiens.

Les socialistes démocrates arrivant à la Constituante avec le mandat de faire inscrire dans les lois toutes les prescriptions d'un système socialiste complet, intégral, du collectivisme, par exemple, ne sont pas très nombreux. Leur groupe a moins d'importance encore que n'en avait, à la Chambre de 1848, celui des disciples de Fourier, de Cabet et de Proudhon, car les pures utopies ont perdu tout le terrain que l'expérience acquise pendant un demi-siècle a fait gagner au sens pratique dans toutes les classes de la population.

Le peuple ne comprend et n'admet que des idées simples. Aussi la grande majorité des constituants se compose-t-elle d'hommes qui se sont bien gardés de reproduire dans leurs programmes les profonds et obscurs raisonnements de Karl Marx, les déductions compliquées de Schaëffle et les subtilités de Henry Georges. Ils ont réduit le socialisme démocratique à une formule très courte, très nette, exprimant bien les *desiderata* des hommes qui forment le parti aujourd'hui tout-puissant. Ils ne proposent point, comme les utopistes, une organisation sociale réglée dans les moindres détails conformément aux lois de la logique et aux principes de l'équité, choses dont vraiment peu de personnes se soucient. Ils ont dit : La terre au cultivateur, la mine au mineur, l'usine à l'ouvrier, le capital au travailleur : c'est précisément ce que veulent — on le conçoit sans peine — les cultivateurs, les mineurs, les ouvriers, et ceux-ci ont élu les candidats

Hosted by Google

qui inscrivaient cette formule sur leur drapeau, parce qu'elle résume leurs espérances et leurs désirs.

A peine réunie, la Constituante aborda l'examen de la question agraire, l'une des plus importantes de celles qu'elle avait à résoudre. La discussion fut longue et diffuse à cause du grand nombre de systèmes qui trouvèrent des défenseurs. Un membre de l'assemblée proposa l'expropriation du sol cultivable et l'exploitation directe en régie par l'État de toutes les terres. L'un des chefs de l'opposition voulut combattre ce projet en montrant que si l'on donnait une telle extension aux attributions de l'État, la monstrueuse dépendance où elle placerait le plus grand nombre des citoyens à l'égard des agents du gouvernement engendrerait un despotisme dont rien dans les annales de l'humanité civilisée ne peut donner une idée. Mais la majorité de l'assemblée, pour qui le dogme de la souveraineté absolue de l'État était le plus sacré des principes, surtout depuis que l'État se trouvait entre ses mains, ne put supporter cette contradiction offensante et ses clameurs obligèrent l'orateur à se taire. Un constituant du centre soutint qu'au lieu de confier l'exploitation du sol à l'État, on devrait en charger les communes. Un libéral eût fait observer au préopinant que la liberté ayant été chassée de France et que les droits des citoyens, n'étant pas garantis contre l'absolutisme de la souveraineté du peuple, personne ne pouvait être assez naïf pour s'imaginer que des maires et des conseillers élus ne dirigeraient pas l'exploitation du territoire communal au profit exclusif de leurs amis politiques et au détriment de leurs adversaires. Mais aucun libéral ne siégeait au sein de la troisième Constituante.

Dans la séance suivante, on entendit un disciple de M. Gide. Il exposa l'ingénieux système de son maître en se servant des propres termes de celui-ci. « L'État, dit-il, proposerait aux propriétaires de leur acheter leurs terres payables comptant et livrables dans 99 ans. Ou si l'on veut présenter cette opération sous un autre aspect, l'État proposerait à chaque propriétaire d'échanger son titre de propriété perpétuelle contre une concession valable pendant 99 ans, moyennant

Hosted by Google

une indemnité à payer à l'amiable. Il y a tout lieu de croire qu'il n'est guère de propriétaire qui ne consentît à ce marché et cela même au prix d'une indemnité très minime, car comme une durée de 99 ans équivaut pour chacun de nous à la perpétuité, le prix touché par le propriétaire équivaudrait à un véritable don. En admettant que la valeur totale de la propriété foncière en France soit de 100 milliards, j'imagine que dans ces conditions, l'État ne serait pas obligé de débourser plus d'un milliard pour en devenir propriétaire ou plutôt pour en assurer la propriété à la société qui vivra à la fin du XX^e^ siècle. En effet, 100 milliards payables dans 99 ans valent présentement, d'après les tables d'annuités, 798,500,000 francs. » On répondit à l'orateur que sa proposition est absurde. Voici un paysan qui possède un champ valant 1,000 francs. Certes, 99 ans sont un laps de temps fort long, recevoir comptant une somme d'argent est chose tentante et, quoique le sentiment de la solidarité des générations soit développé chez tout campagnard, du moins en ce qui concerne la propriété, ce paysan céderait sa terre à un prix relativement très bas. Mais que lui offre le disciple de M. Gide ? La terre en question vaut 1,000 francs et l'honorable membre propose de s'en rendre acquéreur moyennant 10 francs. Sur un million de paysans, on n'en trouverait peut-être pas un seul qui consentît à conclure ce marché. Un député, dont les paroles furent couvertes d'applaudissements, fit observer que les cultivateurs voulaient la terre non pour leurs petits-enfants dans 99 ans, mais pour eux-mêmes tout de suite.

Au cours de ces longs débats, deux systèmes avaient été accueillis avec faveur par la Constituante. Le premier, prôné jadis par Stuart Mill et Henry Georges, consistait dans le prélèvement par l'impôt du revenu net des terres, déduction faite de l'intérêt et de l'amortissement des dépenses d'amélioration exécutées par le propriétaire pendant les dernières années. Les partisans de ce système prétendirent que la rente du sol, c'est-à-dire la plus-value provenant surtout des « conjonctures sociales » : création de routes, de chemins de fer, accroissement des villes, augmentation de la densité de

Hosted by Google

la population, établissement de nouveaux marchés, etc., n'étant en aucune façon l'œuvre du propriétaire, mais résultant uniquement des progrès de la société, devait, en bonne justice, appartenir à celle-ci. La majorité de l'assemblée n'était nullement disposée à réfuter une théorie dirigée contre la propriété individuelle, mais une réforme qui laissait le sol aux anciens propriétaires, qui ne donnait aux pouvoirs dominants aucun moyen de disposer des terres selon qu'il leur convenait de le faire, lui déplaisait, comme elle choquait les instincts autoritaires de la démocratie française. Le projet emprunté à l'Angleterre et aux États-Unis fut renvoyé aux Anglo-Saxons.

Finalement, l'assemblée adopta à une grande majorité le système de la concession de tout le sol français cultivable à des associations coopératives. On eût pu prévoir ce résultat. Le système dont il s'agit, d'origine belge, était celui qui, depuis longtemps, comptait le plus de partisans dans le monde socialiste. Une question grave qu'on avait réservée restait à résoudre : les terres seraient-elles rachetées aux anciens propriétaires ou seraient-elles expropriées purement et simplement sans indemnité?

Un orateur fit remarquer que le principe de l'indemnité était si visiblement conforme à la justice, que la plupart des écrivains de valeur, même ceux qui appartiennent aux écoles socialistes, l'avaient soutenu. On lui répondit violemment qu'il ne s'agissait pas de l'opinion des écrivains de valeur, mais de l'opinion du peuple, et que le peuple ayant été rançonné, pillé, volé durant des siècles par les propriétaires et les capitalistes, n'était nullement disposé à leur donner encore des centaines de millions. On cita le mot de Gronlund : « Les socialistes établissent que c'est à la société que nos ploutocrates sont redevables de leurs richesses, par conséquent la société a, à tout moment, le droit de les leur reprendre. » Une objection, irréfutable d'ailleurs, fut opposée au principe du rachat : c'est que le capital circulant disponible est fort inférieur à la valeur totale de la propriété foncière, et qu'en tout cas, l'État empruntant à un taux supérieur à la rente de la terre, n'arrive-

Hosted by Google

rait qu'à se ruiner s'il voulait indemniser équitablement les propriétaires dépossédés. D'autres propositions, telles que le rachat des terres au moyen des ressources que fourniraient la suppression des successions en ligne collatérale et de lourds impôts sur les héritages en ligne directe, n'obtinrent pas même l'honneur d'une réfutation. Enfin, après quelques débats, le principe de la confiscation pure et simple fut voté au milieu du plus grand enthousiasme.

La question agraire vidée, la Constituante s'occupa d'organiser la propriété industrielle selon les nouveaux principes. L'assemblée décréta la « socialisation » des mines, des chemins de fer, des usines, des fabriques, des ateliers, etc. L'État fut proclamé unique propriétaire de l'ensemble des capitaux de production. Quelques orateurs proposèrent d'attribuer l'exploitation des entreprises, sinon à l'État, du moins aux communes. Mais la majorité repoussa cette proposition et il fut décidé que les grands instruments de la production seraient confiés aux travailleurs manuels, groupés en syndicats. Les sociétés ouvrières se recrutaient dans la partie la plus turbulente des classes populaires et en formaient la fraction la mieux organisée. C'étaient elles qui avaient fait la révolution et elles entendaient bien en tirer tout le profit possible. Elles dominaient maintenant et se trouvaient en mesure d'imposer leurs volontés à l'assemblée. Les mêmes motifs firent admettre que les directeurs, les surveillants et les employés attachés aux exploitations, ne seraient pas nommés par les pouvoirs publics comme le proposaient quelques constituants, mais seraient élus par les ouvriers.

On créa ensuite de grands bazars pour la vente des produits fabriqués par les travailleurs. La monnaie fut abolie et remplacée, comme instrument d'échange, par des *bons de travail*, lesquels devaient servir à payer les ouvriers et permettre à ceux-ci d'acheter aux bazars les objets dont ils auraient besoin.

Enfin, l'assemblée constituante établit un ministère du travail, chargé de réunir les données statistiques, permettant de déterminer la quantité d'heures de travail nécessaires pour que la production correspondît exactement à la demande de

Hosted by Google

la consommation et pour fixer officiellement la valeur de l'heure de travail dans les différents métiers. Le but principal de ces mesures était d'arriver à supprimer la surproduction que les ouvriers accusaient, sous le régime bourgeois, de faire baisser les salaires et d'engendrer la plus grande partie des maux dont ils souffraient.

. . . . . .

Une année, à peine, s'est écoulée depuis les mémorables séances où la troisième assemblée constituante substitua, en France, au régime « capitalistique » un régime socialiste. Aujourd'hui, la main de fer d'un dictateur pèse lourdement sur le pays. Que s'est-il passé dans ce court espace de temps?

On se rappelle que la Constituante avait décidé de confisquer les terres au profit de l'État et d'en confier la culture à des syndicats d'agriculteurs. L'organisation de ces syndicats n'a pas même été tentée. Les fermiers ont simplement refusé de payer leurs fermages et, s'appuyant sur l'axiome : la terre appartient à celui qui la cultive, ils se sont substitués à leurs anciens propriétaires. Quand l'assemblée a voulu faire procéder aux opérations de lotissement, préalables à la répartition des parcelles entre les futurs syndicats, elle a vu se lever derrière chaque borne des champs un paysan-propriétaire armé de son fusil et elle n'a pas osé passer outre.

Dans le domaine industriel, les rouages créés par la Constituante, dont l'ensemble formait théoriquement une si merveilleuse machine, ne se sont pas engrenés les uns avec les autres. Les ouvriers n'ont jamais voulu obéir à des chefs élus par eux et placés dans leur dépendance. Ils n'ont pas obéi davantage aux autorités publiques. Quand le ministre du travail, ayant consulté ses statistiques et fait ses calculs, décidait que la corporation des bottiers, par exemple, avait à fournir tant de bottes et que chaque bottier devait travailler tant d'heures et recevoir tel salaire, il se trouvait immanquablement des orateurs pour soutenir que les statistiques du ministre étaient inexactes, ses calculs erronés et que les bottiers devaient travailler beaucoup moins et recevoir beaucoup plus. Naturellement, tous les bottiers partageaient cette manière de

Hosted by Google

voir et le gouvernement devait céder à leurs exigences, afin de ne pas perdre leurs voix aux élections. Le mal alla si loin, l'anarchie prit de telles proportions dans le monde industriel, que l'assemblée constituante résolut d'y mettre fin par un acte énergique. Elle rapporta les lois qui accordaient aux ouvriers le droit d'élire leurs chefs dans les mines, dans les usines, dans les fabriques et elle confia la nomination de ces chefs aux pouvoirs publics. Mais le remède ne fut point efficace. A quelque temps de là, des élections parlementaires devant avoir lieu, les ministres, imitant tous leurs prédécesseurs, envoyèrent secrètement à leurs agents l'ordre de gagner des voix par tous les moyens possibles. Les fonctionnaires placés à la tête des établissements industriels s'empressèrent de diminuer la durée de la journée de travail et d'augmenter les salaires à mesure que l'époque de l'élection approchait. Quand elle fut passée, les travailleurs habitués à un *dolce farniente* ne voulurent plus renoncer à cette agréable existence.

Cependant la misère devenait chaque jour plus terrible dans les campagnes et surtout dans les villes. Tous les capitaux mobiles avaient émigré pour échapper aux confiscations. L'État s'étant chargé d'une foule de besognes, qui incombaient auparavant à des particuliers, avait vu ses charges augmenter dans des proportions inouïes et le gouvernement n'osait établir aucun impôt nouveau de peur de s'aliéner le corps électoral. Le peuple, à qui l'on avait tenu de si beaux discours, où l'on montrait le monde socialiste comme une sorte d'Éden au sein duquel l'existence devait s'écouler pleine de félicité et qui, au lieu de constater la réalisation de ces promesses, s'enfonçait chaque jour davantage dans les gouffres noirs de la misère, le peuple s'aperçut enfin qu'il avait été leurré de nouveau. La ruine de ses espérances, le sentiment de son impuissance pour les convertir en faits, le transportèrent de fureur, et comme toujours, il s'en prit au gouvernement de ses déconvenues, de ses mécomptes et de ses souffrances. Une insurrection formidable éclata à Paris, se propagea dans les départements, tourna en guerre civile. Elle finit par être écrasée. Mais, quand l'ordre fut rétabli, la

Hosted by Google

troisième Constituante, le ministère qu'elle avait nommé, l'organisation socialiste qu'elle s'était efforcée de créer, tout avait été balayé. A l'Élysée trônait un César élu par le même corps électoral, que les agents du gouvernement provisoire et des clubs révolutionnaires avaient fait voter pour les candidats socialistes à la Constituante.

Que restait-il, au point de vue social, de cette tentative avortée? La propriété individuelle était restaurée. Quelques progrès dans la voie de l'absorption des monopoles par l'État et par les communes; quelques lois restrictives de l'accumulation d'énormes capitaux entre les mains d'un petit nombre d'hommes inutiles, qui doivent leurs richesses à la spéculation et à l'accaparement, voilà ce qui surnageait des réformes socialistes. Chacun pensa que ce résultat, si minime en comparaison du but poursuivi, eût pu être obtenu sans qu'il fût nécessaire pour cela de verser des flots de sang, d'accumuler ruines sur ruines et de précipiter une grande nation dans un abîme de misère et de désespérance; mais les regrets viennent toujours trop tard et ne servent jamais à rien; il n'est donné ni aux hommes ni aux peuples de remonter le cours du temps et de recommencer à vivre les années malheureuses.

LOUIS NAVEZ.

Hosted by Google

AME DE JEUNE FILLE [1]

CHAPITRE VI

Le café pris, nous allumâmes un cigare.

C'était toujours au-dessus de nos têtes comme un doux trottinement de souris, le gai toc-toc de quatre petits pieds bien chaussés.

« Ça y est, fit Lucie, elles se griment.

— Madeleine en a rêvé cette nuit, dit Jacques en riant; elle disait : « Cher Seigneur... », puis : « Vous qui croyez si bien connaître le cœur des femmes, regardez donc au fond du mien.»

— Diable!... du drame!

— Les drôles de petites bonnes femmes...

— Régence et Sacré-Cœur! »

Marthe, prêtant l'oreille, fit un signe à nos deux maris.

La porte du salon venait de s'ouvrir dans un frôlement doux de soie froissée.

Trois coups légers sonnent. C'est le signal.

Selon la recommandation de Jeanne, je me lève et j'écarte les doubles portières formant rideau.

« Mâtin, crie Lucien, qu'elles sont jolies! »

En pleine lumière, bien campée dans son habit de cour Louis XV, sa tête mutine galamment poudrée, un talon rouge

(1) Suite, voir le numéro du 15 juillet 1892.

Hosted by Google

à son soulier, Jeanne est bien le plus drôle, le plus hardi, le plus mignon marquis qu'ait jamais rêvé marquise de seize ans.

Une main à la garde de son épée, pomponnée de rubans, mi-tendre, mi-railleur, il se penche sur Mme Lemarcé endormie, dont la blonde tête se renverse et se détache très pure sur le velours sombre du fauteuil. Son déshabillé Watteau, piqué de nœuds bleus, s'échancre bas sur sa gorge ronde et blanche, ses paupières sont doucement closes, ses mains, qu'elle a merveilleusement petites et soignées, se croisent sur son peignoir blanc pareilles à deux grosses fleurs dans une tombée de neige. Elle rêve, la jolie marquise... Sa bouche s'entr'ouvre et soupire un nom tendrement :

« Guy... »

Notre petit seigneur se penche tout à fait sur la belle dormeuse et, lui plantant un gros baiser sur les lèvres :

« Présent. »

Puis, après le réveil exquis de la jeune femme sous le baiser, un marivaudage charmant, saupoudré d'esprit. Prestes, lestes, les répliques sonnent, se croisent et s'enlèvent. Chaque mot porte. Le style est facile, élégant, avec une pointe d'originalité drôlette.

Jeanne a mis là sa marque de facture.

« Diable ! fait Lucien ravi, très forte ma femme !... » Un chut énergique le fait taire.

Nous sommes sous le charme, à présent. Brusquement, sur un mot ému de Diane-Madeleine, le badinage s'est arrêté net. La phrase un peu allanguie s'élève, finement ciselée, d'une tendresse rêveuse et profonde. Tout un monologue pour la jeune femme qu'ouvre la fameuse phrase entendue :

« Vous qui croyez si bien lire au cœur des femmes, voyez donc ce que je cache au fond du mien. »

Et c'était si triste, si doux, ce cœur de jeune femme mal aimée, pas comprise, ce cœur aimant et brisé, chaste dans sa tendresse, fier dans son abandon, que d'une voix tremblée Madeleine nous mettait à nu.

Hosted by Google

Le beau Guy ne riait plus.

« Quoi, cette petite, cette enfant... Vous m'aimiez vraiment, vous m'aimez, Diane », et troublé, ravi, il se courbait lentement jusqu'à mettre un genou en terre devant sa femme, couvrant de baisers les belles mains que, faible, elle lui abandonne, disant, à son tour, mille choses folles et tendres, jusqu'à ce qu'un divin sourire vînt, amoureuse aurore, illuminer le joli visage rougissant penché au-dessus de lui. Et c'était Jeanne qui avait le dernier mot.

« Ah! mignonne, mignonne! Nous passions à côté du bonheur. Que veux-tu?... Faute de s'entendre!

. . . . . .

« La troupe, la troupe! » cria Jacques dans un bruit de bravos éclatants, lorsque les doubles portières retombées nous eurent dérobé l'adorable tableautin que formaient marquis et marquise enlacés.

Rouges, un peu gênées, nos gracieuses actrices reparurent.

Tu peux penser combien nous les fêtâmes, surtout Jeanne, qui, comme auteur, avait droit à une double part de succès. Lucien, sans vergogne, la mangea littéralement de baisers.

« Tu es un amour! disait-il en la faisant tourner, mince et droite comme un jonc, dans son galant travesti.

— Gyp II. »

Jacques, lui, s'était accoudé à la chaise de sa femme et chantonnait :

Plus blanche que la blanche hermine,
Plus pure qu'un jour de printemps,

et traîtreusement, nous croyant occupés ailleurs, il la baisa sur la nuque, juste dans la mousse blonde des frisons.

« Hum-là, toussotta Jeanne.

— La paix donc », fit l'aimable femme rougissant jusqu'au sein.

Elle repoussa un peu son mari, puis tendre, se renversa, corrigeant d'un regard bleu la dureté apparente du geste.

« Ces amoureux! », fit M. Lemarcé.

Hosted by Google

Il s'était installé dans un grand fauteuil et Marthe, assise tout près de lui, lui nouait ses mains fines aux épaules.

J'avais pris une chaise basse en face d'eux et tout simplement, sur une question de M. Lemarcé, mon cœur débordant et comme épanoui en cette chaude atmosphère de tendresse, je leur contais ma vie.

Tout d'abord, le beau ménage que faisaient nos parents, notre chère vieille maison là-bas, à Bruges, dans la grande rue silencieuse. Je disais la venue de ma petite sœur, mon étonnement à la voir si petite, frêle, ce je ne sais quoi de doux et d'inconnu qui me prit le cœur pour ce joujou rose endormi dans son berceau.

« Comment veux-tu qu'on la nomme, Jean ? »

Ma jolie maman s'était soulevée, pâle dans ses dentelles.

J'avais pris l'une des menottes fermées, où il y avait bien juste la place d'un baiser, et je répondis :

« Jeanne.

— Mais non, mon petiot...

— Si... Je veux qu'on l'appelle Jeanne, puisque je m'appelle Jean. »

Je disais comment on avait cédé devant mes larmes et comment nous avions grandi côte à côte, heureux, gâtés, jouant les mêmes jeux, pleurant les mêmes peines, n'ayant qu'un seul cœur ainsi que nous n'avions qu'un même nom.

Puis ce coup terrible qui nous frappa, nous enlevant père et mère, à nous, les petits désormais seuls au monde. Comment nous nous serrâmes alors dans le grand nid vide. Jeanne, subitement soumise, moi mûri, me sentant charge d'âme. Alors venait notre séparation, le couvent pour Jeanne, le collège pour moi, les larmes que nous arracha ce nouveau coup, qui nous trouvait plus faibles, tombant sur nos cœurs déjà meurtris.

Puis j'en venais à ma vocation vite dessinée, mes progrès rapides, mon premier tableau couronné à l'académie, juste comme Jeanne, accomplissant sa seizième année, rentrait

Hosted by Google

prendre au logis la place que trop tôt la morte avait laissée vide. Je peignais notre joli ménage, notre vie à deux, si douce, égayée par Jeanne de sa perpétuelle chanson. Je disais aussi le cœur d'or qui battait, dévoué et chaud, sous sa gracieuse enveloppe, un brin frivole et garçonnière ; comment je menais Jeanne dans le monde, me faisant grave à plaisir pour lui servir de mentor, et comment, très vite, Lucien, en garnison chez nous, me l'avait prise.

Libre, j'étais parti, visitant successivement l'Espagne et l'Italie, m'attardant à Rome, Gênes, Venise, traînant si bel et bien, qu'une dépêche m'apporta, à Florence, la nouvelle bienheureuse de la naissance du petit Paul, dont je fus parrain.

. . . . . .

Il y a de cela six années, fis-je en terminant. J'ai beaucoup travaillé... Ma Moabite a remporté un premier prix ce printemps. J'avais bien gagné de venir me reposer dans le joli ménage de Jeanne. Seulement, je croyais n'y passer qu'un mois... mais, fis-je regardant Marthe, je m'y suis trouvé si bien, si bien, que j'y suis resté.

Au fur et à mesure que je parlais, la figure attentive de la jeune fille s'était attendrie ; quand j'eus fini :

« Oui, dit-elle de sa voix d'or, il est resté... et il a été doux, bon et patient, plus que nul homme au monde. Mon père, remerciez-le ! »

Et comme je me levais bouleversé :

« Rien, ne dites rien », fit-elle impérieuse, et rapidement elle alla rejoindre les autres dans la serre.

Anxieux, je me retournai vers M. Lemarcé. Il souriait, très ému, et me posant, pour se redresser, les deux mains aux épaules :

« Je crois que nous pouvons espérer, mon fils ! »

. . . . . .

La voix de Jean s'était brisée dans un sanglot. Je voulus lui prendre la main.

Hosted by Google

« Laisse-moi mon courage, dit-il... Je n'irais pas jusqu'au bout.

. . . . . .

Il était près de dix heures. Déjà, par deux fois, Lucien, qui ne tenait plus en place, avait couru au jardin.

Quand il revint la seconde fois, se frottant les mains, il fit signe à Jacques Lemarcé.

« Très joli », dit-il.

La gaieté bruyante des jeunes femmes s'était apaisée et même Jeanne, à présent, faisait un peu la moue.

Comme le premier coup de dix heures sonnait, un coup de canon formidable éclata du haut de la citadelle, aussitôt répercuté par l'écho.

« Hélas! fit Jeanne.

— Pourquoi soupirez-vous, chère madame, et pourquoi ma douce Madelon nous fait-elle grise mine, interrogea paternellement M. Lemarcé. Faut-il gronder les maris?

— Certes oui, les monstres, fulmina Jeanne. Jugez-en, monsieur. Ce coup de canon ouvre la fête vénitienne travestie donnée par le Royal-Club, dont ces messieurs font partie. Tous deux avaient promis de nous y mener, nos dominos sont prêts... Or, l'anniversaire de Marthe tombant le même jour, ils ont déclaré, « les doctes », qu'il ne fallait pas songer à y assister. — Ici, l'enfant gâtée fit une moue grosse de chagrin. Alors, Madeleine et moi...

— Madeleine et moi ne sommes pas raisonnables, acheva la sage jeune femme. Nous voudrions tout, comme deux enfants gourmandes, être à la fois ici et là. Là où l'on s'amuse, ici où l'on s'aime, dit-elle gentiment.

— Fi de votre abandon, langue dorée, éclata Jeanne. Était-ce pas vous, serpent blond, qui me tentiez là, il n'y a qu'un instant, me faisant gros cœur, disant qu'il serait temps encore de partir, et que si vous étiez fée, vous auriez tôt fait de nous transporter là-bas?

— Oui bien, ma Jeanne, je l'avoue, mais puisque je n'ai pas de baguette magique!

Hosted by Google

— En voici une, chère madame, fit Lucien lui donnant une rose. A présent, dites : Par la vertu de cette fleur, moi fée gracieuse, j'ordonne qu'un batelet tout paré vienne nous quérir sur l'instant. »

En riant, traçant avec la fleur quelques signes mystérieux, Mme Lemarcé prononça l'innocente incantation.

« Allons voir à présent. »

Flairant quelque surprise, les jeunes femmes se précipitèrent, entraînant leurs maris.

Nous les suivîmes. La porte du jardin donnant sur la Meuse était ouverte et à l'amarre, coquette sous son vélum de pourpre, *Pax con Amor*, notre jolie barquette se balançait, mirant dans les eaux endormies sa triple ceinture de lampions. Un joueur de viole préludait à l'avant entre deux grosses panerées de fleurs prêtes pour le combat.

Jeanne, radieuse, se mit à danser sur place.

« Oh ! les bons maris !

— Des monstres, rappela Lucien.

— Des anges, mon rancunier. Tiens, voilà une aile qui te pousse... »

Mme Lemarcé, plus calme, se serrait câline contre Jacques, le remerciant tout bas.

— Bien, bien, l'enjoleuse... nous savons notre métier. Complais pour qu'oncques ne plaise... n'est-ce pas la devise du bon mari ? Vous venez, mon père ?

— Non, cher enfant. Monsieur Jean, je vous confie Marthe. »

Je m'inclinai.

« Oui, oui, tu es enchanté, ça se voit, mais pas de salamalecs, Jean ! Nous n'avons pas une minute à perdre ; vite, Madelon, nos dominos.

— Et pourquoi ça, mon petit seigneur ? Fête vénitienne travestie, dit le programme... Or, vous êtes ravissantes ainsi toutes deux, la nuit est très douce et nous prendrons de bonnes mantes pour le retour. Personne ne vous reconnaîtra sous le masque, chère madame, ajouta Lucien, voyant la jeune femme

Hosted by Google

hésitante. Voyez, moi le mari, je permets bien à Jeanne son travesti autrement compromettant que le vôtre... Du diable si quelqu'un s'avise de chercher femme en ce mince jouvenceau.

— Insolent! » gronda Jeanne, portant la main à sa petite épée.

Puis, sautant légèrement dans le canot et tendant la main d'un geste Régence à Mme Lemarcé, toujours indécise :

« Hop-là, marquise! »

Les deux jeunes femmes sont assises à l'avant. Lucien et Jacques prennent les rames, notre joueur de viole se met à dire très doucement la sérénade du *Passant*, et nous filons dans la nuit tiède, *Pax con Amor* traçant rapidement sur les eaux son long sillage lumineux.

Il est des heures telles, fit Jean d'une voix oppressée, que le mortel qui les a goûtées se trouve impuissant à en redire la douceur. Je m'étais couché aux pieds de Marthe, mes lèvres frôlant par instants les plis de la grande mante de satin blanc dont elle s'était enveloppée. Au-dessus de moi, le ciel d'un bleu doux, tout proche le visage de ma bien-aimée, idéalisé dans l'ombre de sa capuche avec cassures brillantes... et je ne voyais rien autre, perdu dans un rêve heureux qui m'ouvrait, très larges, les portes du paradis.

« Mais voyez donc », dit Marthe, me touchant du doigt.

Brusquement, notre barque avait fait coude tournant un rocher et nous nous trouvions en pleine fête.

Madeleine et Jeanne s'étaient levées et, appuyées l'une à l'autre, nous servaient comme de gracieuse enseigne.

« Ohé! du Lancret! », nous criait-on.

En dix minutes, la barque fut pleine de fleurs. Très animées, les jeunes femmes ripostaient avec adresse, Jeanne lançant une drôlerie avec chaque bouquet.

On s'arrêtait pour l'entendre.

Quelqu'un demanda :

« Dites-donc, marquis, vous qui tenez boutique d'esprit, voulez-vous nous en vendre? »

Hosted by Google

Et Jeanne de répondre dans un rire :

« Nenni... je mange mon fonds! »

Marthe, à présent, s'était masquée et, debout, appuyée sur mon bras, regardait.

Une féerie, vraiment. Le fleuve étincelait, pareil à un long ruban d'argent serti de pierres vives. Ici une felouque minuscule gréée de soie, avec de larges voiles roses qui se gonflent et claquent au vent; tout près de nous, un bateau de fleurs, avec ses lanternes japonaises et ses femmes aux longs yeux bridés, frêles, étendues nonchalantes dans leurs robes de pourpre et d'or ou de grands lotus tissés de soie pâle, éclosent bizarres; là-bas, une kermesse Teniers dans un bachot plat. Tout un vol de pierrettes blanches dans un youyou. Puis une noce moyen âge dans une trilogie de barques richement pavoisées. Des gondoles, avec de belles patriciennes, mi-couchées dans l'ombre amoureuse des tentes. Une pirogue passe, enlevée comme une plume par une demi-douzaine d'indiens.

« Des fils de famille, dit Lucien. Le prince de C..., là, à gauche. »

Celui-là même que nous montre Lucien et qui porte le diadème d'aigle noir d'un chef, se lève brusquement et lance à Marthe une grosse gerbe de roses blanches.

« A toi, Fleur de liane! »

Dans un vis-à-vis d'acajou sculpté comme un coffret, deux grosses tourterelles roucoulent. Un peu plus loin, dans un cadre de luxe inouï, l'embarquement pour Cythère, Hélène la blonde souriant à son berger, tandis qu'à la proue dorée un amour tout mignon ricane, montrant son carquois vide et son arc débandé. Puis, ici, là-bas, plus loin, encore et toujours, la flotte légère des périssoires et des skifs se faufilent, pareils à des feux follets, et disparaissent dans un remous léger.

On tire le feu d'artifice dans l'île. A chaque fusée, les grandes roches silencieuses se profilent, irradiées, puis retombent, plus noires, dans leur mystérieuse nuit.

« Ombre et lumière, dit Marthe rêveusement. Resplendir,

Hosted by Google

puis s'éteindre..., toute notre vie est là ! » Elle étendit la main vers les roches en ce moment baignées de rose comme par une paradisiaque aurore, et secouant tristement la tête : « Combien plus sombre est la nuit après tant de clarté..., encore un peu de temps et de nos rires éteints la nature souveraine ne gardera pas même l'écho... »

Elle se tut un instant, puis posant sa main nue sur mon bras :

« Il faut que je vous parle ce soir, monsieur Jean. Nous sommes si petits, si petits... qui sait où nous serons demain !

— Marthe, dis-je doucement, si ce que vous allez me dire doit tomber sur ma joie pour l'éteindre, ne parlez pas. L'heure présente est si douce, laissez-la moi.

— C'est vrai, fit-elle comme oppressée. Je ne suis entrée dans votre vie que pour l'assombrir. Et pourtant... Laissez-moi parler, je veux vous dire cela ce soir, mon ami. Quand toutes deux agenouillées nous le prions pour votre bonheur, Dieu, j'en suis sûre, ne fait pas de différence entre votre sœur et moi. Peut-être n'eussé-je pas dû accepter l'offre de votre vie, moi qui n'avais pas même une promesse pour vous la payer. Pourtant, si je dois être sauvée, c'est par vous que je le serai, — elle hésita un peu et lentement — il y a des jours où il me semble que je pourrai guérir... N'espérez pas trop vite, Jean ; peut-être la plaie est-elle là, toujours vive, seulement endormie par votre tendresse à tous. Peut-être le premier toucher la mettra-t-elle à nu, saignante... L'avenir est à Dieu, pourtant... Priez-le, peut-être aura-t-il pitié.

— Marthe, Marthe, chère bien-aimée... »

Elle sourit pensivement.

« Je voudrais vous donner quelque chose en échange de votre éventail... quelque chose qui vous rendît heureux... »

Elle chercha un moment, puis prenant une rose dans le bouquet que le prince de E... lui avait jeté, elle la porta à ses lèvres, puis me la tendant :

« Gardez-la... frère Jean ! »

Hosted by Google

J'avais pris ses mains et je les baisais demi-fou. Elle me les reprit au bout d'un moment, lentement, presque à regret, ainsi qu'on enlève un jouet à un enfant très cher, et tirant de dessous sa grande mante satinée un livre à serrure comme ceux dont se servent d'ordinaire les jeunes filles.

« Il est des choses que votre dévouement vous donne le droit de savoir, Jean; prenez ceci. Il y a bien des jours déjà que j'aurais dû vous le donner, le courage m'a toujours manqué. »

. . . . . .

CHAPITRE VII

« Minuit », fit Jean, lorsque la dernière vibration métallique se fut envolée tristement.

Nous avions laissé éteindre le feu, la lampe pâlissait tremblottante avec d'étranges sursauts, mettant un instant en lumière la belle tête désolée de Jean, puis la laissant retomber pâlie dans l'ombre.

« Restons-en là, fit-il, je n'en puis plus. Aussi bien ta femme serait inquiète. Moi, personne ne m'attend... » Il eut un sourire navré.

« Viens demain à l'atelier. Je te donnerai le journal de Marthe. C'est elle qui te dira la fin de nos tristes amours. »

. . . . . .

Le lendemain, je fus exact au rendez-vous. Toute cette histoire dite si simplement me poignait comme une douleur propre. Pour moi qui connaissais l'énergique et discrète nature de Jean, rien que la façon triste et tendre dont il laissait tomber ce prénom : « Marthe! », dans un tremblement doux des lèvres, me donnait la mesure de ce qu'avait été cet amour resté étonnamment puissant et jeune.

Je le trouvai à l'atelier entouré de ses élèves et peignant une résurrection.

Sitôt qu'il me vit, il jeta son pinceau.

Hosted by Google

« Montons, veux-tu? »

. . . . . .

Jean s'était découvert sur le pas de la porte comme au seuil d'une tombe ou d'un sanctuaire.

« Entre », dit-il, la voix changée.

Dans la chambre silencieuse règne la mi-clarté douce des chapelles, et dans l'air, le même je ne sais quoi d'insaisissable, parfum de femme ou de fleurs mortes, vous prend le cœur et l'étreint tristement. On éprouve là le même respect ému qui, après de très jeunes funérailles, vous fait ployer le genou au seuil de la chapelle ardente, vide pourtant, mais où il semble que l'âme se soit attardée pour recueillir, dernier tribut d'amour, les prières et les pleurs des bien-aimés.

Un grand divan bas, une table de laque portant un reliquaire d'or et, sur le panneau du fond, deux grands tableaux voilés de crêpe blanc.

Sous le premier, une couronne de roses meurt à la croix d'un prie-Dieu. En face de l'autre, deux ou trois coussins froissés gardent la trace d'un corps étendu.

Très simplement, sans pose et sans fausse honte, ainsi qu'il l'eût fait en quelque église pour de miraculeuses reliques, Jean fléchit le genou et touche des lèvres les fleurs demi-fanées. Puis, soulevant la draperie qui couvre le second cadre :

« Marthe », dit-il.

La tête adorable semble vivre, laissant tomber sur nous l'inoubliable regard des grands yeux sombres un peu fermés. Le sang affleure sous la pourpre des lèvres closes d'une grande pureté de dessin. La chevelure, d'un noir bleu, marque les sept pointes sur le front largement modelé. Le corps un peu fléchi est d'une plastique merveilleuse, dont Jean, par respect, m'a tu la charnelle splendeur. La tête est petite, noblement portée, le cou renfle un peu comme celui d'un cygne, la statuaire n'a rien de plus correct et de plus chaste que la chute des épaules tombantes. Le long des draperies blanches, la ligne coule onduleuse de la nuque jusqu'au pied, plaquant un peu au-dessus du

Hosted by Google

genou les rondeurs divines de la Diane de Clodion. Les attaches sont fines, les mains superbes de teinte et de modelé.

« Quelle vision! fis-je, oppressé... On voit l'âme, Jean, l'hôtesse divine qui souffre et qui veille... là, là, sur ce front blanc tellement pur, dans le pli rêveur et lassé des lèvres, dans la surhumaine lueur des yeux...

— N'est-ce pas?... A qui a rêvé du ciel, les choses de la terre demeurent à jamais désenchantées. »

. . . . . .

Jean passa la main sur ses pauvres yeux cernés, témoignant de l'insomnie douloureuse qu'il avait passée là.

« Ici sont mes joies, dit-il lentement. Ici mes peines. C'est ici que l'aimée se donne... ici que j'en vis, ici que j'en meurs! »

Il ouvrit le reliquaire d'or mat, y prit le journal de Marthe, le baisa avec un sanglot et me le donnant :

« Lis, dit-il... je prends les choses d'un peu loin pour que tu juges... l'âme valait le corps, vois plutôt. Moi, je vais près d'elle, comme demain, comme hier, comme tous les jours jusqu'au dernier. »

Et il alla s'étendre de tout son long sur les coussins, la tête renversée sur son bras replié, les yeux rivés à l'adorable vision, perdu en une rêverie si profonde, qu'elle semblait à la fois tenir de l'agonie et de l'extase.

. . . . . .

Journal de Marthe.

Me voici prête.

Jan, ma vieille bonne, me tend ma sortie de bal du bout de ses doigts raidis, habiles à me parer pourtant dans leur quasi-maternel amour.

« Pas encore, ma Janny. »

Je viens de me regarder et un sourire m'est venu aux lèvres.

Allons, j'avais raison. Toute blanche, simple, sans fleurs ni rubans, la soie molle tombant à plis souples, ma première robe de bal est parfaite. J'ai l'air d'être née dedans. Je me suis coiffée

Hosted by Google

moi-même, tous les cheveux massés en casque, à la façon de Clorinde la belle guerrière, et j'ai piqué par là-dessus, comme un trophée, l'orchidée merveilleuse que Pierre m'a donnée ce matin.

Bon Pierre! Il a deux passions seulement : les fleurs et moi. Encore m'a-t-il sacrifié aujourd'hui la plus jolie d'entre mes rivales.

« Venez donc voir les serres, avait-il dit. Elles sont superbes. J'ai une orchidée unique qui achève de fleurir, une merveille! En même temps, vous choisirez votre parure de ce soir, Marthe. »

Et nous y sommes allés... Pierre, qui marchait devant avec père, se retournant tous les trois pas, tantalisé sur Rosie et sur moi, qui les suivions flâneuses avec de grands rires.

Enfin, père a eu pitié. Il a pris le bras de Rosie et lentement, côte à côte, nous avons refait le tour des serres, Pierre tellement heureux, son brave et laid visage éclairé de tendresse.

« Avez-vous fait votre choix, Marthe? »

Nous étions arrivés dans la petite annexe du fond, où sont remisées les plantes rares. Au milieu, dans une ceinture de plantes vertes, un jet d'eau babillard chante à l'ombre d'un palmier. Une baigneuse frissonnante trempe dans l'onde le bout de son pied nu.

Tout autour, sur des gradins légers, éclate la floraison merveilleuse des orchidées épanouies, bizarres, balancées sur leurs tiges grêles pareilles à d'énormes papillons. J'hésitai un moment, puis, étendant la main vers une fleur exquise, semblable à un lis d'argent strié de pierres fines :

« Celle-ci », dis-je.

Pierre eut un regard stupéfait, éperdu.

Puis, cassant la fleur d'un coup net avec un soupir :

« La voici, Marthe, ce n'est pas trop pour vous »; et il murmura à demi-voix les jolis vers plaintifs du vase brisé :

Le vase où meurt cette verveine,
D'un coup d'éventail fut brisé.

Hosted by Google

Le coup dut l'effleurer à peine,
Aucun son ne l'a révélé.
Mais la cruelle meurtrissure
D'une marche invisible et sûre
En a lentement fait le tour.
Son eau fraîche a fui goutte à goutte.
Le suc des fleurs est épuisé,
Personne encore ne s'en doute;
N'y touchez pas, il est brisé !

Je le regardai, étonnée, achever la douce finale :

Ainsi la main de l'inhumaine,
Repoussant mon cœur le blessa.
Il se meurt comme la verveine,
Il est brisé, n'y touchez pas.

Juste en ce moment, père et Rosette nous rejoignaient :

« Miséricorde, fit-elle joignant les mains, ton orchidée, Pierre! »

Ainsi, c'était celle-là justement que j'avais été choisir, la fleur rare, patiemment soignée, épiée des jours et des jours, et brisée d'un caprice sitôt sa floraison. Hélas! bien souvent c'est ainsi que nous faisons le mal...

« Mais ce n'est rien, chère Marthe, me dit Pierre me voyant consternée. Cette fleur seule était digne de vous, et j'eusse dû vous l'offrir dès l'abord. Vous secouez la tête, cousine?... Quoi, une larme dans vos beaux yeux!... Tenez, je vais fixer moi-même les dommages et intérêts. Donnez-moi votre première valse.

— Bien volontiers, mon Pierre.

— Allons, a-t-il dit avec son bon sourire, soyez en paix, Marthe, me voici royalement payé. »

Puis plus bas, avec un regard humble, tendre :

« Pourquoi t'excuses-tu, cousine? Tu sais bien qu'ici tout est à toi et que tu pourrais, sans que je me plaigne, y briser jusqu'à mon cœur.

. . . . . .

Allons donc, ma fillette, gronde Jan. Tu vas prendre froid.

« Encore une minute, ma bonne. »

Hosted by Google

Me voici toute pâle, peur ou plaisir... Madeleine m'a dit : A mon premier bal, tout de suite, c'est Jacques que j'ai vu... et je n'ai plus vu que lui.

Vais-je le voir aussi, moi, celui que je dois aimer?

Cette même nuit, 3 heures.

Jan vient de me défaire et m'a bordée dans mon lit blanc avec sa gâterie douce de vieille bonne dévouée.

« Bonsoir, mon bel agneau. »

Elle est sortie, la chère vieille, et son pas tremblé sonne alourdi de fatigue dans l'escalier. Elle a veillé pour coucher « la petite, l'enfant ». Bénie sois-tu, Jan, chère sainte... J'ai été choyée entre toutes, moi, l'enfant sans mère !

Je me relève doucement... Je ne puis pas dormir. Je viens me regarder dans la haute glace qui me reflète toute blanche, les yeux encore agrandis. Suis-je vraiment si belle? J'ai eu un succès fou tantôt, et les oreilles me tintent encore de la musique grisante des compliments reçus.

A mon entrée, Pierre est venu me prendre radieux :

« Vous êtes divine dans tout ce blanc, Marthe, m'a dit le bon garçon; voyez, vous faites émeute. »

Sur notre passage, les hommes s'inclinent très bas avec le même regard admirateur, puis de seconde en seconde se font présenter.

Je ne sais plus auquel entendre; je leur abandonne mon carnet et je les dévisage, tandis qu'ils y griffonnent leur nom hâtivement. Ils passent : blonds, bruns, grands ou petits, corrects tous, presque coulés dans le même moule. Comme je suis tranquille à présent!... Dans tous ces yeux qui me cherchent et me suivent, pas un dont le regard m'émeuve. Je suis tentée de secouer la tête avec un soupir.

Madeleine m'avait dit : Je l'ai vu tout de suite... Moi, je ne vois rien.

Voici Rosie qui me cherche. Elle est charmante au bal, Rosie, frêle, rieuse, un vrai sylphe blond.

Hosted by Google

Un grand jeune homme, très élégant, la mine fière, lui donne le bras :

« Le comte de Barges, Marthe... Mlle Lemarcé, comte, ma cousine et ma plus chère amie.

— Voulez-vous me faire l'honneur de m'accorder votre cotillon, mademoiselle? »

Je le lui donne. Il ne s'en va pas, il reste là un peu courbé devant nous, taquinant Rose et ne regardant que moi pourtant. Ses yeux noirs s'éclairent chaque fois qu'ils me fixent sous la ligne droite et un peu dure des sourcils. Sa voix change, très douce en me parlant.

J'écoute...

Hélas! en mon cœur endormi, nulle voix ne s'élève qui lui réponde.

C'est quelqu'un pourtant... Mais ce n'est pas « lui »!

Au cotillon, j'ai dû déposer par deux fois les fleurs dont j'avais les mains pleines.

Chaque cavalier avait six bouquets à distribuer. Le comte de Barges a noué les siens d'un large ruban de moire feu dont une jeune femme venait de le décorer, et me les présentant :

« Tout pour la reine! » a-t-il dit.

Lui aussi a remarqué l'orchidée que je porte dans les cheveux :

« Blanche, rare, exquise comme vous, éclose en quelque monde sidéral dont vous-même semblez venue... »

Je lui ai conté l'histoire de la pauvre petite merveille brisée par mon désir inconscient :

« Vanités humaines, ai-je dit en riant; ce matin, la pauvre valait vingt louis, ce soir...

— Tombée de votre front, nul d'entre nous ne serait assez riche pour la payer à son prix. »

Ses yeux noirs s'adoucissant jusqu'à la caresse me gênaient, je me suis levée :

« Coquette avec tant de beauté, c'est mal. Comme on sent que vous avez conscience de votre toute-puissance rien qu'à

Hosted by Google

voir votre calme radieux. C'est ainsi qu'étaient les déesses, sans doute, blanches et royales, indifférentes à l'admiration par elles soulevée... »

J'étais devenue très rouge, et je redressai la tête avec un peu de hauteur.

Il s'inclina subitement confus, et m'enlaçant à nouveau pour la valse berceuse dont le rythme doux nous conviait :

« Pardon », a-t-il dit avec un grand respect.

3 janvier.

Je reviens de chez Jacques. Comme il fait bon dans sa jolie demeure étroite, dont les rires des gamines coupent l'amoureuse paix !

Madeleine et lui semblent si bien faits l'un pour l'autre, si heureux de s'appartenir ! Jacques a une façon grave et tendre de prononcer ces deux mots-là : « ma femme », qui, chaque fois, la fait frissonner d'aise.

Un soir, nous allions coucher bébé. L'enfant avait déjà ses cheveux blonds pris dans le béguin brodé et la longue robe de nuit d'où sortaient, nus, tout roses, pareils à des bijoux, ses petits pieds d'enfant qui n'a pas encore marché.

Madeleine l'avait sur ses genoux, près du feu, et lui joignant les mains, patiente, lui faisait ébaucher le signe de la croix. L'enfant docile tapotait son petit front drôlement, disant de sa voix d'ange : Père, Fils, bénisse... Puis s'interrompant avec un joli rire, elle tendait ses menottes à la claire flambée, se pelotonnait avec les mines d'un tout petit chat qui joue. Gilberte, plus grande, couchait sa poupée, la câlinant avec les mêmes inflexions tendres que prenait Madeleine parlant à Bébé :

« Allons, faites dodo, chère mie... »

C'est alors que Jacques est entré, s'arrêtant un peu sur le seuil, robuste dans son pimpant uniforme, un grand sourire éclairant d'un coup son visage assombri par quelque ennui de service :

« Bonsoir, tout ce que j'aime !

— Père !

Hosted by Google

La poupée gisait les jambes en l'air dans le dodo renversé, et Gilberte, haussée sur ses pointes, la frimousse tendue, guettait le premier baiser. Jacques l'enleva, la fit sauter ravie, trépignant dans l'envolée de ses petites jupes. Dans les bras de Madeleine, le bébé riait d'aise, disant très nettement :

« Papa. »

Jacques s'est penché. Le poupon, sans lâcher sa petite mère, lui jeta un bras autour du cou, rapprochant si bien leurs deux têtes qu'il n'eut plus qu'à fermer les lèvres pour mettre au front de Madeleine la caresse attendue.

« Ça ne te dit rien, sœurette ? » a-t-il demandé, riant d'un air heureux.

7 janvier.

Joué hier chez tante Rine un très drôle de jeu.

Quelqu'un prend le patient par la main et fait lentement le tour du cercle, posant à chacun la question : Si il, ou elle, ne s'appelait pas tellement, comment le nommeriez-vous ?

Puis, la réponse donnée, on demande encore :

« Pourquoi ? »

Déjà j'avais reçu les noms de Diane, Junon, Galathée, quand est venu le tour du petit de N..., cet avocat malicieux.

« Diogène », a-t-il dit très gravement.

Ce fut une clameur.

« Pourquoi ça, Diogène ?

— Pourquoi, fit-il avec un sourire narquois. Dame, ça m'est venu, ce nom, à la suite d'une impression personnelle pas bien flatteuse pour moi. Avez-vous déjà remarqué Mlle Lemarcé quand on lui présente quelqu'un ? Diogène devait avoir ces yeux-là... Ces diables de beaux yeux qu'on dirait taillés en plein velours s'ouvrent tout grands, vous fixent, scrutant jusqu'à l'âme sous le masque officiel, posant nettement leur question. Que vaut-il, celui-ci ? Puis, crac, le temps strict de saluer, vous êtes pesé, jaugé, classé sans appel, disséqué vif et les deux inquisiteurs de velours se détournent, selon le cas, dédaigneux ou simplement désappointés. Brr... Vous restez là

Hosted by Google

ébloui et penaud. Vous avez entrevu le paradis, dont tout de suite les portes se sont refermées, vous laissant affriandé des splendeurs entrevues et marri de n'avoir point été jugé digne d'y aspirer. Il semble qu'une voix vous crie : Passe ton chemin, bonhomme ; c'est bien ici le ciel, mais tu n'es pas l'élu ! »

On a beaucoup ri. J'étais un peu confuse. C'est pourtant vrai cette habitude que j'ai de chercher, dès l'abord, à voir jusqu'au cœur.

J'ai un peu grondé N... plus tard, en valsant.

« Qu'est-ce donc que vous avez lu dans mes yeux, une fois votre examen passé, méchant devin ?

— Fraction.

— Soit, dis-je, je ne protesterai pas, et ce sera votre punition. »

Un substitut beau et très bête passait.

« Et celui-ci ?

— Zéro. »

Je me suis mise à rire.

— Et le comte de Barges ?

— Ah !... unité, celui-là. Mais pas celle qui résoudra le problème. »

Allons, ai-je pensé, c'est vous qui êtes Diogène, et votre lanterne éclaire bien.

(*A suivre.*) MARCEL JAIME.

Hosted by Google

LES TROIS RÉGENTES DES PAYS-BAS

1507-1567

I.

MARGUERITE D'AUTRICHE

Pour la France, pour les Pays-Bas surtout, le XVI^e^ siècle a été l'âge des princesses hors ligne, brillant autant par les qualités du cœur et de l'esprit que par une aptitude singulière aux affaires de ce monde. Toutes ne sauraient être mises sur la même ligne, ce qui est d'ailleurs assez naturel, mais, considérées en bloc, on peut dire d'elles qu'elles ont laissé sur leur époque une empreinte profonde qui en est peut-être le charme le plus puissant. C'est qu'elles ont repris un peu partout l'œuvre interrompue de la Renaissance en opposant l'élégance à la grossièreté, la douceur et la tolérance à la brutalité, la joie de vivre à la soif de domination, de compression et de carnage qui affole les hommes et les pousse les uns contre les autres les armes à la main Quand nous nous plaisons à évoquer ces gracieuses apparitions, ces artisans d'une œuvre de lumière, ce sont toujours les doux noms de Marie et de Marguerite qui se présentent les premiers à notre mémoire. Cela s'explique d'autant mieux que bon nombre de princesses du XVI^e^ siècle ont porté avec éclat ces noms prédestinés, et que, chez nous, nous en comptons jusqu'à trois ; les deux premières nées à Bruxelles : Marguerite d'Autriche, fille de l'archiduc Maximilien, plus tard empereur, et de Marie, l'unique héritière et dernier rejeton de la puissante maison de Bourgogne ;

Hosted by Google

Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint et, par conséquent, fille de l'archiduc Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, héritière d'Aragon et de Castille, et enfin Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint. Ces trois femmes se valent presque et se ressemblent étonnamment sous le rapport des aptitudes, des goûts et du caractère. Si elles ont réussi à fonder et à soutenir une dynastie de gouvernantes des Pays-Bas qui dura plus d'un demi-siècle, si elles ont pu traverser avec un bonheur relatif et non sans éclat l'époque la plus troublée de notre histoire, c'est qu'à elles trois elles n'ont eu qu'une âme, une espérance, une volonté, quand, bien entendu, celle-ci pouvait s'exercer librement. L'éducation avait fait ce miracle. Marguerite d'Autriche avait élevé Marie de Hongrie, et celle-ci, à son tour, avait trouvé dans sa nièce Marguerite de Parme une élève aimante et docile.

On n'a pas, croyons-nous, considéré jusqu'ici comme éducatrice et surtout comme initiatrice l'adorable femme qui, toute jeune, bravait en riant la mort et lui jetait à la tête des bouts rimés restés célèbres, qui fut un politique profond s'arrangeant de façon à assurer après soi la poursuite et le triomphe de son œuvre. Rien cependant n'est plus certain. Ses actes, sa correspondance publiée et inédite sont là pour en témoigner. Ce qu'elle met en avant, art redoutable et jusqu'alors peu connu, c'est cette politique féminine qui contribua tant à faire la grandeur de la maison d'Autriche et que les jésuites s'efforcèrent plus tard à imiter. Cette politique a cela de particulier qu'elle est à double voie comme nos chemins de fer ; d'un côté, c'est la ruse, de l'autre, c'est la force brutale ; jamais elle n'attaque de front l'adversaire ; elle aime à se faire humble et petite, et excelle cependant à commander tout en ayant l'air d'obéir. Ce qui réussit si bien au fond d'un ménage bourgeois, a réussi souvent sur un plus vaste théâtre. Que de fois Marguerite d'Autriche empêcha son père Maximilien, son frère Philippe et son neveu Charles-Quint de faire des sottises ! Que de fois elle leur rendit des services plus signalés que ceux qu'ils eussent pu attendre de leurs meilleurs hommes d'État et de leurs diplomates les plus roués !

Hosted by Google

Après son second veuvage, elle s'était retirée à Malines, dont la seigneurie lui appartenait et qu'elle affectionnait particulièrement, et l'on fut bien inspiré en profitant de son retour dans sa patrie pour lui confier à la fois, en 1507, l'éducation de ses neveux et nièces et le gouvernement de nos dix-sept provinces. Elle représentait à ce moment-là, à elle seule, la tradition de sa race, l'idée bourguignonne qui avait hanté Philippe le Bon et Charles le Téméraire, et que ce dernier fut sur le point de réaliser. Cette idée, que Machiavel n'a pas connue et qui bien certainement eût reçu de sa part un accueil empressé, avait pour point de départ et d'appui la situation géographique si favorable des anciens Pays-Bas, leur importance industrielle et commerciale et la facilité qu'il y avait pour nos princes de dompter les factions, d'apaiser les vieilles jalousies, de grandir sans cesse leur popularité en se mettant, en toute rencontre, du côté des villes contre le clergé et la noblesse. Ce résultat obtenu, les derniers ducs de Bourgogne avaient rêvé de resserrer avec l'Allemagne leurs liens féodaux, d'y obtenir pour commencer une couronne royale, ce qui, d'après eux, était le meilleur moyen de tenir en respect la France et d'assurer par là pour longtemps, et peut-être pour toujours, le repos du monde. Un obstacle à la réalisation de ces beaux projets était l'absence de tout patriotisme belge ou batave, de ce facteur pour ainsi dire indispensable au succès, qui ne devait que plus tard, à travers le sang et les larmes, faire son entrée dans l'histoire; un autre obstacle bien difficile à écarter était chez nous la dualité de race et partant de mœurs et de langage, que seuls les Liégeois avaient songé à corriger dans une certaine mesure en décrétant que leurs députés aux États et leurs conseillers de justice étaient tenus de connaître les deux langues; un dernier obstacle enfin résidait dans l'esprit brouillon et emporté du Téméraire, qui confondit fort mal à propos la ligue du Bien public mise en avant par les grands vassaux de la couronne de France avec celle qu'il avait pour mission de faire triompher, ce qui sema sous ses pas la défiance et la trahison et le perdit sans retour dans l'esprit des Allemands.

Hosted by Google

Ces obstacles étaient assez sérieux pour pousser Marguerite à déserter le combat. Si elle ne le fit point, c'est qu'elle était merveilleusement vaillante, et, qu'en outre, elle avait contre l'un d'eux une revanche à prendre. Elle n'avait que trois ans lorsqu'en 1482 les Gantois la retinrent prisonnière et déclarèrent qu'ils ne la céderaient au roi de France comme fiancée du Dauphin, qui fut plus tard le roi Charles VIII, qu'à la condition que le traité d'Arras, qu'on était à la veille de conclure, lui donnerait pour dot tous les pays bourguignons de langue française, à l'exception, toutefois, des places indispensables à la défense des frontières belges. Cette singulière générosité étonna tout le monde, le roi de France tout le premier, qui se fût contenté du quart ou de la moitié, puisqu'il ne voulait que l'Artois ou la Bourgogne. A cause des Flamands, il eut les deux provinces.

Ce fut donc par un acte de mauvais gré que le mouvement flamand débuta, ce mouvement dont l'hostilité aux Wallons est encore la même au bout de quatre siècles, et qui devrait être mort depuis longtemps, puisque le seul résultat auquel il soit arrivé jusqu'ici est de condamner des populations nombreuses à un isolement intellectuel dégénéré en torpeur, qui les rend indifférentes à tout sentiment généreux, à toute aspiration vers le progrès.

Marguerite d'Autriche, cette première victime du flamingantisme, se retourne contre lui et lui barre le chemin. Un jour, à Malines — c'était en 1527 — les prélats et abbés du duché de Brabant viennent la trouver pour lui expliquer les raisons pour lesquelles ils jugent à propos de ne pas payer l'aide votée à Berg-op-Zoom au mois de décembre de l'année précédente. Ils parlent flamand. A deux reprises, la princesse leur fait dire « qu'*elle n'entend pas le thiois* » et les prie de lui adresser la parole en français. Ils répondent qu'ils ne savent pas une autre langue que celle qui est en usage au Conseil de Brabant, ce qui était une insigne fausseté, puisque plusieurs d'entre eux étaient bien connus de la gouvernante générale, qui les avait reçus dans ses salons et à sa table. Leur conduite en cette circonstance légitimait la rigueur dont on usa envers eux

Hosted by Google

en tenant leurs biens temporels sous séquestre jusqu'à l'entier et parfait payement de leur quote-part dans l'aide légalement consentie et votée.

Que n'a-t-on, en Belgique, toujours pris la même attitude vis-à-vis du clergé! Et comme Charles-Quint s'en serait bien trouvé s'il avait plus écouté Marguerite, qui tenait moins à avoir sous la main des juges et des bourreaux pour les hérétiques que de bons et loyaux serviteurs! Elle n'entendait pas qu'un évêque de Trèves, qui était Allemand, et qu'un évêque de Liége, qui était prince souverain, eussent la moindre juridiction dans nos dix-sept provinces. Elle trouvait d'ailleurs nos quatre évêques régnicoles gênants à cause de leur trop grande puissance, et, dès 1524, elle proposa de doubler leur nombre. Or, ce que Charles-Quint n'osa faire, son très catholique fils, Philippe II, fut cependant obligé de l'accomplir et d'aller même beaucoup plus loin que Marguerite ne l'avait voulu. La peur des Gueux y poussa; le pape Paul IV approuva, et le clergé régulier fut dépouillé dans toute l'étendue des Pays-Bas pour doter les nouvelles caisses diocésaines et réorganiser l'Inquisition. Depuis, l'Inquisition est morte, mais les évêques sont restés trop nombreux et leurs caisses diocésaines aussi, qui semblent n'avoir plus d'autre mission à remplir que de fausser à prix d'or les élections, d'arrêter l'essor du pays vers les progrès nécessaires et de compromettre ainsi son honneur et sa prospérité.

Nous avons dit qu'en 1482 les Gantois eussent bien voulu, au nom de tous les Flamands, se séparer à jamais politiquement de nos provinces wallonnes; or, ce qu'ils n'avaient pu prévoir, le dauphin ayant rompu ses fiançailles avec Marguerite d'Autriche pour épouser Anne de Bretagne, c'est que notre princesse reviendrait à Bruxelles onze ans plus tard, rapportant dans ses mignonnes mains l'Artois et la Bourgogne, qui lui avaient servi de dot. Désormais, l'élément wallon ou gaulois et l'élément flamand ou germanique se balancent de nouveau numériquement. Marguerite voudrait les rapprocher et les confondre. C'est ici qu'il convient d'examiner si la gouvernante a bien fait tout ce qu'il fallait pour atteindre ce but.

Hosted by Google

Il lui semblait à bon droit plus facile et plus rationnel de répandre et de généraliser en Flandre l'usage de la langue française, dont la Savoie et une partie de la Suisse se servaient sans danger aucun pour leur indépendance, que de pousser les Wallons à apprendre le flamand, dont la rudesse leur était antipathique. Mais elle ne pouvait que conseiller; l'autonomie communale l'empêchait de s'immiscer dans les affaires de ménage de nos grandes cités et d'y ouvrir des écoles. Elle se mit alors à prêcher d'exemple. Elle créa un mouvement littéraire et elle marcha à sa tête. Sa correspondance, dont une partie seulement a été publiée, nous prouve que comme prosateur français elle eût pu tenir tête à Philippe de Comines et à Jean Molinet, qui lui apprit à rimer. Ses *Albums et œuvres poétiques* ont été rassemblés et mis au jour en 1849 par les soins de M. Émile Gachet. Il y a là des vers charmants. Sont-ils tous d'elle? Ce serait bien difficile à décider, car on sait qu'il y avait bon nombre de poètes parmi ses courtisans et ses serviteurs. Son maître d'hôtel, Claude Bouton, que M. E. Beauvois nous a tout récemment fait connaître comme agent politique, lui a dédié un poème intitulé le *Miroir des dames*, dont le manuscrit original existe toujours à Bruxelles dans la Bibliothèque de Bourgogne. Ce manuscrit est incomplet; il a été lacéré à l'endroit où l'auteur dit qu'il va parler *de la belle et la bonne à présent régnant*. C'est sans doute Marguerite elle-même qui a commis ce méfait, car, si elle souffrait l'éloge, elle détestait la flatterie. Elle n'aurait pu en faire autant du traité sur la noblesse, la supériorité et l'excellence en toutes choses du sexe féminin que lui dédie Agrippa de Nettesheim et où il la qualifie de *divine princesse*. Ce livre lui parvint en 1529, non en manuscrit, mais sous forme d'un joli in-octavo sortant des presses de l'Anversois Michel Hillenius. Elle ne vit sans doute dans l'hommage de ce savant que la preuve qu'elle n'avait pas eu affaire à un ingrat. C'est qu'en 1527, à Bruxelles, Agrippa avait eu maille à partir avec l'Inquisition, et que Marguerite mit en œuvre les grands moyens pour sauver la vie d'un homme que ses *Paradoxes sur l'incertitude des sciences* venaient de rendre célèbre et qui

Hosted by Google

l'intéressait d'autant plus qu'il était fort mal noté à la cour de France, dont il prétendait connaître tous les secrets. Elle le conserva auprès d'elle en qualité de conseiller et d'historiographe. Cette haine de la France aveugle tout autant la noble princesse que sa rancune contre les Flamands et plus particulièrement les Gantois. C'est ainsi qu'en parcourant les comptes de sa trésorerie, on est frappé de ce fait que les seuls Flamands qu'elle encourage sont des artistes ou bien des latinistes comme Érasme, les Everardi ou Clénard de Diest. Pour les autres, pour nos innombrables et vaillantes chambres de rhétorique, il n'y a rien. L'affront ne resta pas sans réponse.

C'est un vassal flamand, élevé, comme l'avait été Marguerite, à la cour de France, où il avait conservé de très puissantes amitiés, le duc Charles de Gueldre, qui lui jette le gant et lui cause pas moins d'embarras et d'angoisses, à elle et à Charles-Quint, que le fameux sanglier des Ardennes. Il forme un général connu sous le nom du maréchal de Gueldre et si difficile à vaincre qu'on se décide à la fin à l'acheter. Cela se faisait couramment au XVI^e^ siècle ; personne n'y trouvait à redire, et Charles-Quint tout le premier usa plus d'une fois de ce procédé dans l'espoir de fixer la victoire sous ses drapeaux.

Toutes nos villes flamandes, Gand en tête, lui suscitèrent des ennuis, que notre princesse eût pu éviter par d'adroites flatteries. Pourquoi avoir cette prédilection marquée pour les Bourguignons et les Savoyards dont elle s'entoure, auxquels trop souvent elle accorde des charges et des emplois qui eussent été mieux ou au moins tout aussi bien remplis par des gens du pays? Nous avons dit qu'alors, aux Pays-Bas, Wallons et Flamands se balançaient numériquement, et nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter que jeter ainsi dans la balance un tas d'aventuriers étrangers de langue française, c'était agir imprudemment sinon déloyalement et donner à l'élément wallon une prépondérance factice dont il ne devait pas tarder à porter la peine.

Et, en effet, avons-nous tant à nous louer des Perrenot de Granvelle, des Rye et des Palu de Varembon, des Preudhomme de la Plaine, des Saint-Mauris de Montbarrey, des

Hosted by Google

Poupet de la Chaulx, des de la Baulme de Montrevel et des Carondelet de Poligny? Combien d'entre les premiers venus ne se montrèrent pas tièdes ou ingrats envers leur bienfaitrice, et cela à l'instigation du seigneur de Chièvre et du chancelier Le Sauvaige qui lui faisaient la guerre? Combien parmi les restants embrassèrent plus tard la cause nationale? On n'en compte guère, car nous ne saurions nous résigner à ranger parmi les étrangers les deux Marnix, fils de Jean, le conseiller et trésorier général de Marguerite, et Boisot, l'amiral des Gueux, qui descendait d'un batteur d'or de Besançon pendu comme révolutionnaire.

La tyrannie de ses souvenirs explique au mieux cette faute politique de notre princesse. C'est à Dôle qu'elle épousa Philibert le Beau, duc de Savoie, le seul de ses trois maris qu'elle ait aimé et regretté, au point de porter son deuil le restant de ses jours; c'est à Bourg, en Bresse, et sur les bords du lac Bourget, qu'elle passa sa lune de miel. Il s'ensuit que tout ce que lui venait de la Franche-Comté ou de la Savoie lui était cher.

Un jour — c'était en 1510 — non contente de combler de ses dons les gens de là-bas qui venaient à elle, elle résolut de faire le bonheur de ceux qui restaient tranquillement dans leurs foyers, et elle décréta que désormais le maréchal de Bourgogne aurait à partager avec le parlement de Dôle le gouvernement du pays. C'était rapprocher politiquement la Franche-Comté des Pays-Bas, c'était la hausser au point de vue administratif au niveau de nos provinces. Malheureusement, la contrée n'était pas mûre pour l'égalité; des cris de fureur de la noblesse répondirent aux joyeuses acclamations des bourgeois et des petites gens, et des troubles assez sérieux éclatèrent. Ils durèrent des années et mirent en évidence les talents et la rare énergie de Mercurin d'Arbois de Guatinare, président du parlement de Dôle, dont Charles-Quint, en 1518, fit un chancelier de Flandre sur la proposition de sa tante Marguerite. C'est toujours l'idée bourguignonne qui la hante, la poursuit et la gouverne. Il lui importe peu de transgresser notre charte fondamentale en poussant aux charges publiques

Hosted by Google

des étrangers, pourvu que Charles-Quint soit converti à sa manière de voir.

Cela dure longtemps. Elle rencontre sur son chemin bien des obstacles. Le plus difficile à vaincre, c'est la bande des Croy. Trois seigneurs de cette puissante maison avaient assisté à Gand au baptême du futur empereur, dont il faut croire qu'ils entrevoyaient les hautes destinées, et y avaient joué un rôle. Le plus marquant, le prince Charles de Croy, son parrain, devint son gouverneur. Mais déjà, en 1509, il trouve cette charge trop lourde; il se retire et passe la main à son neveu Guillaume de Croy, seigneur de Chièvre, qui est aussi intelligent qu'ambitieux. Celui-ci tient tête à Marguerite, dirige si bien l'éducation de son élève qu'il en fait à son image un égoïste et un ingrat. Les hauts fonctionnaires les plus âpres au gain se rangent instinctivement sous sa bannière; quelques-uns le suivent en Espagne et apprennent de lui l'art de récolter les doublons. Ce n'est qu'en 1520, peu de temps avant sa mort, qu'il se réconcilie avec la gouvernante des Pays-Bas et permet ainsi à Charles-Quint de faire un retour sur lui-même. L'empereur écrit un jour à sa tante : « Je n'ai jamais voulu et n'entends pas subjecter en aucune façon mes pays héréditaires aux taxes et aides de l'empire, mais les défendre et garder en leurs exemptions, franchises et libertés où ils ont de longtemps été, ainsi que ont fait mes prédécesseurs. » Nous comprenons la joie de Marguerite sans pouvoir la partager. C'est là parler comme aurait pu le faire Philippe le Bon ou Charles le Téméraire, mais ce n'est pas à coup sûr le langage qui convient à un empereur d'Allemagne. Charles-Quint a voulu le devenir à tout prix, par ambition, par orgueil, et quand il l'a été, il a négligé de remplir les obligations que ce titre électif lui imposait. Ses Pays-Bas faisaient partie de l'empire sous le nom de cercle de Bourgogne; c'était pour eux une bonne garantie, une promesse de sécurité qui ne les engageait financièrement qu'à peu de chose; à ses yeux, cependant, ou, pour parler plus exactement, à ceux de ses conseillers étrangers, bourguignons ou espagnols, c'était encore trop.

Rompre les liens séculaires qui rattachent nos provinces à

Hosted by Google

l'Allemagne est une œuvre latine, antigermanique au premier chef; Marguerite d'Autriche, et après elle Marie de Hongrie, s'y attèlent et la font réussir sans se douter un seul instant que l'idée bourguignonne, qu'elles croient servir et qu'elles desservaient en réalité, se retournera avant peu contre elles, contre leur cher empereur et les Pays-Bas. C'est que racheter à l'Allemagne les droits qu'elle a sur nous et les obligations que nous avons vis-à-vis d'elle, comme cela se fit à Augsbourg, en 1548, par les soins de Nicolas de Granvelle et du triste et plat Viglius, c'est tout autre chose que de libérer par le traité de Madrid de 1526, la Flandre, l'Artois et le Tournaisis de leurs liens féodaux à l'égard de la France. L'empereur étant alors notre souverain, avec bon espoir d'avoir en Allemagne son fils ou son frère pour successeur, il ne pouvait que s'affaiblir en consentant à un retrait d'obligations féodales, tandis que le roi de France est l'ennemi héréditaire contre lequel on ne saurait prendre trop de précautions ni assez de garanties. On vante avec raison le génie politique de Marguerite. Le traité de Madrid, qui la remet en possession de son comté de Charolais, lui rend sous ce rapport, en son article 35e, un légitime hommage, et il nous paraît certain que, si l'Allemagne ne lui avait point fait peur en se jetant dans les bras de l'hérésie, elle n'aurait jamais consenti à travailler contre elle. A dix ans d'intervalle, elle compte dans sa vie deux autres chefs-d'œuvre de diplomatie. En 1519, elle assure envers et contre tous l'élection de son neveu Charles, déjà souverain des Pays-Bas et roi de Castille, comme empereur d'Allemagne, et, en 1529, à la fin de sa carrière, par le fameux traité de Cambrai, elle bat et plus complètement qu'il ne le fut à Pavie, le roi François Ier, auquel il ne reste même plus la consolation de pouvoir se dire que tout est perdu fors l'honneur.

On a qualifié ce traité de *paix des dames*, parce que durant sa longue et émouvante élaboration Marguerite est journellement en contact avec son ancienne amie Louise de Savoie, reine-mère de France, et que le sort de deux empires rivaux est entre leurs mains. Marguerite l'emporte enfin, et son triomphe, à y regarder de près, ressemble à une vengeance

Hosted by Google

posthume de la maison de Bourgogne à l'endroit de la France. On regrette de la voir se montrer ainsi sans cœur, sans pitié, de constater son souverain mépris pour ses semblables, qui ne se découvre que trop dans le soin qu'elle met à acheter à tout prix les consciences rebelles à ses volontés. Il y a de ces choses qu'un homme d'honneur ne fait pas, de ces besognes écœurantes auxquelles une femme sait se résoudre sans répugnance visible et le front serein.

Comme Marguerite à Cambrai, il faut bien convenir que, sur certains points, elles sont plus fortes que nous.

Si, après cela, Charles-Quint est toujours sans le sou, ce n'est pas étonnant, puisque c'est surtout à force d'argent que sa tante le débarrasse de ses ennemis, l'élève et l'agrandit. Quand, un peu plus d'un an plus tard, à la fin de novembre 1530, elle sent la mort venir, elle dicte à Antoine de Lalaing, comte de Hoogstraeten, une lettre d'adieux à Charles-Quint qui la peint des pieds à la tête. Elle fait après cela au comte ses dernières recommandations et, usant de son pouvoir discrétionnaire, elle lui remet à titre provisoire le gouvernement de nos provinces. On a prétendu que ce gentilhomme, que sa qualité de confident intime avait rendu très impopulaire, avait été son amant et avait eu d'elle plusieurs enfants. Les historiens sont divisés sur ce point. Les uns l'affirment sur la foi d'un roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or ou en s'appuyant sur la rumeur publique, les autres le nient et invoquent les habits de deuil que l'illustre femme n'a jamais quittés. Marguerite n'est pas bégueule; il suffit de lire ses poésies, certaines de ses lettres pour s'en assurer, aussi, sans offenser en rien sa mémoire, on peut admettre, avec ses contemporains, qu'après son retour dans sa patrie, Louis de Ligne, baron de Barbançon, fut son premier amant et Antoine de Lalaing le second et dernier.

C'est après tout peu de chose, si l'on tient compte des mœurs de l'époque, surtout si l'on compare la vie si occupée de Marguerite avec celle des autres princesses du XVIe siècle. En tout cas, la régente des Pays-Bas vivait avec les Lalaing sur le pied d'une grande intimité. Charles-Quint l'imitait en ceci

Hosted by Google

et dînait volontiers chez le comte Antoine, qu'il tenait en haute estime. Lors du siège de Tournai, en 1521, vint-il par hasard ou sur invitation au château de Schoorise où résidaient alors d'autres Lalaing? On ne sait, mais il est certain qu'il y rencontra une fort jolie chambrière, Jeanne Vander Geenst, qui ne lui fut point cruelle et lui donna au bout de neuf mois une fille. Cette enfant fut plus tard la troisième régente des Pays-Bas sous le nom de Marguerite de Parme. La tante de Charles-Quint ne fut point sa marraine, mais lui servit de mère adoptive et la fit venir auprès d'elle à Malines.

Il y a peut-être dans ce fait autant de calcul politique que de réelle bonté de cœur. Charles-Quint avait échappé tout récemment à la néfaste tutelle du sire de Chièvres, et il s'agissait de le rattacher au sol natal qu'il n'avait que trop perdu de vue, de ranimer en lui par le voisinage la haine de la France et de son roi. Comme on voit, c'est toujours l'idée bourguignonne. Elle n'abandonnera jamais Marguerite, elle reparaîtra chez elle l'avant-veille de sa mort, sous forme de prière dans un codicille de son testament. Elle supplie son impérial neveu, dont elle a fait son héritier universel, de ne point laisser tomber et disparaître le titre de maison de Bourgogne et de faire en sorte que le comté de ce nom ne soit jamais séparé des Pays-Bas. Prière assez inutile, étant donnée la prévision du passage du gouvernement de nos provinces dans les mains de Marie de Hongrie. Mais Marie se refroidit à l'endroit des Bourguignons. Peu à peu, leur parti s'use, et, au siècle suivant, sous les archiducs, il a disparu des hautes charges de l'État.

Leur avidité et leur fanatisme font oublier leur traditionnel dévouement à leurs princes. Un seul, sur lequel nous reviendrons, fait exception à cette règle : c'est Simon Renard, seigneur de Bermont.

CHARLES RAHLENBECK.

Hosted by Google

UNE PARTIE DE CHASSE AU CAUCASE

Le rendez-vous est à la station de Karaïas du chemin de fer de Tiflis à Bakou ; des chevaux y seront à cinq heures du matin pour nous transporter sur la rive gauche de la Koura, où nous attendront les traqueurs.

L'endroit est un des plus giboyeux du Caucase, et l'année précédente, dans une battue organisée en l'honneur de S. A. le grand-duc Michel Nicolaïevitch, on y a tué 54 sangliers en deux jours.

Arrivés à Karaïas à deux heures, par le train qui quitte Tiflis à minuit, nous avons trois heures à perdre avant de nous mettre en route. Quelques-uns d'entre nous — nous sommes une vingtaine, princes géorgiens, officiers russes, fonctionnaires et simples mortels — en profitent pour s'envelopper dans leur bourka (1), s'étendre sur les banquettes de la salle d'attente et tâcher de faire un somme, tandis que les autres, gais compagnons, grands mangeurs et beaux buveurs, jouent aux cartes, en engloutissant force pirojkis (2), concombres salés et champignons de conserves, généreusement arrosés de vodka.

Nous sommes en décembre, et il fait nuit noire quand notre interprète tatar vient donner le signal du départ.

Les chevaux sont là ; petits chevaux maigres, hirsutes, ne payant pas de mine, mais durs à la fatigue et vifs comme la poudre ; ils portent tous des selles en bois, recouvertes d'un

(1) Grand manteau en poil de chèvre.
(2) Petits pâtés à la viande.

Hosted by Google

coussin sanglé à la diable; et si hautes qu'elles infligent au meilleur cavalier une fort désagréable sensation d'équilibre instable. On s'y fait cependant, mais au premier abord, cette position élevée bouleverse toutes vos idées sur l'équitation.

Quand chacun de nous a retrouvé son assiette, notre petite troupe se met en marche, au pas, sous la conduite du Tatar qui, portant une torche allumée, nous sert de guide.

Nous le suivons à la file indienne, silencieux, un peu engourdis par le froid et par le manque de sommeil; à l'arrière viennent deux arbas (1), traînées par des buffles, et destinées à recevoir notre gibier. L'ensemble est pittoresque. Cette théorie d'ombres, se mouvant sans bruit dans la steppe endormie, a quelque chose de fantastique.

La plaine que nous traversons est déserte, nue, entrecoupée de marais dans lesquels nos chevaux enfoncent jusqu'au ventre; pas apparence de route, de chemin ou de sentier, pas un arbre, pas un buisson qui puisse servir de repère.

Nous marchons depuis près d'une heure, quand soudain l'Orient s'éclaire d'une lueur cendrée. Le jour va venir. Bientôt, en effet, une raie rouge, très mince, annonce le lever prochain du soleil. La tache de sang grandit, gagnant en hauteur et s'élargissant sur l'horizon; elle passe par toute la gamme des rouges, depuis le rouge sombre jusqu'au rouge ardent des fournaises; ensuite, la série des tons orangés déploie le riche éclat de sa palette; des jaunes flamboyants surgissent, puis un premier rayon, semblable à de la poussière d'or, glisse sur la terre, et l'astre éblouissant monte dans le ciel.

Aussitôt, notre guide s'arrête, jette sa torche, descend de cheval, et, s'étant prosterné, fait sa prière du matin.

A présent, le paysage nous apparaît dans toute sa sauvage beauté. Nous sommes dans la vallée de la Koura, dont les rives boisées nous permettent de suivre le cours sinueux à travers la steppe qui s'étend vers l'est, à l'infini; très loin, à l'ouest, se

(1) Longues charrettes portées sur deux roues pleines.

Hosted by Google

dessine devant nous, au delà d'un avant-plan de joncs desséchés, empanachés de givre, la lisière bleuâtre de la forêt que nous devons atteindre; au nord, le soleil teinte en rose les sommets couverts de neige de la grande chaîne, tandis qu'au sud les sombres montagnes de l'Anti-Caucase dressent leur majestueux profil.

Un grand silence plane autour de nous.

Notre guide étant remonté en selle, nous repartons. Bientôt, une rivière nous barre le chemin, mais le clair soleil a mis tout le monde en gaieté, et ceux d'entre nous qui prennent un bain de siège au passage acceptent de bonne grâce leur mésaventure. Plus loin, nous rencontrons un doul tatar : au milieu d'une enceinte en fascines, sont groupées une dizaine de huttes demi-sphériques, en terre, autour desquelles grouille une population en haillons multicolores où le rouge domine. Ces malheureux, dont la seule richesse est un maigre troupeau de moutons, vivent là comme des taupes dans cette atmosphère marécageuse, sursaturée d'humidité pestilentielle. Des hurlements de rage nous accueillent; les Kara-bash [1], ces terribles chiens tatars, aussi féroces que des loups, n'aiment pas les étrangers, et leurs maîtres, frappant à tour de bras sur les gueules baveuses, ont grand'peine à nous protéger, nous, nos chevaux et nos buffles.

Un des hommes du village, avec lequel notre guide échange quelques mots, nous rejoint peu après, portant un mouton en travers de sa selle; il paraît que la pauvre bête doit faire, en partie, les frais de notre déjeuner.

Maintenant, le pays change d'aspect. Des arbres, morts de vétusté, se tiennent debout dans la plaine; à leurs branches décharnées pendent des lambeaux d'écorce que le vent agite. Puis quelques touffes d'alizier se montrent; de l'une d'elles, un coq de faisan se lève, effarouché, et va se poser dans les joncs qui nous séparent de la forêt. Ces joncs eux-mêmes sont une

[1] Signifie : « museau noir », en langage tatar.

Hosted by Google

forêt; hauts comme un taillis de huit ans, ils nous dérobent entièrement à la vue. Un de nos compagnons, qui a chassé un peu de tout et partout au Caucase, nous dit que plus au sud, là-bas sur la frontière de Perse, dans la vallée de l'Araxe, c'est dans les *jönchaies* semblables à celle-ci que se cachent les tigres. Félicitons-nous de n'être pas dans la vallée de l'Araxe.

Il nous faut près d'une heure pour sortir de ce labyrinthe. Enfin, nous débouchons dans une clairière gazonnée, dont l'herbe est encore verte malgré la saison; c'est ici le lieu de ralliement. Les traqueurs nous y ont devancés et nous attendent, assis à la turque au pied d'un miradore vermoulu, qui a dû être érigé là jadis par quelque tribu nomade, mais dont on ne s'explique plus aujourd'hui l'utilité dans ces solitudes. Ce sont, pour la plupart, des Tatars à l'air rébarbatif, vêtus de peaux de mouton, coiffés du bonnet conique et chaussés de sandales en cuir non tanné.

Paisiblement, ils nous regardent mettre pied à terre.

Les chevaux, entravés, paisseront là jusqu'au soir sous la garde de nos deux conducteurs d'arbas.

Ceux-ci, pour le moment, déchargent nos provisions : du pain, de la brinza (1), du jambon, des concombres salés et une petite outre de vin de Kakhétie. Nous avons bon appétit, et d'ailleurs, il s'agit de se lester pour la journée, car nous n'aurons plus rien à nous mettre sous la dent avant la fin de la chasse. A table donc, et honneur au menu! Hélas! trois fois hélas! la pièce de résistance est là pantelante sous nos yeux. Le Tatar au mouton a descendu sa bête, il lui a lié les pattes de derrière, et voilà qu'il la suspend à la première branche d'un tilleul tout proche de nous; d'une main, il saisit le mufle de l'animal, lui rabat la tête et d'un coup de kandjar il l'égorge; le sang jaillit, fumant, pendant que la victime se débat dans les affres de l'agonie. L'homme, ensuite, ouvre le mouton, le vide, lui arrache la peau et se met à le dépecer.

(1) Fromage de lait de chèvre.

Hosted by Google

Entre temps, les autres Tatars ont allumé un grand feu de bois mort, et maintenant ils taillent en pointe de fines baguettes qu'ils dépouillent de leur écorce. Cela fait, ils enfilent sur celles-ci des petits cubes de cette viande encore chaude, les présentent à la flamme, et quand ils les jugent suffisamment carbonisés, ils distribuent aux amateurs ces brochettes de « chichlicks ». Pour ceux d'entre nous qui ont l'estomac solide, c'est un régal; pour les autres... Ma foi, les autres jeûneront.

*
* *

La chasse a été bonne, sans approcher toutefois de celle de l'an dernier. Un loup, deux cerfs, une biche et cinq sangliers, dont un énorme solitaire, figurent « au tableau ».

Tout le monde est content, chasseurs et traqueurs. On débite de nouveau en chichlicks ce qui reste du mouton, on boit un dernier verre de vin de Kakhétie, puis en selle, et en route pour le retour. Il est près de quatre heures; le soleil ne tardera pas à disparaître derrière les montagnes, et la nuit nous surprendra, c'est certain, avant notre arrivée à la station.

Heureusement, notre guide du matin connaît bien le pays, et avec lui nous n'avons pas à craindre de nous perdre.

Tiens, mais où donc est-il notre guide? Il doit être resté un instant en arrière, avec les autres Tatars, sans doute pour s'occuper de notre gibier. Allons toujours, il nous rattrapera.

En son absence, l'un de nos officiers prend la tête de la colonne après nous avoir groupés deux par deux et nous avoir recommandé de charger nos armes.

Oh! oh! que veut dire cela?

Mon voisin, le prince K..., auquel je demande une explication, sourit et me répond : *Nitchevo!* (1)

Va pour *nitchevo*.

Quand nous sortons des joncs, que nous avons traversés sans trop de difficultés, grâce aux traces restées de notre premier passage, le guide n'a pas reparu. Mais voici qu'un cavalier

(1) Locution favorite des Russes qui équivaut à : Ce n'est rien.

Hosted by Google

vient à notre rencontre. Il porte le costume tatar, mais avec une élégance que nous n'avons pas encore observée chez ses frustes congénères.

Quand il n'est plus qu'à quelques pas de nous, il arrête son cheval, et mettant la main sur sa poitrine, il nous salue :

« *Salamalékoum !* » dit-il.

Aussitôt, nous ripostons :

« *Malékoumsalam !* » et tandis que nous continuons notre route, il s'approche de l'officier qui marche en avant et entame la conversation en russe.

Décidément, ce n'est pas le premier venu. Il a grand air dans son ample tunique en fin drap brun de poil de chameau, serrée à la taille par une ceinture en argent niellé. Son bonnet conique, luxe rare, est en astrakhan gris, et ses jambières, ainsi que ses sandales, sont en cuir noir ornementé de dessins rouges. Comme armes, il porte, suspendu à la ceinture, un kandjar de prix, au manche d'ivoire incrusté de grenats, et, en bandoulière, une carabine Winchester, qui paraît neuve tant elle reluit. Son cheval, un peu petit, doit être un métis arabe ; il est plein de feu et nerveux comme une gazelle.

L'officier, s'étant retourné sur sa selle, nous annonce que, notre guide ne revenant pas, le Tatar s'offre à le remplacer.

« Hum ! » fait le prince à côté de moi.

« *Kharacho !* » (1) répondirent d'autres voix, indifférentes.

L'accueil est froid, mais l'inconnu ne semble pas s'en inquiéter outre mesure. Avec une exquise politesse, il incline la tête en souriant, puis, à notre grand étonnement, il pique des deux, lance son cheval à fond de train, revient sur ses pas au triple galop, voltige autour de nous, fait pirouetter sa monture, et pendant quelques minutes s'amuse à nous émerveiller de sa grâce et de son adresse.

C'est probablement sa façon de rompre la glace. Toujours est-il que quelques-uns applaudissent. Alors, il calme son

(1) « C'est bien », en russe.

Hosted by Google

cheval en le flattant de la main, se mêle à notre petite troupe, va de l'un à l'autre, s'intéressant surtout à nos fusils, qu'il nous prie de lui montrer et qu'il examine en connaisseur. Il paraît surpris de voir qu'ils sont chargés, mais il ne fait cependant aucune allusion à ce détail.

La plaine n'est plus aussi déserte qu'elle l'était le matin; de temps à autre, nous croisons un berger. L'élégant Tatar semble les connaître tous, car à tous il dit quelques mots que nous ne pouvons comprendre, et, s'il faut en juger par les marques de crainte respectueuse avec lesquelles ils l'écoutent, notre nouveau guide est à n'en pas douter un très grand personnage.

Le soleil maintenant est couché; l'ombre monte dans la vallée. Des feux s'allument çà et là; des chiens hurlent dans le lointain. C'est le seul bruit qui rompe le lourd silence qui nous environne, et dont inconsciemment nous subissons l'énervante influence, car à présent chacun se tait.

Bientôt la nuit succède au crépuscule. Brusquement, notre guide met son cheval au galop et s'enfonce dans le noir. Impossible de le suivre. Nous continuons donc, au pas, nous fiant au flair de nos chevaux bien plus qu'à nous-mêmes du soin de ne pas s'écarter du bon chemin.

Que signifie cette fugue inattendue ? Heureusement, après un quart d'heure de marche à l'aveuglette, nos yeux commencent à se faire à l'obscurité.

Soudain, je crois voir se dessiner sur la droite de la route la forme d'un cavalier.

« Voilà notre guide, dis-je à mon voisin.

— Seul ?

— Oui, je pense.

— Quand je vous le disais, mon cher ! *Nitchevo, nitchevo !* »

C'est bien notre Tatar, en effet; son bonnet gris le trahit. Immobile, il nous regarde passer devant lui, un instant il nous suit des yeux, puis il tourne bride et disparaît dans la nuit.

Dix minutes après, nous arrivons à la station. Le prince K... m'offre un verre de vodka, et buvant à ma santé : « C'est égal,

Hosted by Google

me dit-il, à votre place, je raconterais l'aventure. On n'a pas souvent la chance, même au Caucase, de faire un bout de chemin en compagnie d'un brigand célèbre. Or, ou je me trompe fort, notre ami de tantôt n'est autre que Deli-Agha; il rançonne le pays depuis plusieurs mois, mais patience, un de ces jours il sera pendu. »

*
* *

L'événement n'a pas, que je sache, justifié cette prédiction. Serré de trop près par les Russes, Deli-Agha a passé en Perse, et depuis lors on n'en a plus entendu parler.

PAUL HAGEMANS.

Hosted by Google

FJELDS ET FJORDS

A côté de la neige éternelle, un pays est situé. Là, ce n'est que dans le creux des rochers que fleurit le printemps, mais les vagues de l'histoire baignent ses côtes de leur bruit grave et sonore et le pays est aimé comme une mère de son fils.

BJORNSTJERNE BJORNSON.

A bord du Trondjhem, par delà le cercle polaire.

Faut-il vous dire bonjour ou bonsoir? Il est tantôt minuit, et nous voyons encore. On croirait qu'il y a *deux* soleils derrière l'horizon : l'un, à peine disparu, laissant dans les nuages du couchant une traînée lumineuse, auréolée d'or pâle, et l'autre, presque à côté, annonçant déjà sa réapparition par une féerie de rayons roses...

Les îles Loffoden se profilent au loin, comme une mâchoire géante; mais bientôt, notre navire quitte la mer et s'enfonce dans un fjord plein d'ombre, corridor de rochers et de glaces, barré d'un trait pourpre, annonciateur du matin.

Hammerfest.

La plus septentrionale ville d'Europe, encastrée dans la cuve de granit d'un fond de fjord; l'océan Glacial y vient mollement finir en petites vagues bleues. L'eau scintille sous l'ardent soleil, dont les rayons, effleurant la falaise, convergent en un brûlant faisceau. On se croirait, au cœur de juillet, sur les côtes arides de l'Algérie.

Hosted by Google

La ville, aux trois quarts incendiée, voici huit jours, cache ses décombres noircis, ses baraques en ruines, derrière les agrès d'une flottille de pêcheurs. D'âcres fumeroles bleuissent çà et là, piquetées, par places, de flammèches rougeâtres. Les exhalaisons du bois brûlé se marient, symphonie odorante, aux puanteurs de la morue et aux senteurs infernales de la cuisine des Lapons.

Couverts de peaux de bêtes, coiffés d'un crasseux bonnet de poils, les mocassins éculés, ces primitifs grouillent parmi l'ordure. La femme se distingue à peine de l'homme, tous deux courbés sous le même niveau de dégradante misère. Souvent, dans leur taudis immonde, à côté de bouteilles d'eau-de-vie, on trouve encore, comme au temps des cavernes, des instruments de silex : l'âge de la pierre polie conservée dans les glaces du Nord.

Au cap Nord, vers quatre heures du matin, dans une crique au pied des falaises.

Une très petite barque, dont la forme survit aux *bateaux-dragons* des Vikings, rois de la mer, accoste notre massif paquebot. Une pauvresse y descend, portant au sein un chétif poupon, emmailloté à la laponne; le père reprend les rames et cette sainte famille s'en va, parmi les vagues embrumées, vers la petite maison, cachée là-bas, au bout du monde, derrière les rochers nus, couverts de mouettes.

De ces gens ou de nous, qui donc a le meilleur sort? Moins de jouissances pour eux, cela va sans dire, mais aussi moins de besoins, partant moins de souffrances. Comment trouver la commune mesure du bonheur?

Au camp des Lapons, près de Tromsoë.

Un croquis dans la boue : Monsieur, les mains ballantes, vêtu de peaux neuves, l'œil allumé et la barbe luisante, mafflu, dodu, bardé de lard, et derrière lui, trottinant, minable, déjetée, écrasée de fardeaux, au dernier degré de la déchéance, madame son épouse.

Adam et Ève dix ans après la chute.

Hosted by Google

Dans l'enclos, trois cents rennes, masse confuse, grouillante, grisâtre, couvrant une acre de terre d'une tache qui fait songer à un vieux paletot fourré, à une rotonde de petit-gris mangée des mites. Brusquement on lève la barrière, et, après un moment d'hésitation, la troupe s'élance, en quête de pâture, à travers les halliers et les fondrières. Bêtes plus sauvages encore que leurs maîtres, indomptées et indomptables : il faut les attraper au lasso quand on veut les traire ou les abattre.

Le soir, on les ramène à l'enclos grâce à cet instinct d'imitation qui permit à Panurge d'envoyer tous les moutons du marchand se noyer à la file : un renne capturé, saisi aux cornes, entraîné, les autres suivent, se pressent autour du prisonnier et, plutôt que de l'abandonner, se soumettent avec lui à la servitude commune.

Monseigneur l'évêque de Christiania.

Un Luxembourgeois rougeaud, envoyé comme en pays païen — *in partibus infidelium* — parmi ces populations schismatiques; il fait sa tournée annuelle de Christiania à Hammerfest, avant-poste catholique dans le Nordland. Les luthériens à tête carrée restent, paraît-il, absolument réfractaires à sa propagande, mais, en revanche, Son Éminence m'assure qu'elle a fait des recrues nombreuses dans les campements de Lapons. Je l'interroge, naturellement, sur les croyances antérieures de ceux-ci, mais monseigneur me déclare qu'il n'en sait absolument rien et qu'il les baptise sans jamais s'être enquis « de leurs idoles et de leurs superstitions ». Catéchiser les gens et ignorer les idées qu'il faut faire disparaître au préalable! Autant vaudrait imiter Charlemagne, qui baptisait les Saxons en les poussant à la rivière!

Svölver (Loffoden).

Un minuscule village, avec des maisons rouges et des toits verts, perruques de gazon, protectrices à la fois contre le froid et le chaud, contre la bise et l'incendie, maigres jardins suspendus, fleuris de pensées tricolores. De-ci, de-là, une baraque jaune d'ocre ou bleu de ciel, et, partout, sur le galet, des canots peinturlurés, indigo ou vert pomme. Écrasantes, de

Hosted by Google

tous côtés, des montagnes farouches, la tête dans la brume; leurs contreforts verdâtres plongent dans la mer, et affleurent par places, sous forme de chapelet d'îles, déchiquetées, taillées en dents de scie, guanotées par les pingouins et les mouettes. De temps en temps, à dix mètres de notre navire, l'aile d'un oiseau de mer se découpe, blanche sur le ciel gris perle.

Telle est Svölver, capitale des Loffoden, nid de pêcheurs à un carrefour de fjords : on les voit se prolonger de tous côtés, suggestive invitation au voyage. Ah! passer un mois ici, pendant les *nuits ensoleillées* de juillet, ou, mieux encore, pendant les aurores boréales de l'hiver, dans le doux crépuscule des midis sans soleil!

Entre Namsos et Trondjhem, ce qui laisse une marge de trois cents kilomètres.

Je ne veux pas savoir où nous sommes; et d'ailleurs, je ne trouverais rien dans mon guide, car il n'y a pas ici la moindre *curiosité :* église de bois sculpté ou rocher ressemblant à un chapeau, un homme ou un lion. Figurez-vous, tout simplement, une carapace de granit, bosselée sous le marteau de Thor, trouée par places, laissant voir, par ses déchirures, des prairies, que le contraste colore d'un vert invraisemblable. Piquées de soleil, quelques maisons rouges. Le tout à moitié immergé dans l'eau bleue, moutonnée par la brise. Au fond, des criques, des bateaux de pêche.

C'est le paysage coutumier de Norvège, uniforme depuis ce matin, et cependant sans monotonie, tant le roi Soleil est un magique Klingsor. Sans lui, les plus beaux coins de terre paraissent tristes et mornes, sans relief et sans beauté. Il les *développe*, comme l'orchestration d'un Wagner développe un thème. Un paysage sans soleil, c'est un catalogue thématique, dont l'imagination seule peut atténuer la sécheresse et l'insuffisance. Évidemment, il est indispensable que le thème ou le paysage aient leur beauté propre, mais c'est l'orchestration ou le soleil qui les fait valoir, en les enveloppant d'une atmosphère lumineuse.

Un vol de blancs nuages tournoie sur les montagnes noires

Hosted by Google

et disparaît derrière les crêtes. C'est sans doute ainsi qu'est éclose, dans le cerveau des hommes du Nord, la légende des vierges guerrières prenant les morts en selle et les emportant, vers les demeures du Walhall, dans une débandade de nuages, poussière tourbillonnante de leurs fantastiques chevauchées.

Peut-être aussi faut-il interpréter par des analogies de même nature, le mythe de Brunhilde, enfermée, sur la terre d'Islande, dans un cercle de feu éternel. Ne fut-il pas inspiré à quelque Viking, revenu du Nordland, par le vague souvenir d'une Thulé à peine entrevue, où pendant de longs mois le soleil ne descend pas sous l'horizon et marie ses rayons d'or aux flammes des volcans?

Dans le fjord de Trondjhem.

Deux heures encore, et il nous faudra dire adieu au *Trondjhem*, à notre vieux bateau, tant aimé, malgré la morue, le pâté de poisson et, pour d'aucuns, le mal de mer. Malgré les beaux jours que ce voyage nous promet encore, j'éprouve le sentiment intense que nous ne verrons plus rien de comparable aux Loffoden, à l'océan Glacial et au soleil de minuit.

A mesure que ces impressions grandioses s'éloignent, les insignifiances s'oublient, une synthèse se forme, la cristallisation s'opère, et de toutes les vues de lanterne magique qui ont défilé devant notre fauteuil, se dégage une Norvège idéale, aux fjords fantastiques, aux brouillards argentés, symphonie en blanc tout irradiée de lumière.

Quel spectacle au cap Nord! Vers minuit, on avait l'impression d'un beau soir de nos climats, plus empourpré cependant et plus splendide ; dans ce crépuscule de gloire, des ombres bleuissaient au creux des vagues... Puis, tout à coup, sans transition, le soleil, à demi noyé, reprend sa courbe ascendante ; les vapeurs pourprées se dissipent, les tons sombres s'éclaircissent, la mer change de couleur avec le ciel qu'elle reflète : c'est l'aurore blanchissante, nimbée de rose et d'or clair!

Hosted by Google

Sur le Geyranger fjord.

Depuis plus d'une semaine, nous courions tout le jour en carriole, dans l'impossibilité d'écrire sur place des notes qui ne peuvent valoir que par la fraîcheur des impressions. Épinglées longtemps après qu'elles sont venues, des pensées, sans lien entre elles, ressemblent à des papillons décolorés et ternis par la mort. Mais nous voici bien seuls — cette solitude dans les foules, qu'aimait tant Baudelaire. Une centaine de passagers se parquent entre les sabords de notre steamer, sous la tente de l'arrière ; et, au-dessus, hissé sur ses palans, leur cachant la vue et me permettant de ne pas les voir, un canot de sauvetage où je rêvasse, paresseux comme un lézard au soleil.

Quelle idée séduisante que ne pas devoir faire au retour, sur ce pays archi-connu, une relation de voyage aussi ennuyeuse pour moi que pour les autres, un catalogue d'impressions soigneusement datées, classées, étiquetées, et géographiquement déterminées, grâce à Bædeker, l'indispensable architecte de ces insipides monuments... Je ne veux rien savoir. Que m'importe le nom de ce village rouge et jaune, aux toits couverts d'une chevelure de gazon, étoilée de joubarbes?... Pourquoi chercher comment s'appelle cette falaise noire, surplombante, tachée de vert, sur laquelle se détache crûment l'aile d'une mouette? Et c'est ainsi que je traverse toute la Norvège, en carriole ou en bateau, à peu près aussi dépourvu d'idées qu'un cheval au vert, mais accumulant des sensations, collectionnant en mon cerveau d'innombrables séries de lumineux instantanés.

Nistuen.

Dans une haute vallée, si haute qu'elle creuse à peine le fjeld, marbré de plaques de neige, qui sépare le val d'Ers du Lœrdal. L'auberge est à mille mètres d'altitude, au bord d'un petit lac, baignoire de nuages. Nulle autre plante, aux alentours, que des bruyères roussâtres et des saules nains, feuillus d'argent.

Que cette terre de désolation était belle ce soir, tant la

Hosted by Google

lumière transforme toutes choses ! Vers l'est, un ciel pur, d'un bleu pâle et transparent, relevé de nuages roses frangés d'or. De l'autre côté, des nuées lourdes, couleur de phosphore, jaunissant sur un fond d'ardoise. Éphémère splendeur, bientôt voilée sous un linceul de brumes.

Au sanitorium de Tomsas.

Bizarre idée que se mettre à deux cents pour être malades ensemble ! Ce que les microbes, ainsi assemblés, doivent passer de l'un à l'autre, de main à main, de lèvre à lèvre ! La contagion par l'amitié et par l'amour ; l'infection par le *shake hand* et le baiser !

Nöste.

Les suivantes de Nausicaa ne furent pas plus étonnées quand Ulysse surgit dans sa nudité fangeuse, que les trois pastourelles de l'alpage de Nöste, en me voyant, étranger inattendu, frapper à la porte de leur *saetler*, dans le fjeld solitaire.

Je demandai un peu de lait, en un langage trop déformé pour être du flamand, trop informe pour se réclamer du norvégien, consonnances bizarres, qui chatouillèrent l'agreste trio d'un rire inextinguible, homérique, perlant en notes fraîches et claires, clouant nos fillettes sur place, dans l'oubli du service à rendre, de la prière à exaucer.

Je m'en allais déjà, déconcerté par cet accueil : on me rappelle, on me retient, on m'apporte, écumant dans son bol, le lait frais chargé de crème. Et quand, bien abreuvé, ma reconnaissance voulut se traduire en espèces sonnantes, je fus repoussé d'un œil de princesses, qu'un malotru prendrait pour des servantes.

C'est chose curieuse que le désintéressement augmente avec l'altitude. On dirait que l'oxygène des hautes régions brûle les impuretés morales aussi bien que physiques. Il me souvient qu'en Dauphiné, escaladant sous le ciel de midi des rochers crayeux, ardents comme de la chaux vive, j'implorai d'un vieux pâtre le pain et le sel, avec un verre d'eau. Notre

Hosted by Google

homme m'offre tout son garde-manger, ses châtaignes et son fromage de chèvre, et quand je crois arrivé le quart d'heure de Rabelais, il m'arrête....

— Si je venais chez vous, et vous demandais à manger, me réclameriez-vous de l'argent?

— ...!

— Non? Eh bien, alors, pourquoi m'en offrez-vous?

En somme, les braves gens se rencontrent surtout parmi les primitifs, et parmi les raffinés. L'homme nature, quand il a de quoi se garnir l'estomac, ou bien l'homme civilisé, quand la fleur de son idéal, plus exigeante, trouve pour se nourrir un terrain gras et riche.

Un peu de civilisation éloigne de la moralité; beaucoup y ramène!

ÉMILE VANDERVELDE.

Hosted by Google

FLAMANDS ET WALLONS

I

S'il faut en croire le *Journal de Bruxelles*, l'élection du 14 juin 1892 a été « un triomphe pour l'opinion conservatrice »; à quoi l'*Indépendance belge* a répondu, en lui en souhaitant beaucoup d'autres encore, de même genre, moyen expéditif, s'il en fut, de nous délivrer du joug de la caste sacerdotale. Mais est-il bien vrai que, pendant que la capitale faisait maison nette de ses représentants postiches, catholiques honteux, la Wallonnie se soit détachée du libéralisme, comme ne se sont pas fait faute de l'annoncer, à son de trompe, les journaux de nos seigneurs les évêques?

Certes, les brèches faites, en 1890, à Waremme, à Philippeville et à Virton, puis tout récemment à Ath, à Tournai, à Charleroi et à Huy, étaient de nature à justifier leurs exclamations joyeuses; mais, à conclure de là que le pays wallon a des tendances à vouloir partager le sort des contrées flamandes, il y a décidément bien loin.

En général, à lire ce qui se publie dans les colonnes des journaux et à écouter ce qui se débite dans les réunions électorales, personne ne semble avoir la conscience de l'abîme qui sépare les deux races à la juxtaposition desquelles la Belgique doit sa nationalité.

Dans trois écrits successifs (1), nous avons établi péremptoirement, preuves en main, que, abstraction faite du Brabant,

(1) *Nos prochaines élections*, *La Vendée belge* et *Le cléricalisme et la revision*.

Hosted by Google

province mixte, les quatre provinces du Nord forment un contraste analogue à celui qu'offrait jadis, en France, la Vendée, quantité négligeable, plus encore aujourd'hui qu'autrefois, dans la grande république.

C'est par l'atavisme qu'il est permis d'expliquer ce phénomène d'ordre social et politique. Les considérations historiques, que nous avons émises à ce sujet, peuvent se résumer comme suit. *Bis repetita placent.*

II

Quand, au XVI^e^ siècle, nos ancêtres eurent à défendre leurs libertés politiques et religieuses contre le plus grand despote de l'Univers, le beau rôle fut tenu par la population de race germanique. C'est par la faute de celle de race romane que nos provinces belges furent condamnées à subir un joug honteux et énervant, pendant que celles du Nord, à force d'énergie et grâce à leur parfaite union, surent s'y soustraire et finirent par exercer en Europe une sorte d'hégémonie, dans le triple domaine de la politique, de l'art et de l'activité commerciale.

Aujourd'hui, les rôles sont intervertis. C'est du côté des Wallons qu'est revenue la vitalité, l'énergie. C'est du côté des Flamands que s'est accentuée, de jour en jour, la déchéance, la dégénérescence. C'est de ceux-là que ceux-ci attendent aujourd'hui la délivrance.

Comment expliquer le relèvement des uns et l'abaissement des autres?

Tandis que les prêtres flamands traçaient un cordon sanitaire autour de leurs ouailles, pour les préserver du contact de leurs frères, les affreux hérétiques des Provinces-Unies, les Wallons, que la foi religieuse ne séparait pas de leurs congénères du Midi, ne demeuraient pas étrangers à tout ce qui se pensait, se disait et se publiait dans la patrie de Voltaire et des encyclopédistes.

La domination française ne fit qu'accentuer cet état de choses.

Le régime hollandais, grâce à l'énergique système d'instruc-

Hosted by Google

tion publique, introduit chez nous par le descendant du Taciturne, aurait replacé la race dégénérée au niveau de celle qui avait progressé avec le siècle, si la révolution de 1830, fomentée par le clergé catholique, n'y fût soudain venue mettre obstacle.

La loi scolaire de 1842 fut une transition vers celle de 1879, destinée à reprendre l'œuvre du premier roi constitutionnel des Pays-Bas. Celle qui est sortie de la débâcle de 1884 est un recul vers l'époque où l'État et les communes firent l'abandon de l'instruction publique en faveur des évêques et des communautés religieuses (1). C'est ce que M. Jacobs, dans une séance de la Chambre, appelait « un retour aux traditions de 1830 »!

Ah! il n'a pas mal profité de cette révolution, l'ennemi séculaire de tout progrès! La *liberté de l'enseignement* lui a ouvert la voie au monopole de l'instruction publique; et la *liberté d'association,* en ne l'empêchant pas de rétablir les biens de mainmorte, l'a fait entrer en possession de richesses incalculables, avec lesquelles, en temps d'élection, il pratique la corruption sur une grande échelle (2).

Grâce à la *liberté de la chaire,* il conspue impunément ses adversaires, les voue au mépris, en faisant accréditer cette légende que *libéral* est synonyme d'*immoral;* et, proscrivant toute autre presse que la sienne, il fait de chaque paroisse rurale une forteresse inexpugnable, où il règne et commande en maître (3).

Enfin, comme pour mettre le sceau à la puissance cléricale, la débâcle de 1884 a fait du prêtre le dispensateur des faveurs gouvernementales.

Cette quintuple source d'influence et d'ascendant, la tradition, la richesse, le quasi-monopole de l'enseignement, une organisation politique formidable, la dispensation des honneurs et des emplois publics, a trouvé un terrain propice, merveilleusement préparé pour une fructueuse exploitation, chez les populations rurales de langue flamande, formées jadis à

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 septembre 1891, p. 12 à 18.
(2) Voir *Le cléricalisme et la revision,* p. 13 à 18.
(3) Voir *Le cléricalisme et la revision,* p. 18 à 20.

Hosted by Google

l'image de la fille du « démon du Midi » et de son digne époux, l'ex-cardinal, gouverneur du Portugal, populations restées stationnaires et incultes, jusqu'aux temps actuels, pendant que les Wallons n'avaient cessé de participer au mouvement intellectuel des temps modernes.

Faut-il s'étonner, après cela, de la transformation de nos campagnes flamandes en une *Vendée belge*, terme qui n'a rien d'exagéré en soi, si l'on tient compte des résultats que voici :

1° Plus d'administrations libérales, si ce n'est dans un seul centre important, par province, à Ostende, à Gand, à Anvers et à Hasselt!

2° Plus de conseils provinciaux libéraux!

3° Plus, à une seule exception près, de représentants libéraux dans le conseil de la nation!

Quel contraste avec ce qui se passe et se constate du côté des Wallons!

Les communes libérales ne s'y comptent pas. Deux conseils provinciaux sont homogènement libéraux ; et, dans les deux autres, des minorités libérales importantes sont autant fournies par les élus de la campagne que par ceux des villes. Jusque dans ces derniers temps, les représentants cléricaux wallons formaient une infime minorité dans nos assemblées législatives.

III

Est-ce que, quant à ce dernier point, les élections législatives de 1890 et de 1892 peuvent, en réalité, être considérées comme des signes avant-coureurs du débordement du cléricalisme du sol flamand sur le sol wallon?

Pour répondre à cette question, il n'y a qu'à rechercher les causes des échecs partiels subis par nos amis du Midi et de l'Est.

M. Woeste, interviewé par un journaliste clérical, en a fait connaître deux. Avec sa franchise habituelle — qui l'honore — il s'est exprimé comme suit :

« Les provinces wallonnes nous reviennent. C'est d'une importance considérable. Ce retour doit être attribué en par-

Hosted by Google

tie *à la crainte du suffrage universel* et *à une hostilité très grande contre le libre échange*. »

C'était à prévoir. Dans notre dernier opuscule *(Cléricalisme* et *Revision)*, à la page 82, traitant de l'issue probable des prochaines élections, loin d'être optimiste, nous avons biffé, afin de ne pas semer le découragement parmi nos amis, sur la dernière épreuve, envoyée au correcteur, cette phrase : « Qui sait quelles surprises ne nous réservent pas, au surplus, et la crainte du spectre rouge et le mirage des promesses protectionnistes ! »

C'est ce qui est arrivé. C'est la crainte du libre échange qui nous a ravi Nivelles, il y a deux ans, et qui nous a fait perdre du terrain dans l'arrondissement de Tournai. Et puis les tiraillements à Mons et l'échec à Charleroi ne se sont-ils pas produits dans des milieux où le socialisme compte le plus d'adhérents?

L'honorable député d'Alost, qui, un jour, est venu annoncer à une assemblée électorale que l'argent était prêt pour la lutte, s'est gardé de signaler la cause, primant toutes les autres, de l'affaiblissement des forces libérales dans la Wallonnie : c'est la mise à contributions des *caisses diocésaines*, pour l'usage que l'on sait.

Jamais la corruption électorale n'a été plus effrénée que pendant la dernière campagne ; et les arrondissements qui en ont le plus pâti sont naturellement ceux qui, manquant d'industrie, renferment le plus de besogneux parmi les électeurs.

Quoi de plus typique que ce qui vient de se passer à Arlon ! De tout temps, le Luxembourg a été une province *gouvernementale,* en raison de la propension de ses habitants à chercher, dans les faveurs gouvernementales, une compensation à l'insuffisance de leurs ressources industrielles et commerciales. Le mandat parlementaire y a été presque toujours le prix des places et des emplois de toute sorte à conférer. Cela s'est toujours fait sous le couvert du silence et de la discrétion. Mais cette fois-ci, le système du marchandage, par ce temps où « tout arrive » sans qu'on s'étonne encore, s'est accompli à ciel ouvert. Il s'est étalé effrontément dans les colonnes de la presse cléricale et sur les murs de la cité arlonaise.

Hosted by Google

Les lois qui répriment la pression gouvernementale ou cléricale en Angleterre et en France nous manquent. Celles qui visent, chez nous, l'achat des votes, sont inefficaces à cause de la difficulté des constatations et de l'écœurante indulgence du jury.

Une quatrième cause d'insuccès, pour les libéraux, a été la compétition, de la part de certaines localités rivales, quant au choix des candidats. Tel a été, notamment, le cas de Dison, se vengeant, sur le dos du candidat proposé par Verviers pour la Chambre, de l'échec subi précédemment par son propre candidat au Sénat.

Enfin, ce qui a contribué à bien d'autres défaites libérales, c'est l'insuffisance de l'organisation et de la propagande. Combien sont-elles, en effet, les associations libérales destinées à briser le réseau de la formidable organisation politique, se confondant, chez nous, avec la hiérarchie ecclésiastique, qui relie en un seul faisceau les hameaux aux paroisses, celles-ci aux doyennés, relevant des évêchés, lesquels dépendent de la métropole archi-épiscopale, placée sous la toute-puissance du souverain pontife? C'est à peine si, quinze jours avant l'ouverture d'un scrutin, les citadins se mettent en communication avec les ruraux, travaillés, l'année durant, par des courtiers à poste stable, les curés et les vicaires!

IV

Que nos adversaires en fassent leur deuil; parmi les causes qui expliquent leurs succès partiels, il n'en est pas une seule qui soit de nature à leur faire espérer que les populations deviendront jamais, comme les flamandes, une proie facile à la pieuvre qui étreint et écrase celles-ci. Elles ne cesseront d'être animées des idées vivifiantes auxquelles le monde doit sa marche vers des destinées meilleures. Nous en avons pour garants les chiffres statistiques, qui en disent plus long que les plus beaux discours.

Y a-t-il un terrain plus fécond, plus propice au perfectionnement humain que celui de l'enseignement? Hé bien, sur ce ter-

Hosted by Google

rain, le clergé n'a pas les coudées aussi franches en Wallonnie qu'en Flandre et dans la Campine.

Les écoles primaires communales y sont deux fois plus nombreuses, les écoles d'adultes huit fois, et les écoles adoptées y sont d'un tiers en moins. Au 31 décembre 1888, la Flandre orientale et la province de Liége (dont la population est numériquement la même), comptaient respectivement 28,600 et 79,000 élèves primaires. Le Limbourg qui, de son côté, a 6,000 habitants de plus que le Luxembourg, en avait 3,086 de moins. Quant aux adultes, les quatre provinces méridionales en opposaient 37,772 aux 15,061 des septentrionales. Pour l'enseignement normal, ici, cinq écoles agréées d'instituteurs tiennent en échec deux écoles de l'État; là, cinq écoles de l'État tiennent tête à quatre établissements religieux.

Dans le domaine de l'enseignement moyen, le clergé wallon possède onze collèges de moins que le clergé flamand. Tandis que celui-ci n'avait de concurrence à soutenir qu'avec trente-trois établissements laïques, comprenant (à la fin de l'année 1888) 7,790 élèves, celui-là se trouvait en face de soixante-trois établissements (athénées, collèges et écoles moyennes), comptant 12,273 élèves.

L'université de Liége n'a pas de concurrente sur le sol wallon.

Plus significatives sont encore les données statistiques que nous avons énumérées ailleurs (1). Tels sont les résultats des concours entre les élèves de toute catégorie; l'encaisse de l'épargne scolaire; le degré d'instruction des habitants du royaume; celui des miliciens et des volontaires, incorporés dans l'armée; le nombre d'exemptions du service militaire pour défauts corporels; la population des couvents; le nombre des examens électoraux subis avec succès; la moralité des masses, constatée devant les cours d'assises et les tribunaux correctionnels (2).

Faut-il rappeler encore deux faits typiques, démontrant la

(1) Voir *Nos prochaines élections,* p. 21 à 24.
(2) Voir *Le cléricalisme et la revision,* p. 33.

Hosted by Google

déchéance intellectuelle et morale de la race, rivée aujourd'hui au joug d'un cléricalisme effréné? C'est d'abord le vote, au conseil provincial d'Anvers, d'un subside (que tout conseil provincial wallon eût repoussé par un immense éclat de rire), en faveur des enragés, désireux d'obtenir leur guérison par l'intercession du grand saint Hubert. C'est ensuite la popularité croissante — manifestée à l'époque du renouvellement de leurs mandats — des députés brouillés avec dame Justice, ou portant le stigmate d'actes d'indélicatesse, de condamnations mêmes (qu'elles aient été prononcées ou que les coupables y aient échappé, grâce au bénéfice de la non-rétroactivité). Jamais députés et électeurs wallons n'ont forfait, à ce point, à la dignité inhérente au mandat parlementaire!

V

Le problème à résoudre par qui a à cœur de rendre à la Wallonnie l'intégralité de ses forces et de ses aspirations, revient, comme conséquence logique de ce qui précède, à doter le pays d'un régime susceptible de prévenir le retour de chacune des cinq causes d'affaiblissement énumérées plus haut : *la corruption électorale, le protectionnisme, le spectre rouge, les compétitions locales, l'insuffisance de propagande et d'organisation.*

Il est évident que, d'un côté, plus nombreux seront les électeurs à acheter à prix d'argent, plus les corrupteurs perdront de leur empire; et, de l'autre, plus nombreux seront les consommateurs appelés devant l'urne électorale, moins les producteurs seront capables de leur faire la loi.

L'extension du suffrage, voilà le remède souverain qui se présente pour briser les deux premiers obstacles opposés à l'épanouissement des forces libérales.

Plus grande sera cette extension, plus décisifs seront les résultats qu'on aura le droit d'en attendre.

Malheureusement, dans le monde libéral, on est loin d'être d'accord sur le degré d'intensité à accorder à l'innovation Les uns disent « avec le *suffrage universel pur et simple,* vous

Hosted by Google

augmenterez les milices cléricales, déjà si fortes et si puissantes »; les autres — et les cléricaux leur font chorus — « Voyez les élections de Roubaix ! »

A quoi nous répondons :

« Les forces cléricales seront renforcées, en effet, mais seulement dans les quatre provinces flamandes et l'arrondissement de Louvain. Ce seront, au contraire, les forces libérales qui, avec le même suffrage, seront renforcées dans les quatre provinces wallonnes (1) et dans les arrondissements de Bruxelles et de Nivelles. »

Aux alarmistes nous disons : « Roubaix et un très petit nombre de communes minuscules ne sont que des quantités négligeables, dans la grande République française. Partout ailleurs, malgré, ou plutôt, à cause des excès des dynamitards, le socialisme est réduit à l'impuissance. »

Nos voisins tremblent si peu d'en être un jour submergés que jamais, sous aucun autre régime, la confiance dans les institutions actuelles n'a été aussi grande qu'à l'heure présente. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à tâter le pouls du pays, en examinant les cotes de la bourse. Tandis que, chez nous, où les finances n'ont cessé d'être plus prospères que celles de la France, si éprouvée pourtant par sa guerre avec l'Allemagne, le 3 p. c. n'atteignait à la date du 18 juin que 98 fr. 50 c., le 3 p. c. français était coté à 100 fr. 10 c.

Pourquoi nous autres Belges, dont le caractère est le juste milieu entre la vivacité française et la gravité germanique, serions-nous moins mûrs pour un régime rendant tout le monde participant à la souveraineté nationale?

(1) Qu'on se garde bien d'arguer du joug que subissent actuellement les populations namuroises et luxembourgeoises, pour les mettre au niveau des populations rurales de la Flandre et de la Campine. Autant celles-ci sont nonchalantes, paralysées, dépourvues d'initiative, autant celles-là sont éveillées et douées de la vivacité française. Elles sont à la tête de l'échelle, indiquant le degré d'instruction de chaque groupe provincial de la nation belge. De Namur à Dinant, c'est moins le presbytère que le château qui commande. Il est évident que l'empire de ce dernier diminuera, en raison du nombre de mains qu'on armera du droit de suffrage; et, dans nos pauvres Ardennes, il suffira des rayons d'un nouveau soleil levant pour rallier les cœurs défaillants à un régime fondé sur la raison et le progrès.

Hosted by Google

Sommes-nous des gens moins pratiques que nos voisins d'outre-Manche? Voyez ce qui vient de se passer dans les élections anglaises : le parti ouvrier y a fait nommer six de ses partisans à la Chambre des communes. Ce succès doit être attribué à la modération des travailleurs qui, repoussant l'intransigeance des disciples de K. Marx, ont pris pour devise: « pratique contre déclamation » et ont su donner des preuves comme administrateurs. Ce salutaire exemple a déjà eu des imitateurs, en Belgique, depuis que l'organe des *Chevaliers du travail* a fait une déclaration de foi qui, loin de prophétiser l'absorption de la bourgeoisie libérale dans le prolétariat socialiste, pousse au contraire à l'union avec elle. La *Maison des ouvriers* à Bruxelles et la ligue *Anti-socialiste* à Gand ne sont pas à confondre avec les pieuses milices placées dans nos campagnes sous l'invocation des saints. C'est moins l'esprit religieux qui les anime que la crainte des excès socialistes, à preuve l'alliance qui vient d'être si inopinément et si étrangement contractée, sur le terrain politique, entre les deux sociétés ouvrières de la capitale, si opposées l'une à l'autre au point de vue philosophique et religieux! Au surplus, sur un nombre de 570,000 artisans, les membres du parti ouvrier ne représentent, chez nous, que les neuf centièmes de la population mâle des ouvriers industriels; et encore, dans leurs rangs, l'unité y règne si peu qu'il est aisé de distinguer deux courants, qui ne répondent que trop aux girondins et aux jacobins d'antan. La modération et la sagesse de l'immense majorité de la classe ouvrière est attestée et par le chiffre des dépôts de notre Caisse d'épargne, qui est bien la banque de la petite bourgeoisie et des ouvriers économes, et par les innombrables sociétés coopératives et sociétés de secours mutuels, où se pratique, non la *lutte*, mais, ce qui vaut mieux, la *coopération pour l'existence*. Enfin, la propagande sympathique de nos classes dirigeantes en faveur de la classe des déshérités, propagande marquée par des résultats palpables (1), sont de nature à prouver combien insensés et souverainement injustes sont les

(1) Voir *Le cléricalisme et la revision*, p. 50-63.

Hosted by Google

accusations d'indifférence, lancées par les meneurs du parti ouvrier contre la bourgeoisie.

VI

S'il est permis de considérer le cataclysme social, dont nous menacent des prophètes de malheur, comme aussi peu sérieux que la fin du monde, annoncée pour *l'an mil* par l'Apocalypse, il n'est pas moins vrai que, si l'heure est venue de jeter les bases de notre constitution revue et corrigée, on se voit en face, selon l'expression du *Figaro*, d'un véritable « gâchis », et, selon le *Temps*, « d'un plongeon dans la bouteille d'encre ».

De quoi s'agit-il? De mettre d'accord deux partis aux aspirations diamétralement opposées. Or, sans cet accord, impossible d'aboutir à quoi que ce soit.

Lisez les interviews auxquelles ont été soumis, le lendemain des dernières élections, les députés les plus en vue, les Janson, les Graux, les Woeste, et vous n'y voyez d'autres réponses que : « On devra toujours tenir compte de l'opinion publique », — « Ces questions méritent d'être examinées très sérieusement », — « La revision, c'est l'inconnu! »

Chacun sent qu'il n'aura pas les coudées franches. De là, chez la plupart, des hésitations à formuler quelque chose de net et de définitif.

On aura beau s'en rapporter à des commissions, quelque bien qu'on puisse les composer, il n'y aura pas moyen de sortir de ce dilemme : « La gauche ne voulant céder sur l'*abaissement du cens*, ni sur l'*habitation*, et la droite repoussant le *suffrage universel pur et simple*. »

Force sera bien de trouver un moyen terme, sur lequel l'unité de vue puisse s'établir.

Et si l'on trouvait un moyen terme, ne portant aucune atteinte à ce qui constitue l'essence d'une vraie représentation nationale, d'où aucun élément *capable* ne serait exclu, le problème ne serait-il pas sur le point d'être résolu?

Le tout est de savoir tomber d'accord sur ce qu'il faut entendre par *incapables*.

Hosted by Google

On a répondu : « les *illettrés* et les *indignes* ».

En théorie, c'est parfait. Mais, du moment qu'il s'agit de faire passer les choses par le creuset de la pratique, les difficultés surgissent.

L'*indignité*, résultant des conditions d'*âge*, de *domicile* et de *moralité*, c'est-à-dire des condamnations infamantes, de l'état de vagabondage ou de mendicité, des métiers immoraux, ne sera pas sujette à de longues controverses.

Malheureusement, il n'en sera pas de même en ce qui concerne les *assistés* et les *illettrés*.

Les *assistés*, certes, sont dignes de toute la sollicitude des philanthropes. Mais sont-ils bien dans des conditions d'indépendance vis-à-vis de leurs bienfaiteurs, que ceux-ci soient catholiques ou libéraux, n'importe? L'expérience nous a appris, pendant la lutte scolaire, que les secours des bureaux de bienfaisance étaient subordonnés au choix des écoles, pour l'éducation des enfants. Bruges offre aujourd'hui le type d'une ville où l'administration cléricale puise, à chaque élection, son plus grand appoint dans les voix qui lui viennent de la clientèle des bureaux de bienfaisance. Et, pour peu que l'on sache qu'en ces derniers temps presque toutes les institutions de ce genre ont été cléricalisées dans le pays flamand, il n'est guère difficile de discerner à qui profitera le droit de suffrage mis aux mains des assistés, et à quel rôle de dupe peut mener un sentiment irréfléchi de commisération!

La définition du terme *illettré* donnera, de son côté, également lieu à des difficultés.

S'agit-il du *savoir lire et écrire,* dont se contentait M. Janson avant la fameuse prise en considération, votée sur son impulsion? Dans des pays protestants, comme l'Angleterre et l'Allemagne, dans ceux où le clergé n'est pas maître de l'enseignement, comme la France et l'Italie, rien de plus rationnel que de se contenter de ce critérium de capacité intellectuelle. Mais qui est-ce qui n'a pas constaté combien le capacitariat, basé sur le questionnaire prolixe que l'on sait, n'a fait que profiter à un clergé omnipotent sur le terrain de l'enseignement?

A l'aide de ses acolytes, instituteurs libres et instituteurs

Hosted by Google

officiels, ne fabrique-t-il pas annuellement d'innombrables électeurs, destinés à écraser le petit nombre des capacitaires formés dans les milieux libéraux? Du moment qu'il ne s'agira plus que du savoir écrire, à plus forte raison les curés réussiront-ils à faire dresser, en peu de semaines, les plus ignorantes d'entre leurs ouailles, à l'écriture ou plutôt au dessin de certains traits dont l'ensemble constituerait les noms des candidats de la future élection!

Pourtant, le *savoir lire* prêterait moins à la fraude, s'il était subordonné à une préparation faite, de longue main, à l'école même. Il serait loisible de s'en donner une présomption suffisante, en recourant, en temps d'élection, aux dispositions réglementaires que voici :

« Dans l'isoloir, l'électeur serait mis en présence de la liste des candidats proposés par les divers partis, mais dont les noms seraient inscrits, sur une seule colonne, dans l'ordre déterminé par un tirage au sort. »

Devant non plus choisir en bloc, mais tamponner, dans le tas, le nom de chaque candidat honoré de sa préférence, c'est par le *savoir lire* qu'il sera à même de s'acquitter de ses devoirs de citoyen.

VII

Si, en raison de l'influence qu'ils doivent à l'ignorance et à l'asservissement des déshérités à ceux qui les secourent, les mandataires des évêques repoussent le *savoir lire* et l'*exclusion des assistés*, faut-il s'attendre à les voir traiter de la même façon et la *représentation proportionnelle* et la *représentation des intérêts* dans le Sénat, transformé et démocratiquement réorganisé?

S'il y a des tempéraments propres à mitiger ce que peut offrir d'excessif la grande innovation qui a nom *suffrage universel* et à prévenir le règne brutal du nombre, ce sont bien ces deux innovations partielles, qui, en aucune façon, ne sont de nature à restreindre celle-là (1).

(1) Voir *Le cléricalisme et la revision*, p. 79 à 82.

Hosted by Google

N'excluant aucune opinion, aucun intérêt dans la représentation nationale, elles ne peuvent rencontrer des adversaires, des opposants que parmi ceux qui rêvent, pour leur parti, la suprématie à perpétuité.

Mais les hommes de bonne volonté, qui, d'accord avec le roi Léopold Ier, ne redoutent rien tant, pour la paix du pays, qu'un pareil état de choses, libéraux et catholiques, mais catholiques de la trempe de ceux de 1830, — espérons qu'ils feront légion, — ne pourront hésiter à donner leur adhésion à des réformes dont le résultat, plus ou moins lointain, sera le rétablissement de l'*équilibre des partis !*

Si jamais la nécessité de la *représentation proportionnelle* s'est fait sentir, c'est bien le lendemain des dernières élections législatives.

C'est ainsi que, dans son numéro du 17 juin, la *Chronique* a fait remarquer que, pour les quatre arrondissements de Bruxelles, de Liége, d'Anvers et de Gand, il y a eu 57,990 votants et que, sur ce chiffre, 19,882 électeurs sont cléricaux ; d'où il résulte que les libéraux ne sont représentés, dans les Chambres, que d'une façon très anormale.

Le *Peuple* a aussi fait l'addition des votes. Avec 51,173 suffrages, les libéraux n'ont obtenu que 60 sièges ; avec 59,108, les cléricaux en ont gagné 92.

D'après la *Réforme,* si l'on compare la population agricole, dans certains arrondissements, à la population industrielle et commerciale des centres urbains, on arrive aux constatations que voici :

La première et la seconde sont en nombre à peu près égal dans l'arrondissement de Liége.

Elles sont dans le rapport de		83	à 174	à Verviers.
—	—	250	327	Charleroi.
—	—	150	228	Mons.
—	—	294	417	Anvers.
—	—	80	162	Malines.
—	—	400	723	Bruxelles.

On peut juger, par cette statistique, combien avec le *scrutin uninominal,* corollaire de la *représentation proportionnelle,* les

Hosted by Google

populations rurales ont plus à gagner qu'à perdre, dans la répartition des mandats à conférer, pour défendre les intérêts généraux et particuliers, dans le conseil de la nation. Pour parler avec plus de précision, Bruxelles ne ferait plus la loi à Vilvorde et à Hal; et ce ne serait plus des paysans de Sleydinge et de Brecht que dépendrait le choix des députés de Gand et d'Anvers.

Plus difficile, sinon impossible, sera l'accord quant au *Referendum royal*, et cela pour deux motifs.

Il découvre la couronne et il sera sans effet, aussi longtemps que le clergé flamand aura à sa disposition *les pagani, les païens* des temps modernes, dont il a exhibé de formidables spécimens dans les rues de la capitale, pendant la journée, de sifflante mémoire, du 7 septembre 1884.

Autre chose et plus pratique serait — quand les temps seront mûrs pour l'innovation — l'essai d'un *Referendum sénatorial*. Qui serait meilleur juge de l'opportunité d'un appel à la nation qu'une assemblée démocratiquement formée d'éléments empruntés à toutes les couches sociales et se distinguant, des membres de l'autre Chambre, par des aptitudes et des connaissances spéciales, acquises dans toutes les sphères qui constituent l'activité humaine (1)?

Reste un dernier apaisement à offrir à ceux qui redoutent les changements brusques. C'est le *suffrage universel à deux degrés,* préconisé par le regretté É. de Laveleye dans son beau livre : *Le gouvernement dans la démocratie* (2).

Enfin, n'est-il pas permis de considérer l'*instruction obligatoire* comme le suprême moyen de mettre le fonctionnement du suffrage universel à l'abri de toutes secousses, de tous excès, de tous abus, au profit d'une classe ou d'une caste? Il est évident qu'une génération à qui, dès l'âge tendre, on aura inculqué les sentiments du devoir, en même temps que la connaissance des droits, ne peut guère être une proie facile à la démagogie ou à la théocratie.

(1) Voir *Le cléricalisme et la revision,* p. 82 à 85.
(2) Voir *Ibid.,* p. 86-87.

Hosted by Google

IX

Que dirait-on d'un capitaine qui, chargé de conduire à bon port son navire à travers les écueils, contre vents et marées, en confierait la direction à un groupe de gens de son équipage, pour se dégager de toute responsabilité et se retirer ensuite dans sa cabine? On crierait à l'absurde à l'insensé, à l'impossible. Tel est pourtant le spectacle auquel nous ont fait assister les discussions bysantines et obstructionnistes provoquées par le chef responsable du gouvernement, qui est venu déclarer qu'il allait se reposer sur une commission du soin de débrouiller le chaos produit par son manque de courage et d'initiative.

Que sortira-t-il de ce brouhaha, de ce tohu-bohu de discussions embrouillées et confuses, sans direction, dans un pêle-mêle de propositions contradictoires?

Ce sera ou bien la dissolution, avec un nouvel appel au pays ; ou bien, qu'on le veuille ou non, par le cours naturel des choses, sous la pression de l'opinion publique, le vote non de l'*abaissement du cens,* de l'*habitation combinée* avec l'*occupation,* ou du *capacitariat,* mais du *suffrage universel,* limité simplement par la *représentation proportionnelle* et la *représentation des intérêts,* et enfin consolidé, dans un avenir plus ou moins prochain, par l'*instruction obligatoire.*

Quand ce qu'on a justement appelé l'*inévitable* sera passé du domaine des aspirations dans celui des faits, de graves déterminations seront à prendre par le parti libéral, s'il tient à récupérer sa vitalité, son énergie et son ascendant d'autrefois.

Nul ne peut ignorer que ce qui a fini par faire la supériorité des forces cléricales, c'est leur formidable organisation politique, se confondant avec la hiérarchie spirituelle qui relie, dans un faisceau indestructible, tous les éléments de la puissance ecclésiastique, depuis les plus humbles hameaux jusqu'au saint-siège, en passant par les paroisses, les doyennés, les évêchés et les archevêchés.

Voilà une unité de direction qui devra servir de modèle pour

Hosted by Google

l'extension à donner aux associations libérales, si insuffisamment éparpillées sur la surface du pays. La nécessité s'en impose, à l'heure qu'il est, plus que jamais. Jusque dans ces derniers temps, il n'y avait que le pays flamand sur lequel l'organisation politique de la puissance cléricale s'appesantissait de tout son poids. Elle n'avait que, de-ci de-là, des attaches, nullement prédominantes, dans les contrées wallonnes. Mais voici que, sous l'impulsion d'un évêque militant, le Hainaut est menacé de partager le sort de la Flandre et de la Campine. La manifestation catholique qui vient de se faire à Seneffe, à la suite de celles qui ont eu pour théâtres Binche, Rœulx et Enghien, démontre que nos seigneurs et maîtres n'auront de cesse que quand la Belgique tout entière sera, pour le continent européen, ce qu'est la République de l'Équateur pour le continent américain. Le R. P. Lebon ne s'en est pas caché. Du haut d'une plate-forme, dressée contre un arbre, au milieu d'un immense parc, devant une foule de manifestants, il a fait l'histoire de cette république modèle; il l'a proclamée comme un modèle à suivre par tous les peuples chrétiens, et il l'a signalée comme la *terre promise* à toutes les aspirations sincèrement catholiques!

Nous voilà donc suffisamment édifiés et avertis. Plus de doute possible ni d'hésitation permise, quant au besoin impérieux d'opposer propagande à propagande et de nous organiser d'une façon complète, sur toute l'étendue du pays, pour la défense des idées qui font la grandeur des temps modernes. Déjà, à la veille des élections de 1890 (1), nous avons tracé, dans leurs grandes lignes, les mesures à prendre pour arriver à la réalisation pratique d'une pareille organisation.

« Qu'il y ait, disions-nous, dans la capitale, un *Comité central de direction*, formé mi-partie de membres délégués par l'*Association* et la *Ligue libérale* et mi-partie de membres représentant la *Fédération libérale*. A ce comité serait imposé un travail permanent de tous les jours, de toutes les heures. Plus d'associations libérales inégalement et insuffisamment épar-

(1) Voir *Nos prochaines élections*, p. 41.

Hosted by Google

pillées sur la surface du pays. Création, au contraire, d'une association de ce nom dans chaque chef-lieu de district électoral, celle-ci reliée à l'association du chef-lieu de province, laquelle serait en relations suivies avec le *Comité central de direction.*

Malheureusement, tout cela est subordonné à la possession des ressources pécuniaires, au *nerf de la guerre*, comme on dit. Sous ce rapport, nous sommes séparés de nos adversaires de toute l'épaisseur des caisses diocésaines. Les suivre sur le terrain de l'achat des votes est aussi impossible que répugnant à tout cœur bien né. A défaut du Pactole qui, pour nos adversaires, coule à pleins bords, grâce à la combinaison de la confession auriculaire avec le dogme du purgatoire, qu'il nous suffise d'amasser de quoi simplement et honnêtement ravitailler la propagande, en faveur de nos idées et de nos aspirations, et ce par la remise en vigueur de l'œuvre du *Denier libéral,* développé et généralisé par des procédés s'accomplissant au grand jour.

« Le recouvrement du denier libéral se ferait de la manière suivante : Dans chaque association libérale du canton, il y aurait un bureau d'où seraient transmis des bulletins de souscription aux libéraux et aux électeurs supposés tels, avec prière de retourner à l'expéditeur le bulletin rempli ou non. Les sommes souscrites seraient sinon envoyées, du moins renseignées hiérarchiquement auprès du *Comité central de direction* par les comités intermédiaires des districts électoraux et des chefs-lieux de province. »

Au *Comité central* incomberait la mission de rendre un compte exact des besoins respectifs des diverses circonscriptions électorales et, par conséquent, de procéder à une répartition équitable, au prorata des fonds disponibles. Désormais, le superflu des uns servirait à suppléer à l'insuffisance des ressources des autres.

Une association vient de se former dans la capitale pour prévenir et combattre la corruption électorale. Ses attribu-

(1) Voir *Nos prochaines élections*, p. 41.

Hosted by Google

tions consisteront à exercer une surveillance sévère et à faire poursuivre les délits dûment constatés. Mais que de fois ne lui arrivera-t-il pas de se trouver en présence de besogneux, sollicités par leurs adversaires à mentir, à prix d'argent, à leur passé, à leurs convictions les plus chères! Jamais on ne saura déjouer une manœuvre de ce genre que si l'on possède, soi-même, les moyens de venir au secours de l'électeur malheureux. Ce cas, chaque fois qu'il se présenterait, devrait être signalé au *Comité central de direction*, qui aviserait sur le moyen de prévenir la corruption électorale, manigancée en des circonstances de nature aussi délicate.

X

Le lendemain de leur défaite dans la capitale, la fraction des cléricaux, appelés par antiphrase *indépendants*, a jeté un cri de ralliement, tendant à se préparer, avec un nouveau courage, aux luttes que nous réserve l'avenir. La *Flandre libérale*, de son côté, a fait un appel chaleureux aux libéraux du pays tout entier, battus ou triomphants, les conjurant de ne pas rester inactifs et de s'organiser, de manière à pouvoir tenir tête, dans tous les combats futurs, à l'ennemi séculaire du progrès.

Ici encore, comme pour l'organisation de l'*Union libérale*, nous avons à prendre exemple sur nos maîtres.

Voyez les cercles catholiques, ceux de Saint-François de Salles, de Saint-Vincent de Paul, de Saint-Xavier et de Saint-Borromée, fonctionnant partout sous la direction suprême des évêques. N'avoir rien à leur opposer, c'est être condamné à une déchéance à perpétuité.

Le branle vient d'être donné, à cet égard, par le *Liberale Vlaamsche Bond* de Bruxelles, grâce à la création, dans son sein, d'une sorte de *debatting club*, où les jeunes membres s'exerceront par des débats contradictoires. A Gand, sous l'inspiration de son président, M. Lippens, l'Association libérale prépare tout un plan d'organisation nouvelle, répondant aux besoins qui naîtront nécessairement de l'extension du droit de suffrage.

Hosted by Google

Ces paroles de l'honorable bourgmestre de Gand devraient partout trouver écho : « Il faudra créer des cercles populaires, où l'on discutera ou plutôt l'on causera politique. Il faudra trouver des hommes décidés à l'action, dévoués à la propagande. Il faudra organiser des cercles de conférenciers, où la jeunesse, dans une noble émulation, puisse se rendre apte au combat. Il faudra apprendre à tenir compte des faiblesses humaines, des petits travers du peuple. Il faudra s'appliquer à amuser le peuple, tout en l'instruisant. Bien souvent une fanfare, une harmonie, un tir ne sera que le décor d'une société ouvrière, dont le but véritable sera plus élevé. »

M. Lippens ne pouvait mieux parler et avec plus d'efficacité que dans la cité où fleurissent la *Société Callier* et les *Sociétés ouvrières Laurent.*

Que dire de la propagande par excellence, la presse aux cent bouches?

Certes, la recommandation fondamentale c'est de chercher à posséder les ressources nécessaires pour la créer à bon marché, de manière à la mettre à la portée des plus humbles et même à faire des distributions gratuites de journaux, en temps d'élection.

Vient ensuite une difficulté à vaincre, un obstacle à briser, à savoir le mur chinois, érigé par le clergé contre les apôtres des idées nouvelles.

A cet effet, dans chaque chef-lieu de canton, pour le moins, un membre du comité libéral serait investi de la mission spéciale de veiller, par tous les moyens possibles, à la défense de *la liberté de s'instruire*, corollaire indiscutable de la *liberté d'enseigner*.

Parmi ces moyens, il en est un sur lequel nous ne saurions trop attirer l'attention de ceux dont on peut dire que, vis-à-vis du peuple, ils ont charge d'âmes, comme l'instituteur vis-à-vis de ses élèves. Il consiste à écarter de la polémique ce qui, aux yeux de bien des gens, justifie la guerre faite, dans le confessionnal et la chaire, à la presse qui ne défend pas les intérêts de l'Église.

Une chose dont, malheureusement, les journalistes en géné-

Hosted by Google

ral n'ont pas conscience, c'est que, par leur maladresse, ils fournissent à leurs détracteurs des arguments auxquels le paysan ne fait pas la sourde oreille. Confondant, dans une égale animadversion, la chose dont on abuse et ceux qui en abusent, ils croient que, pour jeter le discrédit sur les ministres du culte, il suffit de ruiner, d'attaquer le culte lui-même, dont ils ne réussiront jamais à arracher les masses, aussi longtemps qu'ils n'auront rien à mettre à la place, à preuve la stérilité des tentatives faites à cet égard, il y a un siècle, par ceux qu'on a nommés complaisamment les géants de 93. Est-ce que, d'autre part, la façon d'exposer certaines nouvelles scandaleuses et le choix des romans-feuilletons ne prêtent pas des armes à ceux qui ont intérêt à faire accréditer la légende que *libéral* est synonyme d'*immoral?*

La prévention des ruraux n'a d'autre cause que le manque de mesure, dans la polémique libérale, habilement exploité par les prêtres.

C'est cette prévention qui arme les bras des *stokslagers*, dont nos conférenciers libéraux ont appris à connaître les arguments *ad hominem*.

Pour le campagnard flamand, désireux de s'instruire, l'unique moyen de l'attirer aux meetings et aux assemblées électorales, c'est de laisser organiser ces réunions par des personnes de sa localité ou d'une localité voisine, personnes connues de lui et connaissant son tempérament comme ses intérêts. Alors, il ne sera pas retenu chez lui par la méfiance, et les orateurs se garderont de le froisser par des sorties intempestives contre ce que, à tort ou à raison, il a l'habitude de respecter et de vénérer. Ils s'abstiendront également des déclamations à froid au sujet de certains désidérata très légitimes, nous en convenons, mais qui, malheureusement, sont au-dessus de la portée de braves gens dont l'éducation politique est à peine commencée.

C'est pour avoir méconnu cet état de choses que la plupart de nos meetinguistes ont, dans les rares communes où ils ont eu accès, prêché dans le désert, ou plutôt n'ont prêché que des convertis. Ceux qu'il fallait gagner étaient prudemment restés

Hosted by Google

confinés chez eux. Toute liberté était donc ménagée aux détracteurs des courageux orateurs qui s'étaient fait entendre, d'exploiter, auprès des absents, quelques intempérances de langage, si difficiles à éviter en temps d'élection.

XI

Répondant courtoisement à certaines critiques émises par nous dans notre dernier opuscule : *Le cléricalisme et la revision*, la *Réforme* s'est défendue du reproche d'avoir négligé le pays flamand, pendant le mouvement de propagande libérale entrepris par elle. Si les résultats n'ont pas répondu à son attente, ajouta-t-elle, c'est que les orateurs maîtres de la langue néerlandaise lui avaient numériquement fait défaut.

Cet aveu permet de mettre le doigt sur une immense lacune qui dépare l'instruction, donnée dans les écoles fréquentées par les enfants de la classe aisée, dans les villes flamandes.

Il n'est malheureusement que trop vrai que cette classe est en proie à une sorte de gallomanie prêtant au ridicule. Pour qui s'y pique de distinction, il est de bon ton de dédaigner la langue des ancêtres et d'en laisser l'usage exclusif au vulgaire et aux domestiques.

Qu'en résulte-t-il? C'est qu'en ne parlant pas la langue par laquelle il aurait accès auprès des paysans, le citadin les laisse à la merci du prêtre, qui les pétrit et les façonne à son gré.

Le malheur est que la *question flamande*, à cause de l'exaltation et de l'intransigeance de quelques-uns de ses défenseurs, n'a pas encore cessé d'être, dans certains milieux, un brandon de discorde.

Un journal libéral qui, par sa façon spirituelle de traiter les choses, s'est constitué l'organe du bon sens et que, par esprit de courtoisie, nous ne nommerons pas, n'a-t-il pas, un jour, mis l'idiome de Van Maarlant sur la même ligne que l'irlandais et insinué qu'il fallait l'éliminer administrativement et le vouer à jamais à l'oubli?

Et ce superbe dédain pour la littérature nationale s'étalait dans les colonnes de ce journal, pendant que les œuvres de

Hosted by Google

Conscience étaient traduites dans presque toutes les langues de l'Europe!

D'autres ont cru triompher en objectant que le néerlandais, tel qu'il est parlé par les masses, varie de ville en ville et, partant, n'est pas dans les conditions à pouvoir servir de langue véhiculaire à l'œuvre de la civilisation.

A quoi nous avons répondu : « Est-ce que, dans les classes illettrées, en France, le langage est partout le même, au nord et au midi, en Bretagne et en Auvergne? Est-ce que là, comme partout ailleurs, la langue correcte et unifiée ne dépend pas exclusivement de la forte impulsion imprimée par le gouvernement à l'instruction publique ? »

Voilà qui justifie pleinement la création et l'organisation de notre académie flamande.

On a un jour pu lire, dans la *Meuse,* une proposition transactionnelle, consistant dans « une séparation administrative et politique », à l'instar de ce qui existe et fonctionne dans la presqu'île scandinave, en Suisse et en Autriche-Hongrie. Que Dieu nous préserve d'une pareille solution ! Son moindre défaut serait de préparer, à la suite de conflagrations internationales, la dissolution et l'annexion, sous prétexte d'affinité de races, des deux tronçons de notre pays aux corps de nos deux puissants voisins. Il est étonnant que cet honorable organe du libéralisme wallon ne se soit pas souvenu du temps glorieux où le pays de Liége offrait, sous le rapport des langues, le spectacle de la Belgique actuelle. Là ne fut jamais agité le problème du *séparatisme.* Dans la célèbre assemblée du *Sens du pays,* régnait une parfaite entente entre les députés des onze villes flamandes et ceux des onze villes wallonnes ; et l'on y traitait les affaires, dans les deux langues, comme actuellement encore dans l'assemblée fédérale de Berne.

Aussi peu réfléchie a été la proposition d'un estimable organe du libéralisme bruxellois d'imposer l'enseignement des deux langues dans toutes les écoles primaires du pays. Il n'a pas tenu compte de cet inconvénient que les Wallons, étant moins bien doués que les Flamands pour l'assimilation des langues, crieraient, à juste titre, à l'injustice et à la tyrannie.

Hosted by Google

Puis n'est-il pas vrai que le néerlandais serait moins utile aux Wallons qu'aux Flamands la langue française, qui est partout d'un plus grand usage et qui, sans conteste, est considérée, dans le monde entier, comme la langue véhiculaire de la civilisation ?

Le système bilingue est, au contraire, imposable au Flamand citadin, parce que non seulement celui-ci est doué d'une rare aptitude linguistique, mais encore qu'il est dans un milieu où la condition du succès, assuré par l'exercice, est à sa portée. En effet, dans ce milieu, le flamand est l'idiome populaire, le français, la langue des classes dirigeantes. Donc, grandes facilités de s'assimiler par la pratique les deux langues à la fois.

Pour nous résumer, la question de l'*égalité des langues* s'impose dans un intérêt d'ordre à la fois politique et national. Il ne faut pas que la différence d'idiome soit une ligne de démarcation entre les classes rurales et les classes urbaines du pays flamand et, par conséquent, fasse de celles-là la chose du clergé. Il faut, d'autre part, se souvenir que ce fut grâce au feu sacré, alimenté et entretenu dans nos sociétés de rhétorique, que le néerlandais a été, de tout temps, le mur d'airain contre lequel sont venus se briser les efforts de l'étranger, rêvant la pire des conquêtes, à savoir l'absorption d'un peuple par l'annihilation de sa langue !

Voilà pourquoi le néerlandais doit être inscrit à côté du français parmi les branches obligatoires de l'enseignement primaire dans les écoles urbaines des provinces septentrionales. Voilà dans quel sens il convient de résoudre la question flamande, sans donner dans les extravagances des Coremans et *tutti quanti*, qui ne tendent à rien moins qu'à éliminer, parmi les Flamands, la langue parlée par nos frères du Midi, ce qui revient à fomenter un antagonisme plein de péril pour la paix publique et pour le maintien de notre nationalité.

XII

Dans notre dernier opuscule, *Cléricalisme et Revision*, après avoir tracé un parallèle entre les populations flamandes et les wallonnes, nous terminions de la façon suivante :

Hosted by Google

« De tout ce qui précède, il est permis de conclure que si la pieuvre cléricale enserre, dans ses tentacules, les populations de langue flamande, ce n'est que de loin en loin qu'elles atteignent les contrées wallonnes, et qu'il ne faut désespérer de les en voir partout repoussées, le temps et la chance aidant. Si jamais on pouvait en arriver là, et que, d'autre part, l'arrondissement de Nivelles vînt à être rendu au libéralisme, comme l'a été récemment celui de Bruxelles, c'est avec une majorité de quatre voix que, sous la loi électorale actuelle, les libéraux pourraient reprendre le pouvoir. »

Les échecs partiels que le libéralisme vient d'essuyer, sur la terre wallonne, n'ont pas ébranlé notre confiance dans la vitalité de nos frères du Midi et de l'Est, ni l'espoir que c'est à eux que nous devrons un jour la délivrance.

Nous avons suffisamment démontré que, chez eux, au moins toutes les couches sociales sont aptes à la vie politique (§ 4) et que le suffrage universel, qui s'impose d'une façon irréfragable, fera table rase de tous les obstacles suscités par l'esprit de recul à l'épanouissement des forces vitales du peuple (§ 5).

Est-ce à dire qu'il n'y a rien à attendre du côté des populations flamandes et qu'elles sont condamnées à être éternellement rivées à leurs charrues, sous l'œil vigilant de leurs pasteurs ?

Certainement, dans les communes rurales, le suffrage universel ne fera qu'empirer l'état de choses existant. Les milices cléricales n'en seront que plus renforcées. Pourtant, n'oublions pas que le temps est un grand maître et qu'il vient à bout de toutes choses. Il est évident que les améliorations obtenues, grâce à un socialisme sage et modéré, dans la classe des travailleurs, auront du retentissement des villes dans les campagnes. Celles-ci répugneront alors moins au contact de ceux d'où doit venir la lumière et l'initiative aux choses qui ont trait au perfectionnement social.

Mais, au risque de répéter ce qui a été dit plus haut, on ne saurait trop conseiller, aux apôtres des doctrines nouvelles, de laisser là les sarcasmes à l'encontre des sentiments reli-

Hosted by Google

gieux, sarcasmes qui éloignent les gens paisibles, au lieu de les attirer.

Qu'ils se souviennent comment fut accomplie, en plein pays flamand, la grande victoire de l'année 1847. Qu'ils relisent les feuilles libérales de cette époque. C'était à qui protesterait le plus fort du respect dû au culte de ses pères. Ce n'était pas à la religion qu'on en voulait, mais à ceux de ses ministres qui en faisaient un odieux abus, dans un vil intérêt de domination. Comme cela a changé depuis !

Quoi qu'il en soit, et quoi qu'il puisse arriver, nous ne désespérons pas de l'avenir. Le progrès n'est pas un mot vide de sens. Il ne souffre que des intermittences. Il n'y a jamais eu de recul qui n'ait été suivi d'une marche en avant, d'autant plus rapide que le recul avait été grand. Tout triomphe basé sur l'iniquité n'a qu'une durée éphémère. L'histoire est pleine d'enseignements à cet égard. Au moyen âge, dans la ville des papes, Jordano Bruno mourut, victime de l'intolérance catholique. Aujourd'hui, à quelques pas du Vatican, brille la statue de ce grand précurseur de la libre pensée moderne, sur la place même où il fut livré au bûcher. Ou je me trompe fort, ou un jour viendra où l'on verra élever, sur la grande place de l'une de nos villes, à Malines, par exemple, un monument rappelant notre délivrance de la domination cléricale, comme, dans toutes les villes des ci-devant États de l'Église, on peut contempler aujourd'hui, taillées dans le marbre, les glorieuses images de ceux qui ont délivré l'Italie aussi bien de la domination papale que de la domination étrangère : les Cavour, les Victor Emmanuel, les Garibaldi et les Farini !

XIII

Notre délivrance de la domination cléricale mettra-t-elle un terme à l'obstructionisme qui retarde, à cette heure, la solution de la question sociale?

Le cléricalisme, qui remonte au temps où la théocratie florissait sur la terre des Pharaons, a été, est encore et sera toujours l'exploitation des masses ignorantes au profit d'une caste. Le

Hosted by Google

libéralisme — que, selon son degré d'intensité, on appelle doctrinaire, modéré, progressiste ou radical, n'importe — n'a cessé et ne cessera de consister dans la poursuite de tout ce qui peut contribuer à leur émancipation, et ce dans l'intérêt de l'universalité des citoyens. L'histoire de l'humanité nous montre le libéralisme marchant partout de l'avant, en passant, sur le sol privilégié de la France, par les grandes étapes du 14 juillet 1789, des journées de juillet 1830, des journées de février 1848 et de la journée du 4 septembre 1870. Dans les modestes annales du peuple belge, il a pris date au mois de juin 1846, alors que, réunis en congrès, ses mandataires inscrivirent sur leur programme « l'amélioration de la condition des classes ouvrières ».

Attendre la réalisation de ce désidératum d'un mouvement spontané des cléricaux, c'est espérer naïvement de pouvoir un jour cueillir, au haut d'un chêne, des pêches au lieu de glands.

Leur concours, dans l'espèce, ne peut être que le *dona ferentes* des Grecs. C'est le sac enfariné, cachant l'asservissement à l'Église.

Souvenons-nous du double jeu, révélé en 1880 par le dossier Dumont : le pape faisant des mamours à M. Frère, pendant que son agent soufflait la haine et la révolte contre le régime scolaire de la loi de 1879.

M. Woeste fut, à cette époque, *grondé*, pour avoir simplement montré de la tiédeur, à propos des satisfactions à donner aux revendications ultramontaines. C'est par des démentis pleins de dédain que, pour l'heure, on frappe les jeunes catholiques qui, en véritables disciples du Christ, font cause commune avec les socialistes, en attendant que vienne le temps où il sera permis de démasquer les batteries derrière lesquelles le grand maître tient en réserve ses foudres... de carton.

Autant le libéralisme a été et sera toujours un obstacle aux empiètements de l'éternel adversaire du progrès, autant il ne cessera d'être un rempart contre la mise en pratique des réformes à outrance et prématurées.

Il n'y a d'autre différence entre le *collectivisme socialiste* contemporain et le *collectivisme cénobitique* de l'Église catho-

Hosted by Google

lique qu'en ce que celui-ci est basé sur la croyance et celui-là sur l'incrédulité.

L'éternel honneur du libéralisme sera de continuer à défendre, d'un côté, la liberté de conscience et le libre examen, et, de l'autre, les droits naturels sur lesquels repose l'ordre social : la liberté personnelle et le droit de propriété individuelle.

Voilà pourquoi c'est des libéraux qu'il faut attendre la solution pratique et pacifique de la question sociale. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer les efforts féconds, tentés à Mariemont et, récemment, à Willebroeck, pour améliorer la condition des travailleurs, avec les retentissants fiasco de Belle-et-Bonne et de Monthieu (France) (1). Pas plus que les jésuites au Paraguay, les Cabel et les Victor Considerant de l'heure présente n'édifieront rien de durable ni de stable, sur des fondements où la liberté est brutalement sacrifiée à l'égalité.

Voilà pourquoi encore il est permis d'espérer que c'est de la sagesse des libéraux que dépendra le rapprochement d'où résultera l'*accord patriotique* des partis, comme aussi l'écartement du brandon de discorde agité par les Coremans, et contre lequel le poète montois s'est révolté, en proclamant que :

Belge est notre nom de famille,

et que :

Flamands et Wallons
Ne sont que des prénoms.

Seule, la double réforme de la *représentation personnelle* et de la *représentation des intérêts* (2) aura le mérite de conjurer le danger qui résulterait de la superposition d'une division de parti à la division des langues et des races !

31 juillet 1892.

CH. VERCAMER.

(1) Voir *Le cléricalisme et la revision*, p. 34.
(2) *Ibid.*, p. 79-84.

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 MAI 1892

	Pages.
Lucien Anspach. Le rôle des conservateurs aux élections de juin 1892.	5
Alfred Lavachery. Mort deux fois.	22
Ernest Van Elewyck. Le commerce et l'industrie belges pendant la domination romaine	41
Léon Leclère. L'enseignement supérieur en France	65
Léon Dumas. Les troubles climatériques	83

NOTICES :

C.-A. R. Les Églises du Refuge en Angleterre, par le baron F. de Schickler	95
XX. Épaves, par Édouard Vander Plassche	97

LIVRAISON DU 15 JUIN 1892

Édouard Romberg. L'édit Pacca	101
Alfred Lavachery. Mort deux fois. *(Fin.)*	111
Léon Leclère. L'enseignement supérieur en France. *(Fin.)*	129
Ch. Potvin. Symphonie d'orchidées	152
P. Tempels. L'idée de Dieu.	157
E. Minnaert. Grenade	167

NOTICES :

C.-A. R. Histoire du règne de Marie Stuart, par M. Philippson	188
XX. La réorganisation du parti libéral, par Y. Z.	191
XX. Revision ou révolution. (Catilina est à vos portes.)	192

Hosted by Google

LIVRAISON DU 15 JUILLET 1892

Pages.

C^te^ Goblet d'Alviella. Le dilemme du parti libéral. — Réorganisation ou dissolution 193
Marcelle Jaime. Ame de jeune fille 209
Maurice Heins. Gand contre Termonde, épisode de l'histoire industrielle des Flandres au XIV^e^ siècle 235
H. Pergameni. Les Russes et les Anglais dans l'Asie centrale . . . 253
Edouard Romberg. L'édit Pacca. *(Fin.)* 270

NOTICES :

XX. HOMÈRE. Choix de rhapsodies, illustrées d'après l'art antique et l'archéologie moderne et mises en vers par Ch. Potvin. 281
C.-A. R. Souvenirs du Mexique, par le général baron Vander Smissen 287
X. La conciliation industrielle et le rôle des meneurs. Conférence par M. Julien Weiler 289

LIVRAISON DU 15 AOUT 1892

Louis Navez. L'avènement du socialisme 293
Marcelle Jaime. Ame de jeune fille. *(Suite.)* 311
Charles Rahlenbeck. Les trois régentes des Pays-Bas, 1507-1567. — I. Marguerite d'Autriche. 331
Paul Hagemans. Une partie de chasse au Caucase 343
Émile Vandervelde. Fjelds et Fjords 351
Ch. Vercamer. Flamands et Wallons 359

ERRATA.

Page 193, ligne 12, *au lieu de :* 46, *lisez :* 47.
Page 193, dernière ligne, *au lieu de :* ils, *lisez :* elles.
Page 195, ligne 5, *au lieu de :* 1,135,000, *lisez :* 135,000.
Page 206, ligne 15, *au lieu de :* ajouter, *lisez :* ajoutez.

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07374 5419